Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15848 – 7 F — MERCREDI 10 JANVIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Une aide financière pour les Palestiniens

Une assistance d'un montant de 2,5 milliards de francs devrait être dévolue aux Palestiniens pour développer les territoires autonomes en 1996. La décision sera prise par la conférence ministérielle réunie à Paris. p. 9

■ « Vigipirate » allégé

Le dispositif de lutte antiterroriste devait être partiellement levé mardi après quatre mois d'application. p. 13

■ Lockheed Martin renforce ses positions

Le numéro un mondial de l'armement, l'entreprise américaine Lockheed Martin, rachète Loral, spécialiste de l'électronique de défense. La société réalise un chiffre d'affaires supérieur à 115 milliards de francs, plus que l'ensemble du secteur de l'armememt en France. p. 20

■ Gastronomie

Deux harengs marinés, deux brasseries, deux ambiances qui marchent. Jean-Pierre Quélin compare Lipp et La Closerie des Lilas. p. 25

Jacques Chirac décrète une journée de deuil national

- Le président de la République a invité les Français à « méditer le message » laissé par François Mitterrand
- Jeudi 11 janvier, un hommage solennel sera rendu à l'ancien chef de l'Etat à Notre-Dame de Paris
- François Mitterrand souffrait d'un cancer de la prostate depuis le début de son premier septennat

LES OBSÈQUES de François Mitterrand seront célébrées dans l'intimité familiale jeudi 11 janvier à 11 heures, à Jarnac, ville de Charente où il était né. A la même heure, Jacques Chirac présidera un hommage solennel à l'ancien chef de l'Etat en la cathédrale Notre-Dame de Paris, en présence de nombreuses personnalités étrangères. Une journée de deuil national a été décrétée par le président de la République.

Le secrétariat de François Mitterrand organise une cérémonie mercredi 10 janvier, de 18 heures à 21 heures, place de la Bastille, où les socialistes avaient fêté sa première élection à la présidence de la République le 10 mai 1981. La direction du PS s'est associée à cette manifestation. Des registres de signature sont ouverts au siège du PS, rue de Solférino, et avenue Frédéric-Le Play, où l'ancien chef de l'Etat avait ses bureaux depuis son départ de l'Elysée et où il s'est éteint lundi à 8 h 30.

M. Chirac a rendu hommage à son prédécesseur dans une allocution prononcée lundi soir à la télévision. Le président de la République a salué *« l'homme d'Etat »* et fait part de son *« admiration pour l'homme privé »*. Il a invité les Français à *« méditer le message »* laissé par celui qui les avait *« guidés pendant quatorze ans »*. La quasi totalité des responsables politiques, de gauche et de droite, ont souligné, comme de nombreux chefs d'Etat étrangers, les qualités de l'ancien président.

On sait maintenant que François Mitterrand était atteint d'un cancer de la prostate depuis les premiers mois de son premier septennat. A la fin de sa vie, il s'interrogeait sur les inconvénients de la transparence qu'il s'était imposée.

La fin du siècle

LA FRANCE est un pays qui aime se regarder dans le miroir des ses grands hommes : elle prend alors, un bref instant – le temps d'un deuil national – conscience de sa place dans


ÉDITORIAL

l'Histoire, elle s'autocélèbre à l'idée qu'elle peut encore produire des personnages historiques, si contestables soient-ils, si contestés qu'ils aient été de leur vivant. Parmi les legs de François Mitterrand à sa *« patrie »* – terme qu'il préférait à tout autre – il y a donc cet ultime moment de consensus national.

Au-delà de sa disparition, et de l'émotion qu'elle provoque, que restera-t-il de l'ancien président ? Que signifie pour nous le passage de témoin entre François Mitterrand et Jacques Chirac qui s'est véritablement opéré le jour où le nouveau président a célébré – avec une émotion et une générosité louable – la mémoire de son prédécesseur ?

Avec la mort de de Gaulle, nous avions changé de République, sans changer d'institutions ; avec celle de Georges Pompidou, et grâce aux réformes introduites ensuite par Valéry Giscard d'Estaing, nous avions changé de société, celle-ci s'accordant à un niveau plus élevé de développement du pays. Avec la disparition de François Mitterrand, nous changeons de siècle.

C'est Jacques Attali, son ancien conseiller spécial, qui affirme qu'il restera comme *« l'accoucheur »* du XXIe siècle. Il ne fait aucun doute que cette mort ferme pour la France, et cela définitivement, la page de l'après-guerre.

J.-M. C.

« Tonton, c'était les parents qui l'appelaient comme ça »...

LES ADOLESCENTS se souviennent de 1988, quelques bruits de klaxon dans la rue, le sourire satisfait des parents à la maison. La liesse populaire de 1981, non, ils étaient à peine nés. *« Tonton, c'était les parents qui l'appelaient comme ça »...*

Elève au lycée Turgot, à Paris, Laetitia observe : *« On apprend en même temps à la télé que l'ARC donne un tiers de l'argent à la recherche, et le président meurt du cancer ! »* Pour Jean-Jacques, 14 ans, Mitterrand, c'était le président de toujours : *« Jamais énervé, toujours calme. Pour nous, il avait 100 ans, c'était le vétéran, et Chirac, Jospin, à côté, ils étaient comme des enfants qui voulaient prendre sa place »*. Kléber, 15 ans, élève en seconde, garde le souvenir de l'homme qui savait rembarrer les journalistes qui lui posaient toujours des questions bêtes.

L'autorité, le courage, la solitude. *« Il était fier. On le voyait à la télévision malade et, en même temps, il était modeste »*, remarque Isabelle, qui habite Pantin. Jean-Jacques trouve que *« c'était extraordinaire ce courage face à la maladie »*. Personne, ici, ne parle vraiment des programmes réalisés ou non, des bilans. On ne retient que l'homme.

« Il a fait de bonnes choses mais peut-être pas assez. » Laetitia et Isabelle cherchent : *« L'abolition de la peine de mort, peut-être. En même temps, certains criminels la mériteraient aujourd'hui. »* Le temps de travail : *« Il a diminué un peu le temps de travail, non ? »* Mais ce que l'on retient, c'est qu'il était *« un homme fort, bien solide »*.

« De toute façon, tous les homme politiques promettent tellement de choses qu'ils ne réalisent pas... Non, Mitterrand, on le voyait aussi dans les nuages. Ou il engueulait ses ministres », affirme Laetitia, chiraquienne convaincue. *« Il n'a quand même pas fait grand-chose pour les gens, il a surveillé, il a regardé ce qui se passait. Le chômage, il l'a laissé à Balladur. On l'aime bien mais, d'une certaine manière, il ne nous a pas gâtés. On a le bac aujourd'hui, c'est comme si on avait le brevet. Mais enfin, on a toujours vécu avec lui. »*

Laetitia et Isabelle s'arrêtent une seconde, réfléchissent : *« La société, elle est moche de toute façon. On n'a pas d'avenir. On a plein de projets mais on sait qu'on ne peut pas les réaliser. Encore que nous, à quatorze ans, on n'est pas réellement dedans, mais on sait qu'on ne peut pas rentrer dans ce monde. »*

Kléber, fils de sociologue, reproche à Mitterrand d'*« avoir fait une politique trop libérale. Il n'a pas assez réduit les inégalités. Mais le problème, c'est que beaucoup de gens pensent qu'il ne peut pas y avoir de compromis entre le capitalisme et le communisme »*. Il garde cependant une affection pour le « vétéran », *« cet homme qui, jusqu'au bout, ne s'est pas laissé faire »*, c'était un plaisir de le voir se battre seul contre tous jusqu'à la dernière minute.

Dominique Le Guilledoux

Suite page 18

Une chanteuse exclue par les quotas


CESARIA EVORA

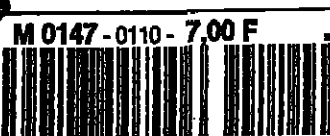
VOTÉE en février 1994 et entrée en vigueur le 1er janvier 1996, la loi qui impose aux radios un quota de 40 % de chanson d'expression française est née de l'envie de protéger la production nationale face à la puissance anglo-saxonne. En deux ans de mise en place progressive, elle a permis à des vedettes comme Jean-Jacques Goldman, Céline Dion et Francis Cabrel de renforcer leurs positions sur le marché et au rap hexagonal d'éclore.

Mais cette loi suscite aussi une polémique. Réservée à ceux qui chantent en français ou en langues régionales, elle limite la définition du « rayonnement français ». Ainsi, tout comme l'Algérien Khaled et le Sénégalais Youssou N'Dour, la Cap-Verdienne Cesaria Evora est-elle mise hors jeu. Or, même si elle chante en créole de son pays, Evora vient de réaliser une percée mondiale à partir de la France, où se trouvent son agent, son producteur, sa maison de disques et une partie de son public initial.

Lire page 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0110 - 7,00 F



D'un président l'autre

« MA SITUATION est singulière. » A ce moment, le discours de Jacques Chirac à la nation, pour lui annoncer ce qu'elle savait déjà et évoquer la mémoire de celui qui l'avait guidée pendant quatorze ans, a basculé. D'un hommage solennel et obligé, attentif et convenu, à l'ancien président de la République, son successeur est passé à autre chose : le salut d'un homme d'Etat à autre homme d'Etat, et plus encore d'un homme à un homme. Jacques Chirac s'est hissé à la hauteur de son prédécesseur pour partager avec le pays le deuil de celui qui aura écrit une partie de son histoire.

Situation singulière, en effet, que celle du chef d'un parti qui n'a eu de cesse de combattre François Mitterrand, annonçant même, un an après son arrivée au pouvoir en 1981, que *« l'expérience »* ne durerait pas deux ans. Héritier du gaullisme, le RPR a été fidèle à l'inextinguible querelle qui avait opposé son inspirateur, le général de Gaulle, et son constant adversaire, de l'époque de la guerre à la première élection présidentielle au suffrage universel, en 1965. Le chef de la gauche avait des amitiés à droite, mais il n'en comptait guère parmi les gaullistes, à la notable exception de Jacques Chaban-Delmas, grande figure écartée du chemin en 1974 par Jacques Chirac, et de Pierre de Bénouville, lui aussi porteur, à un rang plus modeste, des souvenirs de la Résistance.

Entre Jacques Chirac lui-même et François Mitterrand, le combat n'a cessé d'être rude, même si la rivalité du président du RPR et de Valéry Giscard d'Estaing avait servi, en 1981, la cause du chef de la gauche. La cohabitation, entre 1986 et 1988, avait été un sommet de lutte politique quotidienne, parfois vertigineuse, mettant aux prises deux fauves acharnés à se disputer la proie du pouvoir.

C'était l'époque où le président de la République réglait le compte de son premier ministre avec quatre « V » : *« velléitaire, vorace, vulgaire, voyou »*. L'Hôtel Matignon n'était pas en reste, avec quelques autres « V » tout aussi élégants, parmi lesquels *« vieux »* et *« vicieux »*. Pris de court par le refus de François Mitterrand de signer les ordonnances sur les privatisations, en juillet 1986, Jacques Chirac expliquait son imprévoyance par la duplicité du président, qui l'aurait égaré en lui laissant entendre le contraire de ce qu'il se préparait à faire.

Une autre relation s'était dessinée entre eux durant la deuxième cohabitation, François Mitterrand prenant un plaisir pas seulement malin à choyer le maire de Paris menacé par la candidature transparente d'Edouard Balladur à l'élection présidentielle à venir. Le chef de l'Etat avait alors laissé paraître une estime réelle pour les qualités politiques de son ancien adversaire, au premier rang desquelles il plaçait la ténacité, qu'il prisait entre toutes. La passation des pouvoirs, le 17 mai 1995, avait été empreinte d'une courtoisie qui tranchait sur le parfum de revanche inévitable dans les rangs des militants de droite. Jacques Chirac avait accompagné son prédécesseur aux marches du palais et au seuil de l'Histoire.

Un mois après une crise sociale qui avait les allures d'une rupture entre le « peuple » et celui qui avait prétendu en incarner les espérances au premier tour de l'élection présidentielle, le discours de Jacques Chirac à la télévision, lundi soir 8 janvier, est une belle démonstration de l'alchimie que la présidence peut opérer sur celui qui l'exerce. Le chef de l'Etat n'a pas parlé aux siens. Il ne célébrait pas son camp. Il a fait entendre par sa voix celle de la République.

Patrick Jarreau

DEUIL François Mitterrand sera enterré, jeudi 11 janvier, dans l'intimité familiale à Jarnac, cité charentaise dont il était originaire. Le même jour à 11 heures, la présidence de la République organise un hommage solennel à Notre-Dame de Paris en présence de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement étrangers. ● LA PLACE DE LA BASTILLE a été choisie par le secrétariat de François Mitterrand pour organiser une cérémonie, mercredi soir, pour *« toutes celles et tous ceux qui veulent »* lui *« témoigner leur attachement. »* Le secrétariat du PS s'est associé à cette cérémonie. ● JACQUES CHIRAC, lundi 8 janvier, a salué *« l'homme d'Etat »* et fait part de son *« admiration pour l'homme privé. »* Il a décidé de faire du jeudi 11 janvier une journée de deuil national.



La nation rendra un hommage solennel à l'ancien chef de l'Etat

Les obsèques de François Mitterrand auront lieu dans l'intimité familiale à Jarnac, jeudi 11 janvier à 11 heures. Au même moment, M. Chirac, qui a décrété une journée de deuil national, présidera une cérémonie en présence de chefs d'Etat et de gouvernement étrangers

FRANÇOIS MITTERRAND avait tout prévu. D'André Rousselet, qui fut son proche collaborateur sous la IVe République et son premier directeur de cabinet à l'Elysée, il avait fait son exécuteur testamentaire, lui indiquant par avance l'organisation des cérémonies qu'il souhaitait pour ses obsèques. Pendant qu'amis, proches, anciens collaborateurs, personnalités officielles venaient se recueillir avenue Frédéric-Le Play, où il était installé depuis son départ de l'Elysée, dès qu'avait été connu, lundi 8 janvier à 11 heures, le décès de l'ancien président de la République, M. Rousselet préparait avec l'Elysée la manière dont la nation lui rendrait hommage. Jacques Chirac tenait, en effet, à saluer comme il convenait la mémoire de son prédécesseur, au-delà de l'allocution officielle radiotélévisée qu'il a prononcée le soir même à 20 heures.

En fin d'après-midi, M. Rousselet s'entretenait donc, pendant plus d'une heure, avec M. Chirac, qui décrétait une journée de deuil national, jeudi 11 janvier, jour des obsèques de son prédécesseur. Les drapeaux seront mis en berne sur tous les bâtiments publics, et les ministres seront priés de faire le nécessaire pour qu'un moment de recueillement soit respecté dans les administrations et les établissements scolaires, à l'heure des cérémonies privées et publiques. En revanche, et contrairement à ce qui avait été fait à l'occasion du décès de Charles de Gaulle et de Georges Pompidou, ni les écoles, ni les administrations, ni les salles de spectacles ne seront fermées.

Les obsèques elles-mêmes seront strictement privées. Comme il le souhaitait, François Mitterrand sera enterré à Jarnac, petite cité des Charentes dont il est originaire. Après une messe célébrée à 11 heures, en l'église Saint-Pierre, par le curé de la paroisse, le père Jacques Fau, l'ancien président de la République sera inhumé dans le caveau familial du cimetière de Grand'maison, où reposent déjà ses grands-parents maternels et ses parents. Danièle Mitterrand a fait savoir qu'elle tenait à ce que seule sa famille soit présente. Mais à la levée du corps à Paris, comme dans l'avion militaire qui le transportera à Cognac et à son arrivée sur le sol charentais, les honneurs militaires seront rendus à celui qui aura été pendant quatorze ans le chef des armées françaises.

MESSE À NOTRE-DAME

Ce choix a pu surprendre. Laure Adler, qui fut conseiller en charge de la culture à l'Elysée, écrivait dans *L'Année des adieux*, un livre publié au Seuil, qui retrace la dernière année de pouvoir de François Mitterrand, qu'à l'instar de Pierre Bérégovoy il avait choisi d'être enterré dans la Nièvre, dont il fit son fief électoral dès 1946. Au cours de l'été, *L'Evénement du jeudi* avait révélé que le couple Mitterrand avait acheté, pour y être enterré, une parcelle de terrain sur le Mont-Beuvray, dans le parc naturel du Morvan, lieu de l'ancienne cité gauloise de Bibracte (*Le Monde* du 9 septembre 1995).

Pendant cette cérémonie privée, Jacques Chirac présidera à Paris un *« hommage solennel »* au cours d'une messe célébrée à Notre-Dame. A celle-ci seront conviés tous les représentants officiels de la République, ainsi que les chefs d'Etat et de gouvernement étrangers qui voudront saluer la mémoire de François Mitterrand. Le président de la République les recevra ensuite à l'Elysée. Le protocole est ainsi identique à celui qui avait été retenu lors du décès du général de Gaulle et celui de Georges Pompidou qui, l'un et l'autre, avaient tenu à distinguer obsèques privées et hommage public, ni l'un ni l'autre n'ayant voulu d'obsèques nationales, dont les dernières furent organisées pour les maréchaux de Lattre et Juin.

François Mitterrand n'a pas voulu, toutefois, oublier tous ceux qui, sans fonction officielle, tiendraient à saluer son action. Son secrétariat particulier a donc annoncé, lundi soir, que *« toutes celles et tous ceux qui veulent témoigner leur attachement à François Mitterrand avant qu'il ne rejoigne sa dernière demeure, sont conviés à lui rendre hommage place de la Bastille, le mercredi 10 janvier, entre 18 et 21 heures »*, là où les socialistes avaient organisé, au soir du 10 mai 1981, une grande fête pour célébrer sa première victoire à une élection présidentielle. Mercredi, la manifestation devrait être silencieuse, chacun défilant devant une grande photo, voilée de noir, de l'ancien premier secrétaire du PS. La direction du PS a immédiatement fait savoir qu'elle *« s'associait »* à cet hommage. Elle a mis en place, rue de Solférino, un registre de signatures, un autre étant installé rue Frédéric-Le Play.

Il est au moins une commune qui ne peut pas se satisfaire de cérémonies parisiennes. Château-Chinon n'oublie pas que François fut son maire de 1959 à 1981 *(lire page 3)*. Jeudi, elle mettra ses drapeaux en berne. Elle va donner le nom de son ancien premier magistrat à une place et à un lycée, et va lancer une souscription pour élever une statue à François Mitterrand.

Thierry Bréhier

Jacques Chirac : « Respect pour l'homme d'État et admiration pour l'homme privé »

Le président de la République a prononcé, lundi 8 janvier à 20 heures, une allocution officielle à la télévision pour rendre hommage à son prédécesseur. Voici le texte intégral des propos de Jacques Chirac :

« Mes chers compatriotes, le président François Mitterrand est mort ce matin. Les Français ont appris avec émotion la disparition de celui qui les a guidés pendant quatorze ans. Je voudrais saluer la mémoire de l'homme d'Etat, mais aussi rendre hommage à l'homme dans sa richesse et sa complexité.



VERBATIM

» François Mitterrand, c'est une œuvre. Grand lecteur, amoureux des beaux livres, l'écriture était pour lui une respiration naturelle. Sa langue classique fut toujours la traductrice fidèle et sensible de sa pensée.

» François Mitterrand, c'est une volonté. Volonté de servir certains idéaux : la solidarité et la justice sociale ; le message humaniste dont notre pays est porteur, et qui s'enracine au plus profond de nos traditions : l'Europe, une Europe dans laquelle la France réconciliée avec l'Allemagne et travaillant avec elle occuperait une place de premier rang. Mais aussi une façon de vivre notre démocratie. Une démocratie moderne, apaisée, grâce notamment à l'alternance maîtrisée, qui a montré que changement de majorité ne signifiait pas crise politique. Nos institutions en ont été renforcées. En politique, François Mitterrand fut d'abord profondément respectueux de la personne humaine, et c'est pourquoi il a décidé d'abolir la peine de mort. Respectueux, aussi, des droits de l'homme : il ne cessa d'intervenir partout où ils étaient bafoués. Ses choix étaient clairs, et il les a toujours faits au nom de l'idée qu'il se faisait de la France.

« IL A ÉPOUSÉ SON SIÈCLE »

» Mais François Mitterrand, c'est d'abord et avant tout une vie. Certaines existences sont paisibles et égrènent des jours semblables, parsemés d'événements privés. Le président Mitterrand, au contraire, donne le sentiment d'avoir dévoré sa propre vie. Il a épousé son siècle. Plus de cinquante ans passés au cœur de l'arène politique, au cœur des choses en train de s'accomplir. La guerre. La Résistance. Les mandats électoraux. Les ministères, dont, très jeune, il assume la charge. La longue période, ensuite, où il sera l'une des figures majeures de l'opposition, avec détermination, opiniâtreté, pugnacité. Les deux septennats enfin, où il prendra toute sa dimension, imprimant sa marque, son style, à la France des années 80.

» Mais François Mitterrand n'est pas réductible à son parcours. S'il débordait sa vie, c'est parce qu'il avait la passion de la vie, passion qui nourrissait et permettait son dialogue avec la mort. La vie sous toutes ses formes. La vie dans ses heures sombres et ses heures glorieuses. La vie du terroir, la vie de nos campagnes, cette France rurale qu'il a tant aimée, presque charnellement. Il connaissait notre pays jusque dans ses villages et, partout, il avait une relation, un ami. Car il avait la passion de l'amitié. La fidélité que l'on doit à ses amis était pour lui un dogme, qui l'emportait sur tout autre. Il suscita en retour des fidélités profondes, au travers des années et des épreuves.

» Ma situation est singulière, car j'ai été l'adversaire du président François Mitterrand. Mais j'ai été aussi son premier ministre et je suis aujourd'hui son successeur. Tout cela tisse un lien particulier, où il entre du respect pour l'homme d'Etat et de l'admiration pour l'homme privé qui s'est battu contre la maladie avec un courage remarquable, la toisant en quelque sorte, et ne cessant de remporter des victoires contre elle. De cette relation avec lui, contrastée mais ancienne, je retiens la force du courage quand il est soutenu par une volonté, la nécessité de replacer l'homme au cœur de tout projet, le poids de l'expérience. Seuls comptent, finalement, ce que l'on est dans sa vérité et ce que l'on peut faire pour la France.

» En ce soir de deuil pour notre pays, j'adresse à madame Mitterrand et à sa famille le témoignage de mon respect et de ma sympathie. A l'heure où François Mitterrand entre dans l'Histoire, je souhaite que nous méditions son message. »

A Paris, les roses rouges de l'avenue Frédéric-Le Play

LES STORES BLANCS ont été baissés sur les fenêtres du troisième étage, au 9 avenue Frédéric-Le Play. Ils laissent filtrer la lumière blanche de ce matin de janvier mais dérobent tout mouvement, toute silhouette aux regards. Il est 10 h 30. Au pied de l'immeuble, les forces de police et de gendarmerie installent les premières barrières métalliques. La rue est encore déserte lorsque la voiture présidentielle de Jacques Chirac s'arrête devant l'entrée. Le chef de l'Etat sait ce que le pays ignore pour quelques minutes encore. Il vient s'incliner, au nom de la République, sur la dépouille mortelle de son prédécesseur. Il en ressortira dix minutes plus tard pour retourner au palais de l'Elysée, où l'attendent déjà plus de deux cents journalistes conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux à la presse. A 11 heures, lorsque le président de la République fait son entrée dans la salle des fêtes de l'Elysée, la rumeur du décès de François Mitterrand a déjà commencé à se répandre. Jacques Chirac s'approche du micro, le visage fermé. *« Le président François Mitterrand nous a quittés ce matin. Je viens à l'instant de le saluer une dernière fois. Je viens aussi d'exprimer à sa famille mes condoléances et celles de la nation. Pendant quatorze ans*, poursuit-il, *M. Mitterrand a écrit une page importante de l'histoire de notre pays (...). C'est une grande figure qui nous quitte et je le salue avec émotion et avec respect »*, conclut-il, avant de préciser qu'en raison des circonstances la cérémonie des vœux est repoussée d'une semaine.



RÉCIT

Avenue Frédéric-Le Play, la presse forme déjà un groupe compact qui attire la curiosité des premiers badauds. Pierre Bergé, président de la maison de couture Yves Saint Laurent, s'engouffre dans l'immeuble, bientôt suivi de Robert Mitterrand, frère aîné de l'ancien chef de l'Etat, et de Michel Charasse, ancien ministre du budget, qui restera pendant plus de deux heures dans la dernière demeure de François Mitterrand. Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat et compagnon de longue date, ne cache pas sa peine : *« On pouvait craindre l'issue fatale. Mais, pour ceux qui depuis trente ans ont vécu à ses côtés, cette nouvelle est d'une grande tristesse. C'est une grande émotion qui frappe la gauche »*, confie-t-il.

A quelques centaines de mètres, sur la place de l'Ecole militaire, un car de touristes ralentit. Les visages se collent aux larges vitres. La nouvelle est maintenant diffusée sur toutes les ondes. La discrète avenue Frédéric-Le Play vient d'entrer dans le parcours des lieux historiques de la capitale. Anne Lauvergeon, ancien « sherpa » de l'Elysée, qui a accompagné François Mitterrand tout au long de cette dernière année, arrive à son tour, peu après Jack Lang. Les barrières métalliques s'entrouvrent pour laisser passer une Mercedes grise. Avec une infinie lenteur, aidé de son chauffeur, Pierre Guillain de Bénouville, ancien député de Paris, compagnon de la Libération qui partageait avec Jacques Chaban-Delmas le rare privilège de tutoyer l'ancien président, s'avance vers la porte en fer forgé. Selon un témoin, il restera longuement prostré devant la dépouille de François Mitterrand. Il est midi lorsqu'une autre voiture officielle dépose Pierre Joxe, président de la Cour des comptes. Visiblement éprouvé, l'ancien ministre de l'intérieur observera, quelques instants plus tard : *« Il repose paisiblement. Il a eu une belle vie pour la France. »* Catherine Tasca, ancien ministre de la communication, cache ses yeux rougis derrière un gros bouquet de roses, tandis que Georges Kiejman, ami personnel de François Mitterrand, qu'il a souvent accompagné lors d'escapades à Belle-Ile, arrive sans mot dire, suivi de l'ancien conseiller présidentiel et ancien président d'EDF, Gilles Ménage, puis de Bernard Kouchner et de Roland Dumas. Paule Dayan, la fille de Georges Dayan, ami intime de l'ancien chef de l'Etat, décédé quelques mois avant son accession au pouvoir en 1981, et qui fut la collaboratrice de François Mitterrand pendant de longues années, pénètre à son tour dans l'immeuble.

Le ciel s'est déchiré de bleu et le soleil paresse sur la façade de l'immeuble. Entre deux arrivées de personnalités, les premiers anonymes sont autorisés à franchir les barrières pour déposer un mot, une rose, un bouquet, une pensée. Yves Mourousi, ancien présentateur vedette de TF 1, fait un rapide aller-retour dans le hall. Harlem Désir et Fodé Sylla, l'ancien et l'actuel président de SOS-Racisme, viennent ensemble rendre un dernier hommage à François Mitterrand, le *« grand militant antiraciste »*. A l'entrée, Pierre Tourlier, le chauffeur de François Mitterrand, vêtu d'un costume noir et d'une cravate rouge, et coiffé d'un catogan, sait qui il doit laisser pénétrer jusqu'au quatrième étage. Affable, il accompagne les uns et dissuade poliment les autres.

« J'avais dix ans en 1981. J'aimerais garder vive l'énergie que nous a donnée cette époque »

Il est plus de 13 heures lorsque trois voitures officielles déposent le premier ministre, Alain Juppé. Il réapparaît dix minutes plus tard, tandis que Roger Hanin, beau-frère de François Mitterrand s'éclipse, suivi de Michel Charasse, Robert Badinter et André Rousselet. Ce dernier, désigné par l'ancien chef de l'Etat comme son exécuteur testamentaire, reviendra quelques heures plus tard, après s'être entretenu avec Jacques Chirac de l'organisation des funérailles. L'après-midi voit défiler la plupart des personnalités socialistes, à l'exception de Michel Rocard – Lionel Jospin, tout juste arrivé de Toulouse, Laurent Fabius, en compagnie de Robert Hue, secrétaire national du PCF, Pierre Mauroy, Jacques Delors, Henri Emmanuelli – puis les autorités religieuses, Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris et le grand rabbin Joseph Sitruk.

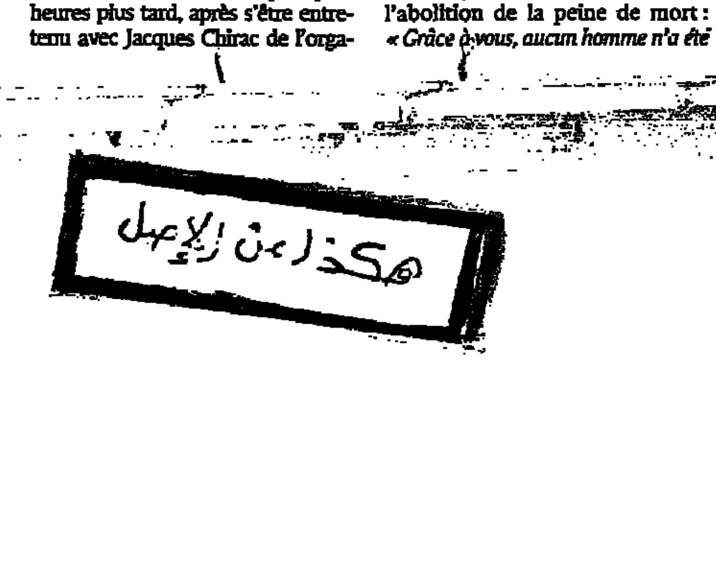
L'entrée de l'immeuble est désormais trop petite pour contenir les bouquets de fleurs, souvent apportés par de très jeunes gens. Des roses, rouges le plus souvent, jaunes parfois, quelques lys blancs, forment une longue traîne colorée sur le trottoir. Sur des tables recouvertes de velours violet, des registres ont été déposés pour recueillir les hommages anonymes. On voussoie *« Monsieur le président »* pour *« l'élan de démocratie que vous avez insufflé à la France »* ; on tutoie *« François »* : *« Tu nous quittes au moment où la nuit devient plus sombre. »* On interpelle son *« cher Tonton »*, signé *« un neveu »*. On le remercie, *« de la part d'un immigré, pour tout ce que vous avez apporté à la communauté maghrébine »* ou comme Frédérique *« merci Monsieur Mitterrand pour toutes nos libertés »* ; on promet, comme Gabrielle : *« J'avais dix ans en 1981. J'aimerais garder vive l'énergie que nous a donnée cette époque. La génération Mitterrand reprend le flambeau, fervente, fidèle. »* On prie pour lui et on se souvient, pêle-mêle, de *« la poignée de main avec Helmut Kohl »*, de *« la montée au Panthéon »* en 1981, ou, comme Estelle, de l'abolition de la peine de mort : *« Grâce à vous, aucun homme n'a été condamné à mort pendant ma jeunesse. »* Au milieu des anonymes, on relève une signature devenue célèbre, celle de Pierre Péan, l'auteur d'*« Une jeunesse française, François Mitterrand, 1934-1947 »* : *« J'ai eu le privilège de le rencontrer, de le connaître un peu et je suis très triste. »*

Rue de Bièvre comme avenue Frédéric-Le Play, des milliers de Parisiens défilent, seuls ou par petits groupes. Parmi les plus anciens, certains confient volontiers *« ne pas avoir été du même bord »* que François Mitterrand, mais, comme le souligne cet homme resté de longues heures accoudé aux barrières : *« Il a marqué notre époque. »* Les jeunes sont les plus nombreux. *« J'étais en cinquième lorsqu'il a été élu la première fois*, confie Anatole, venu du Havre pour l'occasion. *Je suis issu d'un milieu modeste. J'ai pu faire des études : je le dois à l'espoir que son élection a fait naître chez mes parents. »*

Au siège du Parti socialiste, rue de Solférino, où François Mitterrand s'était rendu, une dernière fois, le 17 mai, après avoir quitté l'Elysée, l'atmosphère est au recueillement. Dans l'après-midi, de nombreux militants, âgés pour la plupart, souvent émus, sont venus se mêler aux journalistes, en attendant l'arrivée de Lionel Jospin. A côté du pupitre, face aux caméras de télévision, un portrait officiel de l'ancien président a été installé sur un chevalet, barré d'un crêpe noir, au pied duquel on a déposé un bouquet de roses rouges. A 16 h 30, le premier secrétaire du PS entre dans la salle, soudain silencieuse. Il est tendu, ému, et lit sa déclaration d'un ton sobre. *« François Mitterrand nous quitte. (...). J'ai aujourd'hui de la peine, je sais celle de tous les socialistes et l'émotion des Français »*, déclare Lionel Jospin, avant de rendre un long hommage à l'ancien chef de l'Etat, qui n'occulte pas les réserves sur certains aspects du mitterrandisme. La nuit est tombée sur l'avenue Frédéric-Le Play. François Léotard, ancien ministre de la défense et président du Parti républicain, s'attarde trois quarts d'heure au troisième étage. Régis Debray, Edmonde Charles-Roux, épouse de l'ancien ministre Gaston Defferre, Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, Jean Tibéri, maire de Paris, se succèdent pour un ultime hommage. Revenu parmi les proches et la famille de François Mitterrand, Michel Charasse descend accueillir Valéry Giscard d'Estaing, qui avait été reçu ici même par François Mitterrand trois semaines auparavant. Il est 19 heures lorsque, dans l'ombre, une silhouette engoncée dans un long manteau bleu apparaît sur le seuil de l'immeuble. Appuyée au bras d'un collaborateur de l'ancien président, Danielle Mitterrand s'arrête quelques instants, pour répondre d'un regard aux mots d'encouragement que lui murmure une dame âgée, venue déposer des fleurs, puis disparaît dans sa voiture.

Soudain, le service d'ordre est considérablement renforcé aux abords de l'immeuble. Entouré de plusieurs gardes du corps, Yasser Arafat, le président de l'Autorité palestinienne, est le premier dirigeant étranger à venir s'incliner sur la dépouille de l'ancien président de la République. En voyage à Paris pour la signature d'un accord sur l'assistance économique aux Palestiniens, il a tenu à rendre hommage à celui qui l'avait reçu officiellement, le 2 mai 1989. Dix minutes plus tard, il réapparaît sans un mot, la main serrée dans celle de Michel Charasse. L'ancien ministre du budget sera un des derniers à quitter le domicile de François Mitterrand, avec Roland Dumas et l'un des deux fils de l'ancien président, Gilbert. Pendant de longues heures, ils seront encore nombreux à patienter dans le froid, pour gagner le droit de témoigner, d'écrire, comme cette main anonyme : *« Je vous aime, tout simplement. »*

Récit du service France





La gauche se souvient de l'artisan du rassemblement

Pierre Mauroy rend hommage à celui qui a « renouvelé l'espérance » en « un avenir plus solidaire » et « redonné la fierté » à des millions d'hommes et de femmes

Les milieux politiques français, de façon quasi unanime, ont salué avec tristesse la mort, lundi 8 janvier, de François Mitterrand. Après l'actuel chef de l'Etat, Jacques Chirac, plusieurs de ses anciens amis politiques sont venus s'incliner devant la dépouille mortelle de l'ancien président de la République, mais aussi le premier ministre, Alain Juppé, l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing, l'ancien premier ministre Edouard Balladur, le président du Parti républicain, François Léotard, le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, et, mardi matin, le président du Sénat, René Monory, et le garde des sceaux, Jacques Toubon. Les responsables socialistes ont rendu hommage, selon le mot de Lionel Jospin, à *« un acteur passionné et tenace de la vie publique »* qui a permis à la gauche d'accéder au pouvoir. Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a donné acte à l'ancien président d'avoir agi dans *« l'intérêt supérieur de la France »*.

UN SENTIMENT domine parmi ceux qui, à gauche, ont côtoyé François Mitterrand, celui d'avoir, grâce à lui, participé, un moment, à l'Histoire. Celui qui fut le premier de ses premiers ministres, Pierre Mauroy, a ainsi rappelé que *« les femmes et les hommes de gauche, en France, se souviendront de celui qui a su leur redonner la fierté* (...). *Des millions d'hommes et de femmes, dans le monde, témoigneront de l'espérance qu'il a renouvelée en eux d'un avenir plus solidaire »*.

Laurent Fabius a évoqué *« d'exceptionnels talents de volonté, d'intelligence, de rebond et de ténacité, les talents d'un esprit totalement libre que l'injustice révoltait et qui a montré qu'on peut peser sur l'Histoire »*.

Michel Rocard a affirmé avoir *« toujours su que c'était un homme qui appartenait à l'Histoire »*. *« Il était l'énergie politique à l'état pur* (...). *Il aura eu plus d'énergie qu'aucun autre pour rassembler la gauche et la mener au pouvoir. »* Pour Edith Cresson, la seule femme, à ce jour, à avoir été premier ministre, François Mitterrand *« a été pratiquement le seul dirigeant à souhaiter sincèrement que les femmes participent à la vie publique, et il a démontré avec éclat qu'un grand homme d'Etat peut transmettre les valeurs humanistes dont nous sommes porteurs à un monde en mutation »*.

Histoire donc, mais aussi attachement à un homme. L'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors, a exprimé sa *« tristesse »*, en saluant *« la fidélité de toujours à l'idéal européen »* de l'ancien chef d'Etat. *« François Mitterrand, le leader d'exception dont la vie s'est identifiée à celle de la gauche, de la France, de l'Europe, nous quitte. Mais aussi un homme attachant ayant plus que tout autre le sens de la fidélité en amitié »*, a souligné l'ancien président de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, qui est l'un des derniers à l'avoir rencontré.

Le président de la Cour des comptes, Pierre Joxe, compagnon de François Mitterrand dès l'époque de la Convention des institutions républicaines, a affirmé : *« Nous sommes nombreux à savoir ce qu'il a apporté d'historique, c'est-à-dire le rassemblement des forces de progrès, ce qu'il a apporté aussi dans l'évolution du droit en France avec des choses aussi importantes que l'abolition de la peine de mort et la suppression des juridictions d'exception. »* *« La gauche a envers lui une dette particulière. Il lui a donné une légitimité de gouvernement »*, a estimé l'ancien ministre Georges Kiejman. Un autre, Dominique Strauss-Kahn, juge qu'il fut *« celui qui a appris à la gauche à être un parti de pouvoir »*.

« ATTENTIF AUX PERSONNES »

Pour Martine Aubry, ancien ministre du travail, *« alors qu'on voyait chez François Mitterrand un homme distant, un monarque, il a toujours su rester en contact avec les Français »*. *« Il était toujours très attentif aux personnes et avait une formidable connaissance de la France et des Français »*, a témoigné Jean-Louis Bianco, qui fut secrétaire général de l'Elysée de 1982 à 1991. Un autre ancien collaborateur de François Mitterrand, Michel Vauzelle, a reconnu en lui *« avant tout le défenseur de la liberté »*. *« Avec lui, autour de lui, nous avons refait une gauche, nous avons rassemblé cette partie de la France qui réclame justice »*, a affirmé Jean Poperen.

Parmi ceux qui n'accompagnèrent qu'un temps l'ancien chef d'Etat, le président du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement, n'a pas oublié *« le rôle déterminant que* [François Mitterrand] *a joué pour permettre à la gauche de venir au pouvoir et de s'inscrire dans la durée »*. Dans le même registre, pour l'ancien ministre communiste Charles Fiterman, *« c'est toute l'histoire de la seconde moitié de ce siècle qui* (...) *revient en mémoire, ce rassemblement de la gauche dont il a été le porte-drapeau »*. *« Rarement un homme d'Etat aura été aussi diffamé, mais rarement aussi un homme aura à ce point incarné l'espoir d'un peuple »*, a observé François Doubin, ancien président du MRG.

« USURPATEUR »

Au Parti communiste, le secrétaire national, Robert Hue, a rappelé les *« rapports contrastés »* que François Mitterrand entretint avec le PCF, *« des rapports faits de combats communs, mais aussi d'oppositions résolues »*. *« Ce qui s'impose à moi, et je crois à de nombreux Français, c'est le souvenir de l'espoir populaire de 1981, même si je n'ai garde d'oublier la déception qui suivit »*, a ajouté M. Hue.

De Cuba, où il séjourne actuellement, Georges Marchais a adressé un message à Danielle Mitterrand, dans lequel il *« s'incline avec respect devant l'homme qui a eu la charge, pendant quatorze ans, de la plus haute responsabilité de notre pays et qui a marqué son époque »*. En Martinique, au nom des peuples d'outre-mer, Aimé Césaire a rendu hommage à celui qui *« savait saluer toutes les cultures et reconnaître dans leurs diversités l'effort multiséculaire de l'humanité solidaire »*.

Chez les écologistes, Antoine Waechter a salué *« le dernier des grands hommes politiques du vingtième siècle »*, tandis que le mouvement de Brice Lalonde, Génération Ecologie, note que *« François Mitterrand a permis à la V*[e] *République de se renforcer en assumant l'alternance, la cohabitation et un relatif dépassement des clivages »*. *« Dans la lignée de Jaurès et de Blum, il restera dans l'histoire de ce siècle comme une des grandes figures de l'humanisme, de la gauche et de l'Europe »*, estime Andrée Buchmann, au nom de Convergences écologie solidarité. Plutôt que *« le François Mitterrand de l'attentat contre le bateau de Greenpeace, de la guerre du Golfe, de la dérive monétariste et libérale, des relations assumées avec René Bousquet »*, Dominique Voynet, porte-parole des Verts, préférerait *« ne retenir que le François Mitterrand de l'abolition de la peine de mort, du discours de Cancun (...), du gel des essais nucléaires, de la fidélité à l'idéal européen »*.

Seules, à l'extrême gauche, les organisations trotskistes refusent, comme l'indique le porte-parole de la Ligue communiste, Alain Krivine, de *« rejoindre un concert de louanges unanime et douteux »*. *« L'homme public se sera révélé un usurpateur*, estime la LCR. *Il restera le fossoyeur de la gauche, ayant dilapidé les espérances de 1981. »* *« Non, nous ne pleurerons pas François Mitterrand. Laissons les hommes politiques, la bourgeoisie et le patronat le faire*, affirme Arlette Laguiller, au nom de Lutte ouvrière. *Ils le peuvent, car il les a bien servis (...). Sous son masque d'homme de gauche, il a fait beaucoup de mal aux travailleurs. »*

Lionel Jospin : « Nous continuerons à agir en pensant à lui »

AU SIÈGE du Parti socialiste, lundi 8 janvier, le premier secrétaire, Lionel Jospin, a notamment déclaré :

« François Mitterrand nous quitte. Il nous quitte peu de mois après l'issue de son mandat présidentiel, comme si la fin de sa vie humaine coïncidait avec le terme de sa responsabilité politique. Pourtant François Mitterrand n'était pas qu'un homme politique et les Français l'admiraient et l'aimaient aussi pour cela. (...)

VERBATIM

» Dix ans seront consacrés par lui, avec ceux qui le rejoignent, à réunir les socialistes, à rassembler la gauche ou à dominer ses divisions, à la doter d'une réflexion sur la société, d'une stratégie d'action politique, d'une doctrine de pouvoir qui conduiront, à travers avancées et reflux, jusqu'à la victoire historique de 1981. (...)

» Au cours du premier septennat, d'une cohabitation politique maîtrisée, d'une réélection en 1988 à la tête de l'Etat pour sept ans, François Mitterrand est confronté à l'exercice du pouvoir dans la durée. Il contribue à la modernisation du pays, il conduit une grande politique européenne, il fait entendre fortement la voix de la France parmi les chefs d'Etat du globe. Autour de lui, nous avons appris à gouverner. Nous avons eu du temps pour réaliser des réformes. Nous avons fait faire des pas en avant à notre pays. Nous avons gagné en expérience. Mais nous avons subi aussi l'épreuve du pouvoir, payé parfois le prix pour ses tentations, connu – comme il est normal – la sanction du suffrage.

» L'exemple qu'il nous donne est celui du talent mais aussi celui de la constance, de la volonté et du courage, de l'attachement à quelques grandes convictions, du réalisme, de la passion pour la vie politique. Les socialistes, les hommes et les femmes de gauche, mais aussi les Français savent qu'ils perdent en François Mitterrand un acteur passionné et tenace de la vie publique, une personnalité politique exceptionnelle, un homme d'Etat inscrit désormais dans l'histoire. Nous continuerons à agir en pensant à lui. »

La droite reconnaît l'homme d'Etat

AU-DELÀ des mots convenus, les principaux adversaires politiques de François Mitterrand ont souvent fait part de leur réelle émotion. C'est le cas de l'ancien premier ministre Jacques Chaban-Delmas, qui, *« triste, très triste »*, a témoigné de sa *« douleur »*. *« Ce qui nous a séparés, en définitive, ç'a été le général de Gaulle. Moi, j'étais totalement pour, et lui était violemment contre »*, a rappelé l'ancien maire de Bordeaux.

L'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua a même avoué *« une secrète admiration »* pour celui qui avait *« une connaissance sans égale des terroirs et des hommes »*. De Jérusalem, où il effectue une visite officielle, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a *« donné acte »* à celui qui est *« définitivement entré dans l'Histoire »* d'avoir toujours servi *« l'intérêt supérieur de la France »*.

Dès l'annonce du décès de l'ancien président, le premier ministre, Alain Juppé, a salué *« l'une des figures marquantes de cette fin de siècle »*. Plus tard, dans la soirée, M. Juppé a fait part de sa *« réelle émotion »* en évoquant les *« relations de confiance »* qui s'étaient instaurées avec l'ancien président, sous le deuxième gouvernement de cohabitation, lorsque lui-même était ministre des affaires étrangères.

« HUMANISTE ÉPRIS DE LIBERTÉ »

Edouard Balladur, qui avait rencontré François Mitterrand il y a quelques semaines, a rendu hommage à *« l'homme d'Etat profondément imprégné du sentiment national »*, en même temps qu'à *« l'homme d'un très grand courage personnel qui a su dominer l'épreuve jusqu'au bout »*.

A Lyon, Raymond Barre a salué la mémoire de celui qui fut *« un homme d'Etat de grande culture, un humaniste, épris de liberté et soucieux de justice »*, dont *« la disparition laisse un grand vide dans la vie politique »*. Dans la matinée, à Toulouse, alors qu'il présidait une réunion du conseil municipal, le maire, Dominique Baudis, a aussitôt annoncé que le nom de François Mitterrand serait donné à *« un lieu important et symbolique »* de la ville. Le maire de Paris, Jean Tiberi, a adressé *« un au revoir respectueux »* au *« Parisien* [qui] *aimait la ville où il avait choisi de vivre »*.

Après s'être incliné devant la dépouille mortelle de son successeur à l'Elysée, Valéry Gisacrd d'Estaing a dit de François Mitterrand que *« son intelligence, son talent d'expression et sa très grande habileté lui donnaient la dimension de la fonction présidentielle »*.

« SOUFFRANCE ET DIGNITÉ »

Le président du Sénat, René Monory, a observé que, grâce à l'alternance, l'ancien président avait donné *« force et vigueur à nos institutions »*. Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a reconnu qu'*« au cours de ses deux présidences successives,* [François Mitterrand] *a assuré le bon fonctionnement des institutions, notamment dans le cadre de deux alternances démocratiques »*.

« Je garde le souvenir d'un homme qui a écrit sa vie dans les épreuves, qui l'a vécue dans le combat politique, qui l'a finie dans la souffrance et la dignité », a affirmé François Léotard, en observant que *« cette disparition laisse un grand vide dans la gauche, une place que personne ne pourra reprendre avant longtemps »*.

Pour André Rossinot, président du Parti radical, *« s'il fallait garder trois images de lui, ce serait l'hommage rendu à Jean Moulin, sa présence à Verdun, main dans la main avec Helmut Kohl, et sa volonté européenne sans faille »*. Philippe Douste-Blazy a ajouté : *« La culture est veuve. »*

Dans un communiqué, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a déclaré : *« A côté des qualités indéniables de l'homme, son intelligence, sa culture, son habileté, sa persévérance, mais aussi sa fidélité en amitié et souvent son courage politique, les historiens du futur ne pourront passer sous silence que la France, sous sa longue présidence, a vu s'accélérer vertigineusement le processus de décadence entamé dès avant son accession à la magistrature suprême. »*

Syndicats, associations et personnalités expriment hommages et regrets

CHEZ les partenaires sociaux, des réactions chaleureuses viennent du monde du travail comme du monde patronal. Pour la Fédération de l'éducation nationale (FEN), l'ancien chef de l'Etat *« demeurera sans nul doute un des hommes politiques qui auront le plus marqué cette fin de siècle par son action en faveur de la paix et de la construction d'une Europe plus juste et plus solidaire »*.

La CFDT retient *« son engagement constant en faveur des droits de l'homme, de la construction européenne et son attachement au respect et à la promotion des droits sociaux fondamentaux »*.

Force ouvrière rappelle *« l'espoir qu'avait suscité, pour d'innombrables travailleurs, l'élection de 1981, qui s'était traduite par d'importantes avancées sociales »*. Son ancien secrétaire général, André Bergeron, juge qu'il *« a tout fait pour convaincre ses collègues européens qu'il convenait d'inscrire dans les actes de la Communauté une disposition sociale »*.

Dans le même registre, Jean Gandois, président du Conseil national du patronat français (CNPF), salue *« son rôle dans la construction européenne et dans la consolidation de l'amitié franco-allemande »*, car *« il a été l'un des acteurs essentiels de l'Acte unique en 1985 et du traité de Maastricht en 1992 ; il s'est battu pour que ce traité soit approuvé alors que ce n'était pas évident »*.

Les hommages contenus dans le communiqué de Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, sont, eux, assortis de regrets, car, selon lui, *« ayant incarné pour des millions d'hommes et de femmes, l'espoir d'un avenir meilleur, notamment dans les années 70, François Mitterrand, élu président de la République, s'est rapidement plié aux exigences du marché et de la loi de l'argent, suscitant déception et ressentiment fort dans le monde du travail »*.

La CFTC, elle aussi, publie un communiqué en demi-teinte : elle se souvient de *« l'avancée des droits des salariés au travers des lois Auroux »*, ainsi que, en 1981, du *« coup de pouce donné à la politique familiale »*, mais la centrale chrétienne dénonce *« le retour des formes les plus brutales du libéralisme, de la corruption et le retard des réformes nécessaires comme celle de la Sécurité sociale »* au cours des années 80.

MILITANT ANTI-RACISTE

François Mitterrand, défenseur des droits de l'homme, est également salué par de nombreux organismes comme la Ligue des droits de l'homme ou le Secours populaire français.

SOS-Racisme déclare même : *« Plus que la disparition d'un chef d'Etat, c'est un compagnon et un ami que nous perdons. »* Harlem Désir, son ancien président, se souvient que *« ce grand militant antiraciste a su faire aimer la République et la France à des milliers d'immigrés »*.

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) estime qu'avec *« ses encouragements le mouvement antiraciste a connu en France, après 1981, un développement impétueux »*.

La Mutualité française n'oublie pas que M. Mitterrand a participé à tous ses congrès durant ses deux septennats et déclare perdre *« un ami qui partageait ses valeurs et son éthique »*.

Homosexualités et socialisme tient à souligner que l'ancien président est *« l'homme politique qui a levé le tabou oppressant les homosexuels et les lesbiennes en termes politiques »*.

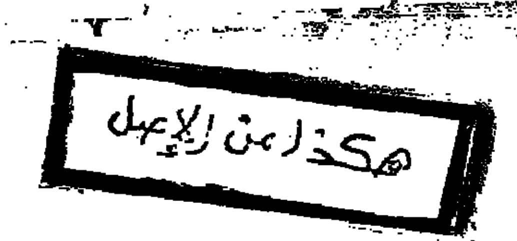
Outre d'innombrables messages de personnalités des plus diverses, l'abbé Pierre a constaté récemment encore, au cours d'une rencontre de trois heures à l'abbaye Saint-Wandrille, que *« son interrogation principale fut, une fois de plus, non pas relative à une peur de la mort, mais à une réflexion passionnée sur son mystère »*. Quant à Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, il estime que l'ancien chef de l'Etat, en *« même temps que le sens de l'histoire, avait ce sens aigu de la vanité de l'histoire »*.

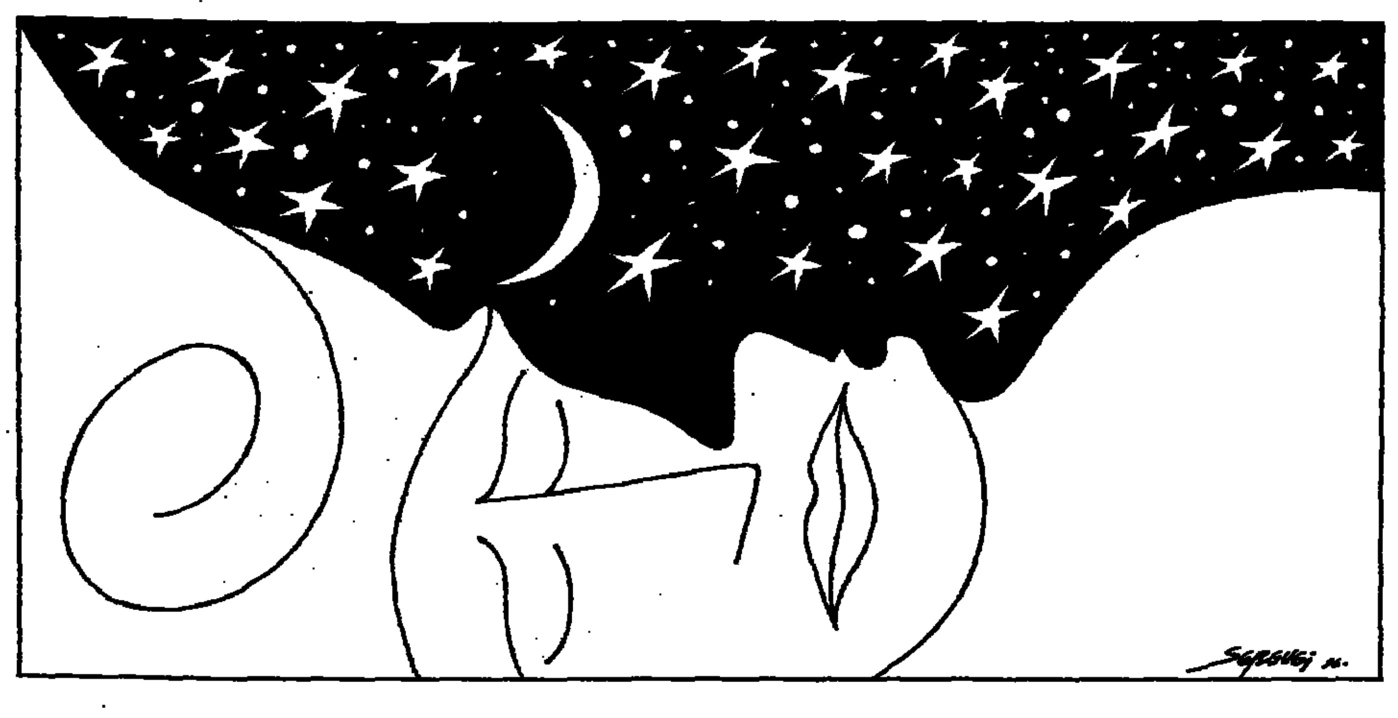
Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), ne comprend pas que *« l'ancien résistant qu'il était, l'homme qui a toujours montré de la sympathie à l'égard de la communauté juive et à l'égard d'Israël, ait continué d'avoir des relations personnelles après 1978 avec celui qui porte une lourde responsabilité dans la déportation des juifs de France »*, à savoir René Bousquet.

Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, souligne l'intérêt constant de François Mitterrand pour l'intégration de tous les musulmans et *« son ouverture en faveur de l'Islam »*.

Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix et co-auteur avec François Mitterrand du livre *Mémoires à deux voix*, déclare que celui-ci était *« un ami d'Israël, un défenseur de toutes les victimes, de tous ceux qui étaient seuls et abandonnés »*.

L'écrivain Marguerite Duras, elle, *« embrasse François Mitterrand encore et toujours »*.





« Ce qui m'énerve, c'est de ne pas connaître la suite »

« MAIS je ne vais pas mourir ! » Ainsi parlait François Mitterrand, samedi 6 janvier, chez lui à Paris, dans son appartement du Champ-de-Mars, à son vieil ami André Rousselet qui, exécuteur testamentaire, lui posait, au détour de la conversation, quelques questions, *« au cas où »*, sur l'au-delà du passage. La réponse, dit André Rousselet, était *« une sorte de provocation, une forme de résistance à la mort »* dont l'ancien président savait qu'elle était très proche.

« Dans un mois, je ne serai plus là », avait-il dit à ses médecins avant son départ, le 23 décembre, pour Assouan, en Haute-Egypte, avec sa fille Mazarine et quelques intimes. Depuis le début du mois de décembre, ses médecins avaient observé une dégradation progressive de son état de santé, une perte de ses forces jusqu'à l'épuisement qui conduit à la mort *« naturelle »*, cette agonie à l'ancienne qui dépasse les douleurs de la maladie.

Dimanche 7 janvier, François Mitterrand avait chargé son médecin personnel, Jean-Pierre Tarot, de transmettre à ses proches ses dernières volontés. Trois demi-feuillets, manuscrits à l'encre bleue, dans une enveloppe banale sur laquelle est écrit, à la main, *« testament »*. L'ancien président y règle avec minutie l'ordonnancement des cérémonies de ses obsèques. Cérémonie religieuse à Jarnac (Charente), inhumation dans le caveau de famille du cimetière de Grand-Maison, pas de discours, ni fleurs ni couronnes, à l'exception de deux bouquets, l'un de roses thé, l'autre d'iris violets et jaunes.

Ces derniers mois, depuis son départ de l'Elysée, François Mitterrand a voulu voir et revoir ses amis, ses proches, sa famille, ceux qui demandaient à le rencontrer, les lieux des souvenirs de sa vie, ceux qui avaient marqué sa mémoire par les sentiments qui s'y attachent ou leur beauté. *« Penser, réfléchir, choisir les compagnons de cette dernière phase, écrire et aller voir ou revoir les beautés du monde »*, confiait-il à *L'Express* au mois de juillet. La roche de Solutré, pèlerinage annuel depuis 1946, une dernière fois le 4 juin, ascension pénible et, ce jour-là, inachevée : *« J'ai envie d'aller là-haut, mais je suis comme enserré dans une bulle. L'anesthésie générale, ça vous secoue, hien ! »* Venise en juin, feuilletée comme un vieux livre, lieu de retours incessants jusqu'au terme de la vie, où il est allé, selon sa coutume, visiter son ami le peintre Zoran Music. Le lac Chauvet, dans le Puy-de-Dôme, au mois d'août, cratère volcanique à ras du ciel où ses vieux amis députés socialistes, les *« mousquetaires »* d'Auvergne aujourd'hui disparus, ainsi que ce drôle de Michel Charasse, fines et grandes gueules, avaient l'habitude de partager en sa compagnie le choux farci. Belle-Ile, au large de la presqu'île de Quiberon, à la mi-septembre, découverte sur le tard, : *« Tout ici m'a séduit. L'air, les couleurs, le ciel. Il y a quelque chose d'inimitable, une sorte d'équilibre, de force. »* Assouan, avec Mazarine, à Noël *(lire ci-dessous)*, où l'on a aperçu un vieil homme brisé, épuisé, que l'on devait soutenir. Latche, sa maison des Landes, où il a passé le réveillon de fin d'année en famille avant de regagner son domicile parisien, le 2 janvier, sa chambre aux murs blancs, la bibliothèque, le portrait de Saint François d'Assise, un livre de chevet. Et puis Paris bien sûr, les quais, Saint-Germain, les librairies, les restaurants, de plus en plus rarement au fil du temps.

A ses proches, à ses médecins, François Mitterrand n'avait donné, ces dernières semaines, qu'une consigne : ne pas prolonger ce qui pouvait apparaître, aux yeux de ceux qui le rencontraient, comme une déchéance. L'ancien président souffrait, dès avant de quitter l'Elysée. Il exprimait sa lassitude face aux traitements anti-douleur qui éclipsent la volonté de rester au monde.

UN TRAVAIL INACHEVÉ

Ses amis ont tous dit combien ils ont été frappés, jusqu'au bout, par son acuité intellectuelle. Pierre Favier, journaliste à l'Agence France Presse, qui le voyait souvent, le dit. André Rousselet raconte qu'alors que l'ancien président paraissait assoupi, déjà lointain, il sortait d'une apparente absence pour donner à son entourage le mot juste, le nom d'un personnage qui manquait à la conversation. Anne Lauvergeon, ancienne secrétaire générale adjointe de l'Elysée, familière de François Mitterrand, explique comment, à son chevet, il lui a fait lire et relire Balzac, Taine, Joyce, Aragon...

François Mitterrand a consacré ses derniers mois à la rédaction – d'une main *« parfois tremblante »*, écrit Pierre Favier – de deux ouvrages de réflexions sur son action, notamment la politique étrangère. Ce travail restera inachevé. Il a été à peine troublé par des polémiques et des débats aux échos assourdis. La responsabilité de l'Etat dans la déportation des juifs pendant la dernière guerre, son amitié persistante avec René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, le « Verbatim III » de Jacques Attali, l'achat d'une parcelle de terrain au Mont-Beuvray, dans le Morvan, pour y être – et finalement ne pas y être – inhumé.

« Je sens la mort m'envahir », disait-il à ses proches. Cette mort dont il parlait depuis si longtemps, *« passage à venir qui ne m'inquiète pas trop »* et qui provoque, sinon une angoisse, du moins l'agacement. *« Ce qui m'énerve,* disait-il, *c'est de ne pas connaître la suite. »* François Mitterrand a cherché, cherché sans cesse, en scrutant la fin des autres, à percer le mystère du grand passage. *« On découvre toujours trop tard que la merveille est dans l'instant »*, disait-il à Marie de Hennezel (*La Mort intime*, Robert Laffont). *« Il n'y avait pas, pour lui, de passage brutal,* dit André Rousselet, *mais une évolution, la mort comme une sorte d'invasion, lente ou rapide, dont l'issue est certaine. »*

Récit de la rédaction du « Monde »

Un dernier Noël à Assouan

LE CAIRE
de notre correspondant

C'est sous le soleil chaud d'Assouan – la Syène de l'Antiquité, située à 860 kilomètres au sud du Caire – que François Mitterrand a passé son dernier Noël. Bien que sa visite fût privée, il avait été accueilli, à son arrivée à l'aéroport, par le gouverneur et les notables de la province. Il était accompagné de membres de sa famille, de sa fille Mazarine, de son médecin privé et de quelques gardes du corps.

Contrairement à ses précédentes visites dans la ville la plus méridionale d'Egypte, M. Mitterrand n'a pas séjourné dans la villa présidentielle où réside le président Hosni Moubarak quand il se rend à Assouan. L'ancien président de la République avait logé dans la *« suite présidentielle »* numéro 237 de l'Old Cataract, un palace centenaire. Selon des membres du personnel, l'ancien président n'a pratiquement pas quitté ses appartements, s'asseyant souvent à la terrasse de sa chambre qui offre une vue superbe sur ce qui était, avant la construction du barrage d'Assouan, la première cataracte du Nil.

La seule promenade que s'est offerte M. Mitterrand fut un déjeuner en famille à bord d'un petit bateau sur le Nil. Le jour de son départ, le 29 décembre, il a serré les mains de quelques touristes qui l'avaient reconnu. Visiblement très éprouvé, il a fallu à plusieurs reprises le soutenir, ou qu'il se repose sur une chaise.

Contrairement à l'habitude, l'ancien chef de l'Etat n'a pas rencontré le président Moubarak en raison de son état de santé. Les deux hommes, qui entretenaient des rapports privilégiés, se voyaient régulièrement trois à quatre fois par an. Dans une déclaration au *Monde*, le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Moussa – en visite à Paris –, a affirmé que le décès de M. Mitterrand avait profondément affligé le président Moubarak, pour qui il *« représentait le visage lumineux de la France »*.

C'était le cinquième Noël égyptien de M. Mitterrand, qui appréciait la chaleur du climat autant que celle des habitants. Sa passion pour l'archéologie l'avait conduit non seulement à Louxor et à Assouan, en Haute-Egypte, mais aussi aux Pyramides et au monastère de Sainte-Catherine, dans le Sinaï. C'est *« l'amour du président Mitterrand pour l'Egypte qui l'avait poussé à construire une pyramide dans la cour du Louvre »*, a commenté, mardi 9 janvier, le journal *Al Ahram*.

Alexandre Buccianti

A Château-Chinon : « Ça devait se terminer un jour »

Dans la ville dont il fut maire de 1959 à 1981, on se raconte après la peine les bonnes histoires de la Nièvre

CHÂTEAU-CHINON (Nièvre)
de notre envoyée spéciale

Sur le marché, ce lundi 8 janvier en fin de matinée, la rumeur de la mort du président Mitterrand suscita d'abord un vague scepticisme. Mais très vite, la petite commune de deux mille cinq cents âmes apprit la confirmation de la nouvelle. Au comptoir de Nono, où François Mitterrand, venu voter aux dernières européennes, dégusta un Vittel-fraise, c'est la tristesse mêlée de fatalisme. *« On savait bien qu'il était malade. Alors ça devait se terminer un jour. »*

Les habitués de ce café n'avaient plus croisé leur ancien maire depuis un an. *« Mais quand il était maire entre 1959 et 1981, il venait faire son tour en fin de semaine, n'oubliant jamais d'interroger l'un ou l'autre, avec une précision et une mémoire ! »* Il retrouvait alors sa chambre au Vieux Morvan, le numéro 15. Là, il recevait à sa table ses amis et conseillers généraux, et d'autres encore. Mais toujours par petits groupes de cinq ou six personnes, *« pour mieux se parler »*. Les Chevrier, qui tenaient alors l'hôtel rustique et modeste, connaissaient ses goûts pour les plats du terroir, solides et consistants : *« Le gigot aux flageolets blancs, la salade aux gésiers. Pas question de plats exotiques ! »*

SOUS LE CHOC

Depuis 1987, les Chevrier ont vendu l'hôtel, mais leur fils est resté très proche du chauffeur de François Mitterrand. *« Pierre, ces dernières semaines, nous donnait pourtant des nouvelles rassurantes. Nous avons été surpris »*, précise le docteur René-Pierre Signé, qui a remplacé François Mitterrand dans sa fonction de maire. *« Il s'est, m'a-t-on dit, endormi la nuit dernière, réveillé, puis rendormi, définitivement. »* Le 10 mai 1981, dans le même hôtel du Vieux Morvan, François Mitterrand avait appris son élection à la présidence de la République.

Dans ces lointaines années, le maire Mitterrand, tour à tour président du conseil général, sénateur et député, avait fait ouvrir un lycée professionnel, un terrain de sport, une maison des jeunes et de la culture, puis, en 1976, construire une nouvelle mairie aux colonnes dignes d'un temple grec. Devant le perron blanc tournent encore des sculptures mobiles de Niki de Saint-Phalle, comme à Beaubourg.

En ce lundi de deuil, le maire a convoqué d'urgence un conseil municipal extraordinaire. L'hommage de la ville se devait d'être à la hauteur de l'affection portée à l'ancien élu. *« Le président a mentionné Château-Chinon dans son testament »*, précisa le maire, informé, dit-il, par une conversation téléphonique *« avec Charasse »*. Selon les dernières volontés du président, le conseil a décidé une journée de deuil à Château-Chinon pour jeudi, avec drapeaux en berne et écoles closes. La population pourra venir à la mairie signer le registre d'or. Ce même jour, une délégation municipale devrait se rendre à la cathédrale Notre-Dame de Paris et une autre à Jarnac. On allait ouvrir une souscription pour pouvoir ériger une statue. On proposait enfin de rebaptiser une place de la ville.

Autour de la table municipale, rares furent ceux qui osèrent élever la voix. Le choc, et déjà tant de souvenirs. Robert Godard, qui fut le fidèle secrétaire de mairie de François Mitterrand, garda les yeux baissés, retenant ses larmes. Il avait *« eu le bonheur »*, en mars 1995, d'être élevé par le président en personne, à l'Elysée, au rang d'officier de la Légion d'honneur.

Parmi ceux de Château-Chinon, René-Pierre Signé fut sans doute un des derniers à rencontrer François Mitterrand. En novembre 1995, celui-ci lui rendit visite à la clinique parisienne où il venait de se faire opérer d'une sciatique. *« Arrête de courir »*, lui conseilla l'ami de toujours.

« UN MALADE DIFFICILE »

Nul ici n'ignorait la méfiance du président à l'égard du corps médical. *« C'était un malade difficile »*, se souvient le docteur Signé. *« Un jour, je lui fis prendre un médicament qui l'assoupit une petite heure.*

Tu m'empoisonnes, rétorqua-t-il avec colère quand il se réveilla. »

Au souvenir de la scène, le maire ne peut s'empêcher de sourire. « Il aimait rire. Raconte-moi une de ces histoires passées de notre région, me disait-il. » Et le docteur, fidèle lieutenant, de faire défiler ces images de banquets bien arrosés. En l'honneur des pompiers par exemple, comme ce jour lointain où, l'un des invitants ayant roulé sous la table, l'adjoint municipal poursuivit sa harangue : *« Toi, qui te caches comme une violette »*... François Mitterrand riait.

A Château-Chinon, il venait seul, parfois avec l'un de ses ministres ou ses proches, ou encore les jours d'élection avec son beau-frère Roger Hanin, qui était inscrit sur les listes locales, et son épouse Danielle. *« Celle-ci ne venait guère. Elle se serait ennuyée à le suivre partout, dans les mairies du Morvan. Elle se passionnait pour le tiers-monde. Le président et moi, nous avions d'autres idées »*, ajoute le maire.

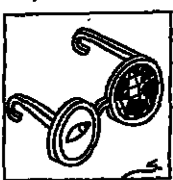
Sur le livre d'or en mairie, ce lundi, déjà quatre signatures voisinent, calligraphiées avec application. Ce sont quatre gamins du primaire qui viennent d'apposer leur nom. L'un d'eux détourne la tête, sans trop comprendre : *« On venait de dire « Joyeuse année et bonne santé », et on apprend qu'il est mort. »*

A Château-Chinon, ce lundi, il y eut bien aussi une petite déception. La ville apprenait entre deux déclarations de personnalités que le président avait choisi pour sépulture la terre de Jarnac, renonçant au mont Beuvray, dans le Morvan. *« Les polémiques l'avaient irrité. Alors... »*

Danielle Rouard

A la télévision, deux vies, noir et blanc et couleur

LA MORT de François Mitterrand n'a pas pris les chaînes de télévision au dépourvu. L'ancien président de la République avait lui-même, dans un entretien fameux avec Jean-Pierre Elkabbach le 12 septembre 1994, désigné cette *« mauvaise compagne »*, la maladie contre qui la lutte, si courageuse fût-elle, était par trop inégale. Les rétrospectives en images de sa carrière étaient donc « en boîte », on avait eu le temps de les travailler, d'en faire une leçon d'histoire délivrée « à chaud », à un moment où les esprits sont réceptifs.



24 H À L'ÉCRAN

François Mitterrand est le seul chef d'Etat français dont la vie se partage, télévisuellement parlant, en deux parties à peu près égales, l'une en noir et blanc, l'autre en couleurs. Charles de Gaulle ne connut la couleur qu'à l'extrême fin de sa vie, et les images de Valéry Giscard d'Estaing ou de Jacques Chirac en noir et blanc dans leurs activités politiques font figure de curiosité. La vie filmée de François Mitterrand ressort donc de deux périodes esthétiques. La première, celle qui s'étend de 1945 à 1968, nous offre des images dont certaines sont magnifiques, presque eisensteiniennes, comme ces prises de vues en contre-plongée de ses discours au pupitre de meetings lors de la campagne présidentielle de 1965. Moins grandioses, mais tout aussi parlantes, ces images dignes d'un film noir des années 50 lors des péripéties de l'affaire de l'Observatoire, qui faillit mettre un terme à sa carrière politique. L'autre époque est celle du Mitterrand cathodique, d'une période où l'image se banalise, donc frappe moins les consciences. C'est alors le verbe qui domine, qui fait la différence dans le flot des images déversées. Mitterrand était économe en gestes, mis à part, vers la fin de sa vie, ce tic consistant à frotter le dessus d'une main avec l'autre, comme s'il sentait d'instinct que le seul message qui vaille d'être transmis était celui de son verbe séducteur...

De mortuis aut bonum, aut nihil... Des défunts on ne dit rien, sinon du bien. Le vieil adage a naturellement été respecté par presque tous ceux, illustres ou anonymes, dont les réactions furent sollicitées au cours de la journée. Mitterrandologues, mitterrandolâtres et mitterrandophobes se rejoignaient dans une même pudeur à gommer les traits les plus caricaturaux de leurs positions de principe. Mais on devait bien constater que ce sont les propos de ceux qui étaient les plus éloignés politiquement du défunt qui étaient les plus frappants, car les plus inattendus. Jacques Chirac, tout d'abord, qui fut étonnant de justesse, d'émotion maîtrisée pour rendre un hommage poignant à son prédécesseur : *« Il a dévoré sa propre vie, épousé son siècle... cette France rurale qu'il a tant aimée, presque charnellement... Je souhaite que nous méditions son message. »*

« C'ÉTAIT BIEN QUAND MÊME... »

Comme on était loin du Chirac caricatural des vœux du Nouvel An ! Peut-être cette libération de pouvoir enfin dire ce qu'il pensait vraiment de celui qu'il avait combattu politiquement permettait-elle au président de la République de surmonter cette crispation instinctive qui est la sienne devant les caméras. Helmut Kohl sut également, à sa manière, trouver le ton pour évoquer son *« ami »* François, avec qui il a sûrement passé plus de temps qu'avec bien des hommes politiques de son pays. Il avait pris le deuil en arborant une cravate noire, et employé un mot fort dans la langue allemande pour qualifier ses relations avec François Mitterrand : *Kamerad*, qui évoque une fraternité d'armes indissoluble. Plus lyrique, Shimon Pérès évoquait l'amour porté par le défunt au peuple juif, sa connaissance de l'histoire d'Israël, son infatigable engagement pour la paix au Proche-Orient.

Mais le peuple ? Celui qui s'exprime lors de ces « micro-trottoirs » qui sont de règle en de telles circonstances a fait la preuve qu'il avait du talent. Qu'ajouter par exemple aux paroles d'une vieille dame qui constatait simplement : *« Il n'a pas toujours bien fait, mais c'était bien quand même... »*

La « génération Mitterrand » fut aussi fort sollicitée, comme cette jeune fille rencontrée près du Panthéon dont l'un des premiers souvenirs était d'avoir *« fait la Bastille le 10 mai 1981 sur les épaules du paternel »*. Mais, à les entendre, on ne pouvait que constater une vérité d'évidence : à chaque génération son émotion, et celle qui est suscitée par le personnage Mitterrand n'est pas la leur, sinon vécue par l'intermédiaire de papa et maman.

Une journée de deuil ou d'obsèques a sa dynamique propre. Reconnaissons donc le mérite à France 2 d'avoir choisi de faire, dès 11 heures du matin, un programme ininterrompu consacré à cet événement. Cette chaîne était ainsi fidèle à son image de référence lors des grands moments historiques. A force d'évoquer un défunt, il est impossible de rester constamment sinistre. Une fois la peine suffisamment exprimée, on aime à évoquer les moments heureux, de sourire, de fou rire même. C'est ainsi que l'on apprit, lors de l'une des multiples tables rondes de la soirée, l'histoire qui le fit s'esclaffer pour l'une des dernières fois, peut-être. Elle concerne son vieux complice Edgar Faure. En galante compagnie dans un hôtel marocain peu après son veuvage, il explique au chasseur que sa compagne n'est pas une reine de beauté comme de coutume : *« Vous comprenez, je suis en deuil ! »*

« 'Bécile, la mort ! » lui ont fait dire les Guignols de Canal dans leur hommage posthume. En effet.

Luc Rosenzweig

Un projet pour l'Europe contrarié par la fin de la guerre froide

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie a terni un profil d'européen convaincu

Les hommages rendus à François Mitterrand saluent en lui, dans leur majorité, le grand européen. L'ancien chef de l'Etat aura effectivement fait avancer la construction communautaire davantage qu'aucun de ses prédécesseurs. Mais l'Europe de François Mitterrand était une Europe de la guerre froide. L'ancien président a eu du mal à s'adapter aux bouleversements à l'Est et n'a pas su gérer la crise yougoslave.

LES ÉLOGES déferlent et ne sont sans doute pas que de convenance. Beaucoup, de par le monde, saluent aujourd'hui avec sincérité une personnalité hors du commun de la scène internationale. Mais c'est à un personnage du passé qu'ils rendent hommage : François Mitterrand fut une des grandes figures de la guerre froide : il n'a pas su prendre le virage de la décennie 90 et son étoile s'était ternie bien avant qu'il ne quitte l'Elysée.

L'époque glorieuse de Mitterrand, c'est paradoxalement celle des Ronald Reagan, George Bush, Margaret Thatcher. Ce Français arrogant et présomptueux, qui invitait en grande pompe à Versailles, pour épater son monde et montrer que les socialistes savent recevoir, les agaçait par sa superbe et ses discours donneurs de leçons. Il inquiétait par ses amitiés douteuses, irritait par ses déclamations tiers-mondistes, ses tirades contre l'autoritarisme du FMI et de la Banque mondiale, contre la tyranie du dollar et la prétention des Etats-Unis à régir la planète. Mais les Occidentaux savaient que, dans les moments clés, il était là, solide.

PARMI LES GRANDS

Il fut, en 1982, au côté de Margaret Thatcher lorsque la Dame de fer lança son armada à la reconquête des Malouines, dans une expédition que même l'opposition argentine jugeait néocolonialiste. Il fut au côté du chancelier Kohl et des Américains en 1983, quand l'Allemagne, emportée par une vague pacifiste, menaçait de chavirer dans le neutralisme ; François Mitterrand, contre toute solidarité socialiste avec le SPD, osa alors rappeler les Allemands à une évidence qu'ils étaient en train d'oublier : *« Les missiles sont à l'Est, les pacifistes à l'Ouest »*. Il eut le courage d'aller plaider devant le Bundestag en faveur de l'installation en Allemagne des Pershing américains qui devaient, face aux SS20 soviétiques, rétablir l'équilibre des forces nucléaires en Europe. Il fut enfin – contre certains qui, en France, se réclamaient du gaullisme et, ailleurs, de la nation arabe – au côté de George Bush pour aller bouter hors du Koweït l'envahisseur irakien.

C'est par de telles prises de position et de tels engagements que François Mitterrand a gagné son rang parmi les Grands, pas par ses déclamations visionnaires. Il n'aura pas changé l'ordre économique mondial et sa sollicitude envers les plus déshérités n'est guère allée au-delà de quelques initiatives pour alléger la dette des pays du tiers-monde et de quelques beaux discours sans lendemains. Il n'aura pas renouvelé le mode de relations de la France avec l'Afrique, pas même en 1990, lorsqu'il proclamait à La Baule que l'aide irait désormais de pair avec la démocratie, pour décevoir à nouveau par la suite tous ceux qui avaient cru en ce discours.

En 1994, l'un des cataclysmes les plus sanglants que le monde ait connus en cette fin de siècle éclate au Rwanda : la France mitterrandienne qui, depuis plusieurs années, assiste militairement ce pays est alors l'objet de l'un des plus graves procès en responsabilité qu'elle aura à connaître et dont l'intervention humanitaire baptisée opération « Turquoise » ne l'acquittera pas.

François Mitterrand n'aura pas non plus véritablement renforcé le rôle de la France au Proche-Orient : il libère certes la relation franco-israélienne du carcan qui la contraignait depuis de Gaulle en allant à Jérusalem ; mais la guerre du Liban, son inimitié avec Shamir – qui la lui rendait bien –, ses prises de position trop systématiquement à contrepied de la démarche américaine empêcheront de construire sur ce terrain pourtant intellectuellement assaini. C'est en vain aussi, sans gagner en influence réelle, que Mitterrand aura « doublé » les Américains auprès de Yasser Arafat, en étant le premier chef d'Etat à recevoir avec les honneurs le leader palestinien en 1989.

Sur aucun de ces terrains, l'apport de François Mitterrand n'aura été déterminant. L'héritage qu'il a laissé après quatorze années à la tête de la diplomatie française tient en fait en un mot : Europe. Le projet n'est pas achevé lorsqu'il quitte la présidence, mais force est de reconnaître que le volontarisme et la constance ont produit là leurs fruits, et que la construction européenne a franchi en dix ans des étapes majeures.

C'était, ou c'est devenu, le grand dessein de Mitterrand, celui grâce auquel il prétendait imprimer sa marque à l'Histoire. Le poursuivait-il vraiment, ainsi qu'il se plaisait à l'affirmer avec un certain lyrisme, depuis les lendemains de la guerre, comme un idéal de réconciliation, un antidote au retour de la guerre en Europe ? Ou bien n'avait-il réalisé que beaucoup plus tardivement que la France n'avait plus les moyens d'assumer seule ses ambitions et qu'elle ne pouvait plus s'imposer sur la scène internationale que par l'Europe, c'est-à-dire avec l'Allemagne ?

L'image fondatrice, c'est celle de ce petit homme frêle, tenant par la main le colosse Helmut Kohl, un jour de 1984 à Verdun ; les grandes dates, ce furent, en mars 1983, la décision de ne pas sortir le franc du système monétaire européen, l'année suivante l'arrivée de Jacques Delors à la présidence de la Commission de Bruxelles et le déblocage, au sommet de Fontainebleau, de la construction communautaire en panne, depuis trois années, puis, pendant près de dix ans, cette dynamique à trois – Mitterrand, Kohl, Delors – qui n'allait pas cesser de produire de l'Europe, depuis le lancement du projet de « grand marché » jusqu'à la ratification du traité de Maastricht sur l'Union européenne.

Cette Union est l'instrument que François Mitterrand a légué à la postérité. Il représente un progrès énorme vers l'objectif d'intégration, mais il n'est malgré tout qu'un instrument, dont les Européens gardent la latitude de faire ce qu'ils voudront. Il n'a pas d'âme.

Sa vision européenne, François Mitterrand l'avait conçue dans le monde figé de la guerre froide, essentiellement comme une alliance avec l'Allemagne qui laissait à la France le rôle de leader politique. A la fin des années 80, les premiers signes de l'effondrement du bloc communiste viennent tout remettre en cause. La possibilité de la réunification de l'Allemagne modifie tellement le rapport de forces sur lequel s'appuyait l'édifice que François Mitterrand, d'abord, ne parvient pas à y croire, qu'il va tenter d'exorciser cette perspective au Kremlin, à Berlin-Est, à Varsovie et inflige pendant quelques mois aux relations entre Paris et Bonn la pire crise qu'elles aient jamais connue. Le président français se ressaisira devant l'inéluctable et trouvera finalement, avec l'aide de Jacques Delors, la meilleure réplique pour l'Europe : l'accélération du projet d'union monétaire, qui arrime l'Allemagne réunifiée à l'ensemble européen.

Cette crise n'a pas laissé de traces. Mais le président de la République semble avoir perdu en Europe la maîtrise intellectuelle des événements : il se raidit face aux Américains et à l'OTAN, il propose aux pays de l'Est un projet de *« confédération »*, avec les Russes et sans les Américains, dont aucun d'eux ne veut. Il se méprend, surtout, sur la crise qui, à partir de 1991, secoue la Yougoslavie. Aveugle aux souffrances qui vont être infligées aux civils de Croatie et de Bosnie, n'obéissant qu'à ses préjugés pro-serbes, il sera l'un des principaux responsables de l'incapacité des Douze à maîtriser les atrocités qui à nouveau ensanglantent une terre européenne. C'est un échec majeur, qu'il n'admettra jamais. Parmi le concert d'éloges qui saluent la mémoire du président défunt, le silence de Sarajevo retentit aujourd'hui comme un implacable verdict.

Claire Tréan

Le malentendu du voyage à Sarajevo

Le 28 juin 1992, à l'issue du Conseil européen qui a réuni les Douze à Lisbonne, François Mitterrand, sans s'en être entretenu avec aucun de ses pairs, s'envole en compagnie de Bernard Kouchner pour un voyage surprise à Sarajevo. Le chef de l'Etat français vient d'ouvrir un pont aérien humanitaire qui, pendant trois ans et demi, va alimenter la capitale assiégée.

Le geste ne manque pas de panache. Mais il donne le coup d'envoi solennel d'une politique exclusivement humanitaire que les Bosniaques ne cesseront de récuser. La France aura fourni, par son contingent de « casques bleus », la plus importante contribution à cette politique humanitaire. Elle se sera aussi constamment opposée à toute forme d'intervention militaire, pour *« ne pas ajouter la guerre à la guerre »*, pour *« ne pas faire la guerre aux Serbes »*, comme disait François Mitterrand, et ne pas exposer ces « casques bleus » qui n'avaient pas les moyens de se défendre.

Quatorze années de pragmatisme économique

La politique de relance a vite cédé le pas à la rigueur et à la « désinflation compétitive »

AU TERME D'UNE VIE consacrée à la chose publique, la tentation est grande de rapprocher ce que le disparu avait annoncé de ce qu'il a fait, de comparer ses promesses à son bilan. L'économie, qui adore les chiffres, se prête à ce genre de raccourci. François Mitterrand, qui ne les goûtait guère, est, pourtant, un sujet rebelle.

Non que l'exercice soit impossible. Tout au long de ses quatorze années, ses détracteurs ont même excellé dans le genre, opposant Mitterrand le socialiste, celui du « programme commun » puis des « 110 propositions », à Mitterrand le chantre du *« ni-ni »* et l'apôtre du *statu quo*. Et dans cette opposition, il y a évidemment une part de vérité. Il avait fait des nationalisations des grands moyens de production le cœur de sa stratégie ; il s'est converti aux privatisations rampantes et à l'économie de marché. Il avait annoncé la relance ; ce fut finalement la rigueur. Il se méfiait de l'argent ; il a contribué à faire un culte du franc fort... Faut-il, pourtant, enfermer M. Mitterrand dans cette caricature ? Peut-être, mais dans ce cas, il faut encore ajouter que s'il avait promis de *« changer la vie »*, c'est la vie, finalement, qui l'a changé et que sa double présidence a, dans les domaines de l'économie et du social, eu pour fil conducteur un maître mot : le pragmatisme.

Victorieux grâce à un Parti socialiste qui, contrairement à son homologue allemand, n'a pas connu son congrès de Bade-Godesberg, M. Mitterrand n'a de cesse, quand il accède à l'Elysée, de mettre en œuvre une politique économique et sociale aux relents sinon encore marxisants du moins franchement keynésiens. Revalorisation des salaires et des retraites, nationalisation des grands groupes industriels et bancaires, instauration de la semaine de 39 heures, de la cinquième semaine de congés payés ou encore de la retraite à soixante ans : de l'été 1981 à mars 1982, c'est, dans les premiers mois du nouveau septennat, l'heure du socialisme flamboyant.

Pourtant, si la gauche trouve son compte dans cette politique de réformes accélérées – et parfois un peu bâclées –, l'économie, elle, n'y résiste guère et, stimulée artificiellement par une politique de relance à contretemps de la conjoncture mondiale, elle heurte brutalement le mur de la contrainte extérieure. Avec des déficits qui s'envolent, le nouveau chef de l'Etat doit donc précipitamment changer de cap.

Amorcé avec le premier plan de rigueur de juin 1982, confirmé par celui de mars 1983, le grand virage économique de M. Mitterrand est donc beaucoup plus subi que voulu. Puisque les grands équilibres sont menacés, le président socialiste s'emploie à les restaurer, au risque de désespérer *« le peuple de gauche »*, à qui il doit le pouvoir.

Succombant aux charmes du libéralisme, la fin du premier septennat constitue aussi le début du règne de « l'argent fou »

Que reste-t-il, alors, de la politique économique socialiste ? Quelle est sa spécificité ? On serait tenté de penser qu'elle est faible, sinon totalement inexistante. Succombant aux charmes du libéralisme, la fin du premier septennat constitue aussi le début du règne de *« l'argent fou »*, avec la dérégulation de la Bourse et des marchés financiers. Et le second septennat, avec la libéralisation des mouvements de capitaux ou encore la forte baisse de la fiscalité, dont celle de l'épargne, ne s'écarte guère de cette voie. Tout juste est-il agrémenté de quelques nouvelles réformes, comme l'instauration du RMI et de la CSG, ou de quelques symboles, comme le rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune, de nature à rassurer une gauche que le creusement du *« déficit social »* inquiète.

Dans cette conversion spectaculaire, il est difficile de ne voir qu'une dérive, ou une sorte de soumission aux forces implacables du marché, car imperceptiblement, au fil des ans, c'est au cours de ces deux septennats que se forgent les grandes priorités de la nouvelle politique française. M. Mitterrand a-t-il conscience du caractère historique de la décision qu'il prend, quand, à la veille des élections municipales de 1983, il rejette les conseils que lui prodiguent les « albanais », emmenés notamment par Pierre Bérégovoy, et décide que le franc, après trois dévaluations successives depuis 1981, ne sortira pas du système monétaire européen (SME) ?

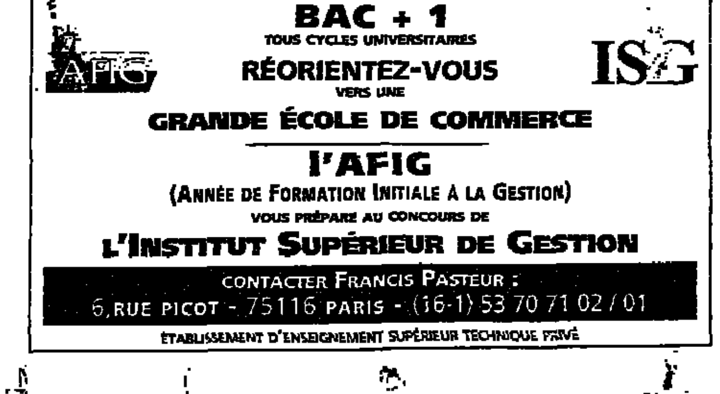
De toutes les décisions qui ont marqué l'histoire récente de la France, celle-ci est l'une des plus marquantes, car elle constitue, depuis, le fondement principal de la politique économique hexagonale. D'elle découlent, en effet, toutes les autres grandes priorités qui ont pris forme au fil des ans, à commencer par la politique d'arrimage du franc au mark, celle de la désindexation et de la *« désinflation compétitive »*. Elle est à l'origine des principaux succès de l'économie française enregistrés depuis le début des années 80 – comme le recul spectaculaire de l'inflation ou le redressement du commerce extérieur –, mais aussi de son principal revers, le chômage, dont le chiffre a doublé, au cours des deux septennats, grimpant de 1,6 million en 1981 à 3 millions en 1993, quand commence la seconde cohabitation. Elle est aussi un jalon décisif qui conduira au renforcement de la construction européenne et à l'accélération de la marche vers la monnaie unique.

Mais dans ce cas précis, faut-il parler de pragmatisme ? Défenseur de *« l'économie mixte »*, M. Mitterrand l'est sans doute devenu par raison. Européen, il l'était, à l'évidence, par conviction.

Laurent Mauduit

Culture : l'arme secrète du président

« C'EST MAINTENANT une tradition que le président de la République soit aussi le gardien d'une des libertés fondamentales du citoyen qui est celle de créer des œuvres artistiques », constatait le cinéaste Jean-Jacques Beineix pendant la dernière campagne présidentielle. Faut-il faire remonter cette *« tradition »* à l'élection de François Mitterrand ? Sans doute le général de Gaulle avait-il à son côté André Malraux. Sans doute le normalien Pompidou lança-t-il le chantier du Centre qui porte aujourd'hui son nom, et avec lui l'idée des *« grands travaux »*. Sans doute, Valéry Giscard d'Estaing confiait qu'il aurait aimé être écrivain s'il avait eu l'assurance d'être Maupassant ! *« Imprégné de littérature et d'histoire depuis son adolescence, amoureux des villes et de l'architecture, moins amoureux des arts plastiques que ne le fut Georges Pompidou (...), François Mitterrand était reconnu comme l'un des plus cultivés des hommes politiques »*, note Jacques Rigaud dans son livre sur l'*« exception culturelle »*. Il aimait les écrivains, qu'il fréquentait volontiers. Il en peupla même son cabinet présidentiel. Mais pour François Mitterrand, la culture n'était pas seulement un jardin secret, ce fut aussi une arme secrète.



Il devina très vite le profit qu'il pourrait tirer de l'accès au monde culturel. *« Lang pour les artistes, Attali pour les intellectuels, ces éternels rivaux de cour furent ses médiateurs dans la phase décisive de sa marche pour le pouvoir »*, écrit encore Jacques Rigaud. En mai 1981, Jacques Attali fut intronisé conseiller spécial à l'Elysée, tandis que Jack Lang se voyait attribuer la culture, avec des moyens au service de son ambition. Le président de la République appréciait en amateur avisé presque toutes les facettes de la culture. Il en savait aussi le poids dans un pays comme la France. Aussi trancha-t-il presque toujours en faveur de Jack Lang lorsque des différends opposaient ce dernier au ministre des finances. Grâce à ce soutien sans faille, une mécanique impeccable s'est mise en place au cours des deux septennats. Les deux cohabitations ne réussirent pas à faire dérailler la machine bien huilée qui avait seulement besoin d'un peu plus de combustible chaque année pour pouvoir tourner.

Si le président de la République ne fut pas l'initiateur de la politique culturelle mise en place par son inamovible ministre de la culture – et qui a, par exemple, largement favorisé l'explosion du spectacle vivant au cours des années 80 –, c'est lui qui va être l'artisan de la politique des grands travaux, celle qui laissera les traces les plus tangibles de l'ère Mitterrand. Par goût ? Sans doute. *« Dans toute ville, je me sens empereur ou architecte. Je tranche, je décide et j'arbitre »*, écrivait-il dans *La Paille et le Grain* en 1975. Il lui faudra attendre quelques années avant de pouvoir trancher dans la ville – Paris – qui accueillera les principaux chantiers. Ses décisions sont chiffrées à plus de 30 milliards de francs. Ses arbitrages ont souvent déclenché des polémiques, aujourd'hui éteintes.

Au soir de sa vie, à l'occasion de la sortie d'un livre-conversation, *Mémoire à deux voix*, médité avec son vieux complice Elie Wiesel, il confirmait cette passion devant les caméras de télévision – l'architecture est *« une grande partie de ma vie »*. Et il en dévoilait les ressorts : *« Oui, j'aime l'histoire, et m'inscrire dans l'histoire, dans une certaine histoire. On se souvient tout juste de Toutankhamon, que dira-t-on du général de Gaulle, de Pompidou, de Giscard d'Estaing, de moi et du prochain dans quelques milliers d'années ? »*

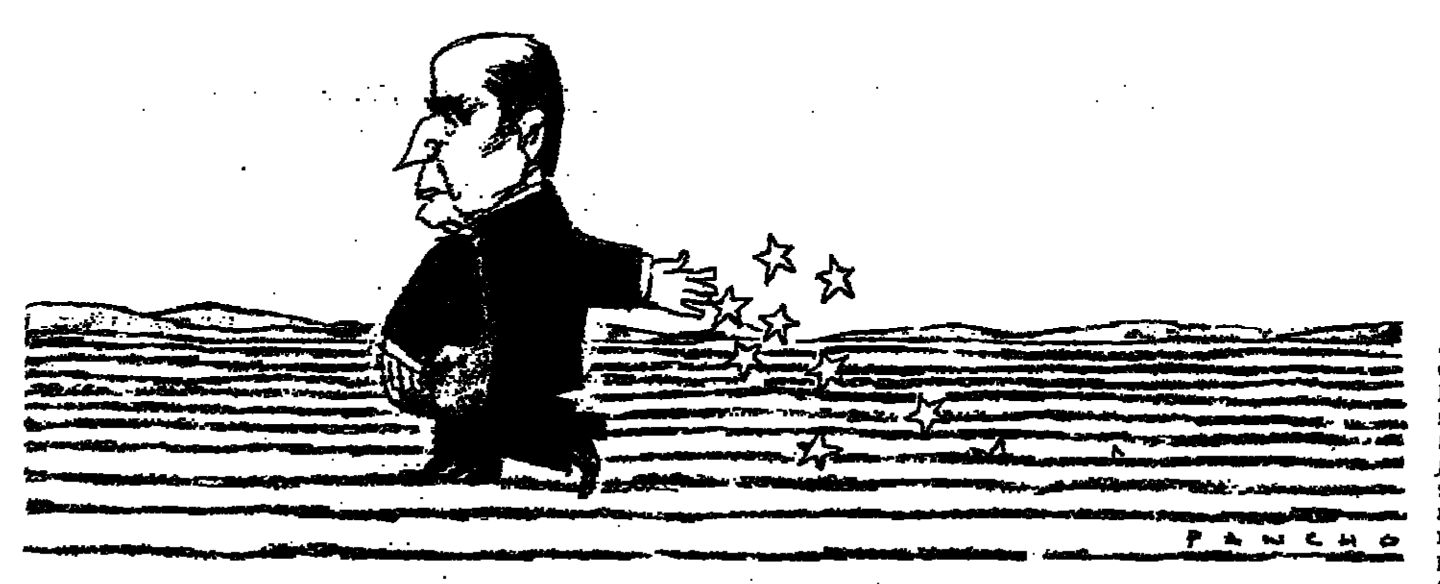
S'INSCRIRE DANS LA PIERRE

Pour un homme de formation classique, soucieux de pérenniser son nom, le meilleur moyen n'est-il pas de l'inscrire d'abord dans la pierre ? Est-ce un hasard s'il cite un souverain égyptien, lui que l'on a souvent brocardé sous les traits d'un sphinx ou du pharaon ? Lui dont le premier des grands travaux est justement l'érection d'une pyramide au milieu du palais du Louvre ?

L'architecture sera l'outil nécessaire pour que l'on se souvienne à coup sûr de son passage à la tête de la République. Existe-t-il pour autant un « style Mitterrand » ? Si son goût pour le bâtiment est ancien, il a découvert la modernité sur le tard. Sa longue expérience de maire, à Château-Chinon, où il a privilégié la routine, le prouve. Mais il a dû percevoir l'effervescence qui se manifestait dans le monde de l'architecture française à la fin des années 70. Le Centre Pompidou, de Piano et Rogers, inauguré en 1977, préfigure assez bien les grands travaux qu'il va lancer. L'immeuble des Hautes-Formes, achevé en 1979 par un jeune architecte, Christian de Portzamparc, dans le XIIIe arrondissement de Paris, est le véritable manifeste d'une nouvelle génération de professionnels. Le président, entouré de conseillers qui vont l'initier aux arcanes de l'architecture moderne, regarde, écoute. Lorsqu'il doit choisir, il privilégie les formes simples, géométriques, et les matériaux transparents comme le verre.

Les plus réussis des monuments mitterrandiens obéissent à cette logique : la Pyramide du Louvre (Ieoh Ming Pei), le cube de l'Arche de la Défense (Otto von Spreckelsen), l'arc tendu de l'Institut du monde arabe (Jean Nouvel). Une exception : la baroque Cité de la musique, signée par Christian de Portzamparc. Mais la réalisation qui lui tient le plus à cœur est sans doute la Bibliothèque nationale de France (Dominique Perrault), dont il inaugura la coquille vide à la veille de quitter définitivement l'Elysée. Ce cloître dédié aux livres et à la lecture répond aux canons du « style Mitterrand » : géométrie et transparence, mais aussi grandiloquence un rien glacée. S'appellera-t-elle un jour Bibliothèque François-Mitterrand – sur le quai François-Mauriac ? *« Il y a des noms plus illustres ou plus adaptés »*, avait-il répondu à Bernard Pivot, qui lui posait la question. Il n'est pas sûr qu'à cet instant sa sincérité fût entière.

Emmanuel de Roux



Louanges unanimes dans le monde, sauf en Bosnie

EUROPE

● **ALLEMAGNE** : l'émotion du chancelier Helmut Kohl, qui s'est dit *« profondément bouleversé »* par la mort de François Mitterrand et *« en deuil d'un bon ami »*, résumait le concert unanime des hommages et des louanges entendu dans tout le pays. *« L'Europe a perdu en François Mitterrand un grand homme d'Etat* (...) *Sa vision politique de l'Europe unie sera pour nous à l'avenir un testament et un aiguillon »*, a déclaré M. Kohl.

● **AUTRICHE** : pour le président Thomas Klestil, il *« a été une des grandes personnalités influentes du processus d'intégration européenne et l'un des défenseurs convaincus de l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne »*.

● **BELGIQUE** : le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, a estimé que, grâce à lui, *« d'énormes progrès ont pu être faits en Europe »* : *« Nous perdons un homme d'Etat qui a rendu non seulement à la France mais à l'Europe d'énormes services. »*

● **BOSNIE** : *« La Bosnie n'a pas de raison de se souvenir de lui »*, a affirmé le vice-président de la fédération croato-musulmane et membre de la présidence bosniaque, Ejup Ganic. M. Ganic a cependant exprimé *« sa tristesse auprès de sa famille et de son épouse, une femme admirable »*.

● **ESPAGNE** : un *« homme d'Etat exceptionnel qui a contribué à renforcer les relations »* entre Paris et Madrid, a déclaré le roi Juan Carlos. *« Il a incarné une étape importante de la vie de la France et de la construction d'une Europe unie »*, a ajouté Miguel Gil, porte-parole du gouvernement de Felipe Gonzalez. Le secrétaire général de l'OTAN, le socialiste Javier Solana, a, lui, salué l'une des personnalités *« les plus importantes »* du siècle, dotée d'une grande *« ténacité »*.

● **GRANDE-BRETAGNE** : le premier ministre, John Major, a salué une *« contribution exceptionnelle à la vie publique, notamment en France, tout au long de la période de l'après-guerre »*, et ses réussites qui *« perdureront longtemps dans le futur »*. De son côté, l'ancien premier ministre, Margaret Thatcher, a affirmé que *« durant ses longues années de présidence, en raison de son envergure et de sa culture, il a fini par symboliser aux yeux du reste du monde une partie de l'essence de la France »*.

● **GRÈCE** : *« La Grèce est profondément triste »* de la disparition d'*« un grand idéaliste qui a laissé derrière lui non seulement des actes, mais aussi des idées »*, a déclaré le porte-parole du gouvernement grec, Télémaque Hytiris.

● **HONGRIE** : pour le président Arpad Goncz, *« le président Mitterrand a été une grande figure de la politique européenne, qui attachait une grande valeur à la création d'une Europe unie »*.

● **ITALIE** : le président du Conseil, Lamberto Dini, s'est dit *« très attristé »*.

● **PAYS-BAS** : le gouvernement a exprimé *« son grand regret »*, en rendant un hommage appuyé *« à la très importante contribution apportée par sa présidence à la construction de l'Union européenne »*.

● **PORTUGAL** : le président, Mario Soares, a été surpris, dans l'avion qui l'emmenait lundi matin en visite officielle en Angola, par la mort de son *« ami François Mitterrand »*. Le premier ministre, Antonio Guterres, a rendu un vibrant hommage à l'ancien chef d'Etat français et déclaré que *« la France, l'Europe et le monde sont aujourd'hui plus pauvres »*.

● **RUSSIE** : le président Boris Eltsine s'est dit *« bouleversé »* et a salué l'homme qui a, selon lui, *« beaucoup œuvré pour soutenir la Russie démocratique »*. L'ancien président de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, s'est dit *« très chagriné »* par la mort d'un homme qui fut l'un des premiers à soutenir la perestroïka.

● **SUISSE** : le président de la Confédération, Jean-Pascal Delamuraz, a mis l'accent sur *« la qualité des contacts qu'il a su rétablir »* entre les deux pays, après trois quarts de siècle de relative indifférence dans les relations franco-suisses.

● **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE** : le président Vaclav Havel s'est dit *« profondément touché »* par le décès d'*« un grand homme d'Etat, un Européen pensant dans une perspective à long terme »*.

● **UNION EUROPÉENNE** : selon Jacques Santer, président de la Commission, *« La France a perdu un grand homme d'Etat. L'Union européenne regrette un des plus ardents et des plus influents protagonistes et défenseurs de la cause européenne »*.

AFRIQUE

● **AFRIQUE DU SUD** : le président Nelson Mandela a exprimé son *« grand choc »* à la disparition de celui qui était *« plus qu'un collègue et un frère pour lui »*. Sa mort *« est une grande perte pour le peuple et le gouvernement d'Afrique du Sud et*, a-t-il ajouté, *pour moi, personnellement »*.

● **CÔTE-D'IVOIRE** : le président Henri Konan Bédié a fait part de sa *« grande émotion »*, qualifiant François Mitterrand de *« grand ami de l'Afrique et de la Côte-d'Ivoire, qui lui doivent beaucoup »*.

● **GABON** : le président Omar Bongo a estimé que *« si certains pays africains savent aujourd'hui ce que c'est la démocratie, c'est grâce à Mitterrand »*.

AMÉRIQUES

● **CANADA** : le premier ministre, Jean Chrétien, a estimé que *« La France perd un grand chef d'Etat. L'Europe et le monde entier perdent un infatigable promoteur de la compréhension réciproque et de la conciliation. Le Canada perd un ami »*.

● **CUBA** : le ministre des affaires étrangères, Roberto Robaina, a déclaré que son pays avait perdu un *« ami très cher »*.

● **ÉTATS-UNIS** : le président Bill Clinton a souligné *« la profonde contribution »* de M. Mitterrand *« à son pays et au monde »*, le qualifiant de *« grand homme d'Etat »* et de *« visionnaire »*. L'ancien président, George Bush, a salué *« le grand ami et l'allié indéfectible des Etats-Unis »*. *« François Mitterrand était un homme de parole, et j'avais un grand respect pour* son *intelligence et son sens inné de l'honnêteté. Il était sûrement l'un des grands dirigeants de notre temps »*, a-t-il dit.

● **MEXIQUE** : le président Ernesto Zedillo a estimé que *« la vie de François Mitterrand imprime sa marque au XXe siècle en raison de la force de ses idées et de la noblesse de ses sentiments »*.

ASIE/PACIFIQUE

● **CAMBODGE** : le ministre des affaires étrangères, Ung Huot, s'est déclaré *« très attristé »* et M. Thuch, directeur de cabinet du co-premier ministre, prince Norodom Ranariddh, a, de son côté, fait part d'*« un profond regret »*.

● **CHINE** : alors que le gouvernement chinois n'avait pas encore réagi, mardi matin, l'agence Chine Nouvelle et la télévision centrale ont donné la nouvelle assez rapidement lundi soir et les grands journaux ont publié l'information mardi matin.

● **JAPON** : le premier ministre, Tomiichi Murayama, a souligné *« le grand rôle qu'il a joué en tant que socialiste »* : *« Il m'a beaucoup aidé au sommet des sept pays les plus industrialisés à Naples* [en 1994] *alors que je débutais dans mes fonctions. »*

● **NOUVELLE-ZÉLANDE** : le ministre et porte-parole du gouvernement, Simon Upton, a affirmé que *« la France a perdu un de ses plus grands personnages politiques. L'Europe a perdu l'un de ses grands hommes d'Etat »*.

PROCHE-ORIENT

● **AUTORITÉ PALESTINIENNE** : le président Yasser Arafat a exprimé, lundi à Paris, sa *« tristesse »*, avant d'aller se recueillir devant la dépouille du président Mitterrand.

● **ÉGYPTE** : pour le président Hosni Moubarak, il *« a laissé des traces indélébiles dans l'histoire du monde »* et *« a joué un grand rôle dans le renforcement de l'amitié égypto-française et de la coopération entre les deux pays et les deux peuples amis »*.

● **ISRAËL** : le premier ministre, Shimon Pérès, a déploré la *« perte d'un grand ami personnel et du peuple d'Israël »*.

● **LIBAN** : *« La France et le monde perdent en la personne du président François Mitterrand une des plus éminentes figures qui marquèrent le XXe siècle de leur empreinte »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères, Fares Boueiz. – *(AFP, Reuter).*

L'Allemagne salue l'européen

BONN
de notre correspondant

« L'Europe a perdu un grand homme d'Etat », a déclaré le chancelier Helmut Kohl à l'annonce de la disparition de François Mitterrand, qu'il a qualifié de *« grand patriote, de grand européen, et d'ami fidèle de l'Allemagne »*, et dont il a salué le rôle d'ancien résistant au nazisme. Le chancelier avait de nombreuses raisons de ressentir personnellement la perte d'*« un ami »*, comme il l'a dit lui-même dans son communiqué officiel. Au cours d'une longue décennie de coopération, d'octobre 1982 à mai 1995, le socialiste François Mitterrand et le chrétien-démocrate Helmut Kohl – que rien ne semblait pourtant prédisposer à s'entendre – avaient développé des idées très proches sur l'avenir de la construction européenne et été les principaux inspirateurs du traité de Maastricht.

Des liens d'amitié personnelle avaient grandi entre les deux hommes, *« qui continuaient régulièrement à se parler au téléphone »*, indique-t-on dans l'entourage du chancelier Kohl. Ce dernier devient, après la mort de François Mitterrand, l'un des seuls dirigeants européens à avoir vécu personnellement la seconde guerre mondiale. Il s'estime aujourd'hui *« porteur de l'héritage »* de l'ancien président français, dit-on dans l'entourage du chancelier.

Malgré l'accueil plutôt froid qu'il avait réservé à l'unification allemande en 1989 et 1990, l'ancien président français jouissait outre-Rhin d'un grand prestige. Avec son style à la fois distant, littéraire et régalien, François Mitterrand séduisait l'opinion publique allemande qui a gardé de lui l'image d'un « aristocrate » et d'un fin connaisseur de la culture germanique.

En choisissant de prononcer à Berlin son dernier discours public, le 8 mai 1995 (discours au cours duquel il avait salué la *« bravoure »* des soldats de la Wehrmacht), François Mitterrand a su toucher en profondeur le cœur des Allemands. Ceux-ci n'avaient pas oublié que, l'année précédente, des soldats allemands avaient été invités par le président Mitterrand à participer au défilé du 14 juillet. *« L'attitude réservée de François Mitterrand envers l'unification allemande n'a duré que quelques mois, entre novembre 1989 et février 1990 »*, souligne-t-on dans l'entourage du chancelier.

Rien ne laissait penser, en 1981, que François Mitterrand manifesterait des prédispositions particulières pour l'Allemagne. Avant son élection en 1981, le candidat Mitterrand n'avait pas fait de la coopération franco-allemande la grande priorité de sa politique étrangère future. Ce n'est qu'avec le tournant de la rigueur, en 1983, et la présidence française de la Communauté européenne, en 1984, que l'axe Paris-Bonn était redevenu un facteur de tout premier plan dans l'action extérieure de la France.

RÉFÉRENCE DE CŒUR

Quelques dates-symboles ont permis à François Mitterrand de faire son entrée dans les livres d'histoire allemands. A Bonn, le 20 janvier 1983, François Mitterrand avait soutenu le choix du chancelier Kohl d'installer les fusées Pershing de l'OTAN en Allemagne, dans le contexte de la crise des euromissiles avec Moscou. Un geste très important, que les sociaux-démocrates allemands n'ont jamais pardonné au président français (ce qui n'a pas empêché le SPD, lundi, d'indiquer que François Mitterrand avait rejoint Willy Brandt et Olof Palme dans le panthéon de la social-démocratie européenne).

Et puis, en septembre 1984, il y eut la minute de silence devant le monument aux morts de Verdun. Ce jour-là, François Mitterrand et Helmut Kohl se donnaient la main au-dessus d'une couronne de fleurs, en hommage aux disparus de la première guerre mondiale. De ce jour, il existe entre la France et l'Allemagne une référence de cœur, disponible en permanence pour surmonter les tentations de la méfiance.

Lucas Delattre

Avec Ernst Jünger, de Léon Bloy à Drieu La Rochelle...

Dans son édition du 9 janvier, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* consacre toute la « une » de son cahier culturel à François Mitterrand, avec notamment un entretien avec Ernst Jünger. L'écrivain, qui a fêté son centième anniversaire en mars 1995, rencontrait souvent l'ancien président de la République à l'Elysée, chaque fois qu'il venait à Paris. François Mitterrand lui avait rendu visite au moins deux fois à Wiflingen, sur les bords du lac de Constance. Ernst Jünger parle notamment des auteurs que François Mitterrand aimait évoquer avec lui : *« Léon Bloy, par exemple. Nous avons été étonnés de constater que nous possédions tous les deux des lettres de Léon Bloy, que Mitterrand pouvait citer par cœur* (...). *Nous parlions aussi de Jules Roy, qui est un des mes amis et avec qui j'ai beaucoup de points communs. Encore de Rivarol et enfin des carnets de 1939 à 1945 de Drieu La Rochelle, que j'ai personnellement connu et à qui j'ai plusieurs fois rendu visite pendant l'Occupation. »*

Les deux hommes parlaient aussi d'histoire : *« Mais nous ne sommes même pas arrivés jusqu'à la guerre de 70. La conversation tournait plutôt autour de la cour de Louis XIV et de cette époque, bref autour de vieilles choses. J'ai essayé de faire partager à Mitterrand mon enthousiasme pour les systèmes absolutistes dans l'histoire, c'est-à-dire la cour de l'Ancien Régime, la flotte anglaise et l'Etat prussien, dans lequel la tradition de l'ordre et de l'obéissance était vivante. »*

Shimon Pérès : « Un véritable ami d'Israël »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Shimon Pérès éprouve depuis toujours une *« grande admiration »* pour François Mitterrand. Informé de la mort de son vieil *« ami personnel »*, le premier ministre d'Israël a redit, lundi 8 janvier, devant la presse internationale, combien il considérait l'ancien président français comme *« l'un des plus grands hommes politiques de ce siècle; un être unique, doté d'une vision, d'une immense culture, d'une intelligence hors du commun et d'un grand courage »*.

Familier de la Bible et de l'histoire biblique nourrie par son éducation religieuse, fasciné par le judaïsme, François Mitterrand, selon Shimon Pérès, *« connaissait mieux l'histoire des juifs que la plupart des autres leaders du monde »*. Sa première visite, dans cet Etat juif dont il reliera directement la naissance à l'Holocauste, date de 1972. Le futur président n'est encore que le premier secrétaire du Parti socialiste mais sa rencontre avec Golda Meir lui fait forte impression.

Dix ans plus tard, en dépit des critiques et des polémiques, il sera le premier chef d'Etat européen à fouler le sol d'Israël. La visite, qui devait avoir lieu dans les mois suivant l'élection du 10 mai 1981, a été retardée. Quelques jours à peine après l'installation du nouveau président à l'Elysée et en dépit de la promesse que Paris a faite à Israël de ne pas livrer de nouveaux carburants à l'Irak pour sa centrale nucléaire de Tammouz – construite par la France –, le gouvernement de droite nationaliste dirigé par Menahem Begin a fait bombarder le site. Un technicien français en est mort.

RENCONTRE AVEC YASSER ARAFAT

Mais dans son fameux discours à la Knesset, le 3 mars 1982, François Mitterrand ne fera pas référence à ce grave incident. Il profitera de l'exceptionnelle tribune et du rare privilège qui lui sont offerts à Jérusalem pour dire à la classe politique israélienne ce qu'elle n'a pas – encore – envie d'entendre : *« L'existence et la sécurité »* de l'Etat juif *« dans des frontières sûres et reconnues »* passent par la reconnaissance du droit des Palestiniens *« à une patrie »*. L'affirmation de cette position, qui s'accompagne, il est vrai, de propos fort amicaux et admiratifs à l'endroit du jeune Etat, ne déclenchera pas de grosse polémique.

Après les réticences – de natures diverses – du général de Gaulle puis de Valéry Giscard d'Estaing, on est désormais certain, à Jérusalem, d'avoir un *« véritable ami »* à l'Elysée.

La communauté juive française en sera un peu moins certaine en 1989 lorsque le président de la République, premier chef d'un Etat occidental membre du Conseil de sécurité des Nations unies à faire ce geste, reçoit Yasser Arafat. Emotion et manifestations. François Mitterrand se défend avec vigueur et poursuit l'idée développée sept ans plus tôt à la Knesset : *« Pour parvenir au dialogue, il faut d'abord se reconnaître. »* Il fait pression sur le chef de l'OLP pour qu'il accepte la résolution 242 de l'ONU, laquelle, outre les droits palestiniens, mentionne le droit d'Israël à vivre en sécurité. Yasser Arafat déclare le passage de la charte de l'OLP, qui préconise la destruction de l'Etat d'Israël, *« caduque »*.

Quatre années plus tard, après une nouvelle visite officielle du président français à Jérusalem en novembre 1992, Israël et l'OLP se reconnaissent à Oslo et engagent le processus de paix en cours. François Mitterrand n'a sans doute pas pesé d'un poids déterminant sur le cours des événements – il était d'ailleurs favorable à un dialogue direct des parties en cause sans médiateur aucun – mais il l'a pressenti et c'est ce que Shimon Pérès a tenu, lundi, à souligner en guise d'adieu.

Patrice Claude

« Je suis né provincial et j'entends bien finir provincial »

Jarnac, où l'ancien président vit le jour, était déjà célèbre pour une bataille et une botte

Le nom des Mitterrand est d'origine berrichonne et signifie « milieu des terres », mais c'est en Charente que grandit François, que l'on prenait pour le moins brillant des quatre fils et qui ne fit que Sciences-Po, une licence de lettres, une de droit, et la carrière qu'on a vue. Tranquille et terrien comme le paysan saintongeais, rusé comme lui, il a su admirablement faire usage du temps, ce temps dont l'écoulement était son obsession.

UN ESPRIT RATIONALISTE, et il y en a plus d'un au pays de Descartes, ainsi que dans le lectorat du *Monde*, vous dira tout de suite qu'on ne voit vraiment pas comment la conjoncture des astres dans le ciel à l'heure où naît un enfant pourrait le moins du monde déterminer son caractère et ses actions. Certes, on ne le voit pas. Et pourtant, si l'on vous dit que Valéry Giscard d'Estaing est né le 2 février 1926, sous le signe du Verseau, signe idéaliste et chimérique, et que François Mitterrand est né le 26 octobre 1916, sous le signe du Scorpion, signe de l'ambiguïté et de la pointe qui tue, cela sonne déjà moins absurde. Et si l'on ajoute que le premier est né à Coblence, capitale de l'émigration de la noblesse en 1793, et que le second est né à Jarnac, patrie du coup tordu, vous êtes ébranlé, peut-être prêt à croire à l'influence mystérieuse du terroir, comme le revendique tout un courant de pensée traditionaliste.

« *Je suis né provincial et j'entends bien finir provincial* », a déclaré François Mitterrand en mars 1995. Mais quelle province ? Le nom des Mitterrand est d'origine berrichonne et signifie « milieu des terres », ce qui est bien la situation géographique du Berry. François Mitterrand a été tenté de faire croire un temps qu'il était fils et petit-fils de cheminots. Il ne faut rien exagérer, son père était un cadre dans les chemins de fer, il lisait le grec et le latin dans le texte et ne devait pas pelleter du charbon à bord de la Bête humaine. Il vint en Charente pour s'occuper d'une vinaigrerie qui appartenait à la famille de sa femme. C'est en Charente que grandirent ses quatre fils, dont l'un fit Polytechnique, l'autre Saint-Cyr, le troisième embrassant le métier d'agriculteur, tandis que François, que l'on prenait pour le moins brillant, ne fit que Sciences-Po, une licence de lettres, une de droit, et la carrière qu'on a vue.

Jarnac, où François Mitterrand vit le jour et où il a choisi de reposer, était déjà célèbre pour une bataille et une botte. La bataille eut lieu le 13 mars 1569 entre les troupes catholiques du duc d'Anjou et les troupes protestantes des princes, Condé et Coligny. Une bataille où les protestants perdirent quelques centaines d'hommes, et où la victoire des catholiques ne fut pas décisive. Mais une bataille, tout de même, où laissa la vie le prince de Condé, personnage héroïque que l'on représente intrépide, menant l'assaut avec un bras blessé, une jambe brisée par le sabot d'un cheval, une phrase historique à la bouche : « *Souvenez-vous en quel état Louis de Bourbon entre au combat pour Christ et sa patrie !* » Un couard sire de Montesquiou l'abattit d'un coup de pistolet dans le dos.

> **François Mitterrand est né sous le signe du Scorpion, signe de l'ambiguïté et de la pointe qui tue**

La botte, plus fameuse, est un coup d'escrime qu'un spadassin italien enseigna à Gui Chabot, seigneur de Jarnac, gentilhomme à la cour de François Ier et de Henri II, à la veille d'un duel que ledit Chabot avait à remporter contre un certain La Châteigneraie, un coup hardi et violent qui consiste à trancher froidement le jarret de l'adversaire, au ras du sol, pendant que celui-ci ferraille noblement dans les hauteurs. C'est ingénieux, très efficace, mais emporte un léger parfum de traîtrise. A quoi François Mitterrand aurait bien pu répondre, en revendiquant cette botte dans son patrimoine, qu'il avait eu lui-même, plusieurs fois dans sa vie, à en trouver la parade.

Adepte du libre examen dans la tradition des Charentes, où même après les conversions plus ou moins volontaires au catholicisme qui entraînèrent la diaspora des protestants outre-Manche à la fin du XVIIe siècle on resta protestant dans l'âme et l'attitude, ouvert au monde étranger, comme René Caillé, découvreur de Tombouctou, et Samuel Champlain, explorateur du Saint-Laurent, le premier originaire de Mauzé-sur-le-Mignon, le second de Brouage, François Mitterrand est resté fidèle aux vertus de son terroir.

Lors du transfert au Panthéon des cendres de Jean Monnet, natif de Cognac, il fit l'éloge du pays charentais où l'on élève les huîtres et fabrique le cognac et le pineau, un éloge de la distillation comme art de la lenteur : « *Le patient travail de la terre, le double passage dans les alambics, la lente maturation à l'ombre des chais de ces eaux-de-vie qu'on appelle "les belles au bois dormant", plus encore que pour une façon de faire témoignent pour une façon d'être.* » Tranquille et terrien comme le paysan saintongeais, rusé comme lui, il a su admirablement faire usage du temps, ce temps dont l'écoulement était son obsession, temps court du plaisir, temps long de l'histoire, temps rapide de la tactique et temps mieux compté de la stratégie.

Michel Braudeau

Un fétichiste du livre rare

Les textes qu'il avait aimés, il voulait les conserver sous leur forme noble, celle des « beaux papiers »

FRANÇOIS MITTERRAND savait que les écrivains font ventre de tout. Il se doutait que le récit de ses tête-à-tête avec eux envahiraient colonnes et studios, le jour venu. Il avait fait son deuil de maîtriser l'opinion des contemporains sur lui ; *a fortiori* le jugement posthume. Ce renoncement le rendait franc jusqu'à l'imprudence, dût-on le trouver contradictoire et comédien. Il aimait citer le joli paradoxe de Gide : « *On ne peut à la fois être sincère, et le paraître.* »

Je n'étais pas du premier cercle d'intimes, encore moins dans la confidence où il prenait un plaisir étrange à accueillir ses ennemis jurés. A mon palmarès, quelques rencontres, dont une visite protocolaire au protecteur de l'Académie. De cette dernière entrevue j'ai retenu, outre l'érudition époustouflante, le récit d'un dialogue politique inédit.

Juste après l'élection de mai 1981, Edgar Faure se rend à l'Elysée pour féliciter son vieux complice, qu'il tutoie.

« *C'est moi qui devrais être assis à ta place*, zozotte Edgar Faure.

– *Oui, mais moi, j'ai fait vingt-cinq ans d'opposition.*

– *Tu as raison. Je n'aurais pas eu ta patience !* »

Ce que le même Edgar disait apprécier le plus, à l'Académie, c'est qu'« *on n'y est pas soumis à réélection* ». Mitterrand connaissait cette plaisanterie, sans y souscrire. Convaincre l'excitait. L'Institut ? Il n'y a jamais songé. Faire métier d'écrire ? Jeune, il ne l'a pas exclu. Mais « *j'étais plus sûr d'atteindre les sommets en politique qu'en littérature*, disait-il. *A quoi bon faire du Chardonne, du Mauriac, du Jules Renard, en moins bien !* » L'orgueil rend parfois modeste.

Tout a été dit sur son perfectionnisme sans illusion, sur ses auteurs préférés, sa fidélité aux lectures droitières de sa famille. On connaît aussi sa bibliophilie, mais sans bien l'expliquer. Elle m'est restée obscure, malgré le souvenir d'une quête têtue chez tous les bons libraires de Paris. Son large feutre noir désignait le président flâneur à la curiosité. Il cherchait un pur fil Johannot des *Lettrines II*, de Julien Gracq, ou, à défaut, un Lafuma des *Lettrines I*. Il regrettait qu'il n'y eût pas de « numéroté » des *Carnets du grand chemin*. Du moins l'édition courante de 1992 n'en mentionnait-elle pas.

Pourquoi toute cette science pointilleuse ? Contrairement aux apparences, elle était liée au contenu des livres. Mitterrand ne collectionnait que les éditions de luxe des livres qu'il avait appréciés. Il aimait Gracq. Il se retrouvait dans le géographe, le paysagiste, qui l'ont évidemment influencé. Il connaissait par cœur des passages. Ce qu'il avait goûté, il désirait le conserver sous la forme la plus noble. Il se gardait d'y porter un coupe-papier, comme dans les volumes courants de chez Corti.

RITE D'APPROPRIATION

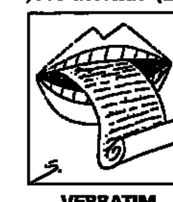
S'il se laissait tenter par le « hors commerce » d'un livre inconnu de lui, il en lisait des bribes avec les acrobaties qu'exige la lecture de pages non massicotées. L'exercice piquait sa curiosité. Il y avait chez lui une véritable sensualité de la chose imprimée, qui n'avait rien à voir avec une manie de collectionneur, ni avec une quelconque spéculation. Sa révérence pour la littérature incluait ce braconnage, ce fétichisme. Longtemps, son épouse a parachevé le rite d'appropriation et de conservation en reliant elle-même l'objet rare.

Dans ces moments de joie artistique complète, de quiétude provinciale, il semblait étranger aux tribulations qui l'avaient façonné, à tout ce qu'il représentait, aux fracas du monde, à sa gloire. Il plaisantait, chicanait un adjectif, comparait deux tremblements de plume, risquait un art poétique : par exemple, ne jamais finir une phrase comme on l'a commencée ; pas d'enchantement sans surprise ! L'écriture, ses ruses, ses charmes, ses gourmandises, ses cérémonials, lui importaient alors plus que l'action politique, que l'éloquence, que l'amitié même. Comme si les caractères d'imprimerie dévorés et adorés depuis l'enfance recélaient, seuls, le mystère d'une condition humaine qu'il ne se lassait pas d'interroger.

Bertrand Poirot-Delpech

« L'immense interrogation que la mort représente »

LA MORT – la sienne, celle des autres –, François Mitterrand en a souvent parlé. Non qu'il fût « *nécrophile* », comme il s'en est un jour défendu (*Le Point* du 20 juillet 1981), mais parce qu'à ses yeux « *la naissance et la mort sont les deux ailes du temps. Comment l'homme irait-il au bout de sa recherche s'il ignorait cette dimension ?* » (*L'Abeille et l'Architecte*, Flammarion, 1978).



VERBATIM

Aussi lui semblait-il qu'« *une société qui dérobe la mort au regard des vivants, qui la maquille, comme un mensonge, qui l'ôte du quotidien, loin de magnifier, de préserver la vie, la corrompt* ». Il était revenu sur ce thème dans la préface qu'il avait rédigée à *La Mort intime. Ceux qui vont mourir nous apprennent à vivre* (Robert Laffont, 1995), de Marie de Hennezel : « *Comment mourir ? Nous vivons dans un monde que la question effraie et qui s'en détourne. Des civilisations, avant nous, regardaient la mort en face.* (...) *Elles donnaient à l'achèvement de la destinée sa richesse et son sens. Jamais peut-être le rapport à la mort n'a été si pauvre qu'en ces temps de sécheresse spirituelle où les hommes, pressés d'exister, paraissent éluder le mystère. Ils ignorent qu'ils tarissent ainsi le goût de vivre d'une source essentielle.* »

De ce goût de vivre, François Mitterrand faisait l'une des raisons de sa constante préoccupation de « *l'immense interrogation que la mort représente* ». N'avait-il pas confié à Franz-Olivier Giesbert, dans un entretien au *Figaro* du 8 septembre 1994 : « *Ce n'est pas de mourir que j'éprouverai un grand souci. C'est de ne plus vivre* » ? Plutôt que de parler de sa maladie comme d'un combat contre la mort, n'avait-il pas préféré évoquer, dans un entretien accordé à Christine Ockrent (*L'Express* du 13 juillet 1995), son « *combat pour la vie, tout simplement* » ? Peut-être était-ce là, aussi, une manière d'esquiver le paradoxe qu'il avait résumé, quelques années auparavant, à Pierre Jouve et Ali Magoudi (*François Mitterrand, portrait total*, éditions Carrère, 1986) : « *Je sais que je vais mourir, mais je n'y crois pas.* » Mourir, du reste, ne signifiait pas disparaître. « *Je crois aux forces de l'esprit et je ne vous quitterai pas* », avait-il assuré aux Français au moment de conclure ses derniers vœux en tant que président de la République, le 31 décembre 1994.

Evoquant ses conversations avec Marie de Hennezel, psychologue exerçant dans une unité de soins palliatifs, sur « *la transformation profonde qu'elle observait chez certains êtres à la veille de mourir* », François Mitterrand assurait, dans la préface à son livre : « *Au moment de plus grande solitude, le corps rompu au bord de l'infini, un autre temps s'établit hors des mesures communes. En quelques jours parfois, à travers le secours d'une présence qui permet au désespoir et à la douleur de se dire, les malades saisissent leur vie, se l'approprient, en délivrent la vérité. Ils découvrent la liberté d'adhérer à soi. Comme si, lorsque tout s'achève, tout se dénouait enfin du fatras des peines et des illusions qui empêchent de s'appartenir. Le mystère d'exister et de mourir n'est point élucidé, mais il est vécu pleinement* (...). *La mort peut faire qu'un être devienne ce qu'il était appelé à devenir ; elle peut être, au plein sens du terme, un accomplissement. Et puis, n'y a-t-il pas en l'homme une part d'éternité, quelque chose que la mort met au monde, fait naître ailleurs ?* »

Cécile Chambraud

Secrets autour de « Mémoires » et d'images inédites

FRANÇOIS MITTERRAND écrivait-il ses mémoires ? A quel stade en était-il ? S'agit-il seulement des entretiens réalisés avec le journaliste Georges-Marc Benamou, autour de quatre ou cinq grands thèmes, dont une réponse au livre de Pierre Péan, *Une jeunesse française* (Fayard, 1994) ? Prévu au départ chez Plon, le projet passe ensuite chez Odile Jacob, et évolue au cours des derniers mois. C'est chez ce dernier éditeur que sortirait prochainement un gros livre de mémoires signé François Mitterrand, synthèse de ces divers projets. L'ancien président a-t-il remis à Odile Jacob une partie de son manuscrit ? L'éditrice a refusé, lundi 8 janvier, de répondre à nos questions.

Avant son accession à l'Elysée, François Mitterrand avait signé plusieurs contrats d'édition : chez Gallimard, pour un livre sur le coup d'Etat du 2 décembre 1851 ; chez Fayard, pour un recueil d'articles littéraires. Ces ouvrages ne verront jamais le jour. « *Par tempérament, François Mitterrand ne publiait jamais un livre avant qu'il ne soit terminé* », tranche Claude Durand, PDG de Fayard.

D'autres ouvrages, consacrés à François Mitterrand, sont en chantier. Au Seuil, Jean Lacouture prépare un Mitterrand. Franz-Olivier Giesbert travaille à la refonte de ses deux ouvrages, *François Mitterrand ou la tentation du pouvoir*, paru en 1977, et *Le Président* (1990), actualisés. Le troisième volume de *La Décennie Mitterrand*, de Pierre Favier et Michel Martin-Roland, est en préparation.

Les surprises télévisées seront sans doute moins grandes. Malgré un accord de principe donné à Arte et au réalisateur Serge Moati, la chronique filmée des six derniers mois à l'Elysée a tourné court, en raisons de la maladie du président, qui a également interrompu la série d'entretiens mensuels accordés au PDG de France-Télévision à partir du 29 mars 1993, au lendemain de la nomination d'Edouard Balladur à Matignon.

Des documents audiovisuels restent à diffuser. « Mitterrand et l'outre-mer », de Jim d'Amour, produit par INA-Entreprise, est prêt. France 3 a confié à différents réalisateurs, en octobre 1994, six numéros de 26 minutes, coordonnés par Jacques Audouard. La surprise viendra sans doute de France 2, avec les entretiens inédits – mais pas encore montés – de Jean-Pierre Elkabbach, et les enregistrements audio des confessions données à M. Benamou, qui pourraient fournir la trame sonore d'un documentaire.

Ar. Ch. et P. K.

Un homme agnostique et mystique à la fois

PAR QUELS MOTS croyez-vous que Dieu vous accueille au soir de votre mort, demande ingénument Bernard Pivot, en point d'orgue d'un dernier entretien télévisé. La réponse fuse : « *Enfin, tu sais...* » Une formule qui exprimait mieux que tout discours la quête d'absolu qui aura poursuivi François Mitterrand toute sa vie. Chez cet homme, qui se définissait à la fois comme agnostique et comme mystique, le questionnement sur le mystère de Dieu, sur la foi, la religion, la souffrance et la mort fut, en effet, permanent.

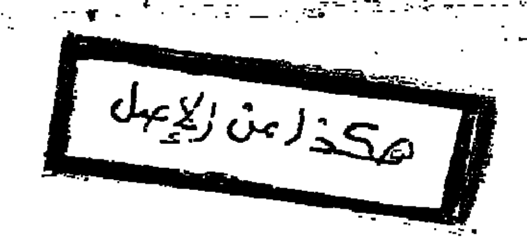
Un jour de 1982, il débarque dans la Creuse – en hélicoptère – dans la propriété du philosophe chrétien Jean Guitton, voisin de ses amis Védrine. Expliquez-moi, vient-il demander à brûle-pourpoint, vos raisons de croire ! Pendant deux heures, oubliant la charge de l'Etat et l'hélicoptère, les deux hommes vont débattre du rapport entre l'absurde et le mystère. « *Il faut choisir entre les deux*, plaide passionnément le philosophe. *En politique aussi, vous devez choisir, mais il y a des compromis, des équivoques. Ici, on est embarqué, il faut parier.* »

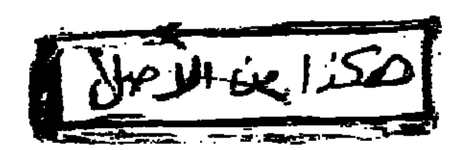
« *Mais les dogmes ne sont-ils pas des absurdités ?* », relance le président. « *C'est l'absurdité de l'absurdité qui m'oblige à parier pour le mystère* », répond Guitton, qui tirera de cet entretien un livre, *L'Absurde et le Mystère*, régulièrement réédité depuis 1984 chez DDB. Le cardinal Lustiger, qui allait le voir deux ou trois fois par an, se souvient aussi de propos vite expédiés sur l'objet de l'entretien, mais toujours prolongés en conversations longues sur le sens de la guerre, de la souffrance, sur un verset du Deutéronome.

François Mitterrand aimait rappeler à ses interlocuteurs croyants son enracinement religieux, son éducation catholique, ses relations avec les prêtres-professeurs de Saint-Paul d'Angoulême ou avec les maristes du 104, rue de Vaugirard à Paris, où, jeune étudiant de province, il avait atterri, muni d'une lettre de recommandation de François Mauriac. Mais, « *sans entrer en rebellion contre Dieu* », explique-t-il à Elie Wiesel, dans *Mémoire à deux voix* (Odile Jacob, avril 1995), il avait pris peu à peu ses distances – au moment de la guerre –, mais sans jamais la renier, avec la foi de son enfance.

Il était resté curieux et pétri de culture religieuse, lisant les Pères de l'Eglise, la Bible ou les grands mystiques, fréquentant les églises, romanes de préférence, ou une communauté comme celle de Taizé, en Saône-et-Loire, près de Solutré et de Cluny, berceau de sa belle-famille. D'instinct, il se sentait étranger aux discours dogmatiques, aux affirmations des Eglises, mais proche de ces mystiques, chercheurs de Dieu, à qui il ressemblait par la tension, qui ne l'abandonnera jamais, entre la foi et le doute. « *Je doute, je suis dans le désert, Dieu est absent*, dit-il encore à Elie Wiesel. *Mais je continue de croire en lui et de le servir.* » Hésitant à se dire chrétien, il croyait au Christ, s'émerveillant de la modernité radicale de son message, racontant à qui voulait l'entendre qu'il avait découvert le combat contre l'injustice dans le Sermon sur la montagne : « *Le Christ pourrait parfaitement justifier son retour pour prononcer exactement le même discours*, confie-t-il encore à son ami Elie Wiesel. *Simplement, au lieu d'aller sur la montagne, où l'on risquerait de ne pas l'entendre, il irait... à Bobigny !* » Complexe comme son parcours politique, son itinéraire spirituel est, lui aussi, en tension permanente. S'y opposent la raison et la foi, l'engagement et le doute, la conviction laïque et le respect de la tradition catholique, la conscience aiguë de la vanité de l'Histoire et une recherche éperdue, parfois désespérée, d'un sens à donner à cette Histoire.

Henri Tincq





De l'abolition de la peine de mort à la décentralisation

Seule la Constitution a échappé à la soif réformatrice de l'ancien président

Un des premiers actes marquants de François Mitterrand, une fois élu président de la République, a été de faire voter l'abolition de la peine de mort. S'il a, tout au long de ses deux septennats, influencé l'évolution de la société, il n'a pas compris le souci d'indépendance exprimé par les juges.

LA SOCIÉTÉ évolue hors des lois du politique. Mais les gouvernants peuvent, par leurs actes, freiner ou, au contraire, accélérer ce cheminement naturel. C'est ce choix que fit François Mitterrand. Ce fut parfois à contre-courant, comme lorsque, au tout début de son premier septennat, il imposa l'abolition de la peine de mort. Ce fut, le plus souvent, en douceur, au point qu'aujourd'hui ces acquis paraissent si normaux que chacun a oublié qu'ils sont dus à la présence d'un homme de gauche à l'Elysée, et que la droite s'est bien gardée d'y toucher.

Il fallut, pourtant, attendre une telle alternance pour que les tribunaux d'exception soient supprimés, puis, au début du second septennat, réformés en profondeur un code pénal et un code de procédure pénale qui, pour l'essentiel, dataient de Napoléon. Ce fut certes contraint par les « affaires », mais c'est sous sa présidence que la France s'est dotée d'une législation sérieuse en matière de financement des activités politiques. C'est pour la même raison qu'ont été réglementées les écoutes téléphoniques, qui, jusqu'alors, relevaient du seul bon vouloir du pouvoir politique. Mais François Mitterrand ne comprit pas la volonté de la justice de ne plus être aux ordres ; il ne fit même guère d'efforts pour lui donner les moyens indispensable pour remplir sa mission.

LES CROISADES DE L'ÉDUCATION

La vie quotidienne n'échappa pas non plus à son travail réformateur. C'est lors de son passage à l'Elysée que l'avortement deviendra un véritable droit, grâce à son remboursement par la Sécurité sociale. C'est au même moment que la société se préoccupa des comportements individuels pouvant mettre en danger la collectivité : le tabac, la conduite en état d'ébriété. C'est sous son autorité que le Parlement légiféra sur la bioéthique, afin que les progrès de la science ne se fassent pas au détriment du respect dû à l'homme.

L'école ne pouvait pas être oubliée par un président de gauche. Le *« grand service public, unifié et laïque de l'éducation »*, promis par le candidat pour mettre un terme à la situation singulière de l'enseignement privé, fut enterré après quatre ans de désillusions et de rancoeurs et un million de manifestants dans les rues de Paris en juin 1984. Un septennat plus tard, Jack Lang, devenu ministre de l'éducation nationale, signera la paix avec l'enseignement catholique.

Vint, ensuite, la croisade pour la démocratisation de l'école et les 80 % de jeunes amenés au niveau du baccalauréat et aux portes de l'université. Engagée dès 1985, elle fut confirmée à l'aube d'un second septennat placé sous le signe de la *« priorité à l'éducation »*. Puis ce fut la troisième croisade : l'adaptation de l'école aux besoins des entreprises. François Mitterrand avait fini par mesurer que le *« toujours plus »* d'éducation ne résoud pas tous les problèmes, en particulier celui du chômage des jeunes. Sans avoir pu dépasser, sur ce dernier point, le stade de l'incantation.

Des décisions fermes et définitives furent prises pour l'audiovisuel. Qui se souvient, aujourd'hui, qu'avant mai 1981 seules trois radios privées avaient le droit d'émettre en France, que toutes les chaînes de télévision appartenaient à l'Etat, que les gouvernements ne se décidaient pas à couper tout lien avec les rédactions du « service public ». François Mitterrand entama son premier septennat en autorisant les radios libres, qui, il est vrai, n'ont pas répondu aux espoirs de radios associatives placés en elles. C'est lui aussi qui a, pour la première fois, créé une autorité chargée de faire « tampon » entre le pouvoir politique et l'audiovisuel. Cette instance, quel que soit son titre, aura bien du mal à bâtir son autorité, mais la voie est tracée et nul n'osera la détourner. Mais c'est aussi François Mitterrand qui commença à privatiser la télévision, en délivrant de manière dérogatoire trois concessions à Canal Plus, à La Cinq et à TV6. La droite n'aura plus qu'à s'engouffrer dans cette brèche en privatisant TF 1.

La grande œuvre institutionnelle de François Mitterrand fut incontestablement la décentralisation, qui a mis fin à une longue tradition qui voulait qu'en France, tout se décide à Paris. Il fallut une vraie « révolution » pour que les maires, les présidents de conseils généraux et régionaux soient les maîtres chez eux. Ce fut aussi un bouleversement brutal du fondement du droit français que la prolifération des autorités administratives indépendantes, chargées de gérer, en lieu et place des politiques, des secteurs sensibles.

Seule la Constitution échappa à la soif réformatrice de François Mitterrand, alors même qu'il en avait été un de ses plus percutants pourfendeurs. S'il présida une révision de la Loi fondamentale, ce fut simplement pour permettre la ratification du traité de Maastricht, et s'il en accepta une autre, voulue par Edouard Balladur, le prétexte en fut la mise en application des accords de Schengen, ce qui se traduisit par une restriction du droit d'asile.

Lui qui avait affirmé que les institutions étaient dangereuses avant lui et qu'elles le seraient après lui, ne fit rien pour protéger la démocratie de ce danger... si danger il y a. Sa pratique institutionnelle fut même parfaitement conforme à celle instituée par le général de Gaulle. Ce dossier-là, il l'a laissé en l'état à son successeur.

Thierry Bréhier



La gauche parvenue au pouvoir a pris ses distances avec son chef de file

Ni socialiste ni radical, moins encore communiste, François Mitterrand a dominé le « camp du progrès » tout en veillant à préserver sa liberté d'action

LA PERSONNALITÉ de François Mitterrand a dominé l'histoire de la gauche sous la Vᵉ République au point de s'identifier avec elle. Rien, pourtant, ne permettait de dire avec certitude, au lendemain du retour du général de Gaulle au pouvoir, en 1958, que son adversaire et, après lui, celui de ses partisans et de leurs alliés, serait le garde des sceaux du gouvernement de Front républicain de Guy Mollet en 1956, antérieurement ministre de l'intérieur du gouvernement de Pierre Mendès France en 1954, mais aussi virtuose de la participation ministérielle dans plusieurs autres gouvernements de la IVᵉ République.

Ni socialiste ni radical, moins encore communiste, François Mitterrand s'était pourtant vu prédire le destin de chef de file de la gauche par François Mauriac, à la suite d'un débat parlementaire houleux, au début des années 50, dont l'objet était – déjà – son attitude sous le régime de Vichy. La haine qui s'était alors manifestée contre lui sur les bancs de la droite le désignait, aux yeux de l'écrivain, comme l'un de ces personnages sur lesquels se concentre l'aversion des tenants de l'ordre établi et qui ne peuvent placer leurs espoirs de parvenir au pouvoir que dans l'autre camp.

Face au régime qui s'est mis en place en 1958, d'autres grandes figures ou jeunes Turcs prometteurs pouvaient prétendre au premier rôle. Pierre Mendès France, avant tout, apparaissait comme le maître d'une gauche républicaine et moderne, à laquelle il avait donné ses lettres de noblesse par sa courte expérience de président du conseil en 1954-1955. Il souffrait cependant de deux handicaps : son hostilité à l'élection du président de la République au suffrage universel, instituée par référendum en 1962, et le rejet dont il était l'objet de la part du Parti communiste.

Dans la mouvance « rénovatrice » du Parti radical d'alors, Maurice Faure, après la mort accidentelle de Félix Gaillard, pouvait être considéré comme ayant vocation à incarner la renaissance de la gauche. Chez les socialistes de la SFIO, qui subissaient encore la chape de plomb du pouvoir exercé sur le parti par Guy Mollet et les siens, Gaston Defferre, mais aussi Alain Savary étaient sur les rangs.

L'échec des partisans d'une « grande alliance » socialiste, radicale et centriste, joint au refus des communistes d'apporter leur soutien au chef actuel ou potentiel d'un parti autre que le leur, a permis que François Mitterrand soit désigné comme le « candidat unique » de la gauche pour la deuxième élection présidentielle de l'histoire au suffrage universel direct (après celle de 1848, qui avait vu la victoire du futur Napoléon III). Tout le monde croyait y trouver son compte : le PCF, qui évitait ainsi de prendre des risques en envoyant l'un des siens devant les électeurs : Guy Mollet, qui barrait la route à tout rival socialiste ; les radicaux, qui ne voulaient pas trancher entre les différents prétendants dans leurs rangs.

L'élection présidentielle de décembre 1965 se révélera décisive pour l'avenir de François Mitterrand, et pour celui de la gauche. Le premier, le seul peut-être, il avait compris que rallier sur son nom les suffrages des électeurs socalistes, radicaux et communistes – ce qu'on appellerait par la suite le « peuple de gauche » – créait une légitimité imprenable. Les dirigeants du PCF n'avaient voulu ni d'une forte stature, telle que celle de Pierre Mendès France, ni d'un dirigeant de parti, tel que Maurice Faure. Ils avaient en réalité permis l'émergence de l'une et de l'autre dans un même homme.

Il a fallu néanmoins cinq ans à François Mitterrand pour devenir le chef d'un Parti socialiste nouveau, rassemblant, sur les vestiges de la vieille SFIO et contre la volonté de Guy Mollet, une bonne partie de la « gauche non communiste ». Le congrès d'Epinay-sur-Seine, en 1971, voit l'accession du député de la Nièvre, appuyé par Gaston Defferre et Pierre Mauroy d'un côté, par Jean-Pierre Chevènement et ses camarades du Ceres de l'autre, au poste de premier secrétaire du PS. La signature du programme commun de gouvernement avec le Parti communiste, l'année suivante, consacre la victoire de la stratégie d'alliance incarnée par Mitterrand. Le Parti radical se divise, ses fédérations du Sud-Ouest, principalement, formant le Mouvement des radicaux de gauche, qui signe à son tour le programme commun, tandis que la rue de Valois (le siège du parti) prend le chemin du ralliement à la droite.

L'élection de 1965 se révélera décisive pour l'avenir de François Mitterrand. Le premier, il avait compris que rallier sur son nom les suffrages des électeurs socalistes, radicaux et communistes – ce qu'on appellerait le « peuple de gauche » – créait une légitimité imprenable

Après l'élection présidentielle de 1974, qui voit la victoire échapper d'un cheveu à François Mitterrand, Michel Rocard et le gros du PSU (Parti socialiste unifié, formé de dissidents de la SFIO et du PCF) rejoignent le PS. L'unité de la gauche est dès lors réalisée, mais les communistes ne vont pas tarder à comprendre ce qu'il risque de leur en coûter. Ils commencent dès ce moment à se mettre en travers de la route de François Mitterrand, qui surmontera néanmoins cet obstacle et contraindra le PCF, réduit à 15 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, à lui apporter son soutien au second tour.

Si la victoire de 1981 est bien celle de la gauche unie et se range, à ce titre, à la suite des grands épisodes que furent le Front populaire en 1936 et la Libération en 1944, l'exercice du pouvoir par François Mitterrand va progressivement modifier ses rapports avec la gauche « historique ». Le Parti communiste, d'abord, quitte le gouvernement en 1984 et se réfugie dans une semi-opposition, qui ne lui permettra pas de préserver ce qui lui reste de son capital électoral. La cohabitation de 1986, puis la campagne électorale de 1988 distendent les liens entre le président de la République et son parti, le PS, qui marque son autonomie en refusant de porter à sa tête, comme premier secrétaire, après l'entrée de Lionel Jospin au gouvernement, le candidat de François Mitterrand, Laurent Fabius.

Le second septennat a été marqué par cette tension entre le chef de l'Etat et le parti qui avait été et qui demeurait, d'une certaine manière, le sien. Michel Rocard, principal rival de François Mitterrand au sein du PS depuis la fin des années 70, nommé par lui premier ministre en 1988 afin de rassembler les apports de la « première » et de la « deuxième » gauche, tente de prendre le contrôle du parti afin de pouvoir à son tour s'appuyer sur lui pour conquérir, le moment venu, la présidence de la République. Le conflit atteint son paroxysme lors du congrès de Rennes, en 1990, qui voit l'affrontement souterrain du chef de l'Etat et de son premier ministre, tandis que Lionel Jospin et Pierre Mauroy s'efforcent de préserver la cohésion du parti.

La candidature de Lionel Jospin à l'élection présidentielle de 1995 et son arrivée consécutive à la tête du PS démontrent la force de l'héritage mitterrandien, sur lequel l'héritier entend cependant exercer ce qu'il a appelé son *« droit d'inventaire »*.

Patrick Jarreau

L'aveu de Vichy

LONGTEMPS, François Mitterrand s'est employé à rendre énigmatiques ses débuts politiques. A éluder la rumeur, ancienne et tenace, de ses affinités, mieux, de son engagement dans cette droite nationaliste incarnée, à partir de juin 1940, par le maréchal Pétain et le régime de Vichy. *« Nier serait s'abaisser. Et pourquoi répondre ? S'il était vrai que j'eusse été d'extrême droite dans ma jeunesse, je jugerais plus honorable d'être où je suis aujourd'hui que d'avoir accompli le chemin inverse, où l'on se bouscule, semble-t-il »*, écrivait-il, en 1969, dans *Ma part de vérité*. Longtemps, il avait protégé ce secret de jeunesse, cette « part d'ombre ».

Jusqu'à ce 12 septembre 1994, où il décida de s'expliquer longuement, en direct à la télévision, devant les Français. Au soir de son deuxième septennat, presque de sa vie. Quelques semaines plus tôt, François Mitterrand a subi un seconde intervention chirurgicale contre le cancer qui le mine. Il sait que l'évolution de sa maladie est devenue *« imprévisible »*. *« Personne ne peut dire : je serai là dans six mois »*, lâche-t-il, ce soir-là, à Jean-Pierre Elkabbach qui l'interroge. Comme pour mieux expliquer ces aveux qui le mettent en règle avec sa mémoire et avec l'histoire, et qui veulent couper court au trouble déclenché, alors, par la parution du livre de Pierre Péan sur sa jeunesse, *Une jeunesse française, François Mitterrand, 1934-1947* (éditions Fayard).

Ce livre, il avait accepté d'y participer, d'en confirmer les révélations. Comme son adhésion, dès son arrivée à Paris, à dix-huit ans, aux Volontaires nationaux, mouvement de jeunes des Croix-de-Feu du colonel de La Roque. Comme son apparente occultation de la politique antisémite de Vichy, dont il assure, le 12 septembre 1994, qu'il *« ignorait tout »*, à l'époque. Comme son arrivée à Vichy en 1941, après son évasion du camp où il était prisonnier de guerre, et son travail à la Légion des combattants et volontaires de la révolution nationale. Comme sa rencontre avec Pétain, le 14 janvier 1943, en compagnie d'autres camarades du commissariat au reclassement des prisonniers. Comme la francisque, obtenue au printemps 1943. Comme les relations, à partir de la fin des années 40 et jusqu'en 1986 – où il le recevait encore *« avec plaisir »* à l'Elysée – avec René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy en 1942-1943.

Rien de tout cela n'efface le courage de François Mitterrand, son basculement progressif dans une Résistance authentique et combattante, qui en fera le principal responsable du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés, et conduira le général de Gaulle, au lendemain de la Libération, à le nommer secrétaire général aux prisonniers de guerre. *« J'étais le produit d'un milieu de petite bourgeoisie modérée, catholique, patriote, peut-être un peu conforme. (...) Les choses sont plus compliquées qu'on ne le croit »*, souligne-t-il le 12 septembre 1994. Et il ajoutait : *« J'ai la conscience tout à fait claire. Donc il n'y a pas lieu de me renier. »*

Gérard Courtois

Le nouveau gouvernement japonais devra résoudre une crise bancaire sans précédent

Les partis majoritaires ont choisi M. Hashimoto comme premier ministre

Les trois partis au pouvoir au Japon depuis 1994 – libéral-démocrate (PLD), socialiste, centriste – ont désigné, lundi 8 janvier, le ministre du commerce extérieur et de l'industrie, Ryutaro Hashimoto, comme candidat de la coalition sortante à la succession du premier ministre démissionnaire, Tomiichi Murayama. La Diète devrait ratifier ce choix, jeudi. En matière économique, sa priorité sera de régler la crise des banques.

TOKYO
correspondance

Personne ne met plus en doute la gravité de la crise que traverse le système financier japonais. L'attentisme et la langue de bois ont fait place à un sentiment d'urgence, qui n'a cessé de se renforcer depuis juin, lorsque, pour la première fois, les autorités ont évalué à 40 000 milliards de yens (2 000 milliards de francs) le montant des créances douteuses détenues par les institutions financières nippones.

Confiants dans les politiques de relance mises en œuvre par l'Etat, les milieux financiers et les pouvoirs publics semblent avoir cru jusqu'au dernier moment qu'une reprise de l'activité économique, et surtout du marché immobilier, résorberait l'énorme passif accumulé depuis l'éclatement de la « bulle spéculative », en 1990. Or, la croissance a probablement été inférieure à 0,5 % l'an dernier et les prix des terrains continuent de s'effondrer. La montée des critiques à l'étranger, le traumatisme causé par l'affaire Daiwa, à l'automne, ont rendu un peu plus urgent l'assainissement du système financier.

Le voile se lève peu à peu sur les coulisses de la spéculation financière

Le grand déballage auquel donnent lieu les enquêtes a le mérite de préciser les responsabilités respectives du ministère des finances, des banques et des divers spéculateurs dans l'enchaînement de circonstances qui a provoqué la spéculation effrénée de la fin des années 80. Le manque de transparence des uns et des autres, le maintien de réglementations obsolètes, le recours à des pratiques malsaines, tels le pantouflage et les collusions entre milieux d'affaires, monde politique et mafia sont aujourd'hui au banc des accusés.

Les chiffres publiés en juin ont été affinés grâce aux informations publiées par les banques, à la fin de septembre, à la demande du ministère des finances. Il est maintenant possible de localiser environ 43 000 milliards de yens de mauvaises créances, et raisonnable, selon les observateurs, de les évaluer à 50 000 milliards de yens (2 500 milliards de francs) au maximum, même si certains les portent, sans preuves convaincantes, à 90 000 ou même 100 000 milliards de yens.

Les vingt et une grandes banques ont fait état de près de 23 000 milliards de yens de créances douteuses (1 100 milliards de francs). Parmi celles-ci, les trois banques de crédit à long terme et les sept Trust Banks sont les plus mal loties, puisque les mauvaises créances représentent en moyenne de 8 à 9 % de leurs prêts. Les grandes banques ont pu cependant constituer d'importantes provisions grâce, notamment, à la faiblesse des taux d'intérêt. Malgré leurs réserves et la perspective d'une reprise du marché boursier, certains établissements risquent de traîner longtemps le fardeau des mauvaises créances, d'autant plus qu'elles seront mises à contribution pour le sauvetage des établissements de crédit, et que leurs actifs immobiliers continuent de se déprécier. Les analystes prévoient une série de restructurations, suite à la fusion, en avril, de la Banque de Tokyo et de la Mitsubishi Ginko, ainsi que celle envisagée de la Daiwa et de la Sumitomo (*Le Monde* du 6 novembre).

La situation de tout une autre partie du secteur financier, les banques régionales et les établissements de crédit de type coopératif, dont l'encours de mauvaises créances est équivalent à celui des vingt et une grandes banques, est encore plus fragile. Moins bien gérés, ces établissements sont beaucoup plus exposés à cause du secteur immobilier et des PME en faillite. A la fin des années 80, pendant la période de spéculation intense, les prêts accordés aux PME pouvaient atteindre deux à trois fois la valeur du nantissement, le plus souvent des terrains à usage commercial. Or, depuis 1990, ceux-ci ont perdu près de 80 % de leur valeur. Les difficultés que connaissent les coopératives font aujourd'hui planer la menace d'un rationnement du crédit pour les PME.

Encore plus symptomatiques des excès spéculatifs qui furent commis, les sept *jusen*, les sociétés de prêt au logement, ont accumulé, à elles seules, 8 400 milliards de yens (420 milliards de francs) de mauvaises créances. Fondées par les grandes banques pour accorder des prêts au logement, les *jusen* ont fortement emprunté auprès de celles-ci pour financer la promotion immobilière.

Lorsqu'en 1990 les pouvoirs publics ont imposé des restrictions à l'activité des banques dans l'immobilier, les *jusen* se sont tournées, avec l'approbation des pouvoirs publics, vers les coopératives agricoles, désireuses de recycler leurs excédents. Selon les estimations, l'ensemble du secteur financier porterait aujourd'hui plus de 13 000 milliards de yens (650 milliards de francs) de mauvaises créances sur les *jusen*. Ce qui explique l'importance qu'a prise le dossier. Le plan de liquidation proposé par le ministère fait, pour le moment, la part belle aux coopératives agricoles. Les grandes banques, mais aussi l'Etat, épongeraient la majeure partie du passif.

Les contribuables ont beau s'opposer à ce que soient ainsi soldés les excès de la « bulle » financière, les pouvoirs publics et surtout la Banque du Japon ont déjà largement été mis à contribution. Il a déjà fallu liquider, dans le courant de l'an dernier, avec le concours des grandes banques, quatre coopératives de crédit, dont la dernière en date, la banque Kizu, à la fin d'août, était la première du Japon, et une banque régionale, la Hyogo Bank. Dans son projet de budget pour 1996, le gouvernement a directement affecté 685 milliards de yens (34 milliards de francs) à la liquidation des *jusen*.

Le débat politique que cette décision va relancer promet d'être houleux, tant l'opinion est réfractaire à l'idée que les contribuables puissent être sollicités. Le voile se lève peu à peu sur les coulisses de la spéculation financière, renforçant l'exigence de moralité qu'expriment les citoyens. Exigence que la justice commence à satisfaire : l'enquête sur la défaillance des deux institutions de crédit de Tokyo, la Tokyo Kyowa et la Anzen Crédit Bank, a finalement mené à l'arrestation, le 6 décembre, de l'ex-ministre du travail Toshio Yamaguchi.

Brice Pedroletti

Les priorités de Ryutaro Hashimoto

La coalition de trois partis qui vient de gouverner le Japon, un an et demi durant, sous l'autorité du premier ministre socialiste Tomiichi Murayama, a désigné, lundi 8 janvier, le président du Parti libéral-démocrate (PLD), Ryutaro Hashimoto, cinquante-huit ans, comme son candidat à la tête du futur gouvernement. Cette nomination doit être confirmée, jeudi 11 janvier, par un vote des deux Chambres au sein desquelles la coalition est majoritaire. M. Hashimoto sera le cinquième premier ministre depuis que le PLD, après trente-sept ans au pouvoir, a perdu les élections de 1993. Il était numéro deux du gouvernement et ministre de l'industrie et du commerce international dans le cabinet de M. Murayama.

Le programme de la coalition reprend les lignes du précédent accord de 1994. Son principal objectif est la relance de l'économie. Le texte a été actualisé sur deux points : une réforme du système financier pour faire face à l'effrondrement du crédit immobilier ; et la nécessité de réduire l'importance des bases américaines à Okinawa.

Le crash d'un avion-cargo sur un marché au Zaïre fait près de 250 morts

UN AVION-CARGO qui avait raté son décollage de l'aéroport de Ndolo, lundi 8 janvier, en plein centre de Kinshasa, a terminé sa course en dévastant un marché de la capitale zaïroise, faisant au moins 250 morts et un nombre indéterminé de blessés. « *Il n'a même pas levé le nez. Il a continué à fond la caisse sans même décoller et quand il a mis les inverseurs de vitesse c'était trop tard* », a raconté un témoin.

L'Antonov, un appareil de fabrication soviétique, a traversé la rue qui sépare la piste du marché de Simbazikita qu'il a dévasté sur une centaine de mètres, tuant commerçants et acheteurs. Un représentant du Comité international de la Croix-rouge (CICR) a déclaré que 217 corps avaient été relevés sur le marché et qu'au moins 32 autres avaient été transportés dans les morgues de la capitale.

SÉCURITÉ BAFOUÉE

L'hôpital Mama Yemo, le plus grand de Kinshasa, a lancé un appel aux donneurs de sang, tout en renvoyant certains blessés faute d'équipements et de médicaments.

Quatre membres russes de l'équipage n'ont été que légèrement blessés. La foule a tenté de les lyncher avant que la police n'intervienne et ne les arrête. La police recherche deux autres membres de l'équipage qui ont pris la fuite, un Ukrainien et un Zaïrois. Le ministre des transports, Bernardin Munguldeaka, a déclaré à la radio que l'Antonov était en surcharge de 600 kilos.

Cet accident survient moins de trois semaines après celui d'un Lockheed Electra zaïrois, qui avait coûté la vie à plus de 140 personnes, entre le Zaïre et l'Angola. L'Antonov volait sous le nom de la compagnie African Airways, elle-même sous licence de la Scibe-Zaïre qui appartient à Bemba Salona, un homme d'affaires zaïrois. Des dizaines de compagnies à l'existence plus ou moins officielle opèrent au Zaïre, l'avion étant devenu le seul moyen de transport depuis la quasi-disparition du réseau routier. Les pilotes, souvent originaires de l'ex-URSS, acceptent toutes les missions, quelles que soient les conditions de sécurité en contrepartie de primes substantielles. Les appareils, qui transportent souvent des produits de contrebande vers l'Angola, volent au mépris des règlements que, de toutes manières, l'association des pilotes du Zaïre avait dénoncé, comme insuffisants après la catastrophe du Lockheed.

Dans la nuit de la Saint-Sylvestre, 32 personnes avaient trouvé la mort, à Kinshasa, après que le camion-benne qui les transportait se fut retourné dans un fossé. Il n'y a plus d'autobus dans la capitale et les citadins sont transportés par des camionneurs privés. Etienne Kokolo, un photographe zaïrois, qui se trouvait, lundi, au marché de Simbazikita expliquait : « *Tout le monde pleure. Ça ne fait même pas un mois que le camion a tué 30 personnes. Nous ne comprenons plus.* » Le gouvernement, réuni en cabinet de crise, a décidé la fermeture de l'aéroport et du marché, la suspension des vols cargo et un deuil national de trois jours. – *(AFP, AP, Reuter.)*

La dette extérieure de l'Asie ne cesse de croître

L'ENDETTEMENT extérieur des pays en développement – plus ou moins avancé – a encore augmenté en 1994, avec ses avantages et ses dangers : c'est ce qui apparaît dans les statistiques que vient de publier l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : leur dette extérieure totale, bilatérale, multilatérale ou bancaire, publique et privée, a atteint fin décembre 1994 1 714 milliards de dollars, soit 9,2 % de plus que l'année précédente. Un quart de cette hausse est un effet des variations des taux de change, mais le gros provient de l'augmentation des capitaux privés, sous forme d'achats d'obligations d'Etat et de prêts à court terme des banques – « *les capitaux les plus volatils* », souligne l'OCDE. Déjà, sur l'ensemble des pays, la dette à court terme atteint la moitié du total. Le cas du Mexique a montré qu'il fallait se prémunir contre cette évolution.

La dette extérieure mexicaine, qui a augmenté « *dix fois plus vite* » en 1994 qu'en 1993, est d'ailleurs la première du monde : 125,2 milliards de dollars, devant celles de la Chine (111,5 milliards), qui a doublé depuis 1991, de l'Indonésie (100,1 milliards) et du Brésil (98,4 milliards). Mais, si l'on rapporte cette dette au produit national brut, comme le fait la Banque mondiale, c'est l'Indonésie qui était le pays le plus endetté, avec une dette dépassant 58 % du PNB, loin devant la Turquie, la Thaïlande, le Mexique, l'Inde et l'Argentine, échelonnés de 38 % à 28 %.

C'est l'Asie qui a le plus accru sa dette en 1994 : celle-ci, en hausse de presque 18 %, représentait plus de 41 % du total mondial ; les premiers « bénéficiaires » de cet accroissement ont été la Chine, l'Indonésie et l'Inde, pays pauvres, mais marchés vastes et prometteurs, et des pays plus avancés, comme la Corée du Sud, Taïwan et Hongkong ; en revanche la Turquie et la Malaisie ont réduit leur dette, après l'avoir très fortement accrue en 1993. La part de l'Amérique latine et des Caraïbes, au contraire, s'est réduite, descendant à 28,6 %. Le Brésil, notamment, a ramené sa dette au niveau de 1992 à la suite d'accords avec les banques commerciales et le Venezuela a vu diminuer les crédits bancaires. Mais le Mexique et l'Argentine ont augmenté leur endettement à court terme, et la dette latino-américaine par habitant reste quatre fois plus élevée que celle de l'Asie, aux environs de 1 000 dollars par habitant.

Enfin, qui prête et à qui ? Les pays de l'OCDE, directement ou indirectement, détiennent 90 % des créances : cinq pays en possèdent 43 % : dans l'ordre, le Japon avec 236,8 milliards de dollars, les Etats-Unis, avec 147,4 milliards, l'Allemagne avec 106,3, la France avec 103,4 et la Grande-Bretagne, avec 75,8. La répartition de ces créances découle de la géographie et des liens traditionnels : près des trois quarts des prêts et crédits japonais vont à l'Asie, près de la moitié de ceux des Etats-Unis à l'Amérique latine et la France est la seule à consacrer une part importante (un quart) à l'Afrique subsaharienne.

G. H.

Les premiers procès du génocide rwandais pourraient avoir lieu avant avril

ARUSHA. Le procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR), le juge sud-africain Richard Goldstone, a indiqué, lundi 8 janvier, « *espérer* » que les premiers procès de responsables présumés du génocide rwandais auront lieu « *avant la fin du mois de mars* ». Le président du tribunal, le juge sénégalais Laïty Kama, a lui aussi estimé, après l'ouverture officielle de la première session plénière du tribunal, que le premier procès pourrait avoir lieu « *en février ou mars* ». Les deux magistrats ont cependant précisé qu'aucun des huit suspects visés par la première mise en accusation du TPR, rendue publique en décembre (*Le Monde* du 12 décembre 1995), n'avait encore été arrêté. Les mandats d'arrêt ont été délivrés, mais le TPR n'a pas été informé de l'arrestation des prévenus. Ces huit personnes sont poursuivies pour des massacres commis d'avril à juin 1994 dans la préfecture de Kibuyé, dans le sud-ouest du Rwanda. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : les autorités militaires ont arrêté** le correspondant du *Financial Times*, jeudi 4 janvier, annonce le quotidien britannique. Paul Adams se trouvait en reportage en pays ogoni. Il est détenu à Port Harcourt, où un représentant du Haut-Commissariat britannique a pu le rencontrer lundi.

■ **BURUNDI : Sadako Ogata n'a pas trouvé « de solution »** à la crise que traverse le pays. Le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, qui était venu à Bujumbura en tant qu'envoyé spécial de Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations Unies, a quitté le Burundi lundi 8 décembre, en avance d'une demi-journée sur son programme. Mme Ogata s'est déclarée « *pas du tout optimiste* » à l'issue de ses entretiens avec le président Nitbantunganya. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : au moins trente-cinq personnes sont mortes** victimes de la tempête de neige qui frappe le nord-est des Etats-Unis depuis dimanche, selon les services de secours. L'état d'urgence a été décrété dans huit Etats mais la tempête – la pire en soixante-dix ans – s'est déplacée lundi soir vers l'Atlantique. – *(AFP.)*

■ **GUATEMALA : vainqueur de l'élection présidentielle le dimanche 7 janvier,** (*Le Monde* du 9 janvier), le conservateur Alvaro Arzu a obtenu 51,22 % des suffrages, contre 48,78 % pour son adversaire populiste, Alfonso Portillo, selon les résultats officiels donnés, lundi 8 janvier, par le Tribunal électoral suprême. Le taux d'abstention pour ce second tour a atteint 63,12 %. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : le ministre de la défense, le général Victor Malca** Villanueva, de la justice, Fernando Vega Santa Gadea, et des transports, des communications, du logement et de la construction, Juan Castilla Meza, ont présenté, lundi 8 janvier, leur démission au président Alberto Fujimori. Aucune information n'a été donnée sur leurs motivations ni sur les noms de leurs successeurs. – *(AFP.)*

■ **MACÉDOINE : le président macédonien Kiro Gligorov** est apparu pour la première fois en public, dimanche 7 janvier, depuis l'attentat à la voiture piégée dont il a été victime, le 3 octobre 1995. Il a assisté au Noël orthodoxe en la cathédrale Saint-Clément d'Ohrid à Skopje. Grièvement blessé à la tête, M. Gligorov a subi plusieurs opérations. Il a annoncé, le 21 décembre, qu'il reprendra ses fonctions au début de l'année 1996. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : les détenus mutins** ont mis fin à cinq journées d'émeutes en regagnant leurs cellules, mardi 9 janvier, après avoir libéré leurs 28 otages. Le ministère de la justice avait, peu avant, satisfait à l'une de leurs revendications en révoquant le directeur et le procureur de la prison d'Umraniye, à Istanbul. – *(Reuter.)*

■ **RUSSIE : une cinquantaine de Tchétchènes** armés se sont emparés, mardi 9 janvier à l'aube, d'un hôpital et d'une maternité dans la ville de Kizliar, au Daguestan, à proximité de la frontière tchétchène et retiennent depuis des dizaines de personnes. A Moscou, le gouvernement s'est aussitôt réuni en session d'urgence à huis clos sous la présidence du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **TUNISIE : le président Zine al-Abdine Ben Ali et son homologue libyen, le colonel Kadhafi,** se sont rencontrés, lundi 8 janvier, à Médenine, dans le Sud tunisien, pour des entretiens consacrés à la coopération bilatérale et à la situation dans le Maghreb et les régions arabes. Les deux hommes d'Etat ont réaffirmé à cette occasion leur attachement à la construction de l'ensemble maghrébin en tant que « *choix stratégique* ». – *(AFP.)*

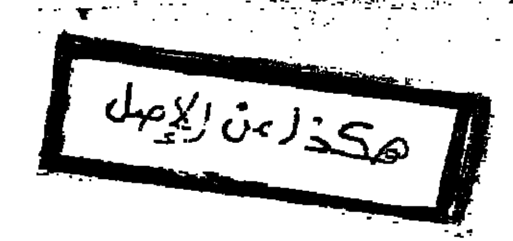
PROCHE ORIENT

■ **ISRAËL : les Etats-Unis sont disposés à déployer des observateurs sur le Golan** pour conforter l'établissement de la paix entre Israël et le Syrie, a affirmé le secrétaire d'Etat américain à la défense, William Perry, lundi 8 janvier, à Jérusalem, « *si un accord de paix est conclu (...), si une force d'observation est demandée (...), et si à la fois Israël et la Syrie* [le] *souhaitent* ». – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ITALIE : les prix à la consommation** ont augmenté de 0,2 % en décembre, la plus faible hausse de l'année 1995, portant l'inflation à 5,8 % en glissement sur douze mois (décembre 1995 comparé à décembre 1994). En moyenne annuelle, la hausse est de 5,4 % en 1995, contre 3,9 % en 1994.

■ **UNION MONÉTAIRE : Pietro Dini et le président** de la Commission européenne, Jacques Santer, ont déclaré, lundi 8 janvier, à l'issue d'une journée de travail, qu'ils n'avaient « *pas de divergence* » quant aux « *priorités* » de la présidence italienne de l'Union européenne. M. Dini a toutefois affirmé « *qu'il n'est pas possible de songer à créer une union monétaire* » en Europe « *avec 11 % de chômeurs* ». – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT Une conférence ministérielle sur l'aide économique aux Palestiniens devait se réunir, mardi 9 janvier, à Paris, à l'issue de laquelle une assistance d'un peu plus de 500 millions de dollars devrait être promise pour 1996, en vue du développement économique des territoires autonomes. L'Autorité palestinienne, Israël et les pays donateurs devraient, à cette occasion, signer une déclaration tripartite. ● EHOUD BARAK, le ministre israélien des affaires étrangères, qui assiste à cette conférence, a, dans une déclaration au *Monde*, rendu hommage aux efforts méritoires des Palestiniens pour réduire leur déficit et souhaité qu'à terme la main-d'œuvre palestinienne employée en Israël soit réorientée vers la construction d'une infrastructure palestinienne. ● LES NÉGOCIATIONS entre Israël et la Syrie, qui ont repris, la semaine dernière, près de Washington, permettent, selon lui, d'être prudemment optimiste.

Israël se dit « prudemment optimiste » sur l'issue des négociations avec la Syrie

Dans un entretien au « Monde », Ehoud Barak, le ministre des affaires étrangères israélien, souhaite que les pourparlers avec Damas soient élargis. A la veille de la conférence sur l'aide économique aux Palestiniens, il rend hommage à leurs efforts pour réduire le déficit budgétaire

« Qu'attendez-vous de la conférence de Paris sur l'aide aux Palestiniens et ne pensez-vous pas que les sommes déboursées sont en deçà des promesses qui ont été faites et des besoins des Palestiniens ?

– Ce qui est donné est toujours insuffisant par rapport à ce qui est requis, mais je pense qu'il y a eu un effort majeur de la communauté internationale et d'Israël pour aider les Palestiniens. Ce sont 2,4 milliards de dollars qui, en 1993, ont été promis aux Palestiniens, sur cinq ans, et plus d'un demi-milliard pour la seule année 1996.

» Je pense que les Palestiniens font, d'année en année, un très bon travail pour réduire leur déficit et équiliber leur budget, peut-être en 1997. Nous les aidons. Nous leur avons ainsi transféré, en un an et demi, plus de 200 millions de dollars sous forme de remboursements (de différentes taxes perçues par Israël). Nous venons d'augmenter le prix de l'essence et cela pourrait leur rapporter quelque 25 à 30 millions de dollars de plus sous forme de taxes. Nous encourageons aussi les Palestiniens à faire enregistrer les travailleurs employés chez nous, car les sommes que le Trésor israélien percevrait alors de leurs employeurs seraient reversées à l'Autorité palestinienne.

» Je pense qu'à long terme il est dans l'intérêt des Palestiniens d'investir leurs énergies dans le développement et la construction de leur propre économie, de leurs propres infrastructures, plutôt que de continuer à avoir des emplois mal rémunérés en Israël.

» Ensemble, nous devons travailler à une réorientation de leurs ressources vers les régions sous leur contrôle. Cela renforcera leur sentiment d'identité. Je préfère les projets communs et les échanges de produits entre nous au maintien d'une main-d'œuvre bon marché palestinienne en Israël.

» Nous pouvons être d'excellents voisins, mais si nous souhaitons un respect mutuel et un honnête partenariat, il est malsain de maintenir cette relation d'employeur à employé.

– Qu'est-ce que vous attendez de la direction palestinienne après les élections d'un conseil et d'un président de l'Autorité, le 20 janvier ?

– Nous sommes attachés à l'accord *[du 13 septembre 1993]* et nous attendons des Palestiniens qu'ils se comportent comme des partenaires. Nous savons qu'ils espèrent la même chose de nous. Les engagements doivent être respectés, au centre desquels celui de lutter efficacement contre le terrorisme, non seulement en aval, mais en amont, c'est-à-dire tenter d'empêcher une activité terroriste.

» Le seul fait que le président Arafat sera un dirigeant élu – ce qui sera vraisemblablement le cas – investira l'Autorité palestinienne d'une plus grande responsabilité vis-vis du phénomène des bandes armées, se pavanant dans les rues et menant leur propre politique. Une fois que la structure du pouvoir recevra l'imprimatur du peuple, seule cette Autorité ou les forces qui en dépendent pourront faire la loi. Je crois du reste que c'est dans l'intérêt des Palestiniens eux-mêmes. Le deuxième engagement *[que les Palestiniens doivent tenir]* est l'abrogation ou l'amendement de la charte de l'OLP, pour mettre fin au projet de destruction de l'Etat d'Israël et à tout ce qui contredit l'accord *[du 13 septembre 1993]*. Cela doit être fait honnêtement, non pas partiellement, ni de manière biaisée.

» Nous sommes enfin liés par l'engagement de négocier le statut permanent des territoires palestiniens *[à partir de mai 1996]*. Ces discussions seront interrompues, pendant quelques mois, par nos propres élections *[à l'automne]*, mais nous sommes fondamentalement déterminés à continuer. Notre position est claire et en contradiction avec celle des Palestiniens.

» Nous tenons au Grand Jérusalem uni sous notre souveraineté, nous voulons garder Goush Etzion, un bloc d'implantations au sud de Jérusalem, et quelques autres blocs similaires dans la zone de Judée-Samarie (Cisjordanie), une présence le long du Jourdain... Les négociations ne seront pas aisées mais nous sommes déterminés à les mener conformément à nos engagements.

– Le chef de la délégation syrienne aux négociations avec Israël a déclaré que, pour la première fois, Israël et la Syrie se sont engagés dans la bonne voie menant à la paix. Partagez-vous cet avis ?

– Fondamentalement il a raison. Il existe de bonnes raisons d'être prudemment optimiste, mais il est un peu trop tôt pour savoir si nous allons converger vers un traité de paix.

> « Nous souhaitons une normalisation très ouverte, quelque chose à l'image de la paix en Europe de l'Ouest »

» Le genre de suspicions et de peurs développées entre nous depuis cinquante ans ne s'effacera pas en deux jours de négociations plus chaleureuses. Je crois que les qualités requises sur le champ de bataille sont celles-là mêmes qui sont requises dans la lutte pour la paix. C'est-à-dire le courage et le respect du vis-à-vis.

» Nous sommes disposés à écouter leurs doléances, leurs perspectives, et nous attendons d'eux qu'ils fassent de même. Nous souhaitons une normalisation très ouverte, quelque chose à l'image de la paix en Europe de l'Ouest. Nous avons tenté d'expliquer aux Syriens à Wye Plantation *[près de Washington, où viennent d'avoir lieu deux sessions de négociations israélo-syriennes]* la nature de la paix et de la normalisation et nous avons écouté leur réponse et leurs impressions.

» J'espère que le voyage imminent du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, dans les deux pays débouchera sur une reprise des entretiens, avec, cette fois-ci, un général de chaque côté et un économiste pour explorer non seulement la nature de la paix, mais aussi certains aspects de la sécurité requise et des potentialités d'un développement économique régional et/ou d'une coopération.

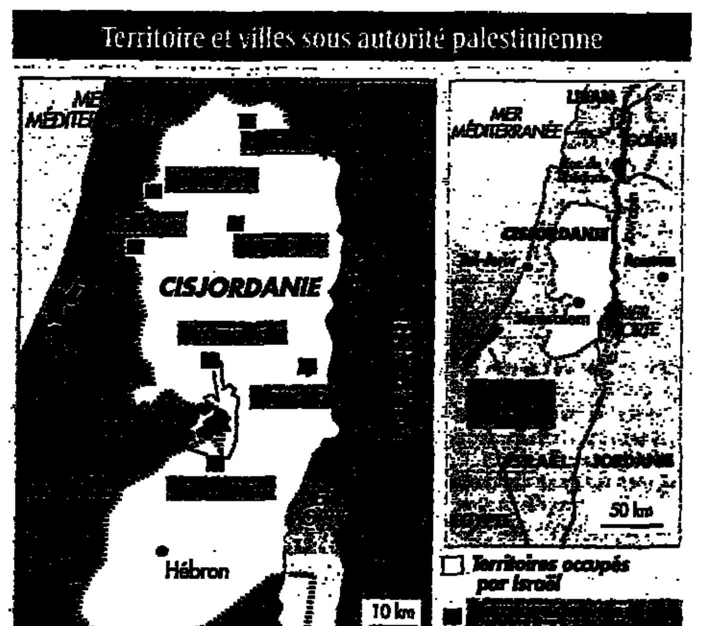
– Et le Liban dans tout cela ?

– Nous prévoyons que si et quand nous aurons atteint une forme d'accord avec la Syrie, lorsque nous entrerons dans les détails des pourparlers avec elle, la porte sera ouverte pour des discussions avec le Liban.

» Nous comprenons que le Liban a besoin d'une sorte de feu vert de Damas pour engager des négociations avec Israël, mais nous mènerons ces pourparlers avec le gouvernement libanais pour conclure un traité de paix avec le Liban. Nous prévoyons que ces négociations seront rapides et simples. Quant aux relations entre le Liban et la Syrie, elles doivent être décidées entre Beyrouth et Damas. »

Propos recueillis par Mouna Naïm

Territoire et villes sous autorité palestinienne



Pas de commentaires sur le meurtre de Yehia Ayache

Ehoud Barak ne veut en aucune manière commenter le meurtre, vendredi 5 janvier, à Gaza, de Yehia Ayache, le principal artificier du Mouvement de la résistance islamique palestinienne (Hamas), dont la responsabilité a été imputée à Israël par Yasser Arafat. Le chef de la diplomatie israélienne n'a pas voulu répondre à ces accusations. ***« Je ne pense pas qu'il serait bon de le faire, alors que nous sommes venus ici pour apporter notre appui à l'effort international en faveur des Palestiniens, leur apporter un appui financier »*, a-t-il déclaré au *Monde*. *« Je pense que quoi que je dise à ce sujet ne saurait être d'un apport positif. Si cela pouvait renforcer la position de M. Arafat ou d'Israël, ou éviter des actions terroristes ou entraîner l'arrestation d'autres terroristes, j'aurais commenté »*, a-t-il dit, se bornant à indiquer qu'à son avis ce meurtre ne perturbera pas le processus électoral en cours, auquel les Palestiniens sont, selon lui, très attachés.**

Un demi-milliard de dollars d'aide en 1996 pour le développement des territoires autonomes

AVEC QUARANTE pays et l'Autorité palestinienne, six organisations internationales et quatre institutions arabes de financement, la conférence ministérielle sur l'assistance économique aux Palestiniens, qui se réunit, mardi 9 janvier, à Paris, devait déboucher sur un engagement des pays donateurs à consacrer 500 millions de dollars en 1996 à la réalisation de projets dans les territoires autonomes palestiniens.

Cette somme correspond aux prévisions d'étalement des 2,4 milliards de dollars d'aide sur cinq ans, annoncées lors d'une conférence ministérielle pour l'aide aux Palestiniens, réunie en octobre 1993, à Washington, après la signature, le 13 septembre, de la Déclaration de principes israélo-palestinienne. Il reste à vérifier que les promesses se traduiront en déboursements concrets, ce qui n'a pas toujours été le cas depuis deux ans. Une somme de 75 millions de dollars devrait d'autre part être accordée aux Palestiniens pour les dépenses de fonctionnement de l'Autorité palestinienne, étant entendu qu'à partir de 1997 ce genre de contribution serait supprimé.

Conçue en trois volets, la conférence devait s'ouvrir sur un bilan de la situation économique et financière des territoires autonomes palestiniens, bilan principalement dressé par l'Autorité palestinienne et la Banque mondiale. Les participants devaient ensuite apposer leur signature sur ce qu'il est convenu d'appeler la déclaration tripartite – Israël, l'Autorité palestinienne et les donateurs –, paraphée en avril, à Paris, mais qui a été depuis lors légèrement modifiée.

C'est une première, puisque le document de Paris engagera les signataires sur leurs droits et devoirs : à savoir, pour ce qui concerne les Palestiniens, l'engagement d'une bonne gestion financière et de la réduction – et, si possible, la suppression – de leur déficit, Israël s'engageant à ne pas poser d'entraves de quelque ordre que ce soit à l'aide destinée aux Palestiniens, et les donateurs réaffirmant leur détermination à soutenir le décollage de l'économie des territoires autonomes.

UN PORT À GAZA

Chacun des pays ou institutions donateurs devait ensuite annoncer sa propre contribution pour 1996, sur la base de projets dont certains sont déjà sur la table, comme la création d'un port à Gaza, auquel est destinée la majeure partie de l'aide française. Celle-ci s'est élevée, en 1995, à un peu plus de 100 millions de francs. Elle inclut un protocole financier de 77,5 millions de francs – qui a été signé, lundi, à Paris, par Yasser Arafat et Alain Juppé –, dont 50 millions sont consacrés à des études et au début des travaux de construction du port. Les donateurs s'offrent la coquetterie de ne révéler le montant de leur contribution qu'à la dernière minute, pour ménager l'effet d'annonce, mais, selon une source bien informée, l'aide française devrait aussi s'élever, en 1996, à un peu plus de 100 millions de francs.

La conférence de Paris devait être l'occasion de nombreuses rencontres bilatérales. Ainsi le chef de la diplomatie israélienne Ehoud Barak, a-t-il notamment rencontré, lundi, son homologue égyptien Amr Moussa et le chef de l'Autorité palestinienne. Ce dernier devait aussi s'entretenir avec le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher.

Le président de la Banque mondiale, James Wolfenson, qui devait participer aux travaux, a estimé, dans un entretien publié, lundi, par le quotidien *La Tribune* que la réunion de Paris était *« déterminante »*. *Comme dans le cas de la Bosnie*, a-t-il ajouté, *une aide financière efficace est importante pour cette région stratégique du Moyen-Orient et du monde. La paix a un coût. Le développement économique assure la paix. »*

M. Na.

Le chef du service israélien de sécurité intérieure a démissionné

LE CHEF du service israélien de sécurité intérieure (Shin Beth) a présenté sa démission, lundi 8 janvier. Elle a été acceptée, *« avec regrets »*, par le premier ministre, Shimon Pérès. L'identité du chef du Shin Beth est, en Israël, couverte par la censure militaire. Il est donc désigné de coutume par la lettre K. En fonction depuis le 1er mars, il avait été mis en cause à l'occasion de l'assassinat d'Itzhak Rabin, alors premier ministre, par un extrémiste juif, Yigal Amir.

Les premiers éléments de l'enquête avaient mis en évidence de graves carences de la part des services de sécurité intérieure.

Au lendemain de l'assassinat, le chef du Shin Beth avait présenté sa démission au premier ministre, qui l'avait, alors, refusée. Il explique, dans sa lettre de démission, que M. Pérès lui avait demandé de rester à son poste compte tenu de la *« nécessité de combattre le terrorisme islamique et de protéger le processus de paix »*.

Le chef du service de sécurité intérieure quitte ses fonctions quatre jours après l'assassinat de Yehia Ayache, l'artificier de la branche armée du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), auquel Israël attribue la vague d'attentats-suicides qui a entraîné la mort de soixante-dix-sept personnes, depuis deux ans, en Israël.

« SCOOP » ENCOMBRANT

Ayache a été tué, le 5 janvier, à Gaza, par l'explosion d'un téléphone portable piégé. Les autorités israéliennes ont annoncé, les premières, la nouvelle de sa mort. Si elles se sont gardées de revendiquer la paternité de cet attentat, leur responsabilité ne fait pas l'ombre d'un doute pour le Hamas, comme pour Yasser Arafat, chef de l'Autorité palestinienne, qui les a clairement mis en cause.

L'élimination de *« l'ingénieur »*, surnom donné à l'artificier du Hamas, a été diversement commentée dans la presse israélienne. *« Devant l'annonce quasiment programmée de la nouvelle, on ne peut se défaire de l'idée que les services de sécurité ont joué un rôle dans la révélation de ce secret »*, a écrit notamment le quotidien *Yedioth Aharonoth*.

« Ce genre de scoop, à un moment où leur réputation est au plus bas après l'assassinat de Rabin, leur permet de relever la tête et de faire plaisir à l'opinion. Mais, si c'est le cas, les services de sécurité ont manipulé des secrets d'Etat en vue de rehausser leur prestige, et cela est inacceptable. » – (AFP, Reuter.)

La dissolution des Cortès ouvre la période préélectorale en Espagne

Les socialistes de Felipe Gonzalez abordent affaiblis les législatives du 3 mars

Le Parlement espagnol a été dissous lundi 8 janvier par le président du gouvernement Felipe Gonzalez, un an et demi avant la fin normale de la législature. Les élections législatives du 3 mars se présentent mal pour le Parti socialiste (PSOE) de M. Gonzalez, au pouvoir depuis treize ans et usé par une série de scandales financiers et politiques. Le Parti populaire de José Maria Aznar est en tête des sondages.

MADRID
de notre correspondant

Pratiquement un an et demi avant la date prévue, Felipe Gonzalez a signé, lundi 8 janvier, le décret de dissolution des Cortès, le Parlement espagnol. Ainsi a pris fin de façon prématurée la quatrième législature socialiste depuis la victoire du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) en octobre 1982. Deux raisons principales ont forcé à cette dissolution. La première fut le retrait, à l'automne 1995, du soutien des nationalistes catalans au gouvernement de Felipe Gonzalez qui, dès lors, ne disposait plus que d'une majorité relative. La seconde est l'accumulation des scandales, notamment l'affaire des écoutes téléphoniques et celle des GAL (Groupes antiterroristes de libération) qui a contraint le pouvoir a en appeler aux électeurs afin de savoir s'il disposait toujours d'une confiance suffisante.

La consultation aura lieu le 3 mars, à la même date que les élections régionales en Andalousie, scrutin également anticipé. Malgré ses réticences à conduire pour la septième fois la liste socialiste, Felipe Gonzalez affrontera pour la deuxième fois son rival de juin 1993, José Maria Aznar, président du Parti populaire (PP, droite). Un nouveau face-à-face impitoyable, à la différence que, *cette fois, le dirigeant* conservateur part favori. Depuis sa victoire aux européennes de juin 1994 puis aux municipales et régionales de mai 1995, la formation de José Maria Aznar est en tête des sondages alors qu'au printemps 1993, le PSOE et le PP étaient pratiquement au coude à coude avec seulement un léger avantage pour la droite.

Les choses ont donc changé depuis trois ans. *« Le fruit vert mûrit avec le temps »*, selon une expression d'un dirigeant du PP alors que *« le fruit qui est trop mûr* (Felipe Gonzalez) *pourrit »*. Une allusion aux multiples scandales qui ont marqué les deux dernières années du régime socialiste et ont provoqué un indéniable effritement du pouvoir. Le PSOE apparaît comme un parti usé par treize années de pouvoir qui aurait bien besoin d'une cure de rajeunissement dans l'opposition. En face, le PP se présente comme un parti régénéré, désireux d'offrir *« une alternative tranquille »*, *« une seconde transition »* après celle qui a permis à l'Espagne de rompre avec le franquisme et d'épouser la démocratie.

NOMBREUX REVERS

La campagne sera donc très personnalisée. D'un côté, un homme sûr de lui et qui continue malgré tout d'inspirer confiance à une majorité d'Espagnols en dépit de nombreux revers. De l'autre, un challenger sans charisme suscitant de nombreuses incertitudes sur l'action qu'il entend mener et dont la vraie force est d'avoir forgé un parti solide, recadré au centre et représentant aujourd'hui une *dynamique crédible de gouvernement*. L'avantage de José Maria Aznar est d'être un homme neuf, sans tache, à la tête d'un parti en ascension. Pourtant, il ne parvient pas à séduire personnellement un électorat fatigué des socialistes mais qui n'est pas toujours prêt à l'aventure. Felipe Gonzalez ne se privera pas de jouer sur cette corde. Il a déja commencé à le faire en affirmant : *« Je suis inquiet du fait que les défis de l'Espagne puissent être entre les mains de M. Aznar. »*

Tout se jouera pour les deux candidats sur leur capacité à séduire cette frange d'un million d'électeurs qui fera la différence entre la majorité absolue et la majorité relative. Car tel est le véritable enjeu de cette élection. Felipe Gonzalez est-il en mesure de refaire le terrain perdu et de réduire suffisamment l'avance de son adversaire afin de pouvoir prétendre une nouvelle fois s'imposer ? *« Je suis disposé à former un gouvernement de coalition »*, a-t-il assuré, confiant de pouvoir une nouvelle fois l'emporter, comme ce fut le cas en juin 1993 grâce à une campagne axée essentiellement autour de sa personne et qui s'est traduite par une victoire personnelle en dépit de la perte de la majorité absolue. *« Voilà trente ans que je me bats pour les idées auxquelles je crois et je continuerai à le faire avec acharnement »*, a-t-il martelé, considérant qu'il est le mieux placé pour que l'Espagne figure dans la première division des nations européennes en remplissant les critères de Maastricht à la fin de 1997.

Le succès obtenu lors de la présidence espagnole de l'Union européenne a remis du baume au cœur des socialistes, qui constatent que l'écart s'est réduit avec le PP et clament que, de toute façon, la gauche reste majoritaire en Espagne si on ajoute aux suffrages socialistes les voix obtenues par Izquierda Unida (Gauche unie). Ce n'est pourtant pas avec cette coalition dominée par le Parti communiste que le PSOE, en cas de succès, entend former un gouvernement de coalition, mais sans doute de nouveau avec les nationalistes catalans, qui seraient trop heureux d'avoir de nouveau leur mot à dire dans la politique nationale. Mais nous n'en sommes pas encore là. Pour le moment, les socialistes savent qu'ils ont un sérieux handicap à remonter tandis que les candidats du Parti populaire sont conscients qu'ils sont loin d'avoir fait la décision et que seule une victoire nette, c'est-à-dire avec une majorité absolue, leur permettra de former un gouvernement stable.

La campagne sera donc dure car José Maria Aznar aura à cœur d'effacer son échec de 1993 et Felipe Gonzalez sait qu'il joue sa dernière carte politique avant longtemps. Pour l'un comme pour l'autre, un échec signifiera la fin d'une aventure. Pour l'Espagne, le scrutin du 3 mars sera un choix entre la prolongation sans vraie conviction d'une équipe largement déconsidérée aux yeux de l'opinion publique, mais qui a fait ses preuves, et une nouveauté dont on ignore encore si elle fera l'affaire. Le tournant ou la continuité. Et si le *peuple espagnol ne fournissait* qu'une moitié de réponse ? C'est-à-dire si ni les uns ni les autres n'obtenaient un véritable soutien ? Pour le moment, c'est le plus probable.

Michel Bole-Richard

Une vaste réflexion sur l'emploi se met en place en Allemagne

Nette aggravation du chômage en décembre

BONN
de notre correspondant

L'Allemagne entre dans une intense période de réflexion sur l'emploi. Les partenaires sociaux entament une réflexion commune devant aboutir à stopper les licenciements, voire à créer de nouveaux emplois, alors que les derniers chiffres du chômage, publiés mardi 9 janvier, dénotent une nette aggravation de la situation. En données brutes, 3,79 millions de demandeurs d'emploi ont été officiellement enregistrés en décembre 1995 (d'après des chiffres publiés à l'avance par la presse allemande). Bien conscient que le thème de l'emploi est devenu la préoccupation prioritaire de ses compatriotes, M. Kohl recevra à son tour les représentants du monde du travail lors d'un sommet social, le 23 janvier à Bonn.

Les dirigeants du syndicat IG Metall et ceux du patronat de la métallurgie se sont rencontrés, lundi 8 janvier, pour réfléchir ensemble à l'amélioration du contexte macro-économique allemand et au retour des embauches sur le *Standort Deutschland* (le site industriel allemand). Une rencontre inédite, voire historique, même si aucun résultat concret n'a été obtenu. Bien que les positions de fond entre le patronat et le syndicat demeurent très éloignées, la base des discussions est fournie par le projet de « pacte pour l'emploi », proposé par le président de l'IG Metall, Klaus Zwickel, le 1er novembre 1995.

Ce projet très ambitieux a été accueilli favorablement par l'ensemble de la classe politique allemande (qui ne joue pas un rôle de premier plan dans ce débat). D'après l'IG Metall, un gel des salaires serait envisageable dès le début de 1997 pour les 4 millions de salariés de la métallurgie en échange d'engagements fermes du patronat – création de 100 000 emplois en 1996, embauche de 10 000 chômeurs de longue durée la même année –, ainsi que du gouvernement allemand, invité à mettre un terme au *« démontage de l'Etat-providence »*.

FLEXIBILITÉ

D'autre part, il s'agirait de transformer en emplois à temps plein le volume important d'heures supplémentaires effectuées chaque année en Allemagne par les salariés de l'industrie. D'après les calculs de l'IG Metall, les 250 millions d'heures supplémentaires réalisées en 1995 dans l'industrie allemande permettraient, une fois « converties », de créer 150 000 emplois.

Ces discussions, qui n'étaient qu'un premier tour de table avant une seconde rencontre le 18 janvier, n'ont pas débouché sur un accord. Comment pouvait-il en être autrement ? Le patronat s'inspire d'une philosophie de la déréglementation et de la flexibilité plus que d'un « pacte » à l'échelle fédérale. L'idéal, pour lui, consisterait à adapter les salaires du futur à la productivité individuelle, au moyen de formules comme la flexibilité généralisée des horaires, le travail du samedi, et, *in fine*, l'abandon progressif du corset des conventions collectives.

Lucas Delattre

Le HCR interrompt le pont aérien vers Sarajevo

SARAJEVO
de notre correspondant

A l'horizon, loin derrière les tours du Novo Sarajevo, dans la brume qui plane fréquemment autour des monts Igman, les Sarajéviens voient les avions qui piquent du nez vers le sol, survolent les ruines d'Ilidza et de Hrasnica, puis atterrissent brutalement. La piste est courte et le temps compté. Les pilotes amènent leur avion-cargo devant le terminal de l'aéroport. Des « casques bleus », aux commandes d'engins de chantier, foncent vers l'appareil et déchargent les tonnes d'aide humanitaire. Les moteurs de l'avion tournent toujours. L'opération ne dure que quelques minutes. Puis l'avion repart en se lançant violemment vers le ciel, afin d'éviter d'éventuelles attaques de mitrailleuses.

Cette scène a eu lieu 13 000 fois depuis le 3 juillet 1992. Le pont aérien humanitaire du Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR), qui s'est achevé officiellement mardi 9 janvier, a été l'un des plus longs de l'histoire de l'aviation, plus que celui de Berlin en 1948-1949, lors du blocus soviétique. Le HCR a ainsi acheminé 160 000 tonnes de vivres et de médicaments aux Bosniaques assiégés, lors des trois années et demie qu'a duré le siège de la capitale bosniaque.

Les incidents furent nombreux. Le plus grave fut l'attaque par un missile sol-air d'un G-222 de la 46e escadre de Pise (Italie), en septembre 1992. Les quatre pilotes furent tués, et l'origine du tir est restée indéterminée. Après un mois de suspension, le pont aérien a repris, permettant aux Sarajéviens de ne pas succomber au premier hiver de guerre, tandis que l'armée serbe pilonnait la ville sans relâche. Près de trois cents incidents ont ainsi émaillé l'histoire du pont aérien vers Sarajevo. Des rafales de mitraillettes venues des ruines qui bordent l'aéroport, des tirs de *snipers* inconnus... Les pilotes ont parfois senti des balles percuter leur cockpit, et même le dessous de leur siège blindé. La plus longue interruption du pont aérien a eu lieu d'avril à septembre 1995, après une série de tirs que la Forpronu a attribués aux soldats serbes.

L'armée serbe, qui avait été contrainte, sous la pression internationale, de remettre l'aéroport de Sarajevo à l'ONU en juin 1992, a toujours estimé avoir commis une erreur stratégique. Elle a donc harcelé sans cesse les avions du HCR et de la Forpronu. Les Bosniaques, qui ont vite compris que l'aide internationale se limiterait à des sacs de farine, ont à plusieurs reprises provoqué des incidents, afin d'amener les Occidentaux à intervenir militairement en Bosnie-Herzégovine.

Désormais, le HCR n'a plus besoin de maintenir un pont aérien extrêmement coûteux. L'aide humanitaire arrive à Sarajevo par les routes ouvertes par les forces de l'OTAN et une ligne de chemin de fer pourrait être remise en service au printemps. Les diplomates voyagent désormais dans les avions de l'IFOR ou dans des appareils privés, les journalistes et les organisations humanitaires non gouvernementales (ONG) sillonnent les routes sans difficulté.

Les Sarajéviens, eux, ne furent pas très sensibles à cet exploit de l'aviation moderne. Dès le printemps 1992, ils réclamaient l'arrivée d'autres avions, des chasseurs-bombardiers, afin de chasser l'armée serbe des collines qui entourent leur capitale. Pendant trois ans et demi, ils auront dû se contenter d'un soutien strictement humanitaire, tandis que Sarajevo se mourait sous les bombes.

Rémy Ourdan

La cathédrale du Saint-Sauveur ou le « miracle » de la Russie eltsinienne

MOSCOU
de notre correspondant

Détruite par Staline, reconstruite par Eltsine : la cathédrale du Saint-Sauveur de Moscou est le symbole quasi officiel de la renaissance spirituelle et nationale de la Russie. Elle est la preuve que le pays peut – et va – se relever. C'est une histoire de résurrection, pour les âmes sensibles, destinée à impressionner la presse et le peuple. Boris Eltsine, candidat « naturel » à sa succession, l'a candidement avoué : *« La reconstruction de ce lieu sacré fait renaître chez les gens la croyance que la Russie s'élèvera comme cette cathédrale s'est élevée. Et ce processus ira plus vite qu'avant. »* L'élection présidentielle est dans six mois. Et il est vrai que, pour ceux qui sont habitués à l'extrême lenteur des travaux en Russie, la rapidité de cette reconstruction *tient du « miracle »*, comme l'a souligné le « patriarche de toutes les Russies », Alexis II.

La nouvelle cathédrale du Saint-Sauveur de Moscou, dont la première pierre avait été posée le 7 janvier 1995, pour le Noël orthodoxe, a été consacrée, dimanche 7 janvier 1996, lors d'une messe dite par le patriarche (soupçonné d'être un ex-collaborateur du KGB), en présence du président Eltsine (ex-membre du Politburo du PCUS) et du maire de Moscou, Iouri Loujkov (membre du PCUS depuis 1968 jusqu'à son interdiction). L'argent, d'origine « privée », assure-t-on, peut-être divine, et en tout cas non identifiée, comme il se doit en Russie eltsinienne, est apparemment dépensé sans compter.

Des milliers d'ouvriers y travaillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La cathédrale, pour l'instant, est loin d'être achevée. La messe de consécration a eu lieu au milieu des échafaudages. Le président russe a posé la *« dernière pierre »* avec un casque de chantier sur la tête. Plus haut, à plus de 100 mètres du sol, les ouvriers, entourés par des grues, continuent de travailler sur le grand dôme et ses quatres petits frères. Ils doivent être revêtus d'or pour Pâques grâce à un don de 50 kilos de lingots de la banque privée Stolitchny. Mais, déjà, la structure extérieure du bâtiment : acier, briques et béton, se dresse triomphalement, illuminée la nuit, au bord de la Moskova, à quelques pas des murs et des tours rouges du Kremlin. Identique et à l'emplacement même de l'ancienne cathédrale, achevée en 1883, bâtie par et pour l'Etat en plus de cinquante ans pour célébrer la victoire sur Napoléon en 1812. Et dynamitée en décembre 1931 sur l'ordre de l'ancien séminariste Joseph Staline afin de mettre à genoux une Eglise orthodoxe qui finira à plat ventre.

PISCINE

Détail diabolique, le dictateur avait voulu la remplacer par un gigantesque Palais des soviets de 430 mètres de haut. Revanche divine, l'instabilité du sol au bord de la Moskova, la seconde guerre mondiale puis sa mort l'en empêchèrent. Nikita Khrouchtchev fit construire à sa place une gigantesque piscine en plein air, où on pouvait se baigner même en plein hiver au milieu des vapeurs. En 1994, le nouveau maire de Moscou, Iouri Loujkov, qui cache difficilement ses ambitions politiques, décidait de la reconstruction pour un coût estimé à 1,2 milliard de francs. *« C'est un acte de repentir pour ce qui a été démoli dans le passé. Notre pays se rétablit, la Russie s'élève avec force et gloire »*, a jugé le patriarche Alexis, qui veut faire oublier son « dossier » par des hauts faits. Comme d'accueillir à Moscou le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, criminel de guerre internationalement recherché mais grand défenseur des églises orthodoxes serbes (et dynamiteur des mosquées bosniaques).

Pour le prêtre Gleb Iakounine, député à la Douma, défroqué par l'Eglise orthodoxe russe pour ses convictions démocratiques, *« il est contre la morale de jeter par la fenêtre des millions de roubles quand des millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté »*. Mais un « miracle », surtout à la veille d'échéances électorales, n'a évidemment pas de prix. L'essentiel, c'est d'y faire croire.

Jean-Baptiste Naudet

En honorant la Waffen-SS, le nationaliste Joerg Haider perd toute chance de participer au futur gouvernement autrichien

VIENNE
de notre correspondante

Trois semaines après les élections législatives du 17 décembre 1995 qui ont permis au Parti social-démocrate (SPOe) de consolider sa position de première force politique d'Autriche, on semble se diriger vers la formation d'un nouveau gouvernement de coalition avec le Parti populaire, conservateur (OeVP). Et cela sans que les deux partis aient officiellement commencé à négocier.

Le chancelier Franz Vranitzky, chef du SPOe, qui souhaite – faute d'alternative – une nouvelle alliance avec l'OeVP, a levé un obstacle majeur en acceptant le départ de son jeune ministre des finances, Andreas Staribacher, cible des critiques les plus acerbes des conservateurs, qui lui reprochaient son incompétence en matière budgétaire et son manque d'expérience politique. Il a été remplacé par le ministre des transports, Viktor Klima, qui passe pour l'un des collaborateurs les plus appréciés du chancelier et pour l'un des favoris pour lui succéder à la tête du parti.

Un deuxième obstacle pour rebâtir la « grande coalition » a été levé sans concours actif des deux protagonistes : Joerg Haider, le chef de la droite nationaliste (Parti *de la liberté*, FPOe), s'est une nouvelle fois politiquement discrédité par des propos plus que douteux sur la Waffen-SS nazie – il avait déjà fait scandale en 1991 en parlant de la *« politique correcte de plein emploi du Troisième Reich »* –, si bien qu'une coalition entre l'OeVP et le FPOe, alternative sur laquelle jouait le chef de l'OeVP, M. Wolfgang Schuessel, semble totalement exclue. Mathématiquement, cette « petite coalition » serait possible, l'OeVP disposant de 53 sièges au Parlement et le FPOe de 40 sur un total de 183. Le SPOe a 71 députés.

M. Haider, qui vise la chancellerie pour 1998 *« au plus tard »*, avait mesuré son langage en public ces derniers temps, afin de se libérer de l'étiquette de xénophobe et de nostalgique du nazisme. Mais un film vidéo amateur pris lors d'une réunion d'anciens membres de la Waffen-SS à Klagenfurt, en Carinthie, en septembre 1995, et passé à la télévision autrichienne deux jours après les élections, le montre devant les vétérans de la Waffen-SS, qu'il qualifie d'*« hommes décents et de caractère restés fidèles à leurs convictions même quand soufflent des vents contraires »*.

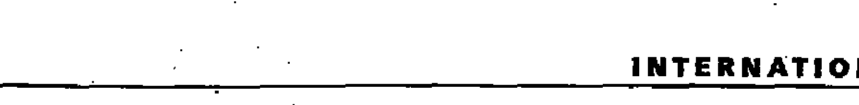
Interrogé à ce sujet, le chef du FPOe a estimé, à la télévision, qu'il n'avait aucune raison de revenir sur ses déclarations car la *« Waffen-SS était une partie de la Wehrmacht allemande »* et qu'il fallait *« en tant que telle lui rendre honneur »*. Lundi 8 janvier, dans un entretien avec un journal régional de Carinthie, *Kleine Zeitung*, il s'est efforcé de rectifier le tir : *« Je n'ai parlé ni de la Waffen-SS ni de la génération de la guerre, mais j'ai dit que nous autres libéraux sommes un groupe politique qui défie l'esprit du temps. »*

Quoi qu'il en soit, les paroles de M. Haider ont scandalisé la classe politique – le président Thomas Klestil l'a invité à « clarifier » ses propos – et remettent en cause l'élection, selon la tradition parlementaire, d'un candidat du FPOe, troisième formation politique, au poste de troisième vice-président du Parlement nouvellement élu.

Avant l'ouverture formelle des négociations sur la reconduction de la coalition gouvernementale, les experts des deux principaux partis ont évalué à quelque 166 milliards de schillings (environ 83 milliards de francs) les économies inévitables pour se rapprocher d'un déficit budgétaire et d'un endettement public permettant de respecter les critères de convergence du traité de Maastricht d'ici à 1998. Les mesures de rigueur nécessaires pour atteindre cet objectif ambitieux feront l'objet des négociations qui débuteront dans les prochains jours entre SPOe et OeVP. Si tout va bien, le nouveau gouvernement de coalition sera constitué d'ici à la fin de février, estime-t-on dans les milieux politiques viennois.

Waltraud Baryli

هكذا عن الأصل



L'Eglise universelle du règne de Dieu manifeste dans quatre villes du Brésil

Les dirigeants de la secte sont poursuivis pour escroquerie

Des milliers de personnes ont manifesté contre le gouvernement, samedi 6 janvier dans quatre villes du Brésil, à l'appel des dirigeants de la secte évangélique, l'Eglise universelle du règne de Dieu (IURD), qui compte trois millions d'adeptes au Brésil. Les « évêques » de l'IURD sont sous la menace d'inculpations judiciaires.

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

« Notre général est le Christ ! » Ce refrain, scandé comme un air de samba, est repris à pleins poumons par les fidèles de l'Eglise universelle du règne de Dieu qui défilent, samedi 6 janvier, sur l'avenue Rio Branco, en plein centre de Rio. Au même moment, des manifestations semblables ont lieu à Sao Paulo, Brasilia et Curitiba. Pour cette secte très controversée, objet de plusieurs enquêtes judiciaires, l'heure est à la contre-attaque. Edir Macedo, son chef et fondateur, a prudemment préféré rester aux Etats-Unis, où il vit depuis neuf ans.

Cet ancien employé de la loterie de l'Etat de Rio a accumulé en vingt ans une fortune de plusieurs centaines de millions de dollars. Il a en outre un goût prononcé pour les hôtels de luxe. Mais la foule acclame sans fin le nom de l'*« évêque Macedo »*. Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes. Noires dans leur immense majorité, elles viennent des quartiers pauvres de Rio. Ainsi se dessine le profil sociologique de cette secte, dirigée par des « pasteurs » blancs, mais qui recrute surtout parmi les petites gens des banlieues noires.

Pourtant, une bande video, filmée par un « pasteur » dissident de la secte, qui montre l'« évêque » Macedo hilare, comptant une masse de billets à même le sol après une quête particulièrement fructueuse, a déclenché un vaste scandale, peu avant Noël. Edir Macedo y enseignait à ses principaux lieutenants comment obtenir le plus d'argent possible des fidèles. *« Il ne faut pas être mou. Il faut dire aux gens : si vous donnez, amen ! sinon, allez vous faire foutre ! »* La diffusion de ce document par la chaîne de télévision Globo, ennemie jurée de la secte depuis plus de dix ans, a déclenché une série d'actions judiciaires contre l'Eglise universelle. Celle-ci est poursuivie pour *« escroquerie et charlatanisme »*. Elle fait aussi l'objet d'une enquête pour fraude à la sécurité sociale.

Plus grave encore pour l'*« évêque »* Macedo, la police fédérale a demandé à Interpol d'enquêter sur les activités de la secte en Afrique du Sud, en Colombie, aux Etats-Unis, en France, au Japon, au Mozambique, au Portugal et aux îles Caïmans, un paradis fiscal caraïbe. Une société qui a son siège aux îles Caïmans contrôle en effet la petite banque de Sao Paulo, Banco de Credito Metropolitano, qui sert aux opérations financières de l'Eglise universelle. A cette occasion, l'accusation, déjà ancienne, selon laquelle la secte aurait reçu 1 million de dollars d'un trafiquant de drogue colombien pour le rachat en 1990 de la chaîne de télévision Record, est revenue à la surface.

La secte a réuni samedi 20 000 fidèles à Rio, 70 000 à Sao Paulo, 10 000 à Brasilia et 1 millier à Curitiba, capitale de l'Etat du Parana. La mobilisation est donc importante, mais inférieure à ce qu'avaient annoncé les dirigeants de l'Eglise universelle. Ceux-ci n'avaient pourtant pas lésiné sur les moyens. La chaîne de télévision Record avait multiplié les appels à manifester dans la rue, et des centaines d'autocars avaient été loués pour transporter les fidèles.

Dominique Dhombres

Les riches prisonniers colombiens sont mis au régime sec

Pour en finir avec la corruption dans les prisons, l'administration pénitentiaire a décidé d'abolir les « privilèges » dont bénéficiaient jusqu'à présent les détenus les plus fortunés

BOGOTA
de notre correspondante

Les trafiquants de drogue colombiens emprisonnés ne devraient bientôt plus fêter leur anniversaire au champagne, recevoir des appels sur leurs téléphones portables ou déguster du caviar pendant les fêtes.

Pour en finir avec la corruption dans ses prisons, l'administration pénitentiaire colombienne a décidé, en ce début d'année, de frapper un grand coup pour abolir les privilèges des détenus les plus riches. Certains figurent parmi les plus grosses fortunes du monde : selon la revue américaine Forbes, les chefs du cartel de Cali, les frères Gilberto et Miguel Rodriguez Orejuela, possédaient, avant leur emprisonnement récent, entre 5 et 7 milliards de dollars.

D'ici trois mois, aucun détenu colombien ne pourra conserver en prison de l'argent liquide, des bijoux ou des objets de valeur. Il devra se contenter d'utiliser une carte de crédit, sans dépenser plus que le salaire minimum mensuel colombien, soit environ 700 francs. Un uniforme – kaki avec un col orangé – doit être distribué pour la première fois aux 34 000 prisonniers colombiens, les cheveux courts deviennent obligatoires et le port de la barbe est interdit.

Jusque-là, le niveau de vie d'un détenu variait considérablement, selon sa richesse personnelle. L'attribution de sa cellule – voire le choix de sa prison – était déjà fonction de ce pouvoir de corruption. Le détenu le plus riche d'une prison de Bogota a pu s'approvisionner, d'une part, en cigarettes et boissons gazeuses dans les petites boutiques de la cour et, d'autre part, grâce aux gardiens corrompus, en alcools, drogues et autres produits interdits. En septembre 1995, une perquisition dans une maison située en face de la prison avait permis aux autorités de découvrir des moyens de communication utilisés par un trafiquant notoire incarcéré, Ivan Urdinola. Dans la même prison, les marginaux, ceux que l'on appelle en Colombie les « jetables », s'entassaient dans la crasse.

Le comble de la corruption a certainement été atteint en 1992, à l'époque de feu Pablo Escobar. Le chef du cartel de Medellin s'était rendu à ses conditions dans la prison de ses vœux, un « palace », dans lequel il avait reçu ses amis et continué de diriger ses affaires. Il avait ensuite facilement pris la poudre d'escampette. Ces frasques avaient terriblement nui à l'image des autorites colombiennes. Aussi, lors de l'arrestation des chefs du cartel de Cali, l'administration pénitentiaire a tenu à montrer à la presse que les conditions d'incarcération de ces riches détenus étaient tout à fait *« normales »*. Le salaire de leurs gardiens a été fortement augmenté pour qu'ils soient moins tentés d'accepter quelques *« pourboires »*.

La corruption dans les prisons a cependant atteint un niveau tel que l'administration pénitentiaire avoue avoir dû licencier, pour ce motif, plus de la moitié des gardiens des quartiers de haute sécurité au cours des six derniers mois. Pendant cette même période, environ trente téléphones portables ont été confisqués dans les cellules.

Anne Proenza

Un nouveau dialogue s'est instauré entre le nord et le sud des Amériques

LE CONTINENT américain est-il en passe d'inventer un nouveau type de dialogue nord-sud, plus fécond que celui des années 70, mené par l'Unesco ? Depuis la fin de la guerre froide, les Etats-Unis et l'Amérique latine tissent, sans tambour ni trompette, des relations solides et sereines, où les convergences l'emportent largement sur les divergences. *« Les deux parties du continent américain se sont rarement senties aussi proches, et l'on peut affirmer sans crainte que les Amériques vivent aujourd'hui une sorte de lent processus d'intégration économique, politique, culturel, qui bouleverse leurs rapports en profondeur »* : tel est le constat que dresse, pour s'en réjouir, Alfredo Valladao, journaliste et enseignant d'origine brésilienne installé en France, dans une étude intitulée « Le Retour du panaméricanisme », qui inaugure la nouvelle formule des *Cahiers du Centre de recherches et d'études sur les stratégies et les technologies de l'Ecole polytechnique*.

Le sommet des Amériques, qui a réuni, en décembre 1994 à Miami, une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement a fait date : il a canalisé *« une floraison d'initiatives et d'idées et fixé le cadre institutionnel d'un dialogue général et permanent »*. Ces nouveaux échanges, dont l'auteur ne retient que les aspects les plus constructifs, sont cependant fondés sur les valeurs bien comprises du nord : les Etats-Unis voudraient que le sud adhère aux valeurs de la *« démocratie de marché »* – un nouvel *« impérialisme yankee »* pour certains. Washington voit surtout dans le sous-continent un *« laboratoire pour tester les politiques d'intégration et une solide base arrière pour s'attaquer à l'ouverture des marchés mondiaux »*, comme l'écrit M. Valladao.

Entre les Etats-Unis et l'Amérique latine, souligne-t-il, deux modèles se font face. Les premiers sont devenus les plus *« grands producteurs du monde de normes de comportement à vocation universelle »*, ignorant délibérément les identités spécifiques. L'Amérique latine, qualifiée d'*« anthropophage »*, crée en permanence une nouvelle tradition culturelle par *« la digestion d'éléments provenant de toutes les cultures »*. L'étude de M. Valladao porte sur la stratégie des Etats-Unis vis-à-vis du reste du continent. Le second volet de cette étude, sur la façon dont l'Amérique latine perçoit et réagit à cette stratégie, reste à écrire.

Martine Jacot

Les citadines ont plus d'enfants que les femmes vivant en milieu rural

Outre la baisse de la fécondité, l'Insee observe l'inversement du rapport ville-campagne

L'Insee a rendu publique le 5 janvier une enquête sur la démographie régionale tirée des résultats du recensement de 1990. Celle-ci fait apparaître une nouvelle baisse de la fécondité en France : les femmes ont en moyenne 1,78 enfant et elles deviennent mères de plus en plus tard. Par ailleurs, l'espérance de vie (72,7 ans pour les hommes et 80,9 ans pour les femmes) continue d'augmenter alors que les écarts régionaux tendent à se réduire.

LES CITADINES ont plus d'enfants que les femmes vivant à la campagne. Cette conclusion a presque surpris les experts de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) tant les évolutions en matière démographique sont en général lentes et prévisibles. Or, en rapprochant les données obtenues lors du recensement de 1990 et les données de l'état civil de 1989, 1990 et 1991, les chercheurs de l'Insee se sont rendu compte qu'une évolution majeure venait de se produire : la fécondité dans les zones urbaines est aujourd'hui plus forte que la moyenne nationale.

Ainsi, en Ile-de-France, le nombre d'enfants par femme est de 1,82, alors qu'en moyenne les Françaises ont 1,78 enfant et 1,75 pour celles résidant dans les communes rurales. *« Il ne s'agit pas seulement d'une évolution, mais d'un renversement de tendance »*, analyse François Héran, responsable de la division enquêtes démographiques à l'Insee. Lors de l'étude des recensements précédents, le rapport ville-campagne était inverse. En 1975, la fécondité dans les communes rurales et les petites agglomérations était supérieure de 5 à 10 % à la moyenne nationale, alors que les femmes vivant dans les grandes agglomérations étaient peu fécondes. En 1982, l'écart entre les villes et les campagnes se réduit. Le recensement de 1990 montre que la tendance s'est inversée.

Le cas de l'agglomération parisienne est particulièrement représentatif de cette évolution. Il y a vingt ans, les Franciliennes avaient proportionnellement peu d'enfants (1,78) par rapport à la moyenne nationale (1,95). En 1982, elles rattrapent cet écart avec 1,81 enfant par femme pour un taux de fécondité moyen sur l'ensemble du territoire de 1,88. Aujourd'hui, elles dépassent la moyenne nationale.

Les Françaises ont en moyenne 1,78 enfant

NOMBRE D'ENFANTS PAR FEMME

(1989-1991)

MOINS DE 1,67
DE 1,67 À 1,77
DE 1,77 À 1,86
PLUS DE 1,86

Le Nord-Pas-de-Calais est la seule région où le nombre moyen d'enfants par femme s'approche de 2. Dans le Limousin en revanche, il est de 1,43 enfant par femme.

Certes, au sein de la région parisienne, les disparités entre départements sont importantes. En Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise, on compte près de deux enfants par femme, *« du fait de l'importance des populations ouvrières et étrangères »*, indique l'Insee. En Seine-et-Marne et dans les Yvelines, la fécondité avoisine 1,95 enfant par femme. *« Ce niveau peut s'expliquer par les facilités que la grande banlieue offre aux familles en termes de cadre de vie et de taille des logements »*, commente l'Insee. En revanche à Paris, le nombre d'enfants par femme n'est que de 1,57.

Autre changement important mis en évidence par l'enquête de l'Insee : les mères sont de moins en moins jeunes. L'âge moyen des mères à l'accouchement est de 28,3 ans, soit une augmentation de 1,2 année depuis le recensement de 1982. Ce phénomène est général mais particulièrement marqué en Ile-de-France. À Paris, l'âge moyen à l'accouchement est de 30,3 ans. En région parisienne donc, les femmes ont proportionnellement plus d'enfants, mais de plus en plus tard. Une exception est toutefois observée dans les départements d'outre-mer, où les femmes de moins de 20 ans ont quatre fois plus souvent des enfants que sur l'ensemble de la France.

Globalement, la fécondité a continué de baisser en France métropolitaine au cours des années 80. Le Nord-Pas-de-Calais est la seule région où le nombre d'enfants par femme s'approche de 2. Le traditionnel « croissant fertile » évoqué par tous les livres de géographie existe toujours, mais avec le temps il « bascule ». *« Une nouvelle carte est en train de se dessiner,* concluent les experts de l'Insee : *un plus grand nombre d'enfants par femme à l'Est et au Nord, une faible fécondité dans le Sud-Ouest et le Massif Central. »* Dans le Limousin, on ne compte que 1,43 enfant par femme.

LA LONGÉVITÉ DU SUD

L'Insee confirme par ailleurs l'allongement de l'espérance de vie, qui atteint 72,7 ans pour les hommes et 80,9 ans pour les femmes. Dans l'ensemble, les hommes vivent plus longtemps dans la moitié sud de la France, surtout dans le Sud-Ouest (le niveau le plus élevé est atteint en Midi-Pyrénées avec 74,5 ans). A l'opposé, l'espérance de vie des hommes ne dépasse pas 69,8 ans dans le Nord-Pas-de-Calais, alors que l'Ile-de-France se situe un peu au-dessus de la moyenne nationale.

« Au rythme des tendances observées entre 1982 et 1990, indique l'Insee, *l'espérance de vie pour les hommes en France métropolitaine devrait atteindre en 1998 seulement le niveau actuellement observé en Midi-Pyrénées. Le Nord-Pas-de-Calais atteint seulement maintenant la valeur de la France métropolitaine en 1977. »* Pour les femmes, c'est en Poitou-Charentes que l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée (81,7 ans). D'une façon générale, toutes les régions ont enregistré des progrès en termes d'espérance de vie à la naissance, et les écarts géographiques tendent à se réduire.

Michèle Aulagnon

Une quinzaine d'islamistes interpellés mardi 9 janvier

UNE QUINZAINE de personnes soupçonnées d'appartenir aux milieux islamistes ont été interpellées et placées en garde à vue, mardi matin 9 janvier, à Paris, dans le Val-de-Marne, la Saône-et-Loire et le Vaucluse. L'opération, menée sur commission rogatoire du juge d'instruction Laurence Le Vert, est présentée, de source policière, comme une suite de l'enquête sur les activités de Safe Bourada, Français d'origine algérienne, interpellé en Angleterre puis expulsé, et détenu en France depuis le 9 novembre (*Le Monde* du 13 novembre 1995). Cet homme, qui semble avoir été en relation avec Abou Fares, soupçonné d'être l'un des commanditaires de la vague d'attentats commis en France durant l'été 1995, avait prêté, à plusieurs reprises, des papiers d'identité déclarés volés à des membres des réseaux du Groupe islamique armé (GIA) algérien en Europe. Un membre du groupe d'Ahmed Zaoui, considéré comme le chef du GIA en Belgique, avait ainsi été interpellé en possession de documents au nom de Bourada.

■ **DIFFAMATION : la Cour de cassation a cassé,** jeudi 4 janvier, un arrêt de la cour d'appel de Paris qui déboutait Jean-Marie Le Pen dans un procès en diffamation intenté contre Michel Rocard. Le responsable du Front national s'était plaint des propos tenus sur TF 1, le 2 février 1992, par M. Rocard qui l'avait accusé d'avoir pratiqué la torture en Algérie. La cour d'appel de Paris avait débouté M. Le Pen le 22 juin 1994 en estimant que M. Rocard avait eu peu de temps pour donner son opinion et qu'il avait usé de formules brèves moins précises et moins nuancées que dans une émission préparée. La Cour de cassation a décidé de confier le dossier à la cour d'appel de Rouen pour le rejuger en expliquant que la croyance en l'exactitude des faits et la participation à une émission de télévision en direct n'affranchissent pas un homme public *« de ses devoirs de prudence et d'objectivité »*.

■ **ASSISES : le procès des cinq ex-policiers lyonnais et de leurs neuf complices** impliqués dans une soixantaine de vols à main armée de 1985 à 1990 (*Le Monde* du 9 janvier) reprendra le lundi 15 janvier devant la cour d'assises du Rhône en raison de l'audience solennelle de la cour d'appel, jeudi 11 janvier, qui oblige au démontage de la salle d'assises spécialement aménagée pour l'occasion. Prévue pour durer sept semaines, l'audience, présidée par Yvette Vilvert, s'est ouverte, lundi 8 janvier, avec la désignation des jurés et la lecture des deux cents pages de l'arrêt de renvoi, qui devait se poursuivre mardi 9 janvier.

■ **VOLS : un capitaine de l'armée de terre a été interpellé** pour avoir vendu des cartes anciennes faisant partie de la collection des fortifications depuis Richelieu. Le capitaine Greselle travaillait depuis 1992 au Service historique de l'armée de terre (SHAT) au fort de Vincennes. L'enquête a été menée avec l'aide de marchands, de commissaires-priseurs et de conservateurs, qui s'étaient étonnés de la mise en circulation de ces documents. Le SHAT a porté plainte. L'officier incriminé a avoué ses vols aux policiers. Le ministère de la défense a précisé, dans un communiqué, qu'il devra quitter l'armée.

■ **UNIVERSITÉS : les cours devaient reprendre, mardi 9 janvier,** à l'université de lettres et sciences sociales de Toulouse-Le Mirail malgré un vote intervenu en faveur de la poursuite du mouvement des étudiants qui a débuté au début du mois de novembre 1995. A l'issue d'une assemblée générale houleuse à laquelle ont participé cinq mille étudiants, une très légère majorité des deux mille votants s'est prononcée pour la grève reconductible et l'installation de piquets de grève. A Toulon, des étudiants, des enseignants et des membres du personnel ont décidé, lundi 8 janvier, d'occuper les locaux de la présidence pour réclamer la création d'une centaine de postes supplémentaires et l'intervention d'un médiateur.

■ **SÉCURITÉ : la rentrée de janvier a été reportée dans certains établissements universitaires de Montpellier** à la suite des arrêtés de fermeture pris par le maire, Georges Frêche, pour cause de non conformité aux normes de sécurité. Les facultés de droit et d'odontologie ont dû repousser la date de rentrée. En droit, elle devrait avoir lieu le lundi 15 janvier, lorsque les travaux engagés pendant les vacances de Noël seront terminés. En odontologie, ces travaux pourraient durer plus longtemps, ce qui contraindra les étudiants à rattraper les cours en juillet. En attendant, quatre cents patients aux revenus souvent modestes sont privés des soins dentaires dont ils bénéficiaient dans cette faculté.

Un million de dollars pour sortir du coma

C'EST UNE HISTOIRE moderne, extraordinaire et angoissante. On peut la découvrir dans les austères colonnes du dernier numéro du *New England Journal of Medicine*, l'une des plus prestigieuses revues médicales mondiales. Elle est écrite par deux spécialistes américains de la prise en charge des personnes se trouvant dans un *« état végétatif chronique »*, situation pathologique succédant à des comas profonds et qui voit des personnes continuer à vivre sans pouvoir, en aucune manière, communiquer avec leur entourage. Capables de respirer de manière autonome, nourris de façon artificielle, objets d'un *« nursing »* constant, les *« états végétatifs chroniques »* posent, depuis les avancées récentes de la réanimation médicale, de douloureuses questions éthiques et socio-économiques touchant, notamment, à la possible redéfinition de la mort et aux conditions de prélèvement d'organes.

Ce débat est aujourd'hui brutalement relancé avec cette publication récente faisant état d'une jeune fille de dix-huit ans, victime d'un accident de circulation automobile. Hospitalisée dans un état de coma profond, la malade souffrait de lésions cérébrales graves, confirmées par des examens scanographiques et électro-encéphalographiques, la jeune fille ne sortit de ce coma que pour entrer dans un état végétatif que l'on qualifia, comme c'est la règle en médecine, de *« chronique »* au terme d'un an.

Quinze mois plus tard, les soignants observèrent quelques très discrets symptômes (mouvements de jambes et des yeux) laissant espérer une possible amélioration de l'activité cérébrale. C'est alors que, grâce à une assistance technique, la malade réussit à écrire la première phrase de sa nouvelle vie : *« Maman je t'aime. »* Un an et demi plus tard la patiente pouvait communiquer avec son entourage par des clignements de paupières. Cinq ans après l'accident initial, elle était capable de suivre des conversations et de prononcer quelques phrases. Manifestement heureuse des soins qui lui étaient prodigués, elle put regagner le domicile familial. Elle y demeure aujourd'hui en chaise roulante, faisant l'objet de soins constants. Une telle aventure est rarissime et rien, sur le fond, ne permet aux médecins de fournir une explication rationnelle satisfaisante. On ne peut toutefois exclure ni sous-estimer l'impact de la présence active et affectueuse de la mère au chevet de cette fille, une mère qui obtint que les soins ne soient pas interrompus.

Les auteurs de cette publication détaillent la somme des problèmes que pose ce dossier, qu'il s'agisse de la redéfinition du stade *« chronique et irréversible »*, des états végétatifs chroniques ou de la meilleure conduite médicale à tenir vis-à-vis de ces patients. En d'autres termes, quand faut-il penser qu'une mort plus ou moins décidée est la meilleure des choses ?

Ces interrogations éthiques ne peuvent plus, aujourd'hui, être dissociées des données économiques. Les auteurs américains prennent soin de préciser que la prise en charge de cette patiente après son hospitalisation en phase aiguë s'est élevée à plus de 1 million de dollars. *« Le résultat justifie-t-il le coût ? »*, demandent-ils. En France, on estime qu'un millier de personnes sont en état végétatif chronique pour un *« poids »* financier global de l'ordre de 500 millions de francs. Faut-il penser que des économies sont, là aussi, souhaitables ?

Jean-Yves Nau

L'homme d'affaires Michel Pacary mis en examen pour corruption

L'INTERMÉDIAIRE FINANCIER Michel Pacary, qui devait être remis en liberté après six mois de détention provisoire, a été maintenu en détention, lundi 8 janvier, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. L'hommes d'affaires, qui a avoué avoir contribué au financement occulte du RPR (*Le Monde* daté 24-25 novembre), est sous le coup de nouvelles mises en examen, assorties d'un nouveau mandat de dépôt délivré le 5 janvier par le juge d'instruction parisien Edith Boizette. Le magistrat lui a signifié les chefs de trafic d'influence, corruption, complicité de détournement de fonds publics et complicité de faux en écritures publiques par une personne dépositaire de l'autorité publique. Michel Pacary avait été mis en examen une première fois le 7 juillet 1995 pour abus de biens sociaux, faux, usage de faux et recel, et écroué, à la suite de son extradition par le Luxembourg, où il s'était enfui.

Paul Barril débouté de son action contre France 2

LE JUGE DES RÉFÉRÉS du tribunal de grande instance de Paris a rejeté, lundi 8 janvier, la demande de Paul Barril visant à faire interdire la diffusion, prévue le soir même, sur France 2, du film *L'Affaire des Irlandais de Vincennes*, de Pierre Péan et Christophe Nick. L'ancien officier du GIGN se plaignait d'être présenté comme ayant apporté lui-même les armes « découvertes » dans l'appartement des trois Irlandais arrêtés à Vincennes, le 28 août 1982. Cette thèse a été abondamment démontrée dans un article du *Monde* publié le 21 mars 1992, qui a fait l'objet d'un procès en diffamation engagé par Paul Barril. Le tribunal puis la cour d'appel, dans un arrêt confirmé par la Cour de cassation, ont jugé que *Le Monde* avait apporté la preuve de ses allégations (*Le Monde* du 30 novembre 1995).

A l'audience de référé, les conseils de l'ancien officier ont soutenu que le film, déjà diffusé par la télévision suisse romande, portait atteinte à la présomption d'innocence de leur client car Paul Barril n'a été ni jugé ni condamné. Plus que l'interdiction du film, les avocats ont exigé que leur client puisse, à l'antenne, *« donner sa version des faits »*. De leur côté, les avocats des producteurs ont déclaré qu'*« on ne peut pas accorder la même place au mensonge qu'à la vérité »*. Ils ont précisé qu'un avertissement faisant état de la contestation de Paul Barril serait diffusé avant le film, qui a subi plusieurs modifications depuis sa programmation en Suisse.

En conséquence, le magistrat a déclaré dans son ordonnance que *« le dommage redouté par Paul Barril revêt un caractère purement éventuel et ne saurait justifier des mesures aussi graves que l'interdiction ou le report de l'émission »*, avant d'ajouter : *« Les droits de Paul Barril s'avèrent suffisamment sauvegardés par le communiqué que les défendeurs s'engagent à diffuser. »* La modification des programmes entraînée par la mort de François Mitterrand a conduit France 2 à reporter la diffusion du film au 22 janvier.

M. P.

Les grands procès sous le crayon d'un dessinateur

BIBLIOGRAPHIE

PRIVÉE D'IMAGES pendant les procès, la télévision s'est depuis longtemps tournée vers le dessin d'audience. Ni la caméra ni les mots ne peuvent prétendre faire vivre un moment suprême d'une façon aussi complète et aussi concise que le dessin. Dominique Verdeilhan, le chroniqueur judiciaire de France 2, l'a bien compris. Avec Jean-Claude Bauer, qui fait partie de la petite dizaine de dessinateurs d'audiences exerçant en France, le journaliste a rassemblé dans *Portraits de Justice* une foule de dessins entraperçus dans le torrent trop rapide des journaux télévisés.

En feuilletant l'ouvrage, on peut enfin regarder calmement la mimique boudeuse de Simone Weber. Quelques pages plus loin, c'est le regard illuminé de Richard Roman, sauvé d'une erreur judiciaire par la puissance de l'audience publique. Sans défense face à un magistrat trop convaincu, Omar Raddad n'a pas eu cette chance.

Et puis, il y a les grandes figures des très grands procès. Celle de Christine Villemin, ce témoin qui dut prouver son innocence ; celle du docteur Michel Garretta ; la galerie de portraits des protagonistes de la catastrophe de Furiani. Jean-Claude Bauer a aussi vu le visage de Bernard Tapie à l'instant où, devant l'indéfendable, il s'est effondré, transformant son sourire en une grimace de clown triste. Mais les regards du dessinateur et du journaliste se sont surtout attardés sur ceux qui ont participé à un procès venu de l'histoire et qui appartient à l'Histoire. Les croquis font vivre la douleur des victimes de Paul Touvier et la colère des avocats. Le visage de l'ancien milicien semble n'avoir été qu'un masque de cire.

Maurice Peyrot

★ *Portraits de Justice*, **Dominique Verdeilhan et Jean-Claude Bauer. Dargaud, 180 p., 99 F.**

ATTENTATS Entré en application le 7 septembre, après l'explosion d'une voiture piégée devant une école juive de Villeurbanne, le plan « Vigipirate » devait être allégé mardi 9 janvier. Le recours aux militaires patrouillant dans les grandes villes sera, pour l'essentiel, supprimé. ● DÈS LE 15 JUIN, soit un mois avant le début de la vague d'attentats, le premier ministre, Alain Juppé, avait signé une directive « *confidentiel défense* » définissant les modalités du plan antiterroriste. ● LE MAINTIEN de « Vigipirate » était vivement contesté depuis quelques semaines par les syndicats de policiers. Son utilisation pour des missions sans rapport avec le terrorisme avait par ailleurs provoqué de sévères polémiques. La commission nationale consultative des droits de l'homme s'était ainsi inquiétée de plusieurs déclarations du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré.

« Vigipirate » est sur le point d'être allégé

Une levée partielle du dispositif de lutte antiterroriste était imminente, mardi 9 janvier. Après quatre mois d'application, ce plan, qui a mobilisé jusqu'à 32 000 hommes, était critiqué par les syndicats de policiers et la commission nationale consultative des droits de l'homme

LA DISCRÉTION gouvernementale entourant la levée du plan « Vigipirate », présentée comme imminente mardi 9 janvier, illustre la difficulté de sortir d'une phase de mobilisation antiterroriste sans donner l'impression de baisser la garde face aux auteurs d'attentats. Le gouvernement pourrait d'ailleurs opter pour un maintien partiel du dispositif « Vigipirate », près de trois mois après le dernier attentat attribué à un réseau islamiste dont les principaux acteurs sont incarcérés depuis le début du mois de novembre. Les ambiguïtés de ce plan, mis en œuvre sous le sceau du *« confidentiel défense » (lire ci-dessous)*, devraient donc perdurer encore quelque temps. « Vigipirate » a non seulement permis au gouvernement de mobiliser l'armée et la police contre le terrorisme – c'est la finalité fixée par les textes officiels –, mais aussi de multiplier les contrôles d'identité et de resserrer le dispositif de lutte contre l'immigration irrégulière.

Instauré le 7 septembre à la suite de l'explosion d'une voiture piégée devant une école juive de Villeurbanne, « Vigipirate » avait été renforcé après l'attentat du 17 octobre contre une rame du RER parisien. Seules les forces classiques de sécurité intérieure – police, gendarmerie, douane – avaient été concernées par le premier mois d'application du plan, alors cantonné à la phase « Vigipirate simple ». Exceptionnel en période de paix, le recours aux forces armées est entré en vigueur le 17 octobre, en même temps que la phase « Vigipirate renforcée ».

A Paris et en région Ile-de-France, ce renforcement s'est traduit par l'arrivée de 2 000 militaires. Dans l'ensemble de l'Hexagone, 32 000 fonctionnaires (policiers, gendarmes, douaniers et militaires) étaient alors spécialement mobilisés par le plan antiterroriste, selon les chiffres communiqués par le gouvernement.

A la mi-décembre, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, avait indiqué que « Vigipirate » serait maintenu jusqu'à la fin de l'année 1995, mais qu'il n'irait *« pas au-delà »*. Matignon avait alors ajouté que l'*« allègement »* du plan était envisagé, une fois passé la période des fêtes de fin d'année. Les services de police s'attendaient, lundi 8 janvier, à une levée imminente du plan de mobilisation, sans doute sous une forme mixte : les effectifs des forces armées seraient nettement allégés, sans être totalement démobilisés. Des militaires continueraient ainsi d'intervenir aux frontières maritimes et terrestres, ainsi que dans les aéroports. L'élément le plus marquant du présent allègement du plan sera la disparition des militaires patrouillant en treillis dans les grandes villes, à l'exception de Paris, où un recours limité aux militaires pourrait être maintenu.

PROTESTATIONS DES POLICIERS

De vigoureuses protestations ont émané des syndicats de policiers, ces dernières semaines, contre le maintien d'une mobilisation qui a pesé sur leurs conditions de travail et d'emploi. Au ministère de l'intérieur, on évalue que, au 31 décembre, les efforts demandés aux policiers en termes d'heures supplémentaires correspondaient à une moyenne de six jours par fonctionnaire : ce surcroît de travail est toutefois partiellement dû à la participation des policiers aux dispositifs de maintien de l'ordre mis en place lors du récent conflit social. La mobilisation demandée aux policiers a cependant fait l'objet d'adaptations au cours des derniers mois, puisqu'ils ont pu prendre normalement leurs congés de Toussaint et de Noël.

L'utilisation du plan « Vigipirate » pour des missions sans rapport direct avec le terrorisme avait par ailleurs provoqué, dès la fin du mois d'octobre, une polémique à Strasbourg, où les militaires affectés à la surveillance des bus et des rames de tramways étaient intervenus dans la lutte contre la délinquance urbaine.

MÉLANGE DES GENRES

Le préfet du Bas-Rhin avait été conduit à préciser le dispositif localement consacré au plan « Vigipirate » *« dans un souci d'éviter tout amalgme, dans l'esprit des usagers et des médias, entre les missions confiées au personnel militaire dans le cadre du plan "Vigipirate" et les missions de sécurité exercées par la police nationale »*. Dressant un premier bilan de « Vigipirate », le 19 décembre à l'Assemblée nationale, le ministre de l'intérieur avait pour sa part indiqué que *« 13 800 policiers, gendarmes et militaires participent chaque jour aux renforts prévus du plan "Vigipirate" »*.

Jean-Louis Debré avait aussi affirmé que près de *« trois millions de personnes avaient été contrôlées depuis la mise en place du plan »*. Selon les précisions apportées par le ministre, *« 21 450 personnes* [avaient à l'époque] *été interpellées pour divers délits, 19 972 personnes frappées de non-admission aux frontières, et 2 324 personnes reconduites aux frontières du territoire »*.

Les propos ministériels ont, depuis, suscité les critiques de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Placée auprès du premier ministre, la commission a regretté, le 19 décembre, que, *« dans plusieurs communiqués du ministère de l'intérieur relatifs aux résultats du plan "Vigipirate", aient été mis en relief les constats d'infractions à la législation sur les étrangers, alors même que ces infractions étaient sans aucun lien avec les menaces terroristes que ce plan a pour objectif de prévenir »*. Le maintien du plan « Vigipirate » et du recours, même limité, aux forces armées n'écartera pas ces risques de mélange des genres, dans une période heureusement marquée, depuis bientôt trois mois, par l'absence d'attentats.

Erich Inciyan

Mis en œuvre le 7 septembre

● **15 juin 1995** : le premier ministre Alain Juppé prend une directive concernant la coordination de la lutte antiterroriste.

● **11 juillet** : assassinat du cheikh Sahraoui par un commando islamiste, dans sa mosquée de la rue Myrha à Paris.

● **25 juillet** : explosion d'une bombe dans une rame du RER à la station Saint-Michel (8 morts, 84 blessés).

● **26 juillet** : le plan « Vigipirate » est établi par le secrétariat général de la défense nationale en application de la directive signée le 15 juin par M. Juppé.

● **17 août** : une bonbonne de gaz explose près de la place Charles-de-Gaulle (Paris-8e), faisant 17 blessés.

● **26 août** : un engin explosif est découvert sur la voie du TGV Lyon-Paris.

● **3 et 4 septembre** : une bombe explose à Paris sur un marché du 11e arrondissement (4 blessés), une autre est désamorcée dans une sanisette du 15e arrondissement.

● **7 septembre** : une voiture piégée explose devant une école juive de Villeurbanne (Rhône), blessant 14 personnes. Le gouvernement met en œuvre la première phase du plan « Vigipirate ».

● **6 octobre** : une bombe fait 13 blessés à proximité de la station du métro parisien Maison-Blanche, dans le 13e arrondissement.

● **17 octobre** : un dernier attentat est commis contre une rame du RER entre les stations Musée-d'Orsay et Saint-Michel (19 blessés). « Vigipirate » entre dans sa phase renforcée, marquée par le recours aux forces armées.

Le plan fut défini à Matignon avant la vague d'attentats

Dès le 15 juin, M. Juppé signait une directive « confidentiel défense »

A LA LECTURE des documents « confidentiel défense » dont nous publions les principaux extraits, on s'aperçoit que le gouvernement n'avait pas attendu le début de la vague d'attentats pour préparer l'entrée en vigueur de ce dispositif d'exception. Le premier ministre avait même anticipé, puisqu'il avait signé dès le 15 juin – soit un mois avant l'assassinat de l'imam Sahraoui, le 11 juillet dans sa mosquée, qui devait marquer le début de la campagne terroriste – une directive fixant le cadre de la coordination des services de l'Etat en matière antiterroriste.

Troublante, cette antériorité du texte d'Alain Juppé sur l'assassinat de Cheikh Sahraoui indique-t-elle que Matignon était averti de l'imminence d'une vague terroriste ? Au ministère de l'intérieur, on assure qu'il n'en est rien. Cette antériorité relèverait simplement d'un cheminement administratif normal, la directive de Matignon étant en préparation depuis plusieurs mois. Il est vrai que le gouvernement français avait été alerté dès le mois de février, par une note de la direction de la surveillance du territoire (DST) se basant sur des informations en provenance d'Alger, de l'éventuelle arrivée en France d'un commando d'islamistes projetant une vague d'attentats et d'assassinats de certains responsables de l'ex-FIS, dont l'imam Sahraoui.

Etabli le 26 juillet, au lendemain du premier attentat à l'explosif contre une rame du RER à Saint-Michel, un document du secrétariat général de la défense nationale (SGDN) a décliné la directive du premier ministre, annulant les dispositions de l'instruction interministérielle du 7 février 1978, jusqu'alors en vigueur. Egalement classé « confidentiel défense », ce texte du SGDN a défini les dispositions du *« plan gouvernemental d'alerte et de prévention en cas de menace d'actions terroristes »*, plus connu sous son nom de code : Vigipirate.

« UNE MENACE PERMANENTE »

« Le terrorisme représente une menace grave et permanente pour la sécurité et la vie du pays », note le premier ministre dans sa directive du 15 juin, qui actualise l'ordonnance du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense.

L'objet du texte signé par Alain Juppé est de *« définir la répartition des responsabilités centrales et territoriales, ainsi que les principes pour conduire l'action de l'Etat dans le domaine considéré »*. Associant les différents ministres agissant *« dans le cadre de leurs responsabilités générales de défense »*, le texte précise que, *« en toutes circonstances, le ministre de l'intérieur assure la centralisation et le traitement du renseignement concernant le terrorisme »*. C'est toutefois le premier ministre qui décide la mise en œuvre de Vigipirate, *« lorsque des informations laissent présumer la concrétisation d'une menace ou l'imminence d'une action terroriste »*.

Dans son document du 26 juillet, le SGDN a précisé la directive de Matignon. Il prévoit un plan pouvant s'appliquer *« sur le territoire français, en mer ou à l'étranger, lorque ses dispositions sont compatibles avec la souveraineté du pays dans lequel les représentations, les ressortissants, les biens ou les intérêts français sont menacés »*.

Deux stades distincts – *« la vigilance simple et la vigilance renforcée »* – sont prévus. Les mesures les accompagnant peuvent intéresser, en fonction des types de menaces, les dépôts d'armes, de munitions et d'explosifs ; les établissements détenant des matières nucléaires ou toxiques ; les installations et les réseaux *« indispensables à la continuité de l'action gouvernementale, à l'économie du pays et à la vie de la population (production et distribution d'énergie électrique, télécommunications, transports, traitement et distribution d'eau potable) »* ; enfin, les établissements ouverts au public (aéroports, gares, postes, grands magasins, etc.).

Premier stade de mobilisation, *« Vigipirate simple »* concerne essentiellement des mesures relevant de la *« sensibilisation »* des services de police, de gendarmerie et des douanes, ainsi que du *« contrôle »* de l'efficacité des mesures de protection habituelles des points et réseaux sensibles (clôtures, dispositifs d'alarme, etc.) et des mesures de sécurité dans les établissements recevant du public. A ces mesures, *« Vigipirate renforcé »* ajoute : la *« mise en alerte des services de police, de gendarmerie, des douanes et de la sécurité civile (intensification des services de surveillance et préparation des moyens d'intervention) »* ; un *« accroissement (...) des mesures de sécurité des points et réseaux sensibles »* : des *« contrôles (...) des entrées et des sorties dans les établissements recevant du public »*.

Le dispositif général fixé par Matignon n'est pas plus précis, les mesures particulières adoptées en application de Vigipirate étant édictées au sein de chaque ministère, administration, ou chaque établissement recevant du public. Au niveau local, les préfets des départements de métropole et d'outre-mer, les hauts-commissaires de la République dans les territoires d'outre-mer, peuvent en outre élaborer un plan *« Vigipirate local »* qui prenne en considération *« la spécificité de leur département ou territoire (vulnérabilité de certains points sensibles, proximité d'une frontière, concentrations de populations étrangères...) »*.

UNE GAMME DE DISPOSITIFS

Dans sa directive, Alain Juppé a enfin édicté une gamme de plans adaptés à certaines formes de menaces terroristes dans des secteurs d'activité déterminés : *« Piratair »* (détournements d'avions ou prise d'otages à bord d'avions au sol) ; *« Intrusair »* (intrusion dans l'espace aérien et sur le territoire français d'aéronefs *« indésirables »*) ; *« Piratome »* (en cas d'attentat commis à l'aide de substances nucléaires ou touchant à des installations utilisant des produits nucléaires ; il s'agira notamment d'une *« mise en stockage protégé des matières ou sources nucléaires biologiques »*) ; *« Piratox »* (attentat au moyen de substances toxiques ou touchant des installations en produisant), et enfin *« Pirate-mer »* (détournements de navires ou prise d'otages à leur bord). Mais aucun de ces plans spécifiques n'a été actionné lors de la dernière vague d'attentats.

E. In.

Le tribunal administratif refuse d'autoriser des poursuites contre Alain Juppé

LAURENT JUPPÉ, devait quitter, mardi 9 janvier, l'appartement de la rue Jacob, dans le 6e arrondissement de Paris, qui a valu à son père ses premiers tourments judiciaires. La veille, le tribunal administratif de Paris a rendu une décision qui, pour être défavorable à l'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP), ne clôt pas le dossier. Après avoir vainement demandé au procureur de la République, ainsi qu'au maire de Paris, Jean Tiberi, d'engager des poursuites contre Alain Juppé pour le délit de *« prise illégale d'intérêt »*, l'association avait saisi, le 13 novembre 1995, la juridiction administrative afin de se voir autoriser une *« action par substitution »* – qui lui permettrait de déposer une plainte en lieu et place de la commune, à propos des conditions d'attribution, en 1993, d'un appartement du *« domaine privé »* de la Ville de Paris au fils de M. Juppé, et d'une diminution de loyer de 1 000 francs ordonnée par son père, alors adjoint au maire chargé des finances.

Le tribunal administratif de Paris avait à estimer si les deux conditions nécessaires pour autoriser une telle action – qu'elle présente un *« intérêt suffisant »* pour la commune et qu'elle ait *« une chance de succès »* devant une juridiction répressive – étaient réunies. Le président du tribunal administratif, Roland Vandermeeren, mis en cause dans un dossier précédent parce qu'il occupe lui-même une HLM de la Ville de Paris (*Le Monde* du 2 novembre 1995), a prudemment choisi de ne pas prendre part à cette décision. *« Si les demandeurs* [l'ADCP] *allèguent qu'un tel bail aurait été consenti pour un loyer inférieur de moitié au prix du marché,* note le tribunal. *le seul préjudice matériel certain subi par la Ville de Paris du fait de ce bail résulte, en l'état des pièces versées au dossier, de la différence de 1000 francs entre le montant du loyer mensuel proposé par les services municipaux et le montant figurant effectivement au contrat signé le 30 août 1993. »*

Sans tenir compte du fait que l'interruption du bail de M. Juppé fils n'est à l'évidence due qu'à l'intervention publique de l'ADCP, à la suite d'un article du *Canard enchaîné*, les magistrats estiment que les seuls vingt-huit mois d'occupation de l'appartement n'ont pas généré un préjudice *« d'une importance telle que la constitution de partie civile envisagée, eu égard à son propre coût, présente un intérêt suffisant pour la Ville de Paris »*. Ils relèvent toutefois que l'action judiciaire souhaitée par l'association, *« nonobstant l'existence d'éléments contradictoires, dont il aurait appartenu au juge de l'action d'apprécier la portée [...], n'apparaît pas dépourvue de toutes chances de succès »*, ce qui revient à dire que le délit imputé à M. Juppé pourrait être constitué. Aussi cette décision apparaît-elle contradictoire avec celle du parquet de Paris, qui avait répondu, le 11 juillet 1995, que le délit de *« prise illégale d'intérêt »* ne lui semblait *« pas caractérisé »* (*Le Monde* du 12 juillet 1995).

Annonçant un recours devant le Conseil d'Etat, l'avocat de l'ADCP, Me Arnaud Montebourg, a déclaré au *Monde* que *« le véritable contentieux débute maintenant »*. Le Syndicat de la magistrature a pour sa part critiqué, à travers cette décision, *« la mise en place d'un seuil de tolérance des infractions commises aux dépens des communes par ceux qui les administrent »*.

ANOMALIE SUPPLÉMENTAIRE

Justifiant la faiblesse du loyer exigé du fils de M. Juppé – pour un logement de 88 mètres carrés dans l'un des plus beaux quartiers de la capitale – par le souci de *« ne pas alimenter la spéculation sur les loyers »*, la Ville de Paris avait, dans un mémoire de 42 pages communiqué à la juridiction administrative le 5 décembre, soutenu que les loyers du *« domaine privé »* étaient fixés *« non pas en fonction du prix du marché, mais en fonction des prix habituellement observés, dans le voisinage, pour les locaux de qualité et de caractéristiques équivalentes »*. A l'appui de sa démonstration, l'avocat de la Ville, Me Foussard, a versé une liste de logements voisins aux loyers comparables, y faisant figurer... l'appartement de M. Juppé père, également situé rue Jacob. Dans son mémoire de réponse pour l'ADCP, Me Thiriez, avocat au Conseil d'Etat, estimait quant à lui que *« les conditions d'attribution mêmes des logements, le secret qui entoure la désignation des attributaires et la détermination des loyers excluent toute politique d'intérêt général de la part de la Ville à l'égard du marché immobilier locatif »*.

Les documents versés par la Ville de Paris elle-même lui ont par ailleurs permis de déceler une anomalie supplémentaire dans l'attribution de l'appartement de Laurent Juppé. Alors que le bail prévoyait, chaque année, la révision automatique du loyer et des charges en fonction de l'indice du coût de la construction publié par l'Insee, il apparaît que les montants initiaux n'ont jamais été augmentés. *« Tout ceci au détriment direct des finances de la Ville de Paris »*, relevait Me Thiriez.

Hervé Gattegno

HORIZONS

UN PORTRAIT DE FRANÇOIS MITTERRAND



ALAIN DEJEAN/SYGMA

Juillet 1972 : François Mitterrand, entre Georges Marchais et Robert Fabre

Le temps des cerises

Nous poursuivons dans ce deuxième volet la publication, répartie sur six numéros, du portrait de François Mitterrand écrit par Régis Debray. Ce texte est extrait de l'ouvrage (à paraître) « Loués soient nos seigneurs. Une éducation politique. »

MA petite tête roulait, retour d'Amérique, un grand roman inachevé, trop baroque pour la veine nationale : le gaullisme d'extrême gauche. La République stylée Michelet, avec les mots de Trotski. C'était le mal du pays. La vie est faite de malentendus, la France aussi : la sienne sentait la terre et les morts, tranquille et sûre d'elle-même, inentamable ; la mienne était une petite fée précaire et baladeuse, qui ne colle pas à la semelle parce qu'elle n'habite que les têtes, métèques de préférence, mais sur laquelle il faut veiller chaque jour parce qu'elle peut s'évanouir à tout instant.

Mitterrand écoutait mon délire, amusé, trop courtois pour me détromper ; je publiai peu après dans *L'Unité*, pour la campagne de 74, un péan à ma princesse rouge, la France, bafouée par une bourgeoisie redevenue vichyste, à plat ventre devant le fric et l'Amérique, où la Butte rouge répondait d'avance au mont Valérien. Mon nouvel ami ne me fit aucune remarque sur ces intempérances patriotiques : preuve que nous nous entendions à demi-mot, connivence renforcée.

Sa jeune escorte de « conventionnels » et lui ne semblaient pas vraiment sur cette longueur d'onde ? La belle affaire ! On sait bien qu'un homme n'est pas ce qu'il croit être, c'est le b-a-ba du matérialisme. Patriote et montagnard pour deux, ces girondins et moi, je me donnais ainsi un temps d'avance sur leur destin. Cette pirouette a un nom, chez les dialecticiens : l'identité des contraires. Quand deux adversaires s'affrontent en duel singulier, ils finissent toujours par se ressembler. David deviendrait Goliath, inutile de protester, c'est la loi. D'ailleurs, pour le panache et le culot, mon nouveau champion n'avait pas mal commencé : quoi de plus gaullien que son non au gaullisme, en 1958 ? Et sa traversée du désert n'avait-elle pas été une dissidence, puisque tous les caciques de la IVe, à part Mendès, s'étaient rendus à la soupe ? Enlisé dans *« les forces de l'argent »*, de Gaulle n'avait pas *« la base sociale de son projet politique »*.

Seule la gauche à mes yeux, avec son désintéressement inné et ses forces ouvrières, pouvait remplir cette case vide, l'indépendance des peuples, pour l'heure squattée par les bedaines de l'ère Pompidou, vacance trop ridicule pour n'être pas provisoire. Nous chasserions donc l'usurpateur. Quand un homme a choisi un quart de siècle l'opposition, il ne revient au pouvoir que pour faire de l'Histoire, plus que de la politique. Tel était mon pari mitterrandien, en 1981, comme il l'avait été en 1974.

Je me flattais de n'être pas né de la dernière pluie, et le temps, encore marxisant, était à l'esprit de sérieux. Aussi de vilaines ombres revenaient parfois déranger ce volontarisme pascalien. Je me souvenais bien n'avoir pas voté pour mon héros à la présidentielle de décembre 1965. A l'Union des étudiants communistes de l'époque, en rébellion contre le Parti, on avait dénié à ce *« type pas clair »* le droit de représenter *« les masses travailleuses des villes et des campagnes »*.

La francisque ? Une calomnie, soit ; l'Observatoire, une provocation élucidée. Mais *« l'Algérie, c'est la France »* ? Mais l'enlèvement de Ben Bella sans démission du gouvernement ? Mais l'assassinat légal d'Yveton, avec son aval ? J'en savais trop et pas assez ; je savais et ne savais pas ; je ne voulais pas savoir. Notre désir et le fond de l'air avaient gommé le notable centre-droit, le chasseur de bicots, l'atlantiste militant. Le mal-aimé n'avait pas à retoucher son passé : on s'en chargeait nous-mêmes. Il ne camouflait rien, il enjambait et contractait, sautait de 41 à 44, de l'évasion réussie au balcon de l'Hôtel de Ville où parlait de Gaulle, dont il tenait la jambe pour l'empêcher de tomber.

Ses derniers voyages au Chili d'Allende, dans la Chine de Mao, ses citations de Marx, du Che et d'Althusser, l'élan d'une époque brouillonne brouillaient les pistes, attestant la métamorphose d'un *« républicain opportuniste »* en socialiste malin. A ce stade, ces objections de pisse-froid n'en étaient encore que pour *« la petite gauche »*, à laquelle j'avais tourné le dos en partant rejoindre, en 1965, les hautes instances de l'Efficacité historique, celles qui ne font pas d'omelettes sans casser les œufs. On aurait préféré Savary, Daniel Mayer, Mendès France ? Certes, mais dans un monde de parrains, on n'occupe pas le terrain avec des prix de vertu. De même qu'on ne triomphe de la nature qu'en lui obéissant, un bourgeois ne triomphe de sa nature qu'après lui avoir cédé – où serait le mérite sinon ? C'est du fumier que lèvent les roses. Tenace pionnier de l'Apocalypse, Mitterrand précipiterait tôt ou tard des tempêtes politiques et sociales qui le bronzeraient ou le briseraient ; Nasser ou Neguib peu importe, le nouveau socialisme « passerait » avec ou sur lui.

A l'ordre des raisons dialectiques, s'ajoutait dans mon cas une jouissance altière et fourbe. Ecuyer du Prince noir, je prenais date. Pour le jour où le chevalier blanc tomberait le masque, révélant aux saints Thomas de la gauche morale qu'il était bien *« l'homme d'affaires du génie de l'univers »*, le médiateur de l'Histoire de France et du Vrai Socialisme tel qu'en lui-même enfin. En prenant sous mon aile, miséricorde rouée, l'antihéros des gauchistes, je me préparais pour ce rôle sublime : la réhabilitation *in extremis* du héros méconnu. Je savourais d'avance le merci de mes petits camarades, quand ces étourdis verraient de leurs yeux la lutte des classes sortir hirsute des urnes pour leur sauter à la gorge. Tout ce qu'on leur demandait, en échange, c'était d'y glisser un bulletin de vote. Pas cher, la grande Histoire.

Notre désir et le fond de l'air avaient gommé le notable centre-droit, le chasseur de bicots, l'atlantiste militant. Le mal-aimé n'avait pas à retoucher son passé : on s'en chargeait nous-mêmes

LES *seventies* : ce temps de défaites électorales fut notre temps des cerises (l'amour de l'échec est une vertu de gauche). Que 81 était beau sous les préaux et les platanes de 73 ! On dit la République clémente à ses enfants prodigues ; ses institutions d'alors l'étaient moins : l'éducation nationale me fermait les portes ; aucune rédaction ne m'ouvrait les siennes, sauf pour des piges : j'étais sur le carreau.

Mitterrand fut le seul à m'accueillir sans me poser de questions, sans souci du qu'en-dira-t-on. Ce centriste merveilleusement imprudent a toujours su donner l'hospitalité aux orphelins des causes perdues : d'extrême droite après la Libération, d'extrême gauche après Mai 68. Dieu est ambidextre, c'est dans sa fonction ; et sa main gauche ne fut pas moins osée que l'autre, tout en faisant, de ce côté, plus d'ingrats (la loyauté est une vertu de droite).

Il faut une bonne dose d'intrépidité pour pratiquer ce que les experts appellent la récupération. Je sus gré à ce vieux solitaire d'ouvrir à un plus jeune sa petite famille. Ce n'était pas une chevalerie, ni une sainte famille, mais, pour le tenir chaud, je m'arrange de peu. Curieux entourage (dont j'ignorais qu'il n'était que l'un parmi d'autres). Les mitterrandistes de la troisième heure (j'étais de la sixième), en attendant les experts de la neuvième, et les énarques de la onzième, composaient une jeune garde d'ambitieux encore trentenaires, pour beaucoup anciens de la Convention des institutions républicaines, tous frais émoulus du congrès d'Epinay. Une grande différence d'âge protège le Prince contre ses ombres de jeunesse et les rancœurs des évincés : pas de susceptibilités à ménager, ni de rappels gênants à craindre ; pas de pouvoir à partager ni de leurres à agiter. Les jeunes loups peuvent attendre. Mieux vaut des tueurs en herbe que des rivaux à surveiller : on se sent plus en confiance.

Blanquiste reconverti rad-soc, j'ai aimé cette confrérie fugace. Le ton y était libre, cru et vif. Je n'étais pas habitué à la férocité allègre des animaux politiques en liberté, quand les conjurés se retrouvent entre eux. Mitterrand est à son meilleur en petit comité, libéré des « ismes » et des poses. Rapide, désabusé. Va de suite à l'os : le rapport des forces, la physique des ambitions, la logique des intérêts et des alliances. Cette cruauté sifflante, ces coups d'œil et de patte, sans fioritures, renforçaient ma confiance. Laconisme des capitaines. Les phraseurs, au pied du mur, déçoivent toujours.

J'arrivais au bon moment. Ce petit cercle était trop professionnel, et déjà trop près des allées du pouvoir, pour faire une *chapelle*, comme les *sociétés de pensée* chères aux amateurs de la gauche intellectuelle ; mais encore assez loin du but, et frais de coeur, pour faire une *camarilla*, crispée sur ses rituels, ses entrées. Je connaîtrais bientôt l'amer passage de la *bande* à la *cour* – mais quand le *clan* n'est pas encore *sérail*, c'est l'optimum du compagnonnage : la bonne foi règne encore, avec la bonne humeur. On est dégourdi, pas encore déluré. L'absence de discriminants hiérarchiques prévient les vexations, les jalousies importantes ; la communauté des illusions fait celle des individus.

Mes arrière-pensées étant plus folles que tactiques, pas d'anxiété superflue. N'ayant jamais songé à rentrer au Parti socialiste, sans comité directeur ni fief électoral dans mon collimateur, je ne gênais pas. Le réseau, plus la foule, sans Parti au milieu : l'idéal du solitaire qui a besoin de compagnie, trop d'expérience pour prendre au sérieux un programme, trop d'orgueil pour rentrer dans un organigramme. En 74, comme en 78, il y avait grand concours de peuple, le vrai, autour du *« représentant du programme commun »* (sobriquet qui faisait souffrir notre champion mais qu'aucun de ses proches ne prenait au tragique). On connaît le snobisme involontaire de l'attroupement. De même qu'en art, nous déclarons beau l'objet, tableau ou statue, devant lequel on se rassemble, en politique, nous parons de toutes les vertus l'individu qui nous donne une communauté. Les hommes craignent tellement la solitude qu'ils admirent tout ce qui leur permet d'être ensemble : la joie du regroupement justifierait à elle seule la politique, tout en lui assurant une clientèle et un avenir illimités.

Les meetings de campagne, en 1995, quand la grande question entre droite et gauche était *« TVA ou CSG ? »*, dégageaient autant de chaleur, mobilisaient autant de jeunesse, de générosité, et de ferveur que ceux de 1974, quand la question était : Vieux Monde ou Nouveau Monde, Capitalisme ou Socialisme ? A gauche, l'offre diminue, la demande reste égale. Et l'espoir.

Ce qu'on appelle *« la fin de la politique »* n'empêchera jamais les cœurs bien nés de se dilater au contact les uns des autres, que ce soit au Vel d'Hiv'ou à Bercy, et les « grands moments » d'une jeunesse militante se répètent de génération en génération, signes d'un élan venu de si profond qu'il décourage l'examen rationnel des motifs ou des enjeux (lesquels, au fond, importent peu). Ces exercices de lévitation collective que sont tous les sept ans le meeting final de la présidentielle et les grandes « manifs » de printemps, ne m'auraient laissé que d'excellents souvenirs s'ils n'avaient pas débouché sur un gouvernement. Car autant la marche au pouvoir fusionne les militants et suscite en eux de la joie (qui au dire de Spinoza, augmente la puissance d'être), autant son exercice essaime les collectifs et inspire aux individus à nouveau segmentés de la tristesse, diminution, selon le même, du sentiment intérieur de puissance.

APRÈS 1981, chaque abeille de l'élevage mitterrandien se retrouva coincée au fond d'une alvéole appelée bureau, dans cette ruche à rayons verticaux, miel improbable, reine invisible, qu'on appelait le Château. *« Je ne veux pas de cabinet,* nous dit le président à peine élu, dans son bureau encore gaullien, tapis Gobelins et meubles Boulle. *L'entourage, je ne connais pas. En tant que collectivité, il ne doit pas exister. Il y a des individus qui prêtent leur concours, point final. »* Première ingratitude du Prince : la dispersion des affidés.

S'il tient au sentiment de son importance, le meilleur moment du Scribe, c'est avant, non après la victoire – comme celui de l'égérie, avant les épousailles. Quel que soit le régime. Le bolchévisme a fait flèche de tous ses théoriciens jusqu'au coup d'Etat d'octobre, comme Mussolini des siens en Italie. Les hommes à idées sont chers au prétendant, importuns au gagnant. Ce sont les mêmes, mais nécessité fait loi. Pour occuper le fauteuil, il faut des idées générales sur l'avenir, pour le garder, il en faut le moins possible.

Particulièrement en France, où comme disait Balzac, en 1840, *« un homme spécial ne peut jamais faire un homme d'Etat, il ne peut être qu'un rouage de la machine et non le moteur »*. C'est pourquoi « l'appui des intellectuels » est plus nécessaire à un homme en campagne qu'à un homme au pouvoir, même s'il lui faudra des bouts de table pour ses déjeuners d'apparat. Une opposition fait tourner la boutique avec des colloques, des manifestes et des projets ; un gouvernement, avec des préfets et des inspecteurs des finances, esprits succincts. Ce qui peut se dire plus noblement : il y a un temps pour le projet de société, un autre pour l'administration. Le chef de parti doit faire rêver, le chef de l'Etat doit faire faire. Autres devoirs, autres besoins. D'où ce paradoxe : l'accès d'un responsable de parti au poste suprême, qui devrait dégager les perspectives et dont on attendrait des vues plus élevées sur la condition humaine, suscite chez le nouvel élu un inexorable rétrécissement des horizons, et chez ses intellectuels préférés, du chômage technique. Ils cessent d'être utiles.

Au fond, du jour où je commençai ma carrière officielle de conseiller, le 20 mai 1981, j'avais déjà fait mon temps. Je ne pouvais plus servir qu'aux remords du Prince, ou aux points-virgules de ses discours. Comme il dédaignait les premiers autant que moi les seconds, notre attelage ne pouvait faire de vieux os.

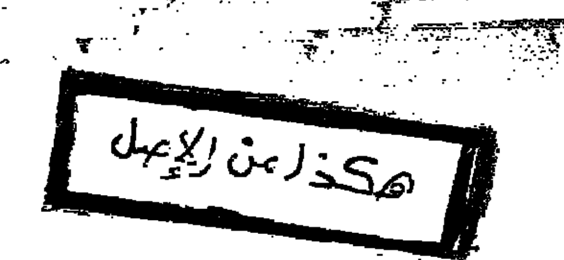
Non que j'eus l'âme délicate. En France, entre 1960 et 1980, tout intellectuel de gauche non communiste était un petit Hercule à la croisée des chemins : il lui fallait choisir entre Vertu et Volupté, Mendès et Mitterrand, Devoir et Pouvoir. Le plus clair de la gauche morale suivit la route droite du renoncement, quitte à déboucher, la soixantaine venue, sur d'inguérissables langueurs. La voie serpentine du retors ne s'ouvrait qu'aux tordus, qui avaient mauvaise presse.

En France, entre 1960 et 1980, tout intellectuel de gauche non communiste était un petit Hercule à la croisée des chemins : il lui fallait choisir entre Vertu et Volupté, Mendès et Mitterrand, Devoir et Pouvoir

Un mendésiste devenant mitterrandien se reniait ; un mitterrandien passant chez Mendès boudait. A la fin des années 70, les saxons étaient plus nombreux que les grognards. C'est le mouvement de la vie : du désert à l'oasis.

Régis Debray

DEMAIN :
La virtù et la vertu



DISPARITIONS

Karoly Grosz

Le dernier dirigeant communiste hongrois

LA DISPARITION, lundi 8 janvier, de Karoly Grosz, le dernier secrétaire général du Parti communiste hongrois, marque un tournant symbolique dans l'histoire contemporaine magyare. Karoly Grosz, décédé à l'âge de soixante-cinq ans des suites d'un cancer, était en effet le dernier numéro un encore vivant de l'appareil communiste en Hongrie.

Toute l'existence de ce petit homme au regard malicieux, mais dépourvu de charisme, né dans une famille modeste dans la région industrielle de Miskolc, à l'est du pays, le 1er août 1930, aura été vécue à l'ombre du communisme. Entré au parti au lendemain de la guerre alors qu'il travaillait comme ouvrier dans une imprimerie, Karoly Grosz sera resté fidèle au marxisme jusqu'au bout. Prototype du cadre tenace et besogneux, il s'est totalement identifié à l'appareil du Parti communiste, dont il a gravi peu à peu tous les échelons, avant de succéder, en mai 1988, au « patriarche » Janos Kadar, l'homme qui « régna » le plus longtemps sur la Hongrie contemporaine après l'empereur Habsbourg François-Joseph.

UN MILITANT DISCIPLINÉ

Militant discipliné d'un parti à qui, comme beaucoup d'autres, il doit son ascension sociale, Karoly Grosz a d'abord exercé des responsabilités dans sa région natale de Miskolc, où il s'occupait notamment du journal local. Appelé à Budapest au début des années 60, au moment où s'amorce une détente après les terribles années qui ont suivi l'intervention soviétique de 1956, il fut nommé secrétaire du parti pour la radio et la télévision, avant de devenir le numéro deux de la division de propagande du Parti socialiste des travailleurs hongrois (MSzMP). Discret et efficace, il sera ensuite promu, entre 1980 et 1989, au comité central avant d'entrer dans le « cénacle » communiste, le bureau politique.

Le vieillissement de Janos Kadar, la dégradation croissante de la situation économique de la Hongrie ainsi que l'arrivée au pouvoir en Union soviétique de Mikhaïl Gorbatchev ont favorisé, contrairement à d'autres pays du bloc communiste, l'émergence d'un courant « réformateur » au sein du PC magyar, qui prônait de plus en plus ouvertement la nécessité d'une relève. Bien malgré lui, Janos Kadar est contraint de céder les rênes du parti lors du congrès de mai 1988. Karoly Grosz, qui détenait déjà le poste de premier ministre, est alors investi de la charge suprême. Pour ce communiste de toujours, il n'était pas question de saper les fondements d'un régime de plus en plus moribond, mais de réformer le socialisme.

Soutenu à l'époque par les ténors de ce courant réformateur, Karoly Grosz fut progressivement lâché par ceux-là mêmes qui l'avaient aidé à destituer le « vieux ». Dans un entretien au *Monde* (le 28 mars 1990), Karoly Grosz ne cachait pas son amertume, en déclarant : *« J'avais amorcé un changement de modèle, pas un changement de système. »* Mais lorsque Karoly Grosz était arrivé au pouvoir, le système qu'il cherchait à tout prix à préserver était déjà condamné. Son incapacité à prendre en marche le train de l'Histoire fait qu'il a été progressivement écarté par les têtes de file réformistes au sein du parti, Miklos Németh, Imre Pozsgay et Reszö Nyers, qui, sous la pression de l'opposition, ont engagé la Hongrie sur la voie de la transition démocratique. A l'automne 1989, Karoly Grosz est définitivement écarté, lors du congrès historique du Parti communiste, qui se transforma en Parti socialiste. Mis en minorité, Karoly Grosz se retira de la politique et disparut rapidement de la vie publique hongroise. Six ans après le changement de régime, Karoly Grosz est décédé comme il a toujours vécu : en communiste discipliné.

Yves-Michel Riols

■ **LE GÉNÉRAL GÉRARD MORENS**, ancien directeur de la Sécurité militaire (SM), est décédé, dimanche 7 janvier, à Brest, dans sa soixante-seizième année. Ancien élève de Saint-Cyr, Gérard Morens a débarqué, en juin 1944, avec un régiment de tirailleurs sénégalais, à l'île d'Elbe, en mer Tyrrhénienne. En 1945, il a participé à la campagne de France, puis d'Allemagne. Il a ensuite servi notamment en Indochine, en Algérie et à Djibouti, où il commande le groupement semi-motorisé en 1962. Entre 1966 et 1968, il est chef du cabinet militaire de Pierre Billotte, ministre d'Etat, chargé des départements et territoires d'outre-mer, dans le gouvernement de Georges Pompidou. Promu général en 1971, Gérard Morens commandera successivement la 9e brigade aérotransportable, à Saint-Malo, et la 71e division militaire territoriale, à Marseille. En mars 1975, il est nommé directeur de la SM, une institution chargée des problèmes de sécurité dans les armées et de protection dans les usines d'armement, qui devait devenir l'actuelle Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD). Elévé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée en 1977, il quittera l'armée active en 1981. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de celle des TOE, de celle de la Valeur militaire et de plusieurs décorations étrangères, Gérard Morens était grand officier de la Légion d'honneur.

■ **EDGAR SCHNEIDER**, journaliste, est mort vendredi 5 janvier à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). Il était âgé de soixante-six ans. Né le 19 janvier 1929 à La Tour-de-Peix (Suisse), détenteur de la double nationalité suisse et française, Edgar Schneider a débuté sa carrière de journaliste au *Journal de Montreux*. Il fut ensuite correspondant à Londres et à New York pour *France-Soir*, de 1947 à 1959. Responsable des informations générales et de la vie parisienne à *Paris-Presse* de 1961 à 1970, Edgar Schneider anima aussi une chronique à RTL et au quotidien parisien *L'Aurore*, activité qu'il assura ensuite dans les pages de l'hebdomadaire *Jours de France* à partir de 1970. Il fut couronné cette même année par le Prix de la chronique parisienne. Edgar Schneider fit aussi une incursion à la télévision, en présentant l'émission « Loisirs et spectacles » à TF 1, en 1973. Ce chroniqueur de la vie parisienne et mondaine fut ensuite, à partir de 1986, correspondant à Paris du quotidien genevois *La Suisse*, puis du *Matin* de Lausanne et enfin d'une radio locale de Thonon-les-Bains. Il a écrit divers ouvrages, dont *Dans l'intimité de la vie des stars* (Ed. Lafon-Carrère, 1982).

■ **MICHEL LAMBINET**, directeur de la publication spécialisée *La Lettre d'Afrique*, a été découvert mort, dimanche 7 janvier, à son bureau parisien. Il était âgé de soixante-six ans. Une lettre manuscrite indiquant les intentions de la victime accrédite la thèse du suicide que partage son entourage, selon lequel il avait de *« très gros problèmes financiers »*. En raison de ces problèmes, *La Lettre d'Afrique* ne paraissait plus depuis plusieurs mois. Il avait, à plusieurs reprises, intenté des procès en diffamation à des auteurs qui l'avaient mis en cause, notamment à Pierre Péan pour son livre *Affaires africaines*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 7 janvier sont publiés :

● **Autoroutes** : un décret approuvant des modifications aux statuts de la Société des autoroutes du sud de la France, de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, de la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France, de la Société des autoroutes Esterel-Côte d'Azur-Provence-Alpes, de la Société des autoroutes Rhône-Alpes et de la Société des autoroutes Paris-Normandie.

● **Alsace-Moselle** : trois décrets relatifs aux cotisations sociales dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (*Le Monde* du 2 janvier). Ils concernent, respectivement, le taux de la cotisation d'assurance-maladie assise sur les salaires, le taux de la cotisation d'assurance-maladie assise sur les avantages de vieillesse servis aux bénéficiaires du régime local agricole d'assurance-maladie et la prise en charge du forfait hospitalier par le régime local agricole d'assurance-maladie.

● **UGAP** : un décret portant nomination au conseil d'administration de l'Union des groupements d'achats publics.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie et Jérôme

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jules BENVENISTE,

le 20 décembre 1995, à Rome.

Simon

est né le 3 janvier 1996.

Pour fêter son imminente venue, ses parents,

Muriel TOULOTTE
et
Louis KLÉE,

se sont mariés le 9 décembre 1995.

Nice, Bunsa,
Parc Valrose,
06101 Nice Cedex 2.

Sylvie et Serge PLATTARD
avec Jean, François,
Antoine et Emmanuel,

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Sophie,

le 4 janvier 1996, à Paris.

7605 Marbury Road,
Bethesda,
MD 20817, Etats-Unis.
Serge. Plattard @ amb-Wash.fr.

Décès

– Mme Bernard Autier,
née Colette Poigny,
Nicolas, Guillaume et Julien,
M. Philippe Autier,
Mme Anne Autier
et ses filles,
M. et Mme Pierre Forissier
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Poigny,
leurs enfants et petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Bernard AUTIER,

le 4 janvier 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 janvier, à 15 heures, en la chapelle Sainte-Bernadette, 4, rue d'Auteuil, 75016 Paris.

Cécile BADICHE

nous a quittés, à quarante ans, le 4 janvier 1996.

Yves Montagnat,
son compagnon,
Chloé et Morgane,
leurs filles,
Les familles Montagnat et Badiche.

10, rue Fleury-Jay,
69520 Grigny.
15, rue Jacqueminot,
92190 Meudon.

– Le président, Marcel Bluwal,
et les membres de la commission,
font part de leur tristesse après la disparition de leur ami le compositeur

Edgar BISCHOFF.

Ils adressent à ses proches l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

– Les familles Aubert, Bartholomew, Brésard, Borione, Bourdignon, Colas, Colas-Belcour et Delaux,
font part du décès de

Mme Ponce BORIONE,

survenu le 6 janvier 1996.

– Mme Michel Darrigol,
Mme Sylvie Darrigol,
M. et Mme Pierre Bivas,
Paul et Aurore,
M. Xavier Darrigol,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel DARRIGOL.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 janvier 1996 à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.

10, rue Emile-Morel,
92330 Sceaux.
34, boulevard Exelmans,
75016 Paris.
1, allée du Drapeau,
95490 Vauréal.

– Le docteur Nathalie Stroumza-Escoffier
et le docteur Jean-Michel Stroumza,
Isabelle Escoffier-Guérault
et Stéphane Guérault,
Pascal Escoffier
et Brigitte Marie Adeline,
Florence Escoffier-Castel
et Marc Castel,
ses enfants,

Jonathan, Nathaniel, Kelly, Bagheera, Sandy, Arthur et Ophélie,
ses petits-enfants,

et Olivine Carrier,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Claudine
ESCOFFIER-LAMBIOTTE,
chroniqueur médical
du journal *Le Monde*,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
officier de l'ordre Léopold,

dans sa soixante-treizième année, le 4 janvier 1996.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité le vendredi 12 janvier.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons sont à verser à la Fondation pour la recherche médicale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Murillo,
75008 Paris.

(*Le Monde* du 6 janvier.)

– Antoine Bonnafous,
son fils,
Charles et Marie-Claude de Fréminville,
ses parents,
Hélène et Christophe Deltombe,
Edith et Jean-Michel Pescheux,
Paul et Frédérique de Fréminville,
Jérôme et Gwenaëlle de Fréminville,
Marie de Fréminville,
Solange de Fréminville
et Jean Cartellier,
ses frères et sœurs,
beaux-frères, belles-sœurs,
Ainsi que ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Anne de FRÉMINVILLE,

survenu le 5 janvier 1996.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, à Paris-14e, le jeudi 11 janvier, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

– Mme Hélène Gesundet,
son épouse,
Mlle Sylvie Gesundet,
sa fille,
Mme Dora Mrouz,
sa belle-sœur,
Les familles Gesundet, Noet, Pierson, Gawron, Drori, Daniel,
Ses cousins, cousines, neveux, nièces et leurs enfants,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice GESUNDET,

survenu à Paris, le 1er janvier 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation a eu lieu le 5 janvier à Hyères (Var), dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue des Boulets,
75011 Paris.

– Caen,

Colette Houzard,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Sœur, beau-frère et neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard HOUZARD,
professeur émérite
de l'université de Caen,

survenu à Caen, le 7 janvier 1996, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Paul de Caen.

Vos témoignages de sympathie seront reçus sur registres.

Ni fleurs ni couronnes, vos dons pourront être versés à l'œuvre de votre choix.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, rue du Pot-d'Etain,
14000 Caen.

– Mexico, Paris, New York, Aix-en-Provence, Les Colettes, Berchères-sur-Vesgres.

Les familles Alexander, Bartoszewski, Julhiard, Lépine, Monod, Veillet et Vigerie,
font part de la mort de

Marguerite LÉPINE,
née VIGERIE,

survenue le matin de Noël 1995, à Aix-en-Provence, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Selon son désir, elle a été incinérée le 28 décembre, et ses cendres dispersées face à la montagne Sainte-Victoire le 7 janvier 1996.

– Lyon-Bron, Saint-Pierre-Laval, Saint-Martin-d'Estreaux, Lapalisse.

Véronique Mathaud,
Pierre-Henri,
M. et Mme Louis Mathaud,
Mme Andrée Quéret,
M. et Mme Jean Benoît,
M. et Mme Henri Daché,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Dominique MATHAUD,

survenu le 4 janvier 1996, dans sa trente-neuvième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les Angles, Avignon.

Jean-Michel et Annie Czarnecki,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de leur mère et grand-mère,

Thérèse MILHAUD,
écrivain,
professeur honoraire de lettres,

survenu le 6 janvier 1996 à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu ce mardi 9 janvier, à 15 heures, au nouveau cimetière des Angles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Jacques Normand,
son épouse,
Françoise et Nadine,
Caroline et Arnaud,
ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques NORMAND,
survenu le 7 janvier 1996.

Les obsèques auront lieu le 10 janvier, dans l'intimité.

– Les amis de

Jean-François TELEGONE,
psychanalyste,

ont la tristesse de faire part de son décès survenu à Saint-Denis de la Réunion le dimanche 17 décembre 1995.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

Evron, Paris.

– M. et Mme Marc Piel
et leurs enfants,
David, Thomas et Ariane,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Jean-Baptiste PIEL,

leur grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 7 janvier 1996.

L'inhumation aura lieu le vendredi 12 janvier, à Saint-Martin-de-Fresnay, Calvados.

La levée du corps aura lieu le 12 janvier, à 8 h 45, au funérarium de Villeneuve-Saint-Georges, rue Clément-Ader, 94190 Villeneuve-Saint-Georges.

Piel,
233, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– Mme Robert Schiltte,
son épouse,
Sa fille, Jenny Uzan-Schiltte,
et ses enfants,
Les familles Duché, Riboot et Casanova,
ont la douleur de faire part du décès du

contre-amiral
Robert SCHILTTE,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 5 janvier 1996, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 janvier, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle.

1, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Laurence et Christophe Wilmart,
ses enfants,
M. Jean-Claude Wilmart,
Mme Bernadette Wilmart,
M. Bertrand Wilmart,
M. et Mme Patrice Rochet,
M. et Mme Antoine Wilmart,
M. et Mme Pierre Wilmart,
ses frères et sœurs
et leurs enfants,
Les familles Wilmart, Legendre, Caby, Cœur, Orfila et Bohin,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe WILMART,

survenu le 7 janvier 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père François-Laurent Cœur et le Père Michel Quesnel, le vendredi 12 janvier, à 9 h 45, en l'église Saint-Symphorien, boulevard de Lesseps, à Versailles.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

141, rue de Silly,
92100 Boulogne-Billancourt.

Remerciements

– Mme Charles Verny,

très touchée des marques d'affection et de sympathie témoignées lors du décès de

Me Charles VERNY,

vous adresse ses sincères remerciements.

18, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 10 janvier 1986,

Georges DAYDOFF

nous quittait pour toujours.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Il y a dix ans disparaissait

Betty LAUNAY,

créatrice avec Henriette Hoffer d'une méthode pédagogique adaptée aux enfants handicapés mentaux et plus particulièrement aux trisomiques 21. Elles créèrent plusieurs établissements médico-éducatifs et médico-sociaux qui portent leurs noms.

*« Là où est le désespoir
que je mette l'espérance. »*

Que ceux qui l'ont connue se souviennent d'elle ainsi que de son mari,

Pierre-Jean LAUNAY,
journaliste et homme de lettres,
décédé en 1982.

– Il y a vingt ans, le 9 janvier 1976, disparaissait,

Guy ROBERT,
ingénieur civil
de l'aéronautique.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

– Ce 9 janvier 1996,

Emma SPERBER CULLEN

aurait dix-sept ans.

Elle est morte le 2 août 1991, tuée par un automobiliste ivre.

Communications diverses

– Hommage à

Emmanuel LEVINAS,

« La pensée universelle de Levinas », jeudi 11 janvier à 20 h 30 avec Alain Finkielkraut et Shlomo Malka.

Centre communautaire de Paris,
5, rue de Rochechouart,
75009 Paris.
Tél. : 49-95-95-92. Métro Cadet. P.A.F.

– « Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 11 janvier 1996, à 20 h 30 : Nadia AMIRI, de Migration et Santé : « Situation des femmes algériennes ».

– Concert « Autour de la Nativité », musique sacrée du XVIIe et XVIIIe siècle : Boesset, Bouzignac, Brossard, Du Mont. D. Moaty (soprano), S. Goubioud (haute-contre), P. Aubailly (ténor), P. Mervant (basse), G. Harle (orgue). Chœur du Marais, dir. Y. Muller. Eglise Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple, Paris-3e. Vendredi 12 janvier, 20 h 45. 90 F et 70 F.

Expositions

Collection privée

Peintures à l'huile

Tél. : 42-63-41-47

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
■
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

La fin du siècle

Suite de la première page

S'ouvre une époque nouvelle dont nous ne connaissons encore ni les équilibres géo-stratégiques, en voie de recomposition, ni le mode de production, en voie de complète transformation, ni les repères idéologiques et sociaux. Loin de nous avoir préparés à ces bouleversements, François Mitterrand a plutôt été celui qui a clos, pour nous, le vingtième siècle.

1916-1996 : né au début de ce siècle, mort avec lui, François Mitterrand en fut en effet un pur produit. Demi-siècle de ruptures et de confrontations, pour s'en tenir à l'après-guerre, celui de la coupure Est-Ouest, du clivage droite-gauche, de l'opposition entre l'Etat et le marché, de la lutte entre la nation et l'Europe. Il fut donc d'abord le produit de ces confrontations, l'apôtre de la rupture en 1981, avant de devenir l'homme de la réconciliation à partir de sa réélection en 1988. Naturellement cette évolution doit beaucoup aux institutions de la V[e] République : pour gagner, il faut être l'homme des confrontations, pour durer, celui de la réconciliation. Mais on y trouve aussi la marque de cette fin de siècle que le président Mitterrand a accompagnée plus qu'il ne l'a organisée. Pour le meilleur et pour le pire.

Le meilleur, ce fut d'abord que sous son double septennat, le pays a continué d'avancer, à un rythme rapide, trop rapide même pour certaines catégories sociales, laissées sur le bord de la route. Il ne faut pas oublier que l'objectif du septennat de Valéry Giscard d'Estaing était de rattraper la Grande-Bretagne. Entretemps, celle-ci, victime de sa cure d'ultra-libéralisme, s'est trouvée distancée tandis que la France gagnait le quatrième rang mondial. La société politique, sous son influence, a progressivement troqué les discours de la guerre civile froide contre ceux, plus civilisés, de la cohabitation, tandis que s'installait et s'acclimatait l'alternance.

Le grand dessein européen enfin, forgé par le couple Giscard-Schmidt, a été mis sur pied, renforcé et solennisé lors de la ratification du traité instituant l'Union européenne, signé à Maastricht. Cet ancrage européen de la France, conduit en étroite concertation avec Helmut Kohl et Jacques Delors, n'était jamais que la réponse appropriée apportée par ces hommes d'Etat à la chute du mur de Berlin et à la fin d'un monde bi-polaire, qui eut pu, s'ils n'y avaient pris garde, condamner l'idée européenne elle-même. Ce rendez-vous là avec l'Histoire ne fut donc pas manqué. Pas plus que ne furent manqués deux discours-clés, celui courageux et anticipateur de la Knesset, appelant à la reconnaissance de l'identité palestinienne, et celui, décisif pour l'Europe et pour l'Allemagne, du Bundestag, en pleine crise des Euromissiles, situant clairement l'agresseur à l'Est.

Mais, produit donc d'un demi-siècle ambigu, François Mitterrand le fut aussi lui-même, ô combien ! *« Son personnage vaut mieux que son œuvre »*, avait-il écrit, dans *Le coup d'Etat permanent*, de celui qui fut à la fois son double et son contraire, Charles de Gaulle. Hors du commun, l'aventure politique de François Mitterrand mit en scène avec brio une conception traditionnelle de la politique professionnelle qui n'évitait pas la dissociation des moyens et des fins, où, parfois, seul compte le résultat – le pouvoir obtenu, la durée de son exercie, le temps gagné –, fût-ce au détriment de l'éthique de conviction.

Le bilan peut donc aussi se lire en négatif, sans que les seules contraintes « objectives » excusent les manquements aux promesses. Le lyrisme social a pour envers l'enracinement du chômage ; l'engagement antiraciste, l'installation à demeure du Front national dans le paysage politique ; le souci démocratique, la perpétuation de cette monarchie républicaine qui nourrit la désaffection civique ; le culte de la mémoire, les mensonges sur une jeunesse nationaliste et maréchaliste dont la révélation tardive n'évitera pas une réhabilitation douce de Vichy ; la fidélité aux amis, la tolérance à l'égard de dérives où des intérêts privés profitèrent de privilèges publics.

A l'énoncé de ces reproches, François Mitterrand se mettait en colère. Il ne supportait pas qu'on doute de sa moralité foncière et de sa fidélité au socialisme qu'il épousa sur le tard. Cette colère n'était pas feinte. Tel était le ressort secret de cet homme, forgé dans l'adversité : se revendiquer comme son seul juge, refuser d'être évalué à l'aune ordinaire de ses contemporains. Il restera ainsi comme le modèle d'une façon de faire et de survivre en politique qui ne manqua pas d'impressionner ses adversaires – Jacques Chirac au premier chef. Une façon de faire datée, inscrite dans l'histoire désormais défunte de ce siècle. Sa longévité mythologique d'homme public s'enracine dans un parcours qui embrasse presque toutes les couleurs de l'arc-en-ciel de la politique tricolore, de la droite nationaliste de sa jeunesse à l'union de la gauche de sa maturité, en passant par le centre droit et le centre gauche. Quand, par exemple, il assuma publiquement ses liens amicaux avec René Bousquet, François Mitterrand nous disait simplement : *toute* cette histoire est mienne, sans partage ni rupture.

C'est sans doute de cette école politique qu'un jour la France devra se défaire si elle veut entrer vraiment dans le prochain siècle. Le mouvement social récent l'a rappelé à ceux qui ne voulaient pas le voir : la crise de légitimité du politique est là, qui nous contraint à réinventer la pratique démocratique. *« Je reste longtemps à contempler ce spectacle auquel je me suis abonné il y a vingt-huit ans. De là j'aperçois mieux ce qui va, ce qui vient et surtout ce qui ne bouge pas. »* Ainsi François Mitterrand parlait-il de la roche de Solutré où il entraînait ses proches pour son pèlerinage annuel de la Pentecôte. *« Ce qui ne bouge pas... »* Reste, maintenant qu'il n'est plus là, à affronter ce qui bouge, à l'anticiper et à l'inventer.

J.-M. C.

Le Monde

ÉDITORIAL

Le président et ses Allemagnes

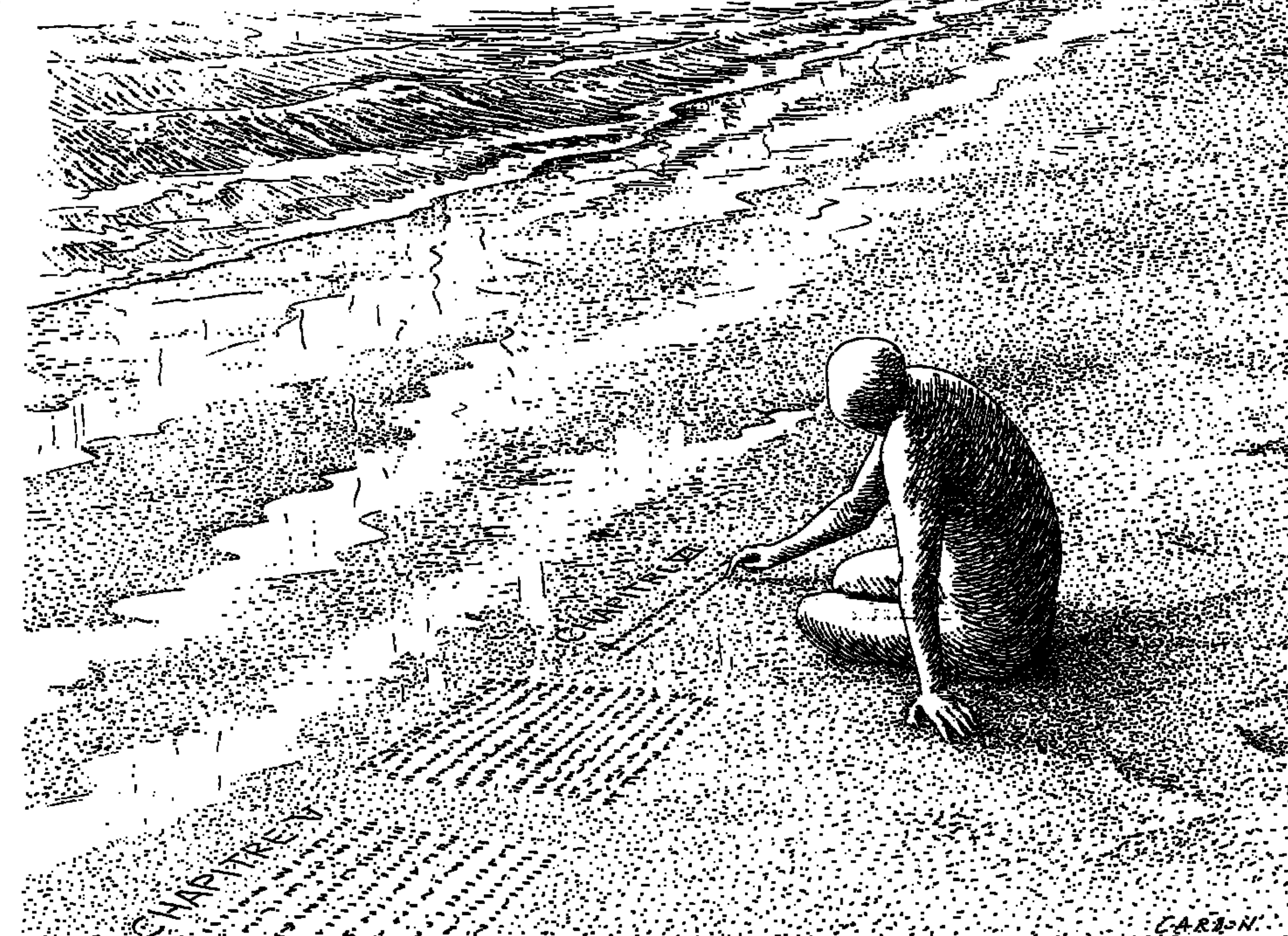
FRANÇOIS MITTERRAND n'éprouvait pas pour l'Allemagne la fascination artistique qui l'attirait vers Venise ou la civilisation des pharaons. Son intérêt – sa *« sympathie souterraine »*, dit Ernst Jünger, avec lequel il aimait s'entretenir de littérature – est plutôt celle de l'homme d'Histoire, convaincu qu'il n'y a pas d'avenir en Europe sans l'entente *« entre ces peuples frères auxquels il a fallu plus d'un millénaire pour s'admettre »*. Dans le discours qu'il prononça le 8 mai 1995 à Berlin, sorte de testament européen, l'ancien président de la République employa d'autres formules, qui choquèrent, pour évoquer *« ces soldats courageux, et peu importe leurs uniformes »*. Mais de Gaulle avait déjà étonné les Allemands en louant les vertus de ce *« grand peuple »* avec qui la France devait coopérer pour tirer un trait définitif sur les guerres civiles européennes.

La rencontre de François Mitterrand avec l'Allemagne date de 1940, quand il fut fait prisonnier. Il avait gardé de sa captivité quelques mots d'allemand qu'il mettait à profit dans ses rencontres avec Helmut Kohl. Amoureux des lieux de mémoire, il avait entrepris en mars 1981 un périple en Allemagne de l'Est et de l'Ouest, depuis l'emplacement du stalag d'où il s'était évadé jusque dans les collines de Franconie. Mais comme toujours chez François Mitterrand, la politique n'était pas loin ; il avait fait ce *« voyage du souvenir »* en compagnie du dirigeant social-démocrate Willy Brandt, à quelques semaines de l'élection présidentielle, alors que le chancelier Schmidt ne tarissait pas d'éloges pour son *« cher Valéry »*.

François Mitterrand considérait l'Allemagne à travers l'Histoire et la géopolitique. Son souci à l'automne de 1989 n'était pas d'empêcher la réunification du pays – c'eût été impossible et contraire à toute sa philosophie – c'était de la contrôler, de l'intégrer dans le réseau des liens tissés au sein de la Communauté européenne et d'y maintenir la place de la France, pour éviter l'apparition d'un nouveau déséquilibre au centre de l'Europe. Il savait que l'Allemagne avait été et redeviendrait une puissance au cœur du continent entraînée vers les vastes horizons d'Europe centrale et orientale ; il ne servait à rien de le nier, encore moins de chercher à isoler cette nouvelle force. Au cours des siècles, celle-ci avait connu divers avatars, économiques, démographiques, culturels et évidemment militaires. On ne saurait oublier les *« pesanteurs de l'Histoire »*, disait-il quand il évoquait par exemple la politique de Bonn dans les Balkans. Mais, ajoutait-il, ces pesanteurs ne disent pas tout ; elles ne privent pas de champ d'action les hommes d'Etat.

C'est cette volonté politique qu'en compagnie d'Helmut Kohl il a mise au service de l'Europe, dans les moments d'irritation, comme dans les périodes de complicité, quand dans les rencontres internationales, l'un ou l'autre pouvait parler indifféremment au nom des deux pays. Dans son hommage, le chancelier a employé le mot allemand qui traduit le mieux cette fraternité d'armes : *« Kamerad »*. Dans un combat, cette fois, commun.

L'Œuvre *par Cardon*



DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBÉRATION
Serge July
■ François Mitterrand est mort en homme libre. Ce fut l'obsession de sa vie. *« Il n'est pas de force au monde à l'égard de laquelle je ne sois tout à fait libre »*, aimait à dire l'ancien chef de l'Etat qui en tirait un immense orgueil. Il a voulu de manière forcenée, opiniâtre et inlassable, être l'auteur de sa vie (...). François Mitterrand a rêvé sa vie, à peu de choses près tel qu'il l'a vécue ; il l'a jouée et interprétée dans les rôles qu'il ambitionnait. Il sera parvenu à imposer son nom, son histoire, sa figure marmoréenne à la suite de de Gaulle.

LE PARISIEN
Fabien Roland-Lévy
■ Avec François Mitterrand disparait le dernier des grands hommes politiques français à avoir traversé les tragédies du siècle et à y avoir joué un rôle (...). La quantité et le ton élogieux des hommages venus de tous les horizons permet de mesurer la fascination qu'exerçait cet artiste de la politique sur ses compatriotes, prêts à oublier les critiques dont ils avaient pu l'accabler (...). Déjà, on assiste à la naissance du mythe mitterrandien.

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert
■ A force de durer, François Mitterrand s'était confondu avec la France. Aujourd'hui, elle est en deuil d'elle-même : avec l'ancien président, ce sont cinquante ans d'histoire qui s'en vont (...). Sous la IV[e] comme sous la V[e], il persévéra et perdura. Quitte à changer de posture quand il le fallait. Alternativement ou en même temps pétainiste et résistant, socialiste et libéral, autoritaire et tolérant, il savait incarner la complexité française.

L'HUMANITÉ
Claude Cabanes
■ L'heure n'est pas au scalpel froid des bilans. (...) On comprendra pourtant que soit particulièrement aigu dans notre mémoire le souvenir de la grande espérance populaire des années 80 dont la vague avait porté François Mitterrand à la présidence de la République. (...) Mais la blessure de la déception fut vite aussi profonde qu'avait été ardent l'espoir. Elle n'est toujours pas refermée.

RTL
Philippe Alexandre
■ Il aura fallu la mort implacable et annoncée pour que François Mitterrand soit enfin délivré des ambiguïtés, des mystères et des polémiques qui ont encombré sa vie. Hier, tout ce qui pense et parle en France s'est employé à dresser pour l'Histoire une statue lisse, impeccable du quatrième président de la V[e] République. (...) Son illustre voisin François Mauriac disait du jeune Charentais déjà controversé qu'il était un héros de roman. Erreur. Mitterrand était un vrai personnage de théâtre. Un Don Juan défiant le scandale, expert en séduction sulfureuse. (...)

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ François Mitterrand, c'était un artiste de la politique, avec ce que cela implique de brio, de puissance créatrice, de non-conformisme, de code moral personnel qui le situait à ses propres yeux en marge du commun des mortels. (...) Il aura été le dernier de ces grands hommes politiques typiquement français qui faisaient la guerre avec un livre à la main.

LCI
Pierre-Luc Séguillon
■ Romantique, François Mitterrand l'était. Son approche du pouvoir fut d'abord littéraire. (...) Toutefois, à l'envers de ce romantisme, l'ancien président fut l'individu le plus cynique qui se pût imaginer.

DANS LA PRESSE INTERNATIONALE

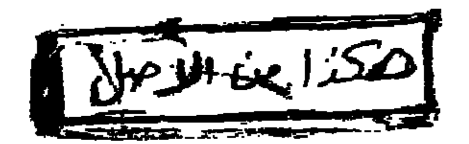
■ **BONN.** La *Süddeutsche Zeitung* dresse un long portrait du président disparu : *« Entre le Roi-Soleil et le Grand Charles »*. La *Tageszeitung* (quotidien de la gauche berlinoise) titre, pour sa part : *« Le grand-père spirituel est mort »*, pour déplorer la perte de crédibilité que l'ancien président français a fait subir, selon elle, à la gauche européenne. Revenant sur les irritations franco-allemandes surgies après la chute du mur de Berlin, Günther Nonnenmacher, dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, écrit : *« On ne peut qu'imaginer avec effroi quelles crises bilatérales ou même quelles secousses internationales auraient pu surgir si, dans ces années cruciales, l'entente personnelle ne l'avait pas emporté sur les différences d'analyse politique »* entre les dirigeants français et allemands.

■ **LONDRES.** Selon le *Financial Times*, *« Rarement un dirigeant aura dominé la vie politique de son pays pendant si longtemps en laissant les commentateurs aussi divisés et incertains, non seulement sur la justesse de sa politique, mais sur la véritable stature de l'homme »*. *The Guardian* écrit pour sa part que *« le verdict de la postérité pourrait le placer aux côtés du général de Gaulle comme une figure-clé de la création de la France moderne »*. Pour le *Daily Telegraph*, *« Mitterrand a unifié la gauche avant de parvenir au pouvoir après un long combat. Qu'ils l'aiment ou qu'ils le haïssent, les Français n'avaient aucun doute qu'il était le président, son sens de l'histoire et du théâtre, son attitude distante adoucie par son esprit, et même une certaine chaleur entre amis ou à la campagne, lui avaient valu leur respect »*.

■ **MADRID.** *El Pais* titre en une : *« La mort de Mitterrand souligne son rôle de promoteur de l'Union européenne »*. L'éditorial, intitulé *« Un grand européen »*, souligne qu'il n'y a pas *« pour la France ni pour ses voisins d'alternative au processus de construction européenne »* et que c'est là *« le testament politique de François Mitterrand »*. *El Mundo* titre *« Le dernier patriarche »*, et écrit : *« Avec Mitterrand s'éteint la race des grands politiciens forgés à la terrible chaleur de la seconde guerre mondiale. »*

■ **ROME.** *Il Manifesto* (gauche communiste intellectuelle), titre : *« Un socialiste »*. Rossana Rossanda souligne que, politiquement, il vient d'une culture *« radicale de gauche »*. Sa conclusion : *« Le jugement sur l'homme, plus estimé qu'aimé, peut prêter à controverse. Mitterrand n'a pas été un de Gaulle, mais il n'a pas été non plus un Pompidou ou un Giscard d'Estaing. Il était un fils de la France radicale qui, depuis 1789, cultivait en propre une vision indivise de la Révolution, à la fois girondine et jacobine, et qui pensait que les notions de Liberté et d'Egalité devaient se rencontrer »*. *La Repubblica* titre à la une : *« Un grand de l'Europe »*, et Bernardo Valli écrit qu'*« avec Mitterrand disparaît un exemplaire humain qui à lui seul résumait une époque (...). Il n'a certes pas été un président banal »*.

■ **WASHINGTON.** *« C'était un intellectuel engagé, champion, avec sa femme Danielle, des droits de l'homme. Il a aboli la peine de mort et attiré l'attention du monde sur le siège de Sarajevo en s'y rendant, en 1992. Pour ses compatriotes, il fut un sujet de fascination intarissable »*, a affirmé le présentateur-vedette Peter Jennings, sur la chaîne *ABC*. Le *New York Times* devait consacrer mardi une page entière à la mort de François Mitterrand. Le *Washington Post* évoque un homme *« que ses remarquables facultés intellectuelles et ses talents politiques machiavéliques propulsèrent au niveau des plus importants dirigeants européens de ce demi-siècle »*. L'éditorialiste Jim Hoagland, grand connaisseur de la France, salue en François Mitterrand, après Charles de Gaulle, *« l'un des deux grands leaders de la France depuis la deuxième guerre mondiale. Il comprenait le pouvoir, il comprenait la nature humaine, et il comprenait l'Histoire »*.



La mort comme miroir

par Ali Magoudi

« On me prédit une fin assez prochaine par l'un de mes cancers qui me tuera en remontant le long de la moelle épinière et affaiblira mes facultés mentales. On se demande même si ce n'est pas commencé. » Ces propos teintés d'humour noir datent de 1984. Indiquent-ils le début de « la maladie de la mort » pour reprendre l'expression de son amie Marguerite Duras ? Peu importe. Ses concitoyens retiendront que leur ancien président n'aura cessé, depuis le dévoilement de sa maladie, de mettre en scène la chronique de sa mort annoncée. Si Georges Pompidou a caché son mal incurable, François Mitterrand nous l'a offert en pâture. Il a fait de son cancer un spectacle permanent.

Cette mort, c'est bien sûr celle qu'il voit venir à mesure que sa vie passe, quand l'énergie propre à la jeunesse défaille, quand il commence à franchir la ligne d'ombre. S'il est un trait de son caractère qui n'a pas manqué de frapper tous ceux qui l'ont approché, c'est bien cette volonté de regarder la mort en face, de se la représenter, de l'imaginer, de la dévisager, de s'y familiariser, en adepte de Montaigne et de son *« vivre, c'est apprendre à mourir »*. D'ailleurs, il ira régulièrement visiter les cimetières pour se recueillir sur des tombes légendaires : *« Lorsque j'ai aimé un écrivain, il ne m'a jamais été inutile ni indifférent de savoir où il reposait... »*

Ce commerce avec Thanatos commence dès l'enfance, et toutes les périodes de sa vie seront placées sous ce signe funèbre, qui revient, récurrent. *« Un de mes oncles avait été tué pendant la guerre de 14, les communes rurales, sur cinq cents habitants, avaient bien quarante morts. »* (Sauf indication contraire, toutes les citations de François Mitterrand sont extraites du livre de Pierre Jouve et Ali Magoudi *Mitterrand, portrait total*.) Les liens entre l'homme et la mort naissent ici entre événements collectifs et destin singulier, culture et giron familial. A mesure que François Mitterrand avancera en politique, ils intégreront l'Histoire et la biographie.

La mort approche l'homme pendant la seconde guerre mondiale. Bien que blessé, puis emprisonné dans un stalag, il se souvient : *« J'avais le sentiment, comme tous sans doute, que je survivrais... Je savais bien que cela arriverait un jour ; je ne pensais pas que cela arriverait si tôt. Je ne me sentais pas en disposition de mourir. »* Pendant la Résistance, comme pour conjurer le trépas, le futur adversaire du général de Gaulle se choisit un pseudonyme éloquent : *« J'ai retrouvé mes fausses cartes d'identité de l'époque... Mon nom le plus usuel était Morland. Morland correspondait à mon M, à mon nom »*. Morland, mort lente...

François Mitterrand multiplia les commémorations afin de donner l'illusion à la nation qu'elle est éternelle, immortelle. Peut-être est-ce la rare consolation politique qu'il apporta aux Français

Il serait simpliste de ramener ce jeu de miroir avec Thanatos au seul face-à-face avec la mort éternelle. Aucun homme politique n'aura eu de son vivant cette volonté constante d'entrer dans l'Histoire. A cet effet, il exploitera à outrance les symboles qui organisent le passage de témoin entre les générations. Il multiplia les commémorations afin de donner l'illusion à la nation qu'elle est éternelle, immortelle. Peut-être est-ce la rare consolation politique qu'il apporta aux Français. Ce tribun savait d'instinct que les citoyens exigeaient, de la part du lieu souverain par lui incarné, cette part de rêve qui libère des entraves mortelles.

Le rassembleur de la gauche inaugure sa présidence au Panthéon, célébrant ses ancêtres Victor Schoelcher, Jean Jaurès et Jean Moulin, s'instituant lui-même dans une descendance qui incarne la libération des esclaves, le socialisme, la Résistance. *« Je ne veux pas qu'on m'enterre à Paris,* dit-il, *C'est une manie ridicule mais c'est comme cela. Je suis le premier à en rire. Vous imaginez le cimetière de Thiais ou de Clamart, même à Montparnasse* (rire). »

Les commémorations prolifèrent : débarquement des Alliés, bicentenaire de la Révolution française, pour ne citer que les moments les plus fastueux. Sans oublier un sens inné des rituels temporels, de ces rendez-vous qui donnent à tous l'impression que la vie s'écoule hors du temps, des escalades annuelles de la roche de Solutré à la pérennisation de « fêtes païennes » comme celle de la musique. Les grands travaux, enfin, ne constituent-ils pas un défi magistral au temps ? Mitterrand à l'instar de Pharaon construit sa pyramide, à l'instar de Napoléon son arc de triomphe, etc. Bien sûr, ni la mort physique ni l'orchestration minutieuse des symboles temporels ne résument les liens intimes que Mitterrand a noués avec l'au-delà.

Anecdotique, mais hautement significatif, son atterrissage à Sarajevo pour forcer le blocus serbe se déroule le 28 juin 1992, date anniversaire de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche, qui allait déclencher la première guerre mondiale.

Une énigme surgit : quelles forces du destin rendent incontournable cet alignement sur les personnages premiers de l'Histoire ? Pourquoi la symbolique prend-elle une place aussi monumentale au cours des deux septennats ? L'histoire personnelle de l'homme est riche d'indications pour répondre à ces interrogations. Sa mère, atteinte d'une maladie cardiaque, se voit interdire tout enfantement. Elle mettra sa vie huit fois en jeu, elle aura huit enfants.

Mais la mort ne guette pas seulement la vie à chaque naissance des frères et sœurs Mitterrand ; elle forge aussi la sensibilité et le destin politique du futur président. Bien avant la naissance de François Mitterrand, sa mère, Yvonne, sera très marquée par le décès prématuré de l'un de ses frères. Insistons sur cet épisode peu connu.

L'oncle maternel, ami de François Mauriac, avait adhéré au Sillon, mouvement et revue dirigés, à partir de 1902, par Marc Sangnier. Dans une France où se jouait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce mouvement ouvrait le catholicisme à la démocratie laïque et ancrait une partie du monde catholique à gauche. Le Sillon est condamné en 1910 par le pape Pie X, et se dissout. *« On m'avait élevé dans la piété de sa mémoire » (Ici et maintenant)*, rappelle François Mitterrand en précisant que le Sillon *« aurait été quelque chose comme une démocratie populaire de l'époque »*.

Si l'on veut comprendre l'exceptionnel trajet politique de cet homme issu de la droite d'avant-guerre, élu par le peuple de gauche, on doit se rappeler que sa mère avait assigné à son dernier fils, François, un idéal strict : reprendre le flambeau progressiste tombé des mains de ce frère mort. Force est de constater qu'il réussira pleinement à assumer l'impératif maternel.

« Ça et là, leurs filles épousaient des fils de petite noblesse ou bien des paysans des environs. Ce qui explique qu'il y ait beaucoup de Mitterrand en Berry. » C'est ainsi que l'auteur de *Ma part de vérité* décrit l'origine de sa généalogie remontant au Moyen Age. Que l'on sache, ce lapsus généalogique n'a jamais été commenté. Que révèle-t-il, sinon une incertitude sur la nature de la descendance patronymique ? C'est dire si les motifs généalogiques qui gouvernèrent les actions de François Mitterrand sont restés opaques à son principal acteur.

Pour corriger cette faille imaginaire qui ferait transmettre le patronyme par les femmes, il aurait pu être pape et s'inscrire dans la lignée généalogique de saint Pierre. *« Veut-on savoir si je me voyais roi ou pape ? Pour peu que cette idée m'eût jamais visité, elle a duré moins d'un été » (Ma part de vérité)*. Le président s'est contenté de se placer dans une autre lignée d'hommes, celle des présidents et des rois de France.

Et si on voulait ramasser en quelques mots l'héroïque liaison dangereuse d'un président avec la mort et l'Histoire, on dirait qu'il a été vital pour François Mitterrand de figurer dans une généalogie où les hommes descendent des hommes, afin d'incarner l'énigmatique figure du père, liée pour le meilleur comme pour le pire à la fonction présidentielle.

Ali Magoudi *est psychanalyste.*

Rugby : il faut innover

par Jean-Pierre Karaquillo

Au-delà du choix des mots : *« Faux amateurs ou vrais professionnels »*, la Fédération française de rugby est condamnée à s'adapter aux pressantes réalités économiques et sociales auxquelles sont confrontés les clubs et sportifs de l'élite. Sa crédibilité, et peut-être sa survie, sont à ce prix. Et il faut espérer que cette quête vers une indispensable, rigoureuse et efficace évolution ne soit pas freinée ou détournée de ses objectifs par de dérisoires maintien ou conquête de pouvoirs.

S'il devait en être autrement, le rugby de haut niveau se détacherait inévitablement et rapidement du monde sportif fédéral. Il perdrait son identité au profit d'intérêts et de buts essentiellement mercantiles, au détriment de ce que sont la finalité et l'esprit du sport. S'il devait en être différemment, l'unité du rugby serait, également, impossible à réaliser. Le conservatisme du mouvement sportif fédéral serait alors, une nouvelle fois, dénoncé, non sans raison, par ceux nombreux – politiques, juges... – enclins à s'irriter de son poids politique et économique. L'urgence est à la construction, réfléchie, d'une organisation d'un rugby où seront prises en compte les contraintes économiques et la spécificité de l'activité sportive.

Se garder d'opposer le rugby de l'élite et celui des divisions inférieures

Dans cette voie, il faut se garder d'opposer le rugby de l'élite et le rugby des divisions inférieures. Au contraire, il faut poser en postulat qu'ils sont complémentaires. Dans un système tendu vers le sport, et non vers la finance, l'un ne peut perdurer sans l'autre ; l'autre ne peut, aujourd'hui, se développer sans l'un. Pour autant, il serait erroné de croire que de profondes mutations ne s'imposent pas et il serait illusoire de se contenter de solutions empiriques et limitées.

Seule la Fédération doit, à l'évidence, avoir la maîtrise de la politique d'ensemble du rugby et coordonner, en conséquence, rugby de haut niveau et rugby *« de masse »*. Mais elle ne doit pas méconnaître l'impérieuse nécessité d'une organisation et d'une gestion particulières du *« rugby rémunéré »*. Pour ce faire, la création d'une structure autonome, composée de manière équilibrée par des représentants des clubs concernés, des joueurs, des éducateurs sportifs, des représentants de la Fédération et de *« membres extérieurs »*, agissant sous le contrôle des instances dirigeantes fédérales, est inévitable. D'autant qu'elle paraît correspondre, si ce n'est à la lettre des textes, tout au moins à la volonté du législateur (cf. décrets du 13 février 1985 et du 27 octobre 1995 concernant les statuts-types des fédérations sportives).

Mais cela serait insuffisant, voire inutile, si n'est pas élaborée une réglementation fédérale méthodique et précise afin de prévenir les dérives. Il y a certes l'obligation légale pour les *« grands clubs »* de constituer des sociétés anonymes à objet sportif ou des sociétés anonymes d'économie mixte sportives qui doivent permettre d'assurer une gestion transparente et de mieux cerner les responsabilités des dirigeants de ces clubs. Simplement, il est regrettable que ne puisse plus être adoptée la formule, tout aussi vertueuse et d'utilisation sans entrave, de l'association à statuts renforcés.

Davantage encore. Il est primordial d'inscrire les relations contractuelles de travail entre les clubs d'élite et leurs joueurs dans une réglementation fédérale relative aux qualifications, à l'homologation des contrats, aux mutations et de déterminer, exactement, les devoirs et les prérogatives des intéressés.

La tâche est d'envergure et son issue bousculera des habitudes. Ce n'est pas une raison pour ne pas l'entreprendre en prétendant ainsi se prémunir de certains excès relevés dans le football et le basket professionnels. Car, justement, les anomalies constatées dans le passé dans ces sports ont déjà servi de leçons. Et celles-ci sont riches d'enseignements que le rugby a, lui, la chance de récolter et de mesurer. Le reste, non négligeable, est affaire d'hommes. Souhaitons que ceux du rugby auront pour unique souci d'unir leurs efforts pour fortifier l'image de leur sport.

Jean-Pierre Karaquillo *est professeur de droit privé à l'université de Limoges et directeur du Centre de droit et d'économie du sport.*

Les clandestins, le « MC Ruby », et après ?

par Edouard Berlet

L'ASSASSINAT des clandestins du cargo *MC Ruby*, jetés par-dessus bord, a mis à la « une » de l'actualité le problème des clandestins, qui n'est ni nouveau ni exceptionnel. Leur présence à bord de navires de commerce a existé de toute éternité.

La découverte de ces passagers irréguliers, sans compter ceux qui réussissent dans leur entreprise, est un phénomène fréquent, peu répandu dans les médias, car elle débouche rarement sur de telles extrémités. Leur embarquement s'opère généralement dans des conditions rocambolesques et dangereuses : caches trouvées dans des bouches d'aération, des faux plafonds, des conteneurs, entre des grumes de bois au risque d'écrasement. Le mirage de la richesse exerce un tel attrait sur des individus en état de total dénuement qu'ils sont prêts à tout pour déjouer les contrôles et embarquer à destination des pays développés. Ce phénomène très ancien a pris une ampleur particulière ces dernières années en raison de plusieurs facteurs. La croissance exponentielle (+ 50 % en dix ans) du trafic maritime international comme vecteur de commerce mondial a accru très sensiblement les possibilités dans ce domaine.

L'éclatement de l'Union soviétique et les conflits ethniques ou régionaux qui l'ont suivi ont suscité des mouvements migratoires vers l'Europe de l'Ouest d'origine roumaine, croate, etc. La paupérisation de l'Afrique jointe à l'instabilité politique a provoqué aussi des déplacements de population. Les armateurs sont donc confrontés à une situation nouvelle par son acuité dans un contexte juridique qui met à leur charge la quasi-totalité de la responsabilité de ces situations.

Les règles transfèrent sans contrepartie au transporteur maritime une mission de police qu'il n'a pas les moyens d'assumer

En effet, une convention internationale signée en 1957 avait défini une obligation d'accueil des passagers clandestins à la charge des pays signataires, dont faisait partie la France. Cette convention, ratifiée par un nombre insuffisant d'Etats, n'a jamais été mise en œuvre car elle était en conflit avec nombre de législations nationales sur l'immigration.

Il résulte de cette carence internationale que l'armateur est seul responsable de la présence à bord de clandestins, même s'il n'y est pour rien. Outre les frais engendrés par leur séjour sur le navire et ceux de leur rapatriement dans leur pays d'origine – généralement par voie aérienne –, les armateurs sont par ailleurs susceptibles de lourdes amendes (10 000 F pour toute arrivée de clandestin dans un port français).

Ils sont également responsables du comportement des clandestins sur le navire. Or, dans bien des cas, l'embarquement de passagers irréguliers est le résultat de défaillances ou d'insuffisances de moyens des autorités des ports d'embarquement dans leur mission de police et de surveillance des quais. C'est notamment vrai de certains pays sous-développés où les cas de corruption et de connivences tarifées entre autorités portuaires et clandestins sont nombreux.

Ces règles, qui poussent à sa limite le principe de la responsabilité exclusive du capitaine à bord de son navire, transfèrent sans contrepartie au transporteur maritime une mission de police qu'il n'a pas les moyens d'assumer. Sans aller jusqu'à dire que ce partage très inéquitable des charges est une des causes directes des drames comme celui du *MC Ruby*, il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas de nature à les éviter.

Il convient d'ajouter que les autorités de police française refusent la mise en place de zones d'attente dans les ports, pourtant prévues par la loi de 1992, et interdisent tout débarquement sur le territoire national à des fins de rapatriement. L'armateur est alors conduit à garder à bord pendant plusieurs mois les clandestins jusqu'à la prochaine escale dans un port de son pays d'origine. Si cette situation est à la rigueur supportable lorsqu'un seul passager irrégulier est embarqué, elle devient intenable dans le cas de plus en plus fréquent de présence collective de clandestins (c'est le cas très récent du *Saar-Breda* ayant embarqué cinq Maghrébins dans un conteneur au départ de Casablanca).

En raison de la diminution des effectifs à bord des navires de commerce, ce nombre peut avoisiner dans certains cas celui de l'équipage, ce qui place le navire dans une grave insécurité compte tenu d'un comportement fréquemment incontrôlé et dangereux des clandestins. Des situations de blocage peuvent se produire, les marins refusant de reprendre la mer en conservant des clandestins, tandis que les autorités de police s'opposent à tout débarquement à terre aux fins de rapatriement.

C'est pourquoi :

– Un rééquilibrage des responsabilités entre armateurs, autorités portuaires du pays d'origine et du pays d'accueil devrait être engagé. Ce meilleur équilibre contribuerait à éviter des atrocités telles que celles du *MC Ruby* qui, si elles sont sans excuses, n'en sont pas moins provoquées, dans des cas heureusement limités, par ces situations de blocage.

– Il faut mettre au point en France avec les autorités de police compétentes des procédures simples et rapides de réexpédition des clandestins vers leur port d'embarquement, afin d'éviter toute immobilisation du navire.

– La convention internationale de 1957 définissant uniquement les conditions d'accueil des clandestins, il convient de souligner qu'aucune disposition protégeant les droits de l'homme n'a été appliquée en pratique aux clandestins. Il serait probablement nécessaire de définir un minimum vital sur le plan matériel, psychologique et moral qui serait garanti au clandestin embarqué. Il convient toutefois de veiller à ce que des garanties de séjour et de rapatriement trop *« confortables »* ne se transforment pas très vite en incitation à la récidive, qui est déjà trop fréquente.

– De façon plus générale, le développement de la clandestinité n'est qu'une des manifestations particulières des tensions résultant de l'écart croissant entre les rythmes de développement économique. Au-delà des mesures particulières, il ne pourra être durablement résorbé et en tout cas atténué qu'en s'attaquant aux racines du mal.

Edouard Berlet *est délégué général du Comité central des armateurs de France.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES TÉLÉPENSEURS

Le mouvement social de décembre 1995 a consacré un nouveau concept. Les militants de mai 1968, frottés de marxisme, s'en prenaient aux « classes dominantes » ; c'est aujourd'hui l'« élite » qui est clouée au pilori (...). Il faut toutefois noter qu'au sein de cette élite certains ont étonnamment prospéré durant cette crise : les intellectuels en général, et les sociologues en particulier. Pas de journée sans table ronde, débats, entretiens, interviews, micro-crochets et autres « Marches du siècle », où on n'a lu, vu, et entendu la même poignée de sociologues, consultants et autres essayistes nous expliquer ce qu'il fallait penser à la fois de l'arrêt des trains et de la marche du monde (...). On nous a refait le monde, la crise, la société française, la modernité, le marché mondial, le service public, l'Etat et les exclus à longueur d'antenne, avec la même présomption, la même arrogance et les mêmes certitudes que celles qu'on dénonce dans notre énarchie. Plus gravement, on a, au passage, confisqué la parole des acteurs, tout d'abord en saturant tout l'espace public et, ensuite, lorsque par miracle un gréviste pouvait hasarder trois mots, en lui expliquant doctement ce qu'il avait voulu dire.

Les intellectuels, et les sociologues plus peut-être que les autres, devraient pourtant être les plus vigilants à l'égard de toutes les formes de corruption de la pensée.

L'incapacité à résister devant un micro, ou une pétition, est sans doute aujourd'hui une des plus insidieuses. Peut-on rappeler aux uns et aux autres qu'on leur demande d'abord de savoir écouter ?

Dominique Monjardet, Paris

M. Fillon veut instituer une autorité de contrôle indépendante dans le téléphone

Le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace souhaite inscrire dans le projet de loi la garantie d'un « service universel »

UN COUP À GAUCHE pour donner des assurances sur le service public aux syndicats et personnels de France Télécom, et à nombre d'élus locaux. Un coup à droite pour apporter des gages de transparence aux futurs acteurs du téléphone. Les propositions de François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, pour le projet de loi fixant les règles du jeu dans les télécommunications à compter du 1er janvier 1998, date de la libéralisation totale, s'emploient à ménager les susceptibilités. *« Mon ambition est de montrer qu'il est possible de concilier ouverture à la concurrence et développement d'un service public de qualité »*, a déclaré le ministre, mardi 9 janvier, dans son discours de clôture de la table ronde consacrée à l'analyse de la consultation publique organisée de mi-octobre à mi-décembre 1995. Le projet de loi doit être soumis au Parlement au printemps.

En ce qui concerne le service public, François Fillon compte faire inscrire dans la loi, *« pour la première fois »*, que son contenu recouvre *« la fourniture du service universel de téléphonie vocale, des services obligatoires (télex, liaisons louées, accès au réseau numérique à intégration de services, RNIS) et des missions d'intérêt général (sécurité, défense, recherche, enseignement supérieur) »*. Le ministre propose aussi de *« prévoir dans la loi la possibilité d'une révision régulière du contenu, par exemple tous les cinq ans »* et se déclare, *« à ce stade »*, opposé à ce que *« la fourniture du service universel puisse être partagée entre plusieurs opérateurs correspondant à plusieurs zones géographiques »*. Elle restera exclusivement du ressort de France Télécom.

Les inquiétudes au cours des derniers mois s'étant cristallisées autour d'un possible renoncement à la péréquation tarifaire, François Fillon assure que *« nous la préserverons »*. Cette péréquation est *« d'abord géographique »*, insiste le ministre, qui souligne que la *« solidarité essentielle »* qui veut qu'*« un même client, qu'il soit à Lyon ou à Brives, paie ses communications avec Paris au même tarif »* est *« essentielle pour l'aménagement du territoire »* et *« sera préservée »*.

En revanche la péréquation *« sociale »*, qui conduit à ce que *« certaines catégories d'usagers, ceux qui utilisent les longues distances, c'est-à-dire les entreprises, paient pour les autres »*, sera malmenée. Il faudra *« progressivement mettre en œuvre un rééquilibrage des tarifs pour permettre à France Télécom de faire face à la concurrence »*, note M. Fillon. Ce qui signifie que le prix du téléphone longue distance, qui est aujourd'hui relativement élevé afin de financer les déficits sur l'abonnement et les appels locaux, va continuer de baisser et que celui de l'abonnement, notamment, augmentera.

MODÈLE BRITANNIQUE

« J'ai indiqué à Bruxelles qu'il était irréaliste que ce rééquilibrage soit effectif au 1er janvier 1998 et que la France entendait agir avec progressivité en tenant compte des préoccupations sociales », se défend M. Fillon. Dans les jours qui viennent, le gouvernement devrait donner son feu vert à une baisse des appels longue distance et à une hausse de 7 F de l'abonnement, qui est actuellement de 45 F par mois.

Avec ce maintien partiel de la péréquation, le financement du service public doit, selon M. Fillon, être assuré de deux façons. Des redevances seront versées par les nouveaux opérateurs pour combler le déficit sur les abonnements et le téléphone local (25 milliards de francs par an). Parallèlement, l'ensemble des opérateurs alimentera un fonds commun pour financer annuaires, cabines téléphoniques, services de renseignement, etc. (2 milliards de francs par an).

Pour que *« notre pays retire les bénéfices de l'ouverture à la concurrence »* et que les investisseurs se manifestent, en dépit de toutes ces obligations liées au service public, dont beaucoup contestent le bien-fondé, François Fillon propose que l'Etat passe, en partie, la main en matière de régulation.

Les *« règles du jeu générales et individuelles »* seront fixées par le ministre chargé des télécommunications, alors que l'application des règles du jeu, leur contrôle, les sanctions et arbitrages relèveront d'une autorité indépendante, proche du modèle britannique.

Les modalités de nomination de cette autorité ne sont pas encore arrêtées. Mais le mécanisme pourrait être proche de celui du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France : les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social proposent une liste de noms parmi lesquels le gouvernement choisit.

Financée pour partie par le budget de l'Etat et pour partie par les redevances versées par les opérateurs pour leurs licences, cette autorité de régulation pourrait être épaulée par la Commission supérieure du service public, instance parlementaire.

Philippe Le Cœur

Le numéro un mondial de l'armement, Lockheed Martin, rachète Loral

Les concentrations s'accélèrent dans la défense américaine

Lockheed Martin a annoncé le 8 janvier le rachat de Loral, spécialiste de l'électronique de défense, pour 10 milliards de dollars (50 milliards de francs). Le nouvel ensemble va réaliser un chiffre d'affaires de 30 milliards de dollars, plus que l'ensemble de l'industrie française de défense.

EN JUIN, lors du dernier Salon du Bourget, Lockheed Martin n'avait pas caché ses ambitions. Les dirigeants du groupe américain de défense déclaraient alors qu'ils entendaient figurer parmi les *« Goliaths invincus »* de l'histoire de l'industrie de l'armement. Un an à peine après avoir repris General Dynamics (avions de combat et missiles) puis Martin Marietta (missiles, lanceurs), le numéro un mondial du secteur s'apprête à grossir encore. Lockheed Martin a annoncé lundi 8 janvier qu'il allait acquérir Loral, spécialiste de l'électronique de défense, pour 10 milliards de dollars (50 milliards de francs).

Cette opération, qui intervient juste une semaine après la reprise des activités d'électronique de défense de Westinghouse par Northrop Grumman, est perçue comme la *« la deuxième étape »* des restructurations dans les industries américaines d'armement, imposée par les réductions des budgets militaires depuis la chute du mur de Berlin. Cette fois, il ne s'agit plus de la fusion de deux groupes comparables, mais de l'intégration d'un fournisseur d'équipement à un constructeur aéronautique, ce qui devrait conforter l'assise du nouvel ensemble. *« L'industrie aéronautique et spatiale continue de se consolider avec le renforcement d'un certain nombre de grands concurrents, aux Etats-Unis comme à l'étranger »*, a expliqué Norman Augustine, directeur général opérationnel de Lockheed Martin, pour *justifier* ce rapprochement.

Avec un chiffre d'affaires de 30 milliards de dollars, un carnet de commande de 47 milliards et 200 000 salariés, le nouvel ensemble dominera le secteur. Présent dans l'aéronautique, l'électronique, l'énergie, les services technologiques, l'espace et les missiles stratégiques, Lockheed Martin va se doter d'une nouvelle division, systèmes tactiques, grâce au renfort de Loral. *« Son arrivée va solidifier la position de Lockheed comme premier groupe technologique mondial. Cela va élargir notre base technologique, renforcer notre compétitivité et nous apporter de nouvelles sources de croissance »*, a souligné Daniel M. Tellep, président de Lockheed Martin.

WALL STREET EST RAVIE

L'annonce de cette *fusion a ravi* Wall Street. Le cours de Loral a atteint son plus haut niveau historique à près de 45 dollars l'action, en hausse de plus de 8 dollars ; celui de Lockheed a progressé de 3 dollars à plus de 80 dollars. Très friands de concentration, les analystes apprécient particulièrement celle-ci. L'électronique de défense est une activité qui connaît de fortes croissances et dégagent des marges importantes. Utilisée dans les nouveaux équipements, mais aussi pour la remise à niveau d'anciens matériels, elle est peu cyclique, à l'inverse des autres secteurs de la défense, et ses savoir-faire trouvent des débouchés naturels dans l'industrie civile. De plus, le marché a jugé que le prix de rachat proposé était équitable, à la différence de la proposition de Northrop Grumman pour la reprise de l'électronique de défense de Westinghouse, jugée trop élevée.

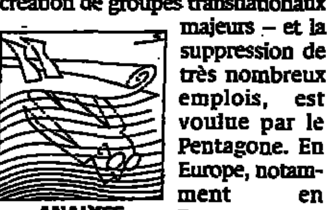
Selon l'accord passé entre les deux groupes, une *OPA amicale* de 7 milliards de dollars doit être lancée sur d'ici au 12 janvier. Lockheed Martin va reprendre à sa charge l'endettement de Loral de 2,1 milliards de dollars. Les actionnaires de Loral recevront 38 dollars par action et une action gratuite d'une nouvelle société, baptisée Loral Space et Communications, qui reprendra la branche spatiale et de communication de Loral.

Vraisemblablement pour ne pas *subir les foudres des loi antitrust*, Lockheed Martin, qui a déjà un fort poids dans cette activité, a souhaité ne pas s'adjoindre celle de Loral. Le groupe prendra toutefois une participation de 20 % dans la nouvelle société et lui apportera 344 millions de dollars de fonds ce qui permettra à Loral Space de redémarrer sans aucune dette. La firme gérera les 31 % que détenait le groupe dans Globalstar, groupe de télécommunications qui développe un réseau mondial de satellites.

Le projet devra recevoir l'accord – quasiment acquis d'avance – des autorités américaines. Depuis 1990, le gouvernement encourage les fusions dans l'industrie de la défense, même si celles-ci ont un coût social élevé. Entre 1991 et 1994, le secteur a perdu plus de 700 000 emplois.

Martine Orange (avec l'agence Bloomberg)

Naissance d'un géant sur fond de restructurations


ANALYSE

LA CONSOLIDATION de l'industrie américaine de l'armement, qui entraîne le regroupement de ses centres de production – avec la création de groupes transnationaux majeurs – et la suppression de très nombreux emplois, est voulue par le Pentagone. En Europe, notamment en France, on *considère même une telle politique* comme une authentique déclaration de guerre commerciale, pour mieux conquérir des marchés à l'exportation et provoquer ainsi la disparition définitive d'entreprises concurrentes.

Les industriels américains doivent s'adapter à un déclin du budget de la défense, qui a atteint, outre-Atlantique, quelque 35 % entre 1985 et 1994 et qui devrait être encore de 11 % entre 1995 et 1999. La base nationale sur laquelle s'appuie ce secteur aux Etats-Unis diminue comme peau de chagrin, obligeant les entreprises d'armement concernées à vendre davantage à l'étranger (les activités à l'exportation sont passées de 7 % du chiffre d'affaires global, il y a dix ans, à plus de 30 % en 1993) et à réduire sensiblement le volume de leurs effectifs (un million d'emplois supprimés entre 1987 et 1993).

La rentabilité du secteur n'en a pas été affaiblie – bien au contraire –, si l'on exclut les années 1991-1992 qui ont été parmi les plus difficiles. Depuis deux années, les bilans sont plutôt favorables, dans un contexte général qui n'est manifestement pas à la reprise économique. De l'avis général, 1996 devrait permettre de dégager de nouveaux bénéfices dans des entreprises où l'on fait la chasse aux sureffectifs et où l'on recentre les activités sur les métiers de base.

Plusieurs regroupements ont eu lieu. Un géant du secteur est apparu en 1995, avec la naissance de Lockheed Martin, qui réalise (non compris l'apport de Loral) un chiffre d'affaires supérieur à 115 milliards de francs. Par comparaison, l'ensemble du secteur de l'armement en France a représenté en 1994 un chiffre d'affaires de 97 milliards de francs pour 305 000 emplois. Lockheed Martin vient en tête de l'industrie américaine de l'aéronautique et de l'armement, devant Boeing (110 milliards de francs) et McDonnell Douglas (66 milliards), qui détiennent, par ailleurs, des parts importantes dans le secteur civil.

La concentration des moyens industriels organisée autour de Lockheed Martin – approuvée par les plus hautes autorités fédérales à Washington – a commencé par se traduire pour des milliers de salariés par des vagues de départs. En 1995, la direction du groupe, qui occupe quelque 130 000 salariés, a annoncé la suppression de 12 000 emplois – plus de 13 % des effectifs si l'on exclut le personnel affecté au département de l'énergie et non touché par les mesures de réduction d'emplois – durant les cinq prochaines années. D'une manière générale, l'industrie américaine de l'armement, qui a mobilisé directement jusqu'à 2,4 millions de salariés en 1994, devrait perdre 30 % de ses effectifs globaux d'ici à la fin du siècle.

INQUIÉTUDES

Cette industrie, reconvertie à la mesure de l'érosion des crédits du Pentagone et des débouchés qu'elle cherche à conquérir à l'étranger, est en passe de tailler des croupières à ses concurrents européens sur les marchés extérieurs. Les industriels français, qui se sentent, à tort ou à raison, plus particulièrement visés que d'autres, lui reprochent de se protéger sur son propre territoire par le « Buy American Act » et d'avoir le soutien, en toutes circonstances, de l'administration américaine à l'exportation. Ce qui est loin d'être inexact. Mais il est vrai aussi que l'industrie européenne – et notamment française – n'a pas la même souplesse d'adaptation face à la réduction des crédits militaires et qu'elle a trop tendance à attendre de l'Etat, ou de la seule conjoncture, des directives, voire des occasions pour préparer son aggiornamento.

Jacques Isnard

■ **BOEING : le constructeur aéronautique** américain a remporté, le 9 janvier, face à son rival européen Airbus, un contrat de 4 milliards de dollars auprès de la compagnie aérienne Malaysia Airlines, pour la fourniture de quinze Boeing 777 et dix Boeing 747-400.

■ **GRANADA : le groupe britannique** a annoncé le 9 janvier qu'il relevait le prix de son OPA sur Forte de 13 % à 373,3 pence par action, ce qui valorise Forte à 3,9 milliards de livres (30 milliards de francs).

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 10 JANVIER 1996

CONCURRENCE Les projets de modernisation, de développement, de fusion et de lancement de nouveaux marchés se succèdent sur les places financières de Londres, Paris et Francfort. Chacune veut conserver ou attirer des transactions supplémentaires sur les actions, les obligations et les marchés à terme afin de survivre. ● LA DIRECTIVE EUROPÉENNE sur les services financiers (DSI), qui entre progressivement en vigueur, va accroître la concurrence en offrant aux intermédiaires la possibilité de négocier des titres sans être physiquement présents sur un marché. Londres pourrait y accroître sa suprématie. ● LA CITY est pourtant victime d'une crise de confiance comme le montre la démission, le 4 janvier, de Michaël Lawrence, directeur général de la Bourse de Londres. Le Stock Exchange doit se moderniser pour se mettre à niveau avec les places continentales.

Les Bourses européennes ont engagé la bataille pour leur survie

Londres s'est lancée dans une modernisation technique qui provoque la grogne des maisons de courtage. Les huit Bourses allemandes vont fusionner. Paris va créer un nouveau marché destiné aux entreprises innovantes

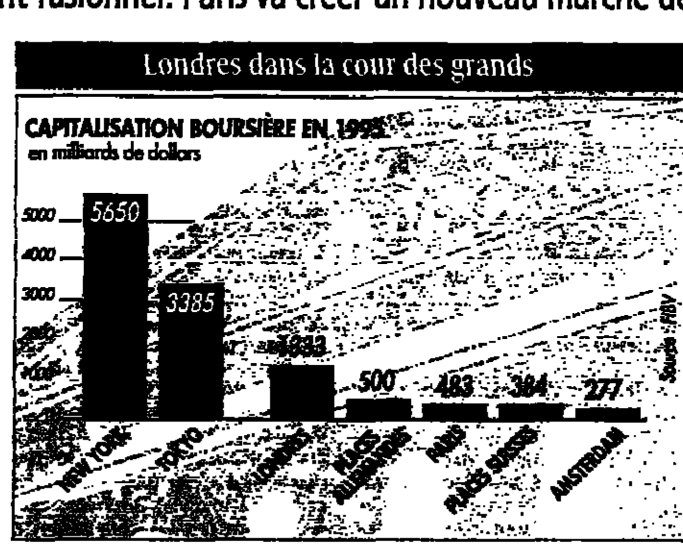
LA BATAILLE commerciale entre les places boursières européennes, chaque jour plus acharnée, a pour enjeu à la fois le maintien d'une certaine indépendance économique et des milliers d'emplois. Les projets de modernisation, de fusion, de lancement de nouveaux marchés se succèdent à Londres, Paris et Francfort. Non sans difficultés. Le directeur général de la Bourse de Londres, Michaël Lawrence, a ainsi été obligé de démissionner le 4 janvier (*Le Monde* du 5 janvier) devant le tollé soulevé par sa volonté de moderniser à marche forcée le marché britannique, fort pourtant d'une première place incontestée en Europe.

La Bourse de Paris multiplie les initiatives. Après l'adoption en conseil des ministres, mercredi 3 janvier, du projet de loi de modernisation des activités financières (*Le Monde* du 5 janvier) qui adapte la place française à la directive européenne sur les services financiers (DSI), c'est le démarrage d'un nouveau marché le 15 février qui est à l'ordre du jour. L'objectif est de conserver et d'attirer à Paris les transactions sur les actions, les obligations et sur les marchés à terme qui font vivre et exister une place financière. Un pari difficile parce que la globalisation des marchés financiers et la cotation électronique ont rendu les investisseurs toujours moins dépendants de la géographie. Les grands investisseurs institutionnels qui achètent des titres français, allemands, italiens ou espagnols le font là où ils trouvent le meilleur prix, la plus grande quantité et la plus forte sécurité.

UNE PLACE PAR CONTINENT

Au jeu de la concurrence, Londres, une des plus anciennes et plus importantes places financières, a d'ores et déjà capté une bonne partie des échanges sur les plus importantes valeurs du continent européen. Entre un tiers et la moitié des transactions sur les actions françaises composant l'indice CAC 40 sont chaque jour réalisées outre-Manche. La partie est d'autant plus difficile que, selon les économistes, une seule place financière – au maximum deux – de dimension réellement internationale s'impose à la longue sur chaque continent.

Paris tente de jouer sa carte et va se mettre un peu plus vite que les autres à l'heure européenne. L'Irlande et la Suède se sont déjà mises en conformité avec la directive de Bruxelles, la Belgique est en train de la mettre en place. Les autres pays devraient s'y conformer avant le mois de juin, à l'exception de l'Allemagne qui ne devrait être prête qu'à la fin de l'année. C'est une bataille pour la survie car l'harmonisation européenne offre aux intermédiaires la possibilité de négocier sans être physiquement présents sur le marché. Le risque existe de voir Londres accroître son avantage, à moins que les places continentales et Paris ne réussissent à offrir un environnement technique et une sécurité des transactions supérieurs à la City.



La place londonienne est la seule d'une taille comparable à celles de New York et Tokyo.

Encore faut-il que la Bourse de Paris puisse tirer parti d'un environnement économique et financier favorable, ce qui est loin d'être le cas depuis plusieurs années. Il lui faut accroître l'offre de titres, ce qui se fera par de nouvelles privatisations, à condition que les investisseurs n'aient pas le sentiment de se faire flouer, et plus encore par l'arrivée à la Bourse de sociétés nouvelles. C'est tout l'enjeu du nouveau marché. Il faut également que la demande de la part des investisseurs français rende le marché français vraiment autonome, moins dépendant de l'humeur des grands gérants de fonds anglo-saxons. La seule issue possible passe par la mise en place de fonds de pension. Gérard Pfauwadel, président de Paris-Europlace, organisme chargé de la promotion de la place financière de Paris, estime qu'il ne peut y avoir de grandes places financières sans fonds de pension. Les exemples de Londres, New York et Tokyo le prouvent.

MATIF CONTRE LIFFE

Une étude récente de la London Business School va dans le même sens. Elle conclut que Londres possède tous les atouts pour devenir avec New York et Tokyo l'une des trois grandes places financières mondiales et ce, même dans le cadre de l'Union monétaire européenne. Londres, rappelle l'étude, est la première place mondiale pour les transactions de change (un tiers du total), l'assurance, la gestion des fonds et les transactions sur les métaux ainsi que les valeurs boursières étrangères. Dans le domaine de la gestion collective, les sicav et autres fonds français (OPCVM) représentent le premier encours, avec 35,5 % des actifs européens. La France reste la première dans le domaine des OPCVM monétaires ainsi que dans les OPCVM diversifiés. En revanche, elle arrive derrière le Luxembourg pour les OPCVM obligataires et, pour les OPCVM actions, loin derrière... Londres.

La bataille ne se limite pas à Londres et à Paris. Les places allemandes, qui représentent la deuxième capitalisation boursière européenne derrière Londres et devant Paris, sont directement impliquées. Afin d'accroître leur compétitivité, les huit Bourses allemandes ont annoncé leur fusion prochaine. L'Allemagne tente de rattraper son retard avec des atouts non négligeables. A commencer par la présence à Francfort de la future banque centrale européenne.

Enfin, les marchés d'actions ne sont pas les seuls à souffrir de la concurrence. Les marchés à terme sont encore plus exposés. Gérard Pfauwadel, également président de Matif SA, annonçait à la fin du mois de décembre que le Matif allait baisser ses tarifs et renforcer sa coopération avec les marchés allemands. Un moyen de lutter contre son puissant concurrent, le Liffe anglais. Ce dernier a annoncé, à peu près au même moment, sa fusion avec le LCE, le marché à terme britannique des matières premières.

François Bostnavaron

La City est condamnée à se moderniser

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Depuis le « big bang » (déréglementation) de la Bourse de Londres, en 1986, ils pavoisaient : le London Stock Exchange, premier marché financier européen, dynamique, moderne, fou... Et voilà qu'aujourd'hui c'est la rogne et la grogne chez les courtiers, mécontentement de moins en moins feutré, comme l'atteste la crise de confiance provoquée par la démission, le 4 janvier, du directeur général de la Bourse de Londres, Michael Lawrence.

En dépit de la hausse des cours et du gonflement des volumes, tous sont bien conscients des carences de la corbeille londonienne par rapport à ses concurrentes du continent. Tirant profit des nouvelles directives de l'Union européenne permettant à une banque d'affaires installée dans la capitale britannique de devenir membre d'autres Bourses européennes, nombre d'établissements de la City ont annoncé récemment la réduction de leurs transactions sur les actions européennes depuis Londres.

PARTICULARISMES DÉPASSÉS

De grosses firmes, comme UBS ou NatWest Securities, négocient désormais directement sur le continent, où, estiment-elles, leurs clients obtiennent des conditions plus favorables. Nouveaux produits financiers, réorganisations, libéralisation et détaxations... : le choc venu d'outre-Manche est rude pour la Bourse, qui, depuis dix ans, avait vécu sur le succès de son système de transactions pour les opérations transfrontalières, le Stock Exchange Automated Quotations (SEAQ). Ce dispositif, fondé sur les prix et non sur les ordres de ventes et d'achats, comme c'est le cas ailleurs en Europe, est maintenant jugé archaïque, lent et très coûteux.

Le développement des plans de pensions privées sur le continent alimentant la demande de titres, le rapprochement en cours entre les Bourses française et allemande, l'apparition de market makers (« faiseurs de marchés ») de poids qui effectuent des transactions pour leur propre compte soulignent la profonde transformation en cours de la vie financière européenne. A Londres, en revanche, le maintien de particularismes dépassés, la montagne de papiers créée par les règlements des opérations et les frais élevés du courtage sont autant d'obstacles au développement des affaires.

Paradoxalement, les problèmes du London Stock Exchange ne portent guère ombrage à l'avenir de Londres, qui reste le premier centre financier multinational en Europe grâce à un cadre réglementaire et fiscal pragmatique et un énorme savoir-faire. *« Malgré le succès de la réforme de la Bourse de Paris, celle-ci ne sera pas à même de tirer profit de la centralisation des transactions. Les opérateurs les plus dynamiques sont à Londres et entendent le rester »*, estime Richard Brealey, professeur de finance à la London Business School. Le manque de transparence du marché parisien, l'existence d'un « club » sélect de courtiers et l'excès de réglementations administratives seraient autant de handicaps pour le palais Brongniart.

Francfort, en dépit du poids du deutschemark et de la présence de l'Institut monétaire européen, souffre de l'éclatement du marché allemand entre huit places régionales, du manque de liquidités et des pesanteurs et rigidités d'une profession protégée. Quant aux autres places, que ce soit Amsterdam, Milan, Stockholm ou Zurich, elles demeurent des naines face à leurs concurrentes anglo-saxonnes ou asiatiques. Ainsi des mastodontes bancaires comme la Deutschebank ou la Dresdner Bank, sans parler de Paribas ou de la SBC suisse, ont transféré leurs banques d'affaires à Londres.

La City donne ces jours-ci l'impression de rester orgueilleusement hors de la bataille qui oppose les Bourses européennes. Son objectif est bien plus ambitieux : devenir le pôle européen d'un marché planétaire, fort de ses fuseaux horaires avantageux : ouverture après la fermeture de Tokyo, fermeture avant l'ouverture de New York, deux places considérées comme les vrais frères ennemis. Face à une telle aspiration hégémonique, les agents de change de Paris comme de Francfort ne pèsent pas lourd.

Marc Roche

Les Britanniques ont déjà leur nouveau marché

LA CITY a une longueur d'avance sur la place de Paris. Alors que les PME françaises à fort potentiel devront encore patienter plusieurs semaines pour s'introduire en Bourse sur le nouveau marché créé par la SBF-Bourse de Paris, les sociétés britanniques ont accès depuis neuf mois à un marché analogue, l'Alternative Investment Market (AIM), créé par le London Stock Exchange. Les cotations ont débuté le 19 juin 1995 pour une dizaine d'entreprises. Aujourd'hui, 121 entreprises sont inscrites sur ce marché, leur capitalisation boursière atteignant 2,3 milliards de livres (17,6 milliards de francs). Pour atteindre ce résultat, la Bourse de Londres n'a pas ménagé ses efforts, multipliant les réunions d'information et les démarches dans toute la Grande-Bretagne pour attirer les entreprises.

Ce succès apparemment extraordinaire est dû en grande partie à une réorganisation de la Bourse de Londres. L'AIM a été créé à la suite de la décision de fermer fin 1996 l'Unlisted Stock Market (USM) – l'équivalent britannique du second marché français. Avec quelque 200 entreprises cotées, ce marché lancé en 1980 était en perte de vitesse : il n'attirait plus de nouvelles entreprises. Ces dernières préféraient s'introduire directement à la cote officielle, les contraintes n'y étant pas beaucoup plus strictes et le prix d'introduction guère plus élevé. Une vingtaine d'entreprises inscrites à l'USM qui ne pouvaient pas rejoindre la cote officielle ont choisi de rejoindre l'AIM, moins réglementé et très économique : le ticket d'entrée est de 2 500 livres la première année, 3 000 livres la seconde et 4 000 livres la troisième.

Seconde source de candidatures, la suppression depuis le 30 septembre 1995 du règlement « 4 2 » de la Bourse de Londres, qui permet aux investisseurs d'échanger des blocs d'actions ou aux entreprises de lever des capitaux, à l'image de ce qui se fait sur le marché hors cote français. *« Nous n'avions pas la liquidité suffisante »*, explique Ralph Tantor, président de Tracker Network, qui fabrique des « mouchards » pour retrouver les voitures volées. Il fait partie des 79 entreprises sur les 300 concernées par le règlement « 4 2 » à avoir rejoint l'AIM.

ACCÈS AUX PME

Ce nouveau marché ressemble à un inventaire à la Prévert, les activités des sociétés allant de l'immobilier à la publicité en passant par la librairie ou la vente de matériel de jardinage. L'AIM n'est certainement pas le lieu où des entreprises de haute technologie financent leur croissance. Les sociétés de l'AIM n'ont levé en neuf mois que 95 millions de livres de capitaux, tandis qu'une vingtaine de sociétés seulement n'étaient pas déjà cotées sur un autre marché (4 2 ou USM) avant de rejoindre l'AIM.

Autre source d'inquiétude, le marché est peu réglementé : il attire les sociétés qui se réjouissent de pouvoir s'introduire en Bourse en 72 heures, leur contrainte principale étant d'avoir un conseiller et un courtier, à choisir sur une liste officielle. Revers de la médaille, les investisseurs sur l'AIM risquent de vendre brutalement leurs actions le jour où surviendra un accident. *« Cette année, les entreprises de l'AIM ont fait un sans-fautes, mais il risque d'y avoir en 1996 des révisions à la baisse de résultats, voire des faillites, qui provoqueront une méfiance généralisée des investisseurs et la chute des cours »*, prédit Ralph Tantor. *« J'espère qu'entre-temps mon entreprise aura été admise à la cote officielle. »*

L'AIM, qui estime désormais avoir atteint la masse critique, espère pouvoir financer à terme les sociétés de haute technologie, même si son principe reste de donner un accès à la Bourse aux PME les plus petites. Un objectif différent de celui du nouveau marché français, qui veut financer essentiellement les entreprises de haute technologie. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il n'est pas possible de rester purement national, comme les Britanniques. Un projet d'envergure européenne s'impose. La SBF-Bourse de Paris commence à le comprendre. Elle va créer avec d'autres Bourses continentales un groupement européen d'intérêt économique pour tenter de créer un véritable marché européen destiné aux PME performantes, sur le modèle du Nasdaq américain.

Arnaud Leparmentier

La SNCF s'oriente vers une organisation à l'allemande

LE NOUVEAU PRÉSIDENT de la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent, n'a pas failli à sa réputation. La refonte de l'organigramme, lundi 8 janvier, révèle le volontarisme du personnage. La réforme tant attendue – et que n'avaient pu mener à bien ses prédécesseurs – est en route. Conformément aux recommandations européennes, et à l'instar de son homologue allemand, la Deutsche Bahn, la SNCF s'oriente vers une séparation claire de ses activités et de ses missions, tout en préservant son unité juridique. D'un côté, la gestion des infrastructures ferroviaires et la définition, avec l'aide de l'Etat, de l'étendue et des missions du réseau ; de l'autre, l'offre de services de transport aux passagers et aux marchandises, gérée sur des bases commerciales et directement exposée à la concurrence des autres modes de transport ou, pourquoi pas ? à terme, d'autres compagnies ferroviaires exploitant les mêmes infrastructures.

Pour mettre en œuvre ce qui s'apparente à une véritable révolution pour l'entreprise, organisée jusqu'alors en grande partie par métiers, Loïk Le Floch-Prigent a annoncé une profonde réforme de la direction centrale. Il a choisi de *« fusionner les fonctions de président et de directeur général »*, sans prendre formellement le titre de PDG. Remercié, Jean-François Bénard, directeur général depuis 1992, ne sera pas remplacé. Le président a préféré s'entourer d'un comité exécutif qui illustre les priorités de l'entreprise : les hommes, la finance et l'organisation par produits (infrastructure, voyageurs, frêt).

L'AGENDA DES NÉGOCIATIONS

Pour cette nouvelle organisation, il a choisi des hommes du sérail. Alain Poinssot et Francis Taillanter sont promus au rang de directeur général délégué. Le premier, qui s'occupera des « clientèles », se voit rattacher directement les directions des grandes lignes, des services régionaux d'Ile-de-France, du matériel, de la traction et de l'action régionale. Le second, chargé de l'« exploitation », supervisera les directions des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement ainsi que la mission qualité. Armand Toubol, le troisième directeur opérationnel du comité exécutif, sera responsable du frêt et du Sernam. La direction financière a été confiée à Jean-Pierre Leclerc.

La direction des ressources humaines, pour laquelle Bernard Pons, le ministre des transports, veut un *« grand directeur »*, devrait être prochainement confiée à un homme d'expérience originaire de l'industrie. Enfin, le « sixième homme », Pierre Fa, pour qui a été réinstitué le titre de secrétaire général, apparaît comme l'homme du président. Cette réorganisation du haut de la pyramide devrait trouver sa traduction dans les régions et les établissements.

M. Pons et Anne-Marie Idrac, son secrétaire d'Etat, exposaient le même jour aux organisations syndicales l'agenda des négociations sur le contrat de plan qui doit être signé entre l'entreprise et l'Etat.

Le ministre a annoncé qu'il venait de confier une mission à un groupe d'experts présidé par Claude Martinand, directeur des affaires économiques et internationales du ministère des transports et directeur de cabinet, de 1982 à 1984, de Charles Fiterman, ministre des transports. Sa mission, particulièrement étendue (conditions de compétitivité entre le rail, la route et l'air, densité du réseau, missions de service public, modalités de financement, régionalisation et politique tarifaire), devrait permettre de préparer les débats, qui auront lieu dans les comités économiques et sociaux au cours du mois de mars, et la signature, prévue pour la mi-mai. Parallèlement, la SNCF préparera son plan stratégique d'entreprise, dont le ministre a rappelé les grands axes : l'organisation du travail, la maîtrise des coûts, l'emploi et les salaires.

Christophe Jakubyszyn

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 9 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 5,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,20 %
CAC 40 : 1920,40

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7570	7599,90	+ 0,39	163,35
B.N.P. (T.P)	938	931	- 0,74	60,26
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	835	- 0,59	60,21
Renault (T.P.)	1929	1921	- 0,41	94,77
Rhone Poulenc(T.P)	2045	2045	—	103,71
Saint Gobain(T.P.)	1163	1160	- 0,25	81,63
Thomson S.A (T.P)	1080	1080	—	56,02
Accor	655	651	- 0,61	18
Air Liquide	825	835	+ 1,21	14
Alcatel Alsthom	439,80	436,20	- 0,81	15
Alcatel Cable	375	372,20	- 0,74	10
Alspi	343	347	+ 1,16	15
AGF-Ass.Gen.France	161	164	+ 1,86	3
Axa	330,60	329,10	- 0,45	5,50
Axime	425	432	+ 1,64	—
Bail Investis.	831	831	—	70,15
Bancaire (Cie)	526	530	+ 0,76	10
Bazar Hot. Ville	399	391	- 2	16
Bertrand Faure	132,10	134,90	+ 2,11	3,50
BIC	525	526	+ 0,19	12
BIS	394	394	—	4
B.N.P.	219,80	217	- 1,27	3,20
Bollore Techno.	440	440	—	22
Bongrain	2853	2811	- 1,47	61
Bouygues	523	526	+ 0,57	12
Canal +	960	952	- 0,83	15
Cap Gemini Sogeti	130,30	133	+ 2,07	7
Carnaudmetalbox	224,20	224,10	- 0,04	4,40
Carrefour	3099	3110	+ 0,35	26
Casino Guichard	149,80	149,50	- 0,20	4
Casino Guich.ADP	114	114,40	+ 0,35	4,25
Castorama Dl (Li)	820	830	+ 1,21	10,60
C.C.F.	241,60	245,60	+ 1,65	4,50
CCMX(ex.CCMC) Ly	54	55,90	+ 3,51	2,40
Cegid (Ly)	365	369,50	+ 1,23	26
CEP Communication	424	425,50	+ 0,35	8
Cerus Europ.Reun	69,30	71	+ 2,45	10
Cetelem	875	891	+ 1,82	10
CGIP	1047	1040	- 0,66	35
Chargeurs	1014	1015	+ 0,09	14
Christian Dior	533	537	+ 0,75	5,50
Ciments Fr.Priv.B	195	195	—	17,50
Clarins	489,80	489,90	+ 0,02	7
Club Mediterranee	409	410,10	+ 0,26	7
Coflexip	199	200	+ 0,50	3,30
Colas	850	870	+ 2,35	23
Comptoir Entrep.1	12	12	—	7,50
Comptoir Moder.	1695	1675	- 1,17	20
CPR	392	397	+ 1,27	20
Cred.Fon.France	72,50	74,90	+ 3,31	28
Credit Local Fce	405	401,20	- 0,93	12,66
Credit Lyonnais CI	250	247	- 1,20	10
Credit National	376,20	374	- 0,58	12
CS Signaux(CSEE)	201,10	205,90	+ 2,38	4,50
Damart	3889	3884	- 0,12	65
Danone	797	797	—	16
Dassault-Aviation	345	349	+ 1,15	8,50
Dassault Electro	199	204	+ 2,51	4,30
De Dietrich	236,90	237,40	+ 0,21	53
Degremont	405,60	410	+ 1,08	8
Dev.R.N-P.Cal #Li	50	50	—	—
DMC (Dollfus Mi)	207	203	- 1,93	4
Docks France	782	781	- 0,12	13
Dynaction	94	95,40	+ 1,48	3
Eaux (Gle des)	520	525	+ 0,96	12,25
Ecco	796	796	—	12
Eiffage	746	750	+ 0,53	13,70
Elf Aquitaine	357,80	364	+ 1,73	13
ERAMET	307	306	- 0,32	5,40
Eridania Beghin	879	870	- 1,02	30
Essilor Intl	1014	1007	- 0,69	11,50
Essilor Intl ADP	722	715	- 0,96	12,30
Esso	553	550	- 0,54	15
Eurafrance	1758	1773	+ 0,85	48
Euro Disney	12	12,35	+ 2,91	0,68
Euro RSCG W.W.	424	433	+ 2,12	11,80
Europe 1	1019	1019	—	19
Eurotunnel	6,45	6,70	+ 3,87	—
Filipacchi Medias	757	751	- 0,79	12
Finextel	74	74	—	4,49
Fives-Lille	430,10	442	+ 2,76	11
Fromageries Bel	4540	4600	+ 1,32	40
Galeries Lafayette	1224	1219	- 0,40	11
GAN	179,20	179,80	+ 0,33	4
Gascogne (B)	415	415	—	8,50
Gaz et Eaux	1735	1775	+ 2,30	55
Geophysique	183,50	188	+ 2,45	8
G.F.C	373	371,50	- 0,40	18,50
Groupe Andre S.A.	375	373	—	9
Groupe De La Cite	588	600	+ 2,04	18
Gr.Zannier #(Ly)	59,50	59,90	+ 0,67	2
GTM-Entrepose	346,10	350,10	+ 1,15	6
Guilbert	575	577	+ 0,34	12
Guyenne Gascogne	1403	1404	+ 0,07	25
Havas	399,30	400,50	+ 0,30	8,50
I.D.I.A	199,70	199,70	—	5
Imetal	590	592	+ 0,33	12,50
Immeubl.France	314,20	310	- 1,33	15
Ingenico	33,85	33,95	+ 0,29	2
Interbail	266	269	+ 1,12	32
Intertechnique 1	441	436	- 1,13	23,50
Jean Lefebvre	298	293	- 1,67	9
Klepierre	589	590	+ 0,16	27,75
Labinal	555	558	+ 0,54	27,50
Lafarge	329	324,60	- 1,33	10
Lagardere (MMB)	97,20	98	+ 0,82	2,80
Lapeyre	260	263,40	+ 1,30	4,90
Lebon	179	180	+ 0,55	7
Legrand	772	786	+ 1,81	37,50
Legrand ADP	502	519	+ 3,38	60
Legris indust.	163	162	- 0,61	8
Locindus	829	820	- 1,08	70,50
L'Oreal	1346	1349	+ 0,22	12,20
LVMH Moet Vuitton	1034	1041	+ 0,67	5,50
Lyonnaise Eaux	485,90	483,70	- 0,45	11,50
Marine Wendel	377	376	- 0,26	15
Matra-Hachette	96,80	96,80	—	2,70
Metaleurop	45,20	45,90	+ 1,54	4
Metrologie Inter.	14	13,60	- 2,85	—
Michelin	197,20	197	- 0,10	2,25
Moulinex	73,40	76	+ 3,54	4
Navigation Mixte	705	710	+ 0,70	40
Nord-Est	123,50	124	+ 0,40	5,50
Nordon (Ny)	353	346	- 1,98	—
NRJ #	503	515	+ 2,38	5,40
OLIPAR	157,80	175	+ 9,63	—
Paribas	278	277,50	- 0,17	12
Pechiney	179,10	179,80	+ 0,39	—
Pechiney CIP	190	185,90	- 2,15	9,50
Pechiney Intl	85,55	82,80	- 0,89	3
Pernod-Ricard	290	289	- 0,34	4,25
Peugeot	654	653	- 0,15	6
Pinault-Prin.Red.	1060	1056	- 0,37	22,50
Plastic-Omn.(Ly)	346	348	+ 0,57	7,50
Poliet	416	415,10	- 0,21	7,50
Primagaz	408,70	408	- 0,17	20
Promodes	1193	1201	+ 0,67	10,50
Publicis	304	298,50	- 1,80	4
Radiotechnique	284,20	285	+ 0,28	10
Remy Cointreau	161,50	163,30	+ 1,11	4,60
Renault	152,20	151	- 0,78	3,50
Rexel	900	901	+ 0,11	11,50
Rhone Poulenc A	107	102,30	- 4,39	2,88
Rochette (La)	32	31,85	- 0,46	1,20
Roussel Uclaf	837	864	+ 3,22	14,50
Rue Imperiale(Ly)	3681	3700	+ 0,51	100
Sade (Ny)	176	176	—	12,50
Sagem SA	2898	2802	- 3,31	22,50
Saint-Gobain	573	585	+ 2,09	15,50
Saint-Louis	1393	1388	- 0,35	38
Salomon (Ly)	2990	3020	+ 1	24
Salvepar (Ny)	337	335	- 0,59	17,50
Sanofi	310,20	312,20	+ 0,64	6
Sat	1798	1791	- 0,38	27,50
Saupiquet (Ns)	1250	1240	- 0,80	28
Schneider SA	176	176,50	+ 0,28	37
SCOR SA	151	151	—	2
S.E.B.	620	615	- 0,80	9,20
Sefimeg	334	321	- 3,89	19
SEITA	188,60	188,40	- 0,10	5,20
Selectibanque	100	99,10	- 0,90	12,50
SFIM	900	925	+ 2,77	38
SGE	109,30	111	+ 1,55	5
Sidel	1588	1592	+ 0,25	13,50
Simco	475,20	475,50	+ 0,06	20,76
S.I.T.A	883	879	- 0,45	9
Skis Rossignol	1303	1312	+ 0,69	22
Sligos	427	430	+ 0,70	9
Societe Gale A.	608	605	- 0,49	16
Sodexho	1578	1555	- 1,45	22
Sommer-Allibert	1338	1330	- 0,60	38
Sophia	202,50	202,90	+ 0,19	34,50
Sovac	590	585	- 0,84	14
Spir Communication	450	458	+ 1,77	14,80
Strafor Facom	274,80	276,80	+ 0,72	6
Suez	203,10	201,80	- 0,64	8,20
Synthelabo	338,50	328	- 3,10	3,74
Technip	349	348,70	- 0,08	8
Thomson-CSF	117	121	+ 3,41	[illegible]
Total	340	343,60	+ 1,05	[illegible]
UAP	125,40	126	+ 0,47	[illegible]
UFB Locabail	407	409,50	+ 0,61	[illegible]
UGC DA (M)	235	230	- 2,12	3,56
UIC	67,50	67	- 0,74	25
UIF	440	441	+ 0,22	22
UIS	128,10	128	- 0,07	14,67
Unibail	506	500	- 1,18	22
Union Assur.Fdal	560	551	- 1,60	34
Usinor Sacilor	71,10	72,05	+ 1,33	[illegible]
Valeo	227,90	233,50	+ 2,45	2,28
Vallourec	194,40	194	- 0,20	[illegible]
Via Banque	153	150	- 1,96	12
Worms & Cie	237,90	239,30	+ 0,58	8
Zodiac ex.dt divid	800	824	+ 3	9
Elf Gabon	910	905	- 0,54	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	231,10	232,10	+ 0,43	[illegible]
Adidas AG #	265	265,30	+ 0,11	[illegible]
American Express	200,80	201,70	+ 0,44	[illegible]
Anglo American	340	332,70	- 2,14	[illegible]
Amgold	459	469,90	+ 2,15	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,90	14,75	- 1	[illegible]
A.T.T. #	325,10	330,20	+ 1,53	[illegible]
Banco Santander #	245	249,90	+ 2	[illegible]
Barrick Gold #	141,70	[illegible]	—	[illegible]
B.A.S.F. #	1143	1150	+ 0,61	[illegible]
Bayer #	1359	1380	+ 1,54	[illegible]
Blenheim Group	19,10	19	- 0,52	[illegible]
Buffelsfontein	18,10	19,10	+ 5,52	[illegible]
Chase Manhattan #	288	286,20	- 0,62	[illegible]
Cordiant PLC	7	6,90	- 1,42	[illegible]
Daimler Benz #	2547	2575	+ 1,09	[illegible]
De Beers	162,90	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Deutsche Bank #	240,70	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Dresdner Bank #	131,80	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Driefontein	73,95	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Du Pont Nemours #	349,80	[illegible]	+ 2,45	[illegible]
Eastman Kodak #	340	337,70	- 0,67	[illegible]
East Rand	3,28	[illegible]	+ 3,04	[illegible]
Echo Bay Mines #	59	58,25	- 1,27	[illegible]
Electrolux #	215	215,10	+ 0,04	[illegible]
Ericsson #	96	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Exxon Corp. #	409,60	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Ford Motor #	144,50	[illegible]	- 1,31	[illegible]
Freegold	44,70	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Gencor Limited	18,50	18,20	- 1,62	[illegible]
General Elect. #	353	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
General Motors #	247,10	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Gle Belgique #	416	425	+ 2,16	[illegible]
Grd Metropolitan	35,50	[illegible]	- 1,12	[illegible]
Guinness Plc #	37,20	37,25	+ 0,13	[illegible]
Hanson Plc	15,65	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Harmony Gold	49,80	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Hitachi #	51,30	[illegible]	- 1,36	[illegible]
Hoechst #	1355	1380	+ 1,84	25,80
I.B.M #	441	441,80	+ 0,02	1,05
I.C.I #	63	[illegible]	- 0,63	0,90
I.T.T. #	605	[illegible]	+ 1,48	2,03
Ito Yokado #	320	310	- 3,12	0,65
Matsushita #	82,75	[illegible]	—	0,26
Mc Donald's #	223	223,50	+ 0,22	0,27
Merck and Co #	312	316,50	+ 1,44	1,44
Minnesota Mg #	331	330	- 0,30	1,98
Mitsubishi Corp.#	62,90	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	578	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Morgan J.P. #	384,90	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5550	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	74	[illegible]	—	[illegible]
Norsk Hydro #	219,50	219,20	- 0,13	[illegible]
Petrofina #	1542	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Philip Morris #	442	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Philips N.V #	195,10	[illegible]	—	[illegible]
Placer Dome Inc #	132,50	[illegible]	- 0,45	[illegible]
Procter Gamble #	434,90	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Quilmes	223	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein	37,40	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	253,30	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Royal Dutch #	709	[illegible]	- 0,28	[illegible]
R T Z #	70,40	[illegible]	- 1,70	[illegible]
Sega Enterprises	263,90	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Saint-Helena	31,45	[illegible]	+ 4,92	[illegible]
Schlumberger #	330,60	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
SGS Thomson Micro.	176,90	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Shell Transport #	66,15	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Siemens #	2713	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Sony Corp. #	318	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Sumitomo Bank #	106,10	[illegible]	- 0,56	[illegible]
T.D.K #	259,80	[illegible]	—	[illegible]
Telefonica #	72,35	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Toshiba #	40,55	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Unilever #	708	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
United Technol. #	460	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Vaal Reefs	384	[illegible]	+ 2,34	[illegible]
Volkswagen A.G #	1720	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	102	[illegible]	- 2,25	[illegible]
Western Deep	195	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Yamanouchi #	110	[illegible]	- 1,27	[illegible]
Zambia Copper	2,86	[illegible]	+ 3,14	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 9 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	1,697
CEPME 8,5% 88-97CA	104,15	4,529
CEPME 9% 89-99 CA#	110,25	3,590
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,992 d
CFD 9,7% 90-03 CB	117,85	9,062 d
CFD 8,6% 92-05 CB	112,85	7,917
CFF 10% 88-98 CA#	108	2,240
CFF 9% 88-97 CA#	105	2,484
CFF 10,25%90-01CB#	113,15	8,486 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,30	5,569
CLF 9%88-93/98 CA#	106,89	8,587
CNA 9% 4/92-07	—	6,221
CRH 8,6% 92/94-03	111,18	4,629
CRH 8,5% 10/87-88#	108,33	7,269
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,95	7,799
EDF 8,6% 92-04 #	113	6,532 d
Em.Etat10,26%86-96	100,80	8,578
Emp.Etat 6%7/93-97	101,41	2,953
Finansder 9%91-06#	116,61	1,156 ↑
Finansd.8,6%92-02#	111,71	8,247
Floral9,75% 90-99#	—	4,582 d
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,25	9,317
OAT 8,5% 87-97CA#	104,68	4,668
OAT 9,90%85-97 CA#	108,47	0,811
OAT 88-98 TME CA	101,65	6,596 ↑
OAT 3/85-98 TRA	—	1,874
OAT 9,50%88-98 CA#	109,68	5,217
OAT TMB 87/99 CA	99,61	6,416 ↑
OAT 8,125% 89-99 #	108,13	5,150
OAT 8,50%90/00 CA#	110,32	6,735 ↓
OAT 85/00 TRA CA	—	2,478
OAT 10%5/85-00 CA#	115,97	6,284
OAT 89-01 TME CA	102,10	6,596 ↑
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,45	1,115 ↓
OAT 8,50% 89-19 #	114,02	1,835 ↓
OAT 8,50%92-23 CA#	—	6,085 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	108	8,294
Lyon.Eaux 6,5%90CV	875	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	156	156
Bains C.Monaco	673	650
B.N.P.Intercont.	300	300
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie)	5,10	5,10
Cambodge	770	725
Carbone Lorraine	466	467
CBC	90	93,90
Centenaire Blanzy ◆	330	330
Ceragen Holding ◆	23	23
Champex (Ny) ◆	14,80	14,80
CIC Un.Euro.CIP	362,80	360
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2169	2169
Cpt Lyon Alem	402	402
Concorde-Ass Risq ◆	685	685
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13,55	13,55
Credit Gen.Ind. ◆	29	29
Darblay ◆	345	345
Didot Bottin	596	596
Eaux Bassin Vichy ◆	4100	4100
Ecia	511	500
Ent.Mag. Paris ◆	2200	2200
Eridania Beghin CI ◆	814	814
Fidei	54	55,50
Finalens	350	350
F.I.P.P. ◆	84,70	84,70
Fonciere (Cie) ◆	485	485
Fonciere Euris	148,20	[illegible]
Foncina #	427,90	429
France I.A.R.D.	1006	1006
France S.A.	798	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont #	330	320
Genefim	100	100
Gevelot ◆	1110	1110
G.T.I (Transport) ◆	277	277
Immobail	110	110
Immobanque	660	660
Im.Marseillaise	5150	[illegible]
Invest.(Ste Cle.)	1350	[illegible]
Lille Bonnieres	1600	[illegible]
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre #	155	155
Lucia ◆	54	[illegible]
Machines Bull ◆	2,90	2,90
Monoprix ◆	161	161
Metal Deploye ◆	358	358
Mors #	15,90	15,40
Navigation (Nle) ◆	59,50	59,50
Paluel-Marmont ◆	240	264,80 d
Pap.Clairefont(Ny)	850	851
Parfinance	183	185
Paris Orleans	220	220
Piper Heidsieck ◆	1448	1448
Porcher ◆	200	200
Promodes (CI) ◆	878	878
PSB Industries Ly	335	332,40
Rochefortaise Com.	139,20	[illegible]
Rosario	187	[illegible]
Rougier #	517	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan ◆	253,70	[illegible]
Saga	200	[illegible]
Salins du Midi	419	[illegible]
Savoisienne (M) ◆	125	[illegible]
Silic	720	[illegible]
S.I.P.H. ◆	160	[illegible]
Sofal ◆	136	[illegible]
Soffo ◆	354	[illegible]
Sofitam act.a reg. ◆	67,70	[illegible]
Sofragi ◆	3585	[illegible]
Soudure Autogene ◆	948	[illegible]
Sovabail ◆	400	[illegible]
Taittinger	1668	[illegible]
Tour Eiffel ◆	262	[illegible]
Elyo	159,80	[illegible]
Vicat ◆	440	[illegible]
Virax ◆	720	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	147	[illegible]
Commerzbank AG	1133	[illegible]
Fiat Ord.	16	[illegible]
Gevaert	300,80	[illegible]
Gold Fields South	155,60	[illegible]
Kubota Corp.	30,50	[illegible]
Montedison act.ep.	4,54	[illegible]
Olympus Optical	49,35	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	169	[illegible]
Robeco	359	[illegible]
Rodamco N.V.	147	[illegible]
Rolinco	381,70	[illegible]
Solvay SA	2675	[illegible]
Wagons Lit	1502	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 9 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	58	57,95
AFE #	374	375
Aigle #	222	222
Albert S.A (Ns) ◆	141	141
Altran Techno. #	780	780
Montaignes P.Gest.	475	490
Bque Picardie (Li) ◆	560	560
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	205	205,10
Bque Vernes	635	635
Beneteau #	339,90	340
B I M P	80	80
Boiron (Ly) #	499,90	501
Boisset (Ly)#	218,10	218,10
But S.A.	264	266
Cardif SA	585	613
CDA-Cie des Alpes	128,90	129,90
C.E.E #	245	245
CEGEP #	156	156,10
Cermex # (Ly) ◆	264	264
CFPI #	241,50	237,50
Change Bourse (M)	254	255
Christ.Dalloz #	1128	1140
Cipe France Ly #	297	297
CNIM CA#	158	159
Codetour	255	254,90
Comp.Euro.Tele-CET	252,10	263
Conflandey S.A.	280	280
C.A. de la Brie	358,60	356,90
C.A.Gironde (B) ◆	448	448
C.A.Haute Normand.	337	347,40
C.A.Ille & Vilaine	343	343
C.A. Paris IDF	719	708
C.A.de l'Isere Ly#	369,50	368
C.A.Loire Atl.Ns #	326,60	334,30
C.A.Loire/H.Loire# ◆	210	210
C.A.Morbihan (Ns)	336,80	336,80
C.A.du Nord (Li)	452,20	457
C.A. Oise CCI	243	243
C.A.Pas de Calais	413	418
C.A. Somme CCI	241	240
C.A.Toulouse (B)	370	367,80
CFJPE(exGAN part#	131	131
Chaine et Trame #	133	130
C.A. Midi CCI#(Ly)	256	250
Creeks ◆	39,55	43,55
Delta Prot.# Ly	301	302
Devanlay	446	444,90
Deveaux(Ly)#	380,10	390
Devernois (Ly)	456	461
Ducros Serv.Rapide ◆	37,90	37,90
Ecco Trav.Tempo Ly	308,20	306,50
Emin-Leydier# (Ly)	400	399
Europ.Extinc.(Ly)#	220	224,80
Europ Propulsion	375	368
Expand s.a.	254,90	242,50
Factorem	560	568
Faiveley #	288	287
Finabail	85,80	84
Finacor	115	115
Fininfo	447	447
Fructivie	510	511
Gautier France #	270	262
Gel 2000	79,05	85
GFI Industries #	385	385
Girodet # (Ly)	51,95	51,95
GLM S.A. ◆	207,10	207,10
Grandoptic.Photo #	475	495
Gpe Guillin # Ly	152	149
Kindy #	168	168
Guerbet	299	286
Hermes Internat.1#	1016	1024
Hurel Dubois	388,50	399
ICBT Groupe #	185	191,30
I.C.C.	153,40	151
Idianova	72	72
Immob.Hotel. #	73	74,10
Installux (Ly)	470	470
Int. Computer #	90	90
Invest.Paris	138	137
IPBM	77,90	78
M6-Metropole TV	439	499
Manitou #	455,70	475
Manutan	590	590
Marie Brizard	1060	1070
Maxi-Livres/Profr.	304	303
Mecadyne	125,20	127,10
Mecelec (Ly)	73	74,10
MGI Coutier	189	184
Michel Thierry#	595	590
Monneret Jouet #	55	57
Naf-Naf #	52	50,20
Norbert Dentres.#	675	675
N.S.C Schlum. Ny	793	795
OGF Omn Gest.Fin. ◆	900	908
Onet #	755	765
Paul Predault #	203	204
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	108,50	105,70
Pier Import	80	81
Pochet	735	745
Poujoulat Ets (Ns) ◆	211	211
Radiall #	526	509
Rallye(Cathiard)Ly	145	144
Reydel Indust.Li ◆	962	962
Robertet #	1024	1020
Rouleau-Guichard ◆	440	440
Securidev #	73	78
Sediver #	180,60	[illegible]
Seribo	292,10	[illegible]
Siparex (Ly) #	87,60	[illegible]
Smoby (Ly)#	551	[illegible]
Sofco (Ly)	109	[illegible]
Sofibus ◆	411	[illegible]
Sogepag #	130	[illegible]
Sogeparc (Fin)	619	[illegible]
Sopra	260	[illegible]
Steph.Kelian #	92	[illegible]
Sylea	390	[illegible]
Teisseire-France	189	[illegible]
TF1-1	505	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	354	[illegible]
Trouvay Cauvin #	65	[illegible]
Unilog	339,90	[illegible]
Union Fin.France	408,10	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	118	[illegible]
Vilmorin et Cie #	415	[illegible]
Virbac	610	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 9 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,01	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	170,10	[illegible]
Nobel ◆	125	[illegible]
Mumm ◆	1081	[illegible]
Générale Occidentale ◆	41,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 8 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36377,22	36377,22
Actimonetaire D	30961,35	30961,35
Agipi Ambition (Axa) ◆	113,44	108,04
Amplia	114101,02	114101,02
Amplitude Monde D	726,55	708,83
Antigone Trésorerie	840693	840693
Arbitr. Court Terme	9288,70	9288,70
Arbitr. Première	8720,20	8633,86
Arbitr. Sécurité	16993,78	16909,23
Asie 2000 ◆	641,04	622,37
Associa Première	37734,15	37734,15
Associc	1173,11	1173,11
Atout Amérique	121,72	118,75
Atout Asie	99,49	97,06
Atout Futur C	534,75	521,71
Atout Futur D	510,11	497,67
Aurecic	1509,49	1465,52
Avenir Alizes	1965,11	1926,58
Axa Valeurs PER ◆	142,19	138,05
Cadence 1	1077,20	1066,53
Cadence 2	1071,88	1050,86
Cadence 3	1062,77	1041,93
Capimonetaire	1973,47	1971,58
Capioblig	8273,73	8191,81
Capitacic	1712,10	1686,80
Cicamonde	1234,90	1198,93
Coexis	1751,80	1719,14
Comptavalor	2247,46	2244,03
Converti CIC	332,56	323,04
Credit Mutuel Capital	1664,81	1632,17
Credit Mutuel MID AF	105,54	102,72
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	843,81	843,81
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	93,20	90,71
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	90,25	87,83
Créd.Mut.Ep.J	22057,03	22057,03
Créd.Mut.Ep.long.T.	221,36	215,44
Créd.Mut.Ep.Monde	1128,22	1098,02
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1111,90	1082,14
Dieze	1720,91	1688,82
Ecocic	1241,42	1205,26
Ecupar ◆	128,24	124,50
Ecur. Actions futur	197,21	191,47
Ecur. Distrimonétaire	10668,06	10668,06
Ecur. Expansion (*)	78494,30	78181,57
Ecur. Géovaleurs	2767,91	2667,29
Ecur. Investissement	164,01	159,23
Elanciel D	120,93	117,98
Elicash o	904848,27	904848,27
Emergence Poste D	98,41	96,01
Eparcic	4656,14	4656,14
Eparcourt-Sicav	200,24	199,74
Epargne-Unie	1534,52	1497,09
Eurco Solidarité	1362,64	1250,14
Eurocic Leaders	1364,68	1324,93
Eurodyn	1565,69	1527,50
Fonsicav	18715,87	18678,51
France Obligations	483,48	478,69
Francic	489,14	481,91
Francic Pierre	114,78	111,44
Francic-Regions	1438,26	1396,37
Géobilys C	602,64	602,64
Géobilys D	587,62	587,62
Gestilion	19644,39	19644,39
HLM Monetaire	17949,17	17949,17
Indicia ◆	1135,70	1107,90
Intensys D	111,21	110,93
Interoblig	6180,60	6119,41
Intersélection Fce	543,78	533,12
Japacic	180,53	175,27
Jeunepargne	374,32	368,79
Latitude C/D	142,54	142,33
Lion 20000	16488,29	16488,29
Lion Association	11639,82	11639,82
Lion Institution	41682,46	41578,51
Lionplus	1350,67	1324,19
Lion Trésor	2368,94	2345,49
Livret Bourse Inv.	600,10	582,62
Livret Portefeuil.	831,28	807,07
Méditerranée ◆	242,80	235,73
Mensuel CIC	10336,23	10233,89
Moneden	87950,77	87950,77
Moné-Dis o	10128,34	10128,34
Mone.J. o	11412,14	11412,14
Monévalor	52895,11	52895,11
Mutualité dépôts	17827,65	17792,07
Natio Court Terme	13511	13511
Natio Court Terme2	366980	366980
Natio Epargne	22336,49	22115,34
Natio Ep. Capital	14993,75	14845,30
Natio Ep. Croissance	2162,23	2119,83
Natio Ep. Obligations	219,43	215,13
Natio Epargne Retraite	128,42	125,90
Natio Epargne Trésor	10335,40	10314,77
Natio Epargne Valeur	525,18	514,38
Natio France Index	1020,81	1000,79
Natio Immobilier	1202,70	1179,12
Natio Inter	1819,81	1784,13
Natio Monétaire	5273,74	5266,47
Natio Opportunités	135,14	132,49
Natio Patrimoine	1413,74	1386,02
Natio Perspectives	1134,74	1112,49
Natio Placements	75348,79	75348,79
Natio Revenus	1080,96	1070,26
Natio Sécurité	11419,35	11419,35
Natio Valeurs	943,94	925,43
Nord Sud Develop.	2083,29	2079,13
Oblicic-Mondial	3284,98	3236,43
Oblicic-Régions	1134,03	1117,27
Oblifutur	3793,56	3722,88
Oblig. ttes caté.	228	224,63
Oblilion	1774,16	1756,59
Oblisécurité Sicav	5548,40	5548,40
Oblitys D	569,50	561,08
Oraction	1580,16	1541,62
Patrimoine Retraite	291,38	285,67
Pervalor	591,66	580,06
Plénitude D	146,38	142,81
Poste Gestion C	42485,94	42485,94
Première Oblig. C	12712,44	12712,44
Première Oblig. D	11059,14	11053,61
Proficius	981,40	963,10
Rentacic	165,88	163,43
Revenus Trimestr.	5328,12	5275,37
Revenu-Vert	1191,24	1169,03
St-Honoré Pacifique ◆	752,12	718,01
St-Honoré Réal.	9558,94	9520,86
Securicic	2192,10	2192,10
Sécuritaux	1763,04	1763,04
Sensivalor	34570,06	34570,06
SEVEA ◆	103	100,49
S.G. France opport. C	1411,02	1383,35
S.G. France opport. D	1378,31	1357,26
S.G. Monde opport. C	1014,66	994,76
S.G. Monde opport. D	1014,66	994,76
Sicav Associations	2331,01	[illegible]
Sicav 5.000	510,81	[illegible]
S.I. Est ◆	1200,17	[illegible]
Silvafrance	809,74	[illegible]
Slivam	450,64	[illegible]
Slivarente	229,19	[illegible]
Slivinter	552,09	[illegible]
Sogenfrance C	1343,17	[illegible]
Sogenfrance D	1255,52	[illegible]
Sogépargne	306,18	[illegible]
Sogevar	1186,66	[illegible]
Soginter	1676,07	[illegible]
Solstice D	2323,81	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	12616,18	[illegible]
State Street Act. France ◆	10975,73	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1377,79	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	1022,51	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1499,79	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1047,57	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	686,10	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1448,61	[illegible]
State Street Etats-Unis ◆	1396,76	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	14427,09	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1060,90	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1180,48	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	13237,69	[illegible]
Stratégie Actions	913,58	[illegible]
Stratégie Rendement	1726,65	[illegible]
Synthesis	15311,55	[illegible]
Thésora C	886,86	[illegible]
Thésora D	842,95	[illegible]
Trésor Plus	1726,89	[illegible]
Trésor Trimestriel	1031,98	[illegible]
Trésoricic	168768,07	[illegible]
Trésorys	253627,46	[illegible]
Trilion	5210,53	[illegible]
Uni-Associations o	119,54	[illegible]
Uni-Foncier	1218,22	[illegible]
Unifrance	603,66	[illegible]
Uni-Garantie C	1635,74	[illegible]
Uni-Garantie D	1419,87	[illegible]
Uni Régions	1355,78	[illegible]
Univar o	295,68	[illegible]
Univers Actions	1717,83	[illegible]
Univers Obligations	2157,56	[illegible]
Valorg ◆	2362,79	[illegible]
Valreal	33999,86	[illegible]
Winterthur St-Honoré	248,09	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé, mardi 9 janvier, en hausse de 0,43 %, selon l'indice Nikkei, qui affichait en clôture un gain de 88,50 points, à 20 652,08 points.

■ **LE DOLLAR** a légèrement reculé mardi 9 janvier sur le marché des changes de Tokyo, où il s'échangeait à 105,15 yens, contre 105,52 yens la veille.

■ **LES DÉFICITS PUBLICS FRANÇAIS** atteindront 4,6 % du PIB fin 1996 au lieu des 4 % prévus par le gouvernement, selon l'analyse mensuelle de conjoncture de la Société générale.

■ **L'OR** a ouvert en hausse mardi 9 janvier sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 396,40-396,70 dollars, contre 395,45-395,75 dollars la veille.

■ **A LA BOURSE DE LONDRES**, lundi 8 janvier, l'indice Footsie a terminé en hausse de 16,1 points, à 3 720,6 points, enregistrant ainsi un nouveau record.

LES PLACES BOURSIÈRES

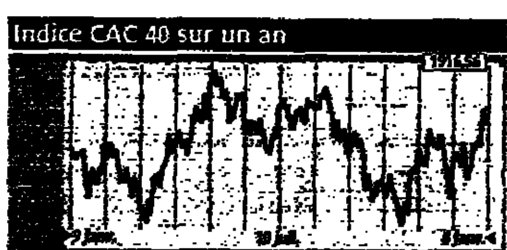
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

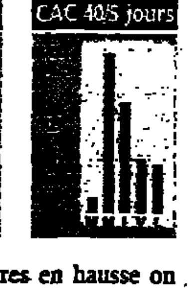
Tendance hésitante à Paris

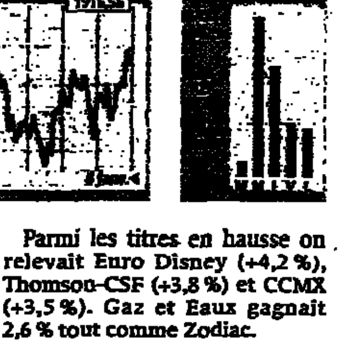
LA TENDANCE était hésitante mardi 9 janvier à la Bourse de Paris après trois séances consécutives de baisse plus ou moins sensible. En hausse de 0,52 % au début des échanges, les valeurs françaises affichaient une heure plus tard un gain de 0,70 %. Aux alentours de 12 h 30, l'indice CAC 40 n'affichait plus qu'un gain de 0,2 % à 1 920,38 points après avoir renoué avec la baisse quelques instants plus tôt. Le montant des échanges était relativement étoffé avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,4 milliard sur le compartiment à règlement mensuel.

Le Matif était ferme. L'échéance mars du contrat notionnel gagnait 36 centièmes à 120,88. Le marché espère une baisse des taux d'intérêt en Europe pour soutenir l'activité déclinante. Selon l'un des principaux instituts de conjoncture (DIW), la croissance allemande devrait tomber cette année à 1 %. En France, le nouvel impôt, le RDS, sera appliqué à partir de février. Une ponction nouvelle qui appelle des mesures de soutien à l'économie, estiment les boursiers.

Parmi les titres en hausse on relevait Euro Disney (+4,2 %), Thomson-CSF (+3,8 %) et CCMX (+3,5 %). Gaz et Eaux gagnait 2,6 % tout comme Zodiac.

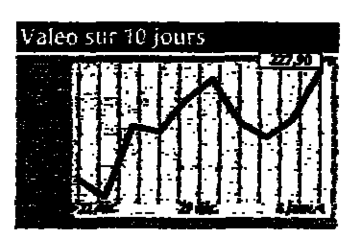






Valeo, valeur du jour

LE TITRE Valeo a été très entouré le 8 janvier à la Bourse de Paris. L'équipementier automobile a gagné 2,89 % à 227,90 francs avec 675 771 actions traitées, notamment par le biais d'une série d'applications (100 000 titres, 74 000 et deux fois 50 000 pour les plus importantes). Certains intervenants évoquent un possible désengagement de son actionnaire de référence, Cerus, qui détient 28 % du capital et 42 % des droits de vote. *« Encore une fois le bruit court que Cerus est en train de sortir, mais personnellement, je n'y crois pas beaucoup »*, déclare un intervenant. Cerus s'est refusé à tout commentaire.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 09/01	Var. % 08/01	Var. % 31/12
OLIPAR	173	+9,63	-46,27
Eurotunnel	6,70	+3,87	+0,75
Moulinex	76	+3,54	+13,43
CCMX(ex.CCMC) Ly	55,90	+3,51	+21,52
Thomson-CSF	121	+3,47	+10,90
Legrand ADP	519	+3,38	+5,91
Cred.Fon.France	74,90	+3,31	+5,79
Roussel Uclaf	864	+3,22	+4,09
Zodiac ex.dt divid	824	+3	+7,85
Euro Disney	12,35	+2,91	+10,76
BAISSES, 12h30			
Rhone Poulenc A	102,30	-4,39	-2,47
Sefimeg	321	-3,89	-1,23
Sagem SA	2802	-3,31	+1,89
Synthelabo	328	-3,30	+6,91
Mecrologie Inter.	13,60	-2,85	+1,49
Pechiney CIP	185,90	-2,35	+0,48
UGC DA (M)	230	-2,12	+4,40
Bazar Hot. Ville	391	-2	+4,82
Nordon (Ny)	346	-1,98	+10,19
Via Banque	150	-1,96	+0,67

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	09/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	238574	86592948,10
Rhone Poulenc A	674015	69693496,10
Total	158975	54496947,10
LVMH Moet Vuitton	49655	51595699
Eaux (Gie des)	96326	50845805
Alcatel Alsthom	104830	45989636
Saint-Gobain	71440	41523963
L'Oreal	24627	33322965
Valeo	134550	31380838,50
Carrefour	9893	30756675

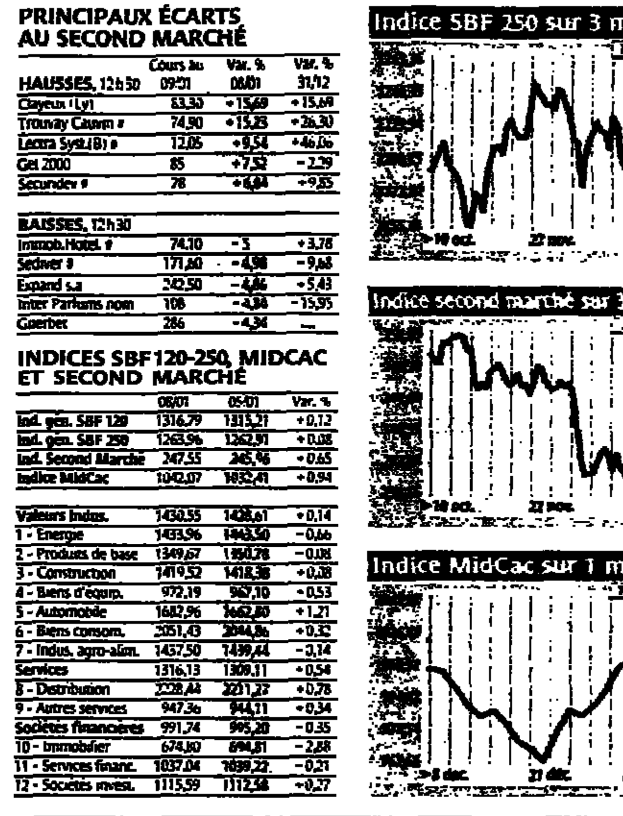
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

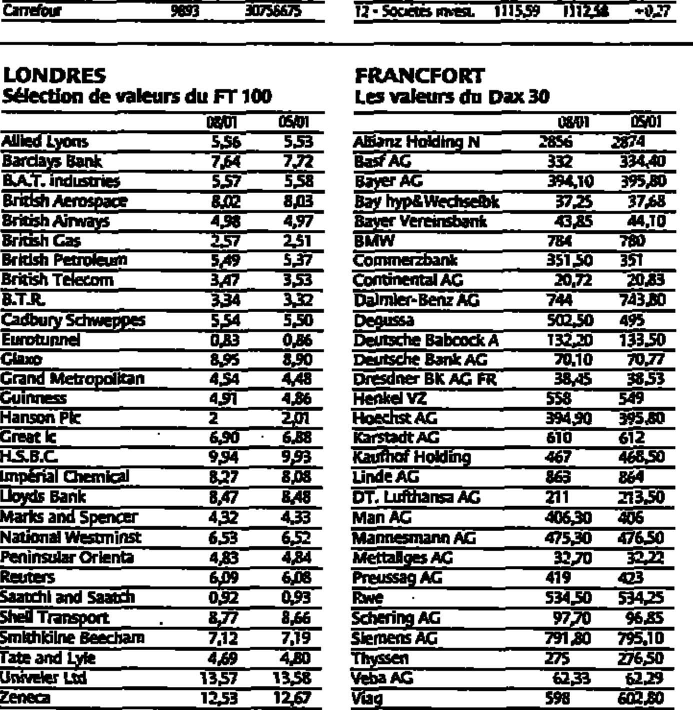
HAUSSES, 12h30	Cours au 09/01	Var. % 08/01	Var. % 31/12
Clayeux (Ly)	53,30	+15,69	+15,69
Trouvay Cauvin #	74,90	+15,23	+26,30
Lectra Syst.(B) #	12,05	+9,54	+46,06
Gel 2000	85	+7,52	-2,29
Securidev #	78	+6,84	+9,85
BAISSES, 12h30			
Immob.Hotel. #	74,10	-5	+3,78
Sedirer #	171,60	-4,98	-9,68
Expand s.a	242,50	-4,66	+5,43
Inter Parfums nom	108	-4,38	-15,95
Goerbet	286	-4,34	—

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	08/01	05/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1316,79	1315,21	+0,12
Ind. gén. SBF 250	1263,96	1262,91	+0,08
Ind. Second Marché	247,55	245,96	+0,65
Indice MidCac	1042,07	1032,41	+0,94
Valeurs Indus.	1430,55	1428,61	+0,14
1 - Energie	1433,96	1443,50	-0,66
2 - Produits de base	1349,67	1350,78	-0,08
3 - Construction	1419,52	1418,38	+0,08
4 - Biens d'équip.	972,19	967,10	+0,53
5 - Automobile	1682,96	1662,80	+1,21
6 - Biens consom.	2051,43	2044,86	+0,32
7 - Indus. agro-alim.	1437,50	1439,44	-0,14
Services	1316,13	1309,11	+0,54
8 - Distribution	2228,44	2211,27	+0,78
9 - Autres services	947,36	944,11	+0,34
Sociétés financières	991,74	995,20	-0,35
10 - Immobilier	674,80	694,81	-2,88
11 - Services financ.	1037,04	1039,22	-0,21
12 - Sociétés invest.	1115,59	1112,58	+0,27







Londres enregistre un nouveau record

LA BOURSE DE TOKYO a regagné le terrain perdu en cours de séance, pour finalement terminer en hausse mardi 9 janvier. L'indice Nikkei a gagné 88,50 points, à 20 652,08 points. En dépit des prises de bénéfice consécutives à la forte hausse de la semaine dernière, le marché a fait preuve d'une certaine résistance, ce qui a favorisé les achats.

La veille, à l'issue d'une séance abrégée, Wall Street a gagné du terrain, profitant de la bonne orientation du marché obligataire. L'indice Dow Jones a gagné 16,25 points, à 5 197,68 points. Wall Street a ouvert avec une heure et demie de retard et a fermé ses portes deux heures plus tôt en raison de la tempête de neige. En Europe, la Bourse de Londres a terminé lundi en légère hausse, lui permettant d'inscrire un nouveau record. L'indice Footsie des cent principales valeurs a clôturé en hausse de 16,1 points, à 3 720,6 points, soit un gain de 0,4 %, améliorant le précédent record inscrit mercredi dernier. La Bourse de Francfort a terminé en léger recul, l'indice DAX des trente valeurs vedettes cédant 0,36 %, à 2 323,48 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 08/01	Cours au 05/01	Var. en %
Paris CAC 40	1916,56	[illegible]	+0,01
New-York/DJ indus.	5205,99	[illegible]	+0,47
Tokyo/Nikkei	20563,60	[illegible]	-0,51
Londres/FT100	3720,60	3704,50	+0,43
Francfort/Dax 30	2323,48	2331,88	-0,36
Frankfort/Commer.	833,55	835,05	-0,18
Bruxelles/Bel 20	1870,18	[illegible]	+0,69
Bruxelles/Général	1611,96	[illegible]	+0,69
Milan/MIB 30	995	997	-0,20
Amsterdam/Gé. Cbs	333,60	[illegible]	+1,44
Madrid/Ibex 35	327,34	327,34	—
Stockholm/Affarsal	1367,68	[illegible]	-0,83
Londres FT30	2750,60	[illegible]	+0,48
Hong Kong/Hang S.	10466,67	[illegible]	-0,60
Singapour/Strait t	2385,87	[illegible]	+0,85

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

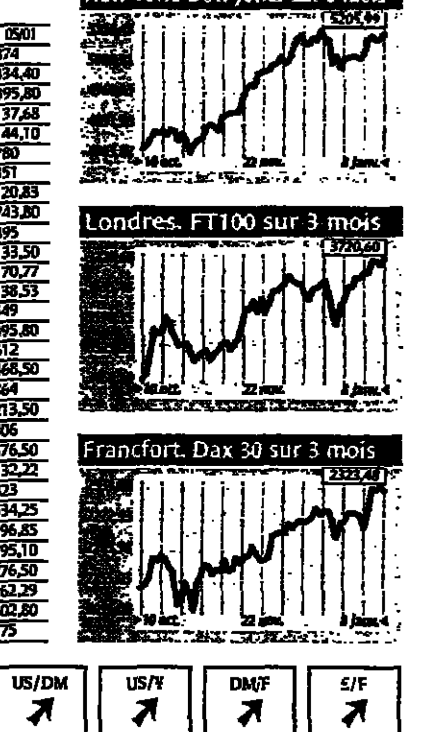
	08/01	05/01
Alcoa	52,37	55,37
American Express	41	41
Allied Signal	49.12	48,75
AT & T	67	66,87
Bethlehem	15	14,75
Boeing Co	80,25	78,50
Caterpillar Inc.	60,75	61
Chevron Corp.	55,62	55,37
Coca-Cola Co	75,12	74,62
Disney Corp.	62	61,62
Du Pont Nemours&Co	72,87	72,87
Eastman Kodak Co	68,62	68,87
Exxon Corp.	84,37	83,37
Gén. Motors Corp.H	53,50	53,25
Gén. Electric Co	73,37	72,87
Goodyear T & Rubbe	43,87	43,87
IBM	89,12	88,62
Intl Paper	39	38,75
J.P. Morgan Co	77,62	77,62
Mc Don Dougl	95,75	92,50
Merck & Co.Inc.	63,87	63
Minnesota Mng.&Mfg	67	67,37
Philip Moris	90	89,75
Procter & Gamble C	87,75	87,37
Sears Roebuck & Co	41,50	42,12
Texaco	81,50	81
Union Carb.	39,62	38,62
Utd Technol	94,12	93
Westingh. Electric	18	18,12
Woolworth	12,25	12,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	08/01	05/01
Allied Lyons	5,56	5,53
Barclays Bank	7,64	7,72
B.A.T. industries	5,57	5,58
British Aerospace	8,02	8,03
British Airways	4,98	4,97
British Gas	2,57	2,51
British Petroleum	5,49	5,37
British Telecom	3,47	3,53
B.T.R.	3,34	3,32
Cadbury Schweppes	5,54	5,50
Eurotunnel	0,83	0,86
Glaxo	8,95	8,90
Grand Metropolitan	4,54	4,48
Guinness	4,91	4,86
Hanson Plc	2	2,01
Great Ic	6,90	6,88
H.S.B.C.	9,94	9,93
Impérial Chemical	8,27	8,08
Lloyds Bank	8,47	8,48
Marks and Spencer	4,32	4,33
National Westminst	6,53	6,52
Peninsular Orienta	4,83	4,84
Reuters	6,09	6,08
Saatchi and Saatch	0,92	0,93
Shell Transport	8,77	8,66
Smithkline Beecham	7,12	7,19
Tate and Lyle	4,69	4,80
Univeler Ltd	13,57	13,58
Zeneca	12,53	12,67

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	08/01	05/01
Allianz Holding N	2856	2874
Basf AG	332	334,40
Bayer AG	394,10	395,80
Bay hyp&Wechselbk	37,25	37,68
Bayer Vereinsbank	43,85	44,10
BMW	784	780
Commerzbank	351,50	351
Continental AG	20,72	20,83
Daimler-Benz AG	744	743,80
Degussa	502,50	495
Deutsche Babcock A	132,20	133,50
Deutsche Bank AG	70,10	70,77
Dresdner BK AG FR	38,45	38,53
Henkel VZ	558	549
Hoechst AG	394,90	395,80
Karstadt AG	610	612
Kaufhof Holding	467	468,50
Linde AG	863	864
DT. Lufthansa AG	211	213,50
Man AG	406,30	406
Mannesmann AG	475,30	476,50
Mettallges AG	32,70	32,22
Preussag AG	419	423
Rwe	534,50	534,25
Schering AG	97,70	96,85
Siemens AG	791,80	795,10
Thyssen	275	276,50
Veba AG	62,33	62,29
Viag	598	602,80
Wellag AG	773	775



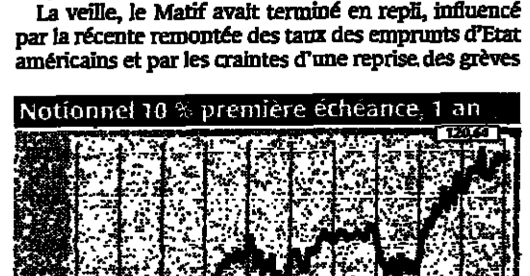
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Reprise du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif qui mesure la performance des emprunts d'Etat français se reprenait nettement mardi 9 janvier à l'ouverture. L'échéance mars du notionnel gagnait 20 centièmes à 120,72.

La veille, le Matif avait terminé en repli, influencé par la récente remontée des taux des emprunts d'Etat américains et par les craintes d'une reprise des grèves en France. Les taux se sont tendus sur le marché américain à la veille du week-end, et la baisse du marché français reflète *« un rattrapage de la tendance de vendredi soir »*, a indiqué Fabien Savonitto, analyste chez MPE Trésorerie. Le *« climat incertain en ce début d'année »* en France, où *« plusieurs patrons d'organisations syndicales ont appelé à une reprise des grèves »*, a pesé sur la tendance, a-t-il ajouté.





LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 08/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,62	6,66	7,42	[illegible]
Allemagne	3,81	5,98	6,77	[illegible]
Grande-Bretagne	6,44	7,42	7,72	[illegible]
Italie	10,35	10,62	10,97	[illegible]
Japon	0,41	3,18	4,75	-0,28
Etats-Unis	5,44	5,68	6,04	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 08/01	Taux au 05/01	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,58	5,55	100,32
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,05	6,03	100,26
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,49	6,46	100,24
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,70	6,71	100,19
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,27	7,28	100,51
Obligations françaises	6,87	6,88	100,24
Fonds d'État à TME	-1,34	-1,34	100,06
Fonds d'État à TRE	-1,10	[illegible]	100,19
Obligat. franç. à TME	-1,03	[illegible]	100,09
Obligat. franç. à TRE	+0,22	+0,23	100,04

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,50 %)

	Achat 08/01	Vente 08/01	Achat 05/01	Vente 05/01
Jour le jour	[illegible]	—	4,6875	—
1 mois	4,80	5	4,81	4,93
3 mois	4,87	5,05	4,81	4,90
6 mois	4,93	5,06	4,81	4,93
1 an	4,86	5,06	4,80	5
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	4,7894	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	4,8750	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	4,9063	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	4,8945	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	4,8906	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	5,0469	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	5	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	5	—

MATIF

Échéances 08/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	114262	120,64	120,70	120,28	120,52
Juin 96	500	121,06	121,06	120,86	120,96
Sept. 96	2	120,02	120,02	120,02	119,92
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	55840	95	95,03	94,77	94,88
Juin 96	9887	95,22	95,25	95,09	95,16
Sept. 96	5520	95,31	95,34	95,21	95,27
Déc. 96	2143	95,25	95,25	95,13	95,18
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	763	90,93	90,92	90,76	90,88
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 08/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 96	16697	1916	1941	1913	1922
Février 96	84	1922,50	1942	1922	1929,50
Mars 96	1232	1930	1955,50	1929,50	1937,50
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	1915,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9375 | US/DM ↗ 1,4390 | US/¥ ↗ 105,3000 | DM/F ↗ 3,4312 | £/F ↗ 7,6590

Petit recul du dollar

LE BILLET VERT a légèrement reculé mardi 9 janvier sur un marché des changes de Tokyo très calme où il s'échangeait en fin d'après-midi à 105,15 yens contre 105,32 à New York et 105,52 à Tokyo lundi. Face au deutschemark, le dollar était aussi en repli à 1,4383 deutschemark contre 1,4399 à New York et 1,4432 à Tokyo lundi. Les banques d'affaires américaines ont vendu le dollar en fin de matinée, mais le billet vert a bénéficié dans l'après-midi des achats de précaution. La devise américaine était également en baisse dans les premiers échanges interbancaires mardi matin à Paris.

Le franc était stable mardi matin autour de 3,4240 pour 1 deutschemark contre 3,4255 francs lundi soir. La livre s'échangeait à 7,6507 francs, en très légère baisse par rapport aux échanges interbancaires de lundi à 7,6530 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 08/01	% 05/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	343,1200	+0,23	328	352
Ecu	6,3495	+0,25	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9375	+0,01	4,6400	5,2400
Belgique (100 F)	16,6950	+0,22	16,0500	17,3500
Pays-Bas (100 fl)	306,4500	+0,24	—	—
Italie (1000 lir.)	3,1265	+0,02	2,8200	3,3200
Danemark (100 krd)	88,7100	+0,24	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9040	+0,12	7,4700	8,2280
Gde-Bretagne (1 L)	7,6590	+0,10	7,2000	8,0500
Grèce (100 drach.)	2,0910	+0,26	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	74,4900	-0,36	68	78
Suisse (100 F)	424,7000	+0,04	409	433
Norvège (100 k)	77,8000	+0,15	72	81
Autriche (100 sch)	48,7750	+0,22	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0790	+0,42	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3000	+0,30	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6305	-0,06	3,3200	3,9200
Japon (100 yens)	4,6823	-0,47	4,4600	4,8100
Finlande (mark)	113,2000	-0,23	106	117

PARITES DU DOLLAR

PARITES DU DOLLAR	09/01	08/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4390	1,4370	+0,14
TOKYO : USD/Yens	105,3000	105,1000	+0,19

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9345	4,9325	4,9515	4,9495
Yen (100)	4,6817	4,6758	4,7130	4,7089
Deutschemark	3,4260	3,4255	3,4197	3,4192
Franc Suisse	4,2455	4,2401	4,2429	4,2376
Lire ital. (1000)	3,1209	3,1167	3,1252	3,1209
Livre sterling	7,6524	7,6444	7,6778	7,6697
Peseta (100)	4,0717	4,0684	4,0586	3,0553
Franc Belge	16,676	16,647	16,655	16,626

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,75	4,87	4,87
Eurodollar	5,56	5,50	5,37
Eurolivre	6,50	6,50	6,37
Eurodeutschemark	3,78	3,72	3,81

L'OR

	cours 08/01	cours 05/01
Or fin (k. barre)	62300	62500
Or fin (en lingot)	62950	62900
Once d'Or Londres	395,90	396,60
Pièce française(20f)	362	360
Pièce suisse (20f)	362	367
Pièce Union lat(20f)	360	358
Pièce 20 dollars us	2245	2245
Pièce 10 dollars us	1360	1352,50
Pièce 50 pesos mex.	2325	2330

LE PÉTROLE

En dollars	cours 08/01	cours 05/01
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	08/01	05/01
Dow-Jones comptant	228,26	228,61
Dow-Jones à terme	330,88	330,18
CRB	—	—
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2742	2735
Cuivre à 3 mois	2557	2540
Aluminium comptant	1630	1624
Aluminium à 3 mois	1638	1638,50
Plomb comptant	694,50	687
Plomb à 3 mois	686	680
Etain comptant	6295	6275
Etain à 3 mois	6300	6275
Zinc comptant	1011	1001,50
Zinc à 3 mois	1034	1023
Nickel comptant	7730	7570
Nickel à 3 mois	7840	7685

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	—	—
Platine à terme	424	416
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	—	—
Maïs (Chicago)	3,62	3,66
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	107,50	200
Orge (Londres)	112,25	116,65
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	2545	1880
Sucre blanc (Paris)	1792,45	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	0,83
Jus d'orange (New-York)	1,04	1,21

Lille 2004 cherche à assurer sa crédibilité olympique au moment de déposer officiellement sa candidature

La ville doit faire face aux réticences de certains responsables politiques

Henri Sérandour, président du Comité national olympique et sportif français, et Martine Aubry, maire adjoint (PS) de Lille, devaient déposer, mardi 9 janvier à Lausanne, la lettre de candidature officielle de la métropole du Nord à l'organisation des Jeux olympiques de 2004. Cette candidature n'est pas encore complètement soutenue par certains responsables politiques. L'Etat devra apporter sa caution financière au dossier d'ici au 15 août.

LILLE
de notre envoyé spécial

La lettre de candidature de la ville de Lille à l'organisation des Jeux olympiques de 2004 ne fait que six lignes. Mais deux mois n'auront pas été de trop pour qu'Henri Sérandour, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), accompagné par Martine Aubry, qui remplace Pierre Mauroy, retenu par un hommage à François Mitterrand, puisse la déposer, mardi 9 janvier, au siège du Comité international olympique (CIO), à Lausanne. Depuis le 7 novembre 1995, date du choix du CNOSF, les promoteurs de la candidature de Lille ont en effet dû vaincre une série d'obstacles. Chacun d'eux aurait pu empêcher leur dossier d'atteindre la première étape d'un long processus, qui doit s'achever le 7 septembre 1997 par le choix de la ville hôte des XXVIIIe Jeux olympiques.

Le vote du CNOSF n'a pas suffi à faire de Lille la candidate de la France. *« Rien n'est acquis »*, ont rapidement compris les supporteurs de la métropole du Nord après une soirée de liesse. Les commentaires apitoyés de certains hauts fonctionnaires parisiens ont même infligé au maire de Lille et à ses amis une douche froide, manifestement destinée à réfréner leur enthousiasme. Au point que Francis Ampe, le président de l'association Lille-Europe-Olympique (LEO 2004), a pu rétorquer à certains de ces « JO-sceptiques » *« que, pour arrêter la candidature de Lille, il aurait mieux valu empêcher sa présentation devant le CNOSF. »*

Il n'a pas été facile de convaincre le ministre de la jeunesse et des sports. Guy Drut avait évoqué, dès le 13 novembre, au cours du débat sur son budget à l'Assemblée nationale, le peu de chances qu'il accordait à la candidature de Lille face à des *« poids lourds »* comme Le Cap, Rio ou Istanbul. Il faisait ensuite part de ses réserves sur l'engagement financier de l'Etat après *« la demi-erreur du Grand Stade »* et en raison du coût de l'organisation de la Coupe du monde de football en 1998.

Ces réserves laissaient planer un doute sur les chances de voir Lille franchir la prochaine étape du parcours olympique : le 15 août, un dossier complet devra être déposé à Lausanne, accompagné cette fois de la garantie financière de l'Etat. Guy Drut rechigne à engager un gouvernement devenu économe pour une organisation estimée à 8 milliards de francs. A la veille de son premier déplacement à Lille, le 29 novembre, le ministre de la jeunesse et des sports a donné le coup de pied de l'âne en jugeant peu réaliste la perspective de voir cette fois *« les Jeux payer les Jeux »*.

Pierre Mauroy et Marie-Christine Blandin, qui a mis tout son poids de président écologiste du conseil régional dans la candidature de Lille, en ont ignoré la venue du ministre sur leurs terres. Mais Guy Drut, peut-être ébranlé par ce qu'il a vu et entendu pendant sa visite, est reparti de Lille en déclarant qu'il allait *« rechausser ses pointes pour franchir la prochaine haie et aller le plus loin possible »*. En fait, Guy Drut a attendu le 11 décembre 1995, date d'un rendez-vous accordé par Jacques Chirac à Pierre Mauroy. Le président de la République se montre alors très chaleureux. Fort de l'expérience de la candidature de la capitale en 1986, l'ancien maire de Paris prodigue conseils et recommandations. Il annonce que l'Etat va prendre en charge le quart des 80 millions de francs nécessaires pour préparer la candidature de Lille, et appelle au succès de cette initiative locale.

Onze villes candidates

Saint-Pétersbourg et Lille devaient remettre conjointement leur lettre de candidature à Juan Antonio Samaranch, président du CIO, *au cours d'une brève cérémonie, mardi 9 janvier au château de Vidy* à Lausanne, soit vingt-quatre heures avant la date limite. Auparavant, neuf autres postulants avaient fait la même démarche : Buenos *Aires, Rio de Janeiro, San Juan de Porto Rico, Le Cap, Istanbul,* Stockholm, Séville, Rome et Athènes. Les onze rivales connaîtront la règle du jeu le 23 janvier au cours d'une réunion technique à Lausanne, où leur sera remis le « Guide de la ville candidate à l'organisation des JO de 2004 », qui fixe notamment les limites des dépenses.

CHANCES EUROPÉENNES

Avec l'accord de Matignon, et sous la pression amicale des élus nordistes de la majorité, le ministre de la jeunesse et des sports met donc en place un groupe de travail autour de Jean-Claude Champin. Les représentants d'une dizaine de ministères sont chargés d'étudier la faisabilité du dossier, pour permettre à l'Etat de décider d'apporter sa caution. La première réunion, le 22 décembre 1995, donne cependant encore à certains participants l'impression que ce groupe existe avant tout pour *« démonter »* la candidature lilloise. *« Il faut mettre les collectivités locales devant leurs responsabilités »*, commente seulement avec prudence Jean-Claude Champin, en rappelant les déficits découverts après les Jeux d'Albertville.

Déficit : le mot ne fait pourtant plus peur dans le Nord. Départements, région, syndicat mixte du littoral, se sont engagés à financer la moitié des frais de candidature. Une douzaine de grosses entreprises locales mettront autant que l'Etat. Mais les responsables de LEO 2004 doivent faire face à une double fronde de certains élus locaux. Des maires de droite craignent de faire le jeu de Pierre Mauroy. Et les ex-« Jo-sceptiques » ne sont pas les derniers à vouloir déjà se partager les retombées du projet. Roubaix et Tourcoing réclament le village olympique. D'autres communes préféreraient un équipement à un autre.

Car, après la défection de la Chine, nombreux sont ceux qui commencent à penser aux chances européennes pour 2004. Lille aurait alors une carte à jouer : celle de l'Europe. *« La monnaie unique sera alors une réalité,* rappelle Francis Ampe. *Un olympisme sorti du gigantisme aura peut-être vu le jour. C'est pour cela que nous resterons fidèles à ce projet concentré dans l'espace et populaire dans l'esprit. »*

Christophe de Chenay

Le Red Star veut représenter le Nord-Est parisien en première division

Pour la reprise de la D2, le club se déplace à Epinal

C'EST une curiosité toponymique. Voilà le seul club professionnel français à ne pas porter le nom ni les couleurs de la ville qui l'héberge depuis 1912. Le Red Star joue à Saint-Ouen, mais il n'y est pas né. A la fin du siècle dernier, la mode parisienne empruntait à l'Angleterre ses nurses, son thé, son football aussi. C'est une étoile filante entraperçue un soir de match qui offrit, dit-on, son nom de baptême à une équipe fondée par des hommes d'affaires de la capitale épris de version originale. En cent ans, le club a connu la gloire (*cinq coupes de France avant guerre*), puis l'oubli. Aujourd'hui, deuxièmes du championnat de deuxième division avant leur déplacement à Epinal, mercredi 10 janvier, les Verts de Saint-Ouen semblent enfin près de rejoindre l'élite, après des années à tutoyer la montée. Samedi, pourtant, la rencontre de Coupe de la Ligue perdue contre l'AS Cannes, qui lutte pour son maintien en première division, a rappelé aux jeunes pousses audoniennes le chemin pierreux restant à parcourir. *« Par rapport au niveau supérieur, seul le réalisme nous fait encore défaut,* juge leur entraîneur, l'ancien Vert de Saint-Etienne Pierre Repellini. *Mais on n'a plus besoin de s'étalonner, nous jouons en tentant d'imposer nos conceptions. »* Avec l'attaque la plus généreuse de D2, le Red Star démontre qu'il sait être efficace.

FOOTBALL

L'accession à la première division est ici vécue comme une démarche logique, la suite inéluctable de huit années de professionnalisme sage. La patience y est une philosophie que confirme la devise maison : *« La victoire du temps. » « Pour nous, la D1 reste un objectif non daté, même si on est vraiment pas mal parti cette saison »*, explique Jean-Claude Bras, président du Red Star 93 depuis dix-sept ans et amateur de litotes. A ceux qui s'inquiètent de l'ombre que pourrait lui causer son riche voisin du Paris-Saint-Germain, il rétorque que toutes les grandes capitales ont plusieurs clubs dans l'élite et qu'il n'y a aucun problème de coexistence entre deux ambitions bien distinctes. *« Le PSG est condamné à l'Europe et au spectacle ; nous nous ne sommes qu'un club départemental. »*

Déjà s'esquisse un partage des zones d'influence dicté par la géographie économique. Au PSG, l'Ouest parisien et ses aisances ; le Nord-Est populaire de l'Ile-de-France derrière le Red Star. Depuis 1987, le conseil général de la Seine-Saint-Denis est son principal partenaire financier – pour 12 millions de francs environ, soit la moitié du budget prévisionnel cette saison. Une partie de cette somme est reversée aux dix-sept clubs du département avec lesquels le Red Star a signé des conventions qui leur permettent de se structurer, en achetant du matériel ou en formant des éducateurs.

En contrepartie, les éléments prometteurs de Bondy, des Lilas ou de Villemomble sont orientés vers le centre de formation de Saint-Ouen. Ainsi de Ted Agasson et de Cyril Domauraud, arrivés adolescents et aujourd'hui deux pièces maîtresses de l'effectif de Pierre Repellini. *« La Seine-Saint-Denis est le premier pourvoyeur du football français,* s'émerveille Jean-Claude Bras. *Il est important de maintenir les bons joueurs dans le département. Le Red Star est la vitrine de la mission d'intégration et d'animation que nous devons mener en profondeur. »*

STADE À L'ANGLAISE

Rapprocher l'élite de la masse, former, s'enraciner : les mots resteront les mêmes, division 1 ou pas, assure-t-on ici. Et, s'il faut recruter à la fin de la saison (*« trois renforts devraient suffire »*), on tâchera de se passer de tous les agents qui gravitent autour des joueurs. *« Des maquereaux pour la plupart »*, accuse Jean-Claude Bras. Même chose pour les médias : *« Ce n'est pas parce qu'il y a des contrats télé que l'on doit accepter les caméras dans les vestiaires. Il n'y a aucun respect pour l'intimité des joueurs, c'est du voyeurisme »*, assène calmement le président audonien.

Un discours de franc-tireur un peu romantique, à l'image de son théâtre. Posé en plein centre-ville, à deux pas du marché aux puces de la porte Clignancourt, le stade Bauer porte ses soixante-quatorze ans avec peine. Il a le charme désuet d'une enceinte à l'anglaise comme même les Anglais n'en font plus. Trois tribunes ouvertes aux vents accueillent un maigre public de fidèles, moins de 2 000 supporteurs en moyenne. Les mauvaises langues disent que l'immeuble en biseau qui fait figure de quatrième tribune est mieux garni.

La construction d'un nouveau stade est envisagée depuis si longtemps qu'il ressemble à l'Arlésienne. Pourtant la région et le département ont voté un budget de 60 millions de francs pour rénover Bauer. Les plans sont prêts, mais la ville de Saint-Ouen semble se faire prier. *« Si rien n'est décidé en avril, nous annonçons notre départ pour le Parc interdépartemental des sports* (un complexe à cheval sur les communes de Saint-Denis, La Courneuve et Aubervilliers), lance Jean-Claude Bras. *Mais je pense que nous sommes sur la bonne voie. »* Le Red Star attend son enceinte pour recevoir confortablement ses futurs adversaires de première division. A quelques kilomètres de là, le concessionnaire du futur Stade de France de Saint-Denis cherche un club résidant.

Stéphane Joby

Le base-ball américain est en panne de héros

CELA N'ÉTAIT JAMAIS ARRIVÉ en vingt-cinq ans. Aucun joueur de base-ball ne rejoindra cette année le Hall of Fame, sorte de saints des saints dans lequel sont rangés les meilleurs joueurs de l'histoire. Pour y accéder, il faut obtenir 75 % des votes des électeurs de l'Association des journalistes de base-ball. Les deux candidats les mieux placés n'ont obtenu que 68,3 % et 65,7 % des suffrages. Pareille mésaventure n'est survenue qu'à sept reprises depuis 1936, date de la création du Hall of Fame. Si les journalistes ont reconnu la valeur des candidats, ils leur reprochent un palmarès insuffisant au cours de leur carrière. *« C'est décidément de plus en plus difficile chaque année »*, a déclaré l'un des prétendants malheureux. – *(AP.)*

■ **FOOTBALL : l'attaquant franco-libérien du Milan AC George Weah** a été sacré meilleur joueur mondial 1995, lundi 8 janvier, par la Fédération internationale de football (FIFA), à l'occasion d'une cérémonie organisée au Teatro Nazionale de Milan. La FIFA a également attribué le Prix du fair-play au Français Jacques Glassmann. L'ancien défenseur de Valenciennes avait été à l'origine des révélations concernant l'affaire VA-OM qui a valu au club marseillais sa rétrogradation en deuxième division (*Le Monde* du 9 janvier). Glassmann, qui joue aujourd'hui dans un club de la Réunion, a reçu un chèque de 10 000 francs suisses (environ 42 500 francs français).

■ **Le Belge Jean-Marc Bosman a rejoué**, dimanche 7 janvier, sur un terrain de football en affrontant dans le CS Visé, club avec lequel il a signé un nouveau contrat, l'équipe de Beringen, pour le 2e tour du championnat de Belgique de promotion C. L'arrêt rendu le 15 décembre par la Cour européenne de justice à Luxembourg avait donné raison à Bosman, qui contestait le système des transferts entre clubs des joueurs en fin de contrat (*Le Monde* du 16 décembre 1995).

■ ***L'ancien international Gérald Passi a mis fin à sa carrière.*** Après avoir joué un an à Nagoya au Japon, le milieu de terrain français, âgé de 32 ans, a décidé de prendre sa retraite, et de se consacrer à des études de design en Suisse. En douze ans de professionnalisme, il a joué à Montpellier, Toulouse, Monaco, Saint-Etienne, et il a obtenu onze sélections en équipe de France.

■ **AUTOMOBILISME : l'écurie française DAMS** participera finalement au championnat international de formule 3 000 cette saison à défaut de s'engager en formule 1, a annoncé lundi 8 janvier Jean Paul Driot, patron de l'équipe. Ce dernier avait initialement prévu de concentrer tous les efforts de ses hommes sur la préparation de la monoplace de F 1 dans la perspective de 1997 et de renoncer à disputer une nouvelle saison de F 3 000 (*Le Monde* daté 10-11 décembre 1995).

■ **RUGBY : l'Australien Michael Lynagh a signé un contrat** avec le club londonien de Saracens, qui joue en première division anglaise. L'ancien capitaine de l'équipe d'Australie de rugby, âgé de 32 ans, détenteur du record du nombre de points inscrits en test-match (911 en 71 rencontres), avait annoncé son intention de mettre un terme à sa carrière internationale après la défaite de l'Australie face à l'Angleterre, en juin 1995, en quart de finale de la Coupe du monde. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

RALLYE-RAID
GRENADE-DAKAR
Neuvième étape
Zouerat-El Mreiti
(638 km, dont 629 km de spéciale)

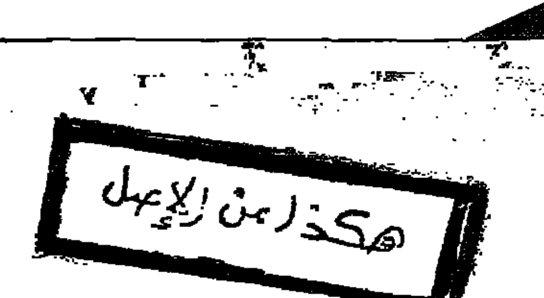
Autos : 1. Wambergue-Galagher (Fra-G-B/Citroën) ; 2. Vatanen-Picard, (Fin-Fra/Citroën), à 2 min 19 s ; 3. Servia-Puig (Esp/Citroën), à 5 min 54 s ; 4. Lartigue-Périn (Fra/Citroën), 6 min 19 s ; 5. Masuoka-Schulz (Jap-All/Mitsubishi), à 7 min 7 s.

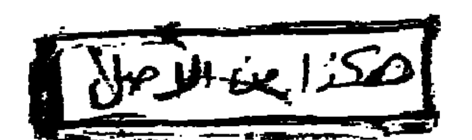
Motos : 1. Arcarons (Esp/KTM) ; 2. Orioli (Ita/Yamaha), à 1 min 1 s ; 3. Trolli (Ita/Cagiva), à 2 min 3 s ; 4. Magnaldi (Fra/KTM), à 15 min 23 s ; 5. Esquirol (Fra/Cagiva), à 19 min 44 s.

Classements généraux :

Autos : 1. Lartigue-Périn (Fra/Citroën) ; 2. Wambergue-Galagher (Fra-G-B/Citroën), à 44 min 40 s ; 3. Masuoka-Schulz (Jap-All/Mitsubishi), à 1 h 41 min 51 s ; 4. Vatanen-Picard (Fin-Fra/Citroën), à 1 h 49 min 4 s ; 5. Fontenay-Musmarra (Fra/Mitsubishi), à 2 h 8 min 35 s.

Motos : 1. Orioli (Ita/Yamaha) ; 2. Arcarons (Esp/KTM), à 41 min 42 s ; 3. Trolli (Ita/Cagiva), à 52 min 45 s ; 4. Magnaldi (Fra/KTM), à 2 h 3 min 29 s ; 5. Esquirol (Fra/Cagiva), à 3 h 20 min 56 s.





AUJOURD'HUI

SCIENCES

SYLVICULTURE L'arbre emblématique du Liban a presque disparu du pays du Cèdre. Il ne subsistait plus que dans de rares « îlots ». En 1991, une association française, le Comité international de sauvegarde du cèdre du Liban (CISCL), a entrepris de relancer le programme de reboisement interrompu par le conflit libanais. ● L'ÉPUISEMENT des pépinières locales a contraint à recourir aux conseils d'agronomes avignonnais, qui, paradoxalement, avaient une meilleure connaissance du cèdre que leurs collègues libanais. ● POUR LE REBOISEMENT, les Libanais ont fait appel à l'« *honneur national* », en confiant la surveillance des jeunes pousses à des écoliers, qui devront les protéger de l'appétit du bétail. ● CETTE INITIATIVE devrait permettre à la cédreraie libanaise de s'épanouir au-delà des 0,7 % du territoire où elle végétait jusqu'alors.

Opération de la dernière chance pour les cèdres du Liban

Le *Cedrus libani* n'est plus qu'une relique dans un pays où la guerre avait arrêté tous les programmes de reboisement. Depuis 1991, grâce à l'obstination d'une journaliste et d'un médecin, les replantations ont repris, avant qu'il ne soit trop tard

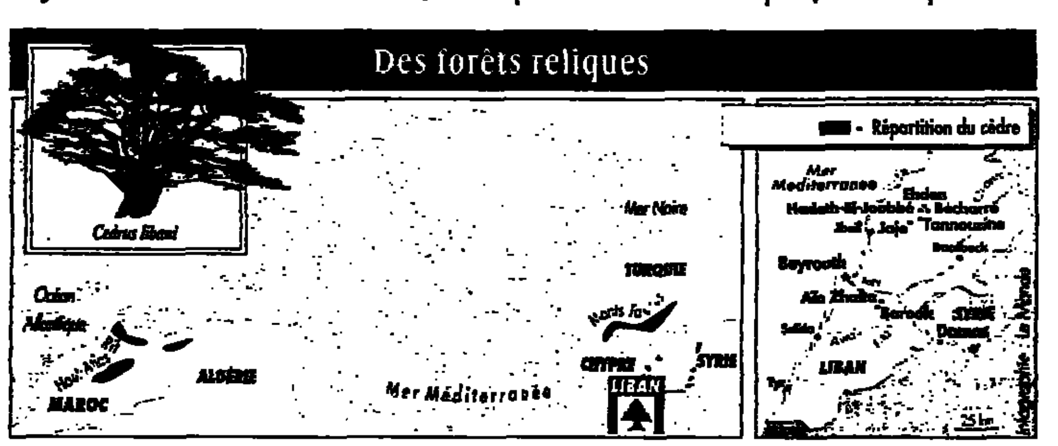
BÉCHARRÉ
de notre envoyé spécial

Pour le pèlerin qui remonte Wadi Kadisha (« la vallée sainte »), le cèdre ne se laisse pas facilement approcher. Après des gorges encaissées, où se cachent les monastères troglodytiques, on débouche sur un plateau verdoyant où s'étalent Bécharré et sa lourde cathédrale, entourée de terrasses à amandiers, noyers et surtout pommiers, la spécialité du pays. Mais de cèdres, point, sinon quelques arbres plantés dans les jardins.

Bécharré est cerné de montagnes chauves qui disparaissent sous la neige. En cheminant vers elles, on finit par découvrir enfin une tache vert sombre entre deux replis de terrain nu. C'est la forêt relique de Bécharré, le bosquet sacré du Liban, dont l'arbre « *trimillénaire* » orne le drapeau national. Ce petit lambeau de 7 hectares, où l'on compte précisément 375 arbres – presque tous âgés –, n'a dû sa survie qu'à une situation naturelle exceptionnelle : les racines des arbres plongent dans une grotte souterraine qui conserve en toute saison un taux d'humidité rare à cette latitude et surtout à cette altitude (1 925 mètres). De sorte que ces arbres, d'une vigueur quasi miraculeuse, ont été très tôt considérés comme sacrés. Au siècle dernier, on a même édifié un haut mur d'enceinte en pierres sèches pour que les bergers maintiennent leurs troupeaux à distance. Et l'on a édifié une chapelle massive pour commémorer la transfiguration du Christ.

GÉANTS A L'AGE INCERTAIN

Ce caractère sacré, aujourd'hui, a beaucoup cédé au tourisme, qui fait de la forêt de Bécharré un lieu de promenade dominicale, l'été, lorsque Beyrouth étouffe, et, l'hiver, une station de ski qui ne cesse de se développer. La parcelle enclose est cernée de baraques à souvenirs et à brochettes, dominée par une caserne sans grâce, et même frôlée par un remonte-pente dont un pylône disgracieux se dresse devant un cèdre, sentinelle majestueuse.



[illegible] sites qui se répartissent en "taches" [illegible] Cette carte illustre sa répartition autour [illegible] dans le massif himalayen.

« *Bécharré est à la fois le plus beau site et le plus menacé* », explique Désirée Aziz, native du lieu et aujourd'hui rédactrice en chef de *Santé Magazine*, à Paris. C'est en effet là qu'on trouve les plus beaux spécimens de *Cedrus libani* – dont un géant, la « *mère* », qui fait 8 mètres de circonférence, et le cèdre de Lamartine, tellement élancé qu'il a été foudroyé. Son tronc mort, entouré d'échafaudages, est maintenant livré à un artiste libanais qui l'écorce du haut en bas, le sculpte et le vernit pour qu'il puisse défier quand même le temps.

Le massif relique ne compte donc que des géants, par la taille (40 mètres) ou l'âge, incertain. Des chercheurs allemands ont essayé de dater les plus anciens, mais il subsiste un doute. Les Libanais parlent volontiers d'arbres « *trimillénaires* », pour faire le lien direct avec les Phéniciens. Mais les forestiers professionnels restent sceptiques : « *millénaires, peut-être, mais pas plus* », corrige Fady Amar, formé à l'école de Nancy. Ce qui est sûr, c'est que la forêt de Bécharré ne se régénère plus naturellement et que, à terme, elle ne peut que disparaître faute de rejetons. Comme le reste du couvert forestier de la montagne libanaise, abattu par les bûcherons et dévoré par les chèvres.

La menace est si grave et l'Etat libanais si désorganisé après quinze ans de guerre, qu'il a fallu mobiliser des bonnes volontés pour replanter. En 1991, Désirée Aziz crée le Comité international de sauvegarde du cèdre du Liban (CISCL), association française aujourd'hui agréée par la Fondation de France, chargée de recueillir des fonds. Avec Youssef Tawk, médecin de Terre des hommes revenu au pays après une mission en Afrique, elle crée une pépinière à Bécharré.

Ils demandent conseil à l'INRA d'Avignon qui, paradoxalement, « *a beaucoup plus d'expérience du reboisement en cèdres que les Libanais* », grâce notamment aux plantations effectuées sur le mont Ventoux et les crêtes du Luberon. Les cônes sont cueillis sur l'arbre en octobre, trempés dans l'eau et placés pendant une semaine à une température de – 5 degrés, cela afin d'obtenir des graines intactes, qui se détachent elles-mêmes du cône (naturellement, le cône s'effeuille écaille par écaille, durant des mois).

« L'HONNEUR NATIONAL »

En 1992, la Fondation Yves Rocher prend le relais financier, ce qui permet de produire 12 000 plants par an. En 1994, le CISCL « *lance les enfants dans la bataille du cèdre* », comme l'explique le coordinateur, Nagy Khoury. Il s'agit de planter, avec les enfants des écoles, cinquante cèdres à l'entrée de chaque village. Car il faut ensuite arroser et surtout protéger les jeunes pousses contre la dent du bétail. Chaque enfant peut donc surveiller « son » arbre. Pendant les dix premières années, en effet, le cèdre pousse très lentement. Du moins en apparence, car il croît alors souterrainement, en développant un réseau racinaire beaucoup plus grand que la tige aérienne. C'est ainsi que le cèdre s'ancre dans le rocher (de préférence calcaire) pour pouvoir résister ensuite aux intempéries, qu'il s'agisse du vent, du gel, du poids de la neige ou de la sécheresse.

Grâce à cette entreprise bénévole de reboisement, les promoteurs du cèdre espèrent inverser le lent déclin de la forêt libanaise, qui n'occupe plus que 7 % du territoire. La cédraie, admirée par tous depuis la plus haute Antiquité, ne représente plus aujourd'hui que 0,7 % de la surface. Hormis la forêt de Barouk, en pays druzze, un massif de 250 hectares en pleine croissance, la cédraie libanaise dépasse à peine 2 000 hectares, répartis en onze stations relictuelles.

« *Il y a plus de Cedrus libani au Japon qu'au Liban* », constate tristement Nagy Khoury. Mais Désirée Aziz, la « Pasionaria » du cèdre, ne désespère pas. De même que Beyrouth se reconstruit à grands coups de pelleteuse, de même la cédraie de la montagne peut renaître si chaque Libanais y met du sien. C'est plus qu'une question d'environnement. « *Il y va de l'honneur national* », dit-elle. « *Tant qu'il y aura des cèdres dans la montagne, le Liban survivra.* »

Roger Cans

Quatre espèces dans le monde

Il n'existe que quatre espèces de cèdre dans le monde. Le *Cedrus atlantica*, que l'on trouve au Maroc et en Algérie, le *Cedrus deodora*, dans la chaîne de l'Himalaya, le *Cedrus brevifolia*, à Chypre, et le *Cedrus libani*, limité à la montagne libano-syrienne et à la chaîne du Taurus, en Asie mineure (Turquie). *Les cèdres atlantica, libani* et *brevifolia* sont difficiles à *distinguer, car génétiquement très proches.* Seul le *deodora*, avec ses longues aiguilles tombantes, ne peut être confondu. Quant au « cèdre » de Sibérie, ce n'est qu'un pin (*Pinus siberica*), sans rapport avec le genre *Cedrus*. Le massif du sud de la Turquie, qui compte 94 000 hectares de cèdres (pur ou en association avec le genévrier), demeure le plus vaste gisement de *Cedrus libani*. Dans la région d'Ekmali, 15 000 hectares ont été classés en forêts de protection et un parc national va protéger les 2 500 hectares les plus précieux. On y trouve deux patriarches : un cèdre de plus de mille ans, qui mesure 2,20 mètres de diamètre et 35 mètres de haut, et un genévrier de huit cents ans, de 24 mètres de haut et 2,35 mètres de diamètre.

Quand les dinosaures couvaient

QUELLE RESSEMBLANCE y a-t-il entre une poule de basse-cour et un dinosaure de l'espèce *Oviraptor* ? A première vue, aucune. Passons sur la poule, détaillons le reptile : une sorte de grosse autruche carnivore de deux mètres de haut, munie d'une queue, d'une bosse en trompette fichée sur le museau, de redoutables griffes avec lesquelles il s'emparait de ses proies. Le tout accompagné d'une préférence alimentaire fort peu respectable, consistant à dévorer les œufs des familles voisines – d'où son nom d'*Oviraptor*, littéralement : « voleur d'œufs ».

L'espèce, certes redoutable, ne méritait pourtant pas son nom. Elle fut victime des lacunes de la science, qui prit pour voracité ce qui n'était, sans doute, que simple comportement maternel. En 1923, lorsqu'en fut exhumé le premier squelette, celui-ci fut en effet découvert sur un nid d'œufs, dont on attribua l'origine à un petit dinosaure herbivore, *Protocératops*. On crut l'*Oviraptor* fossilisé en plein acte de gourmandise.

Soixante-dix ans plus tard, on y croyait encore. Jusqu'à ce que l'équipe américaine de Mark Norell, paléontologue au Museum d'histoire naturelle de New-York, vienne chambouler ce scénario vite bâti, grâce à la mise au jour, en plein désert de Gobi (Mongolie), d'un embryon fossilisé d'*Oviraptor* (*Le Monde* du 9 novembre 1994). Un embryon dont la coquille, soigneusement étudiée, ressemblait étrangement à celle des prétendus œufs de *Protocératops* découverts en 1923... Autrement dit : plutôt que de dévorer des œufs ne lui appartenant pas, l'*Oviraptor* exhumé au début du siècle était probablement en train de protéger les descendants de sa propre espèce.

Comme tout reptile qui se respecte (car les crocodiles, eux non plus, ne s'éloignent guère de leurs œufs), les parents *Oviraptor* prenaient donc soin, et de façon précoce, de leur progéniture. La découverte que viennent d'effectuer les mêmes paléontologues, à partir d'échantillons prélevés sur le même site d'Ukha-Tolgod, est plus éclairante encore. Ainsi que le relate la revue britannique *Nature* du 21 décembre, l'équipe de Mark Norell et de Luis Chiappe a déniché l'introuvable : une femelle d'*Oviraptor* fossilisée il y a environ 80 millions d'années, surprise par la mort en plein acte de couvaison.

Probablement victime d'une violente tempête de sable, l'animal, dont le squelette est exceptionnellement conservé, fut saisi en une posture qui ne laisse aucun doute. Ses pattes inférieures sont soigneusement repliées sous le corps, tandis que ses pattes antérieures entourent le périmètre d'un nid. Le corps recouvre quinze œufs longs d'une vingtaine de centimètres chacun, disposés sur deux niveaux circulaires.

« *Ce comportement parental ne constitue pas une surprise, mais plutôt une confirmation de ce que laissaient entendre en filigrane les récentes fouilles du Montana* », précise Philippe Taquet, spécialiste des dinosaures au Museum d'histoire naturelle de Paris. Effectuées par l'équipe américaine de John Homer, ces recherches, qui mirent au jour de nombreux œufs et squelettes de jeunes dinosaures, avaient permis de préciser dans ses grandes lignes la vie sociale des anciens reptiles. Et de souligner l'attention portée par les parents à leur progéniture, contrainte à être nourrie au nid jusqu'à l'âge de conquérir le monde.

La preuve d'un comportement de couvaison chez certaines espèces de dinosaures est, cette fois, indiscutable. Elle éclaire un peu plus la vie quotidienne de ceux qui furent, il y a 240 à 65 millions d'années, les maîtres de la Terre.

Catherine Vincent

Spot a dressé les cartes des accords de Dayton sur la Bosnie

Avant d'aider au découpage de l'ex-Yougoslavie, le satellite français d'observation a servi dans le Golfe et en Somalie

LES CARTES géographiques de la Bosnie qui ont permis aux négociateurs de Dayton (Ohio) d'élaborer l'accord de paix entre Serbes, Croates et Musulmans ont été dressées à partir des images recueillies par le satellite français d'observation civile Spot. Les Etats-Unis le reconnaissent. Ce ne sont pas des satellites espions américains qui ont fait le travail, lequel a consisté – à partir de données réunies depuis l'espace sur les avancées territoriales obtenues par les combattants – de fixer la répartition des populations concernées par le cessez-le-feu.

Il a été dit que nombre des délégations présentes sur la base de Wright Patterson, à Dayton, avaient apprécié la qualité des cartes soumises à leur examen. Il a même été écrit ici ou là, dans le feu de l'actualité, que ce fut l'une des raisons qui incitèrent l'Allemagne à se joindre au projet européen de satellites de reconnaissance militaire Helios-2 et Horus, dès lors qu'un tel matériel rend d'infinis services. Le bruit s'est vite répandu que les documents en question provenaient sans doute de satellites espions américains. Il n'en est rien.

Pour dresser leurs cartes, les Etats-Unis ont, en fait, loué les moyens du satellite commercial Spot (satellite probatoire d'observation de la Terre), un programme que la France mène avec la Belgique et la Suède.

Le Pentagone, pourtant déjà bénéficiaire des images recueillies par ses satellites espions Keyhole (trou de serrure) en principe autrement plus sophistiqués et plus précis, fait régulièrement appel à Spot. Il en a acquis les données, par exemple, pour l'opération « Tempête du désert » dans le Golfe, en 1990-1991, contre l'Irak, puis en Somalie, pour la mission humanitaire « Restaurer l'espoir », entre 1992 et 1994.

Pour sa part, la France a eu recours à Spot pour des cartes du Rwanda conçues en vingt-quatre heures, à partir d'images satellitaires de la zone, lorsque ses forces armées sont intervenues en mission humanitaire en 1994.

AVIONS ESPIONS EN PROVENCE

Pour la Bosnie, les techniciens de l'agence américaine de cartographie (US Defense Mapping Agency) sont passés par une filiale américaine de Spot-Image, à Reston (Virginie), en vertu d'un accord qu'ils ont avec cette société depuis 1986. L'avantage est triple.

D'abord, Spot restitue – grâce à la vision stéréoscopique que lui ajoute, dans le cas présent, un spécialiste, PowerScene, installé à Cambridge (Virginie) – des images en trois dimensions qui rendent le relief de la zone.

Ensuite, la production de Spot, destinée originellement à l'agriculture, à la géologie ou aux télécommunications, n'est pas « *classifiée* », comme les images réunies par des satellites espions à usage militaire. Enfin, les Etats-Unis comme leurs alliés, au sein d'une coalition de circonstance, du type de celle qui a été formée par l'OTAN pour maintenir la paix en Bosnie, peuvent avoir accès simultanément à toutes les informations recueillies par Spot et, ainsi, échafauder des plans opérationnels communs sur le terrain.

Au demeurant, Spot continuera de travailler au profit de l'opération « Effort concerté » en ex-Yougoslavie. Les Etats-Unis, cependant, n'en continueront pas moins de mobiliser des moyens de renseignement à eux, en particulier leurs satellites Keyhole ou leurs avions de reconnaissance stratégique E-8 Joint Stars et RC-135 Rivet Joint à long rayon d'action.

Mais, à ce dispositif, les Américains ont ajouté des moyens qu'ils ont installés en marge du théâtre des opérations. Ainsi, trois avions espions U2, avec leurs ravitailleurs en vol, sont stationnés, depuis quelques jours, à Istres, en Provence, d'où ils ont commencé à aller survoler la Bosnie et la Slovénie orientale. De même, des engins automatiques de reconnaissance Predator, qui ressemblent à de petits avions sans pilote, iront rejoindre la panoplie à la mi-mars, depuis leur base de Sarmellek, en Hongrie, à quelque 200 kilomètres au nord-ouest de Tuzla, le centre vital de l'armée américaine au sein de l'*Implementation Force* en Bosnie.

Jacques Isnard

Nuages et pluies

LES PERTURBATIONS océaniques continuent à défiler sur la France dans un flux de sud-ouest rapide.

Une première zone pluvieuse stagnera sur la façade est du pays tout au long de la journée de mercredi et sera réactivée par des remontées d'air chaud en provenance de la Méditerranée. Sur la moitié ouest de l'Hexagone, on bénéficiera d'une accalmie temporaire avant l'arrivée d'une nouvelle perturbation dans la nuit de mercredi à jeudi.

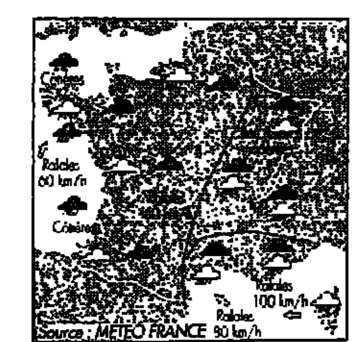
Mercredi matin, le temps restera très maussade sur une grande moitié est de la France. Les pluies seront particulièrement abondantes sur le pourtour méditerranéeen. Le vent marin soufflera fort du matin au soir, et les rafales de sud-est ou d'est atteindront souvent 80 km/h ; elles pourraient même dépasser 100 km/h le matin sur les côtes varoises et les hauteurs du Massif Central. Sur le Roussillon, ce vent s'orientera au nord en cours d'après-midi, en amenant une amélioration pour la fin de journée. La limite pluie-neige s'élèvera vers 2 200 mètres sur les Pyrénées-Orientales ; elle se situera vers 1 700 mètres dans les Alpes du Sud.

Plus au nord, les pluies seront moins fortes mais tout aussi durables. La journée se passera donc sous un ciel gris et pluvieux du Limousin aux Ardennes et à la Franche-Comté, ainsi qu'en Alsace et en Lorraine. Les pluies seront plus éparses du Lyonnais aux Savoies grâce à l'effet protecteur des Alpes par vent de sud. Sur toute la moitié ouest du pays, de l'Aquitaine au Nord-Pas-de-Calais en passant par le Poitou et l'Ile-de-France, le ciel sera très nuageux le matin.

Des éclaircies apparaîtront au fil des heures et finiront par s'imposer l'après-midi. Le temps sera plus incertain à l'ouest, et des averses locales se développeront des côtes de la Manche à la Bretagne et aux côtes vendéennes. Ces averses s'atténueront par l'ouest en cours d'après-midi. Le vent de sud se renforcera nettement sur le golfe de Gascogne.

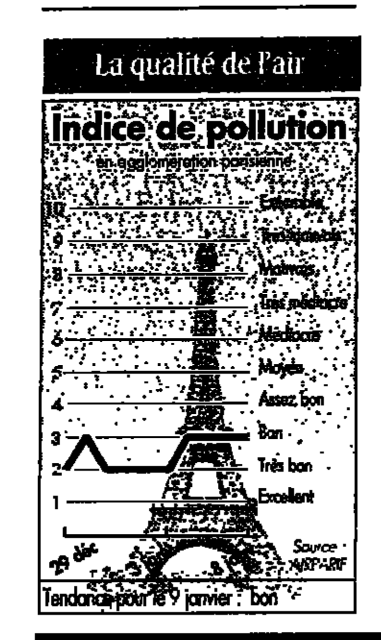
Les températures resteront douces sur l'ensemble du pays. Mercredi matin, il fera généralement entre 5 et 10 degrés. Le thermomètre gardera un bon niveau l'après-midi, avec souvent plus de 10 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

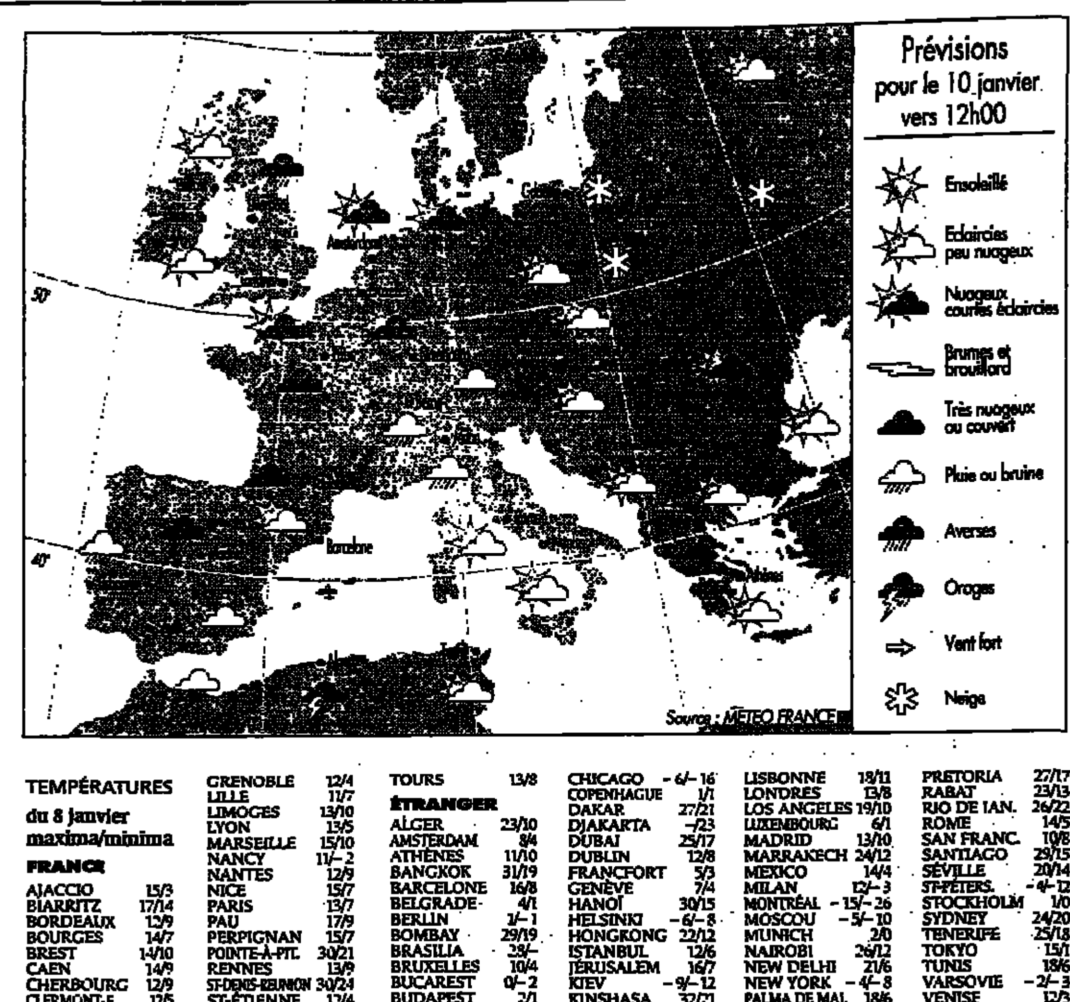


Prévisions pour le 10 janvier vers 12h00

La qualité de l'air

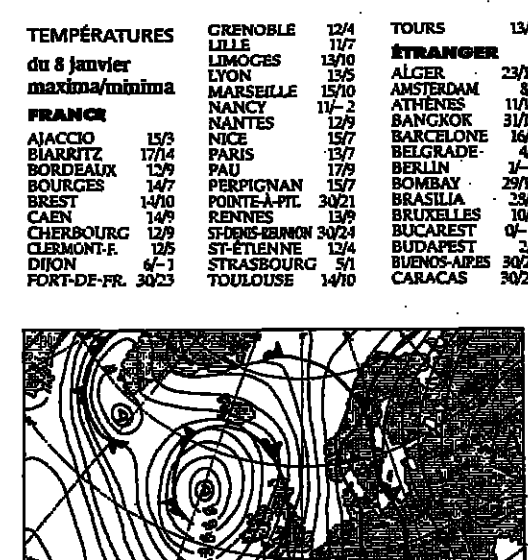
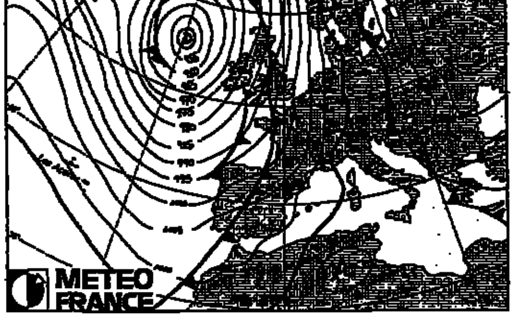


Tendance pour le 9 janvier : bon

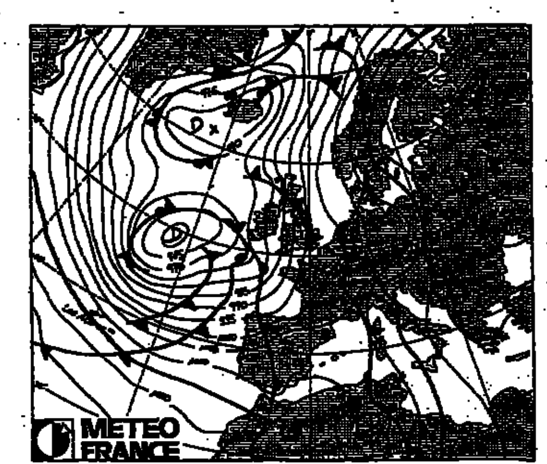


TEMPÉRATURES du 8 janvier maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	15/3
BIARRITZ	17/14
BORDEAUX	12/9
BOURGES	14/7
BREST	14/10
CAEN	14/9
CHERBOURG	12/9
CLERMONT-F.	12/5
DIJON	6/–1
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	12/4
LILLE	11/7
LIMOGES	13/10
LYON	13/5
MARSEILLE	15/10
NANCY	11/–2
NANTES	12/9
NICE	15/7
PARIS	13/7
PAU	17/9
PERPIGNAN	15/7
POINTE-À-PIT.	30/21
RENNES	13/9
ST-DENIS-RÉUNION	30/24
ST-ÉTIENNE	12/4
STRASBOURG	5/1
TOULOUSE	14/10
TOURS	13/8
ÉTRANGER	
ALGER	23/10
AMSTERDAM	8/4
ATHÈNES	11/10
BANGKOK	31/19
BARCELONE	16/8
BELGRADE	4/1
BERLIN	1/–1
BOMBAY	29/19
BRASILIA	28/–
BRUXELLES	10/4
BUCAREST	0/–2
BUDAPEST	2/1
BUENOS-AIRES	30/21
CARACAS	30/23
CHICAGO	–6/–16
COPENHAGUE	1/1
DAKAR	27/21
DJAKARTA	–/23
DUBAI	25/17
DUBLIN	12/8
FRANCFORT	5/3
GENÈVE	7/4
HANOÏ	30/15
HELSINKI	–6/–8
HONGKONG	22/12
ISTANBUL	12/6
JÉRUSALEM	16/7
KIEV	–9/–12
KINSHASA	32/21
LE CAIRE	23/12
LIMA	26/20
LISBONNE	18/11
LONDRES	13/8
LOS ANGELES	19/10
LUXEMBOURG	6/1
MADRID	13/10
MARRAKECH	24/12
MEXICO	14/4
MILAN	12/–3
MONTRÉAL	–15/–26
MOSCOU	–5/–10
MUNICH	2/0
NAIROBI	26/12
NEW DELHI	21/6
NEW YORK	–4/–8
PALMA DE MAJ.	18/6
PÉKIN	0/–10
PRAGUE	0/–1
PRETORIA	27/17
RABAT	23/13
RIO DE JAN.	26/22
ROME	14/5
SAN FRANC.	10/8
SANTIAGO	29/15
SÉVILLE	20/14
ST-PÉTERS.	–4/–12
STOCKHOLM	1/0
SYDNEY	24/20
TENERIFE	25/18
TOKYO	15/1
TUNIS	18/6
VARSOVIE	–2/–3
VENISE	12/3
VIENNE	1/1

Situation le 9 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 11 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le cinquantenaire de la motocyclette

ON A RAPPELÉ, à propos du cinquantenaire du cinéma, que l'idée de projeter des images animées sur un écran était venue aux frères Lumière alors qu'ils examinaient le kinétoscope Edison, introduit en France en 1894 par les frères Werner, Russes d'origine, dans leur kermesse du boulevard Montmartre.

Deux ans plus tard, les recettes de la kermesse ayant sensiblement fléchi, l'esprit inventif et commercial des Werner fut attiré par le succès qu'obtenaient les tricycles à moteur de Dion-Bouton. L'aîné des frères, Michel, monta alors à Levallois un petit atelier d'où sortit la première « motocyclette », terme générique de la bicyclette à moteur, dont les frères Werner revendiquèrent, par la suite, la propriété, comme marque de fabrique, ce qui leur fut reconnu par les tribunaux.

On ne connaissait à cette époque que l'extravagante invention de la bicyclette Hildebrand-Wolfmuller, munie d'un moteur à deux cylindres, quatre temps. Werner eut l'idée d'adapter un petit moteur de trois quarts de cheval sur une bicyclette renforcée. Placé sur un support adapté à la fourche avant, le moteur transmettait son mouvement par l'intermédiaire d'une courroie reliant la poulie calée sur le volant à une autre poulie solidaire de la roue avant.

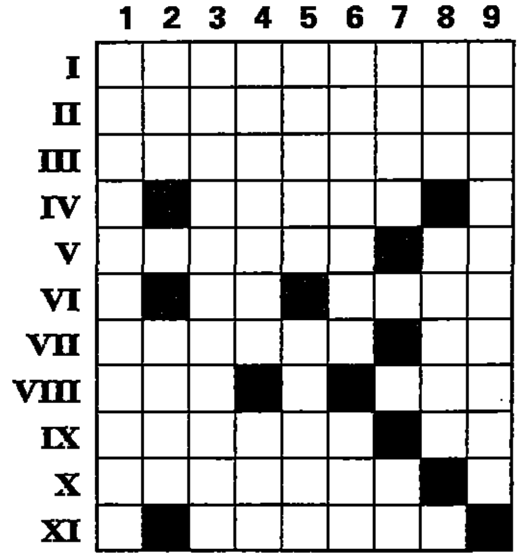
La première motocyclette ainsi équipée pesait 27 kilos et roulait à la vitesse de 30 km/h, aidée d'ailleurs dans les côtes par l'effort du cycliste qui conservait l'usage des pédales. Quelques années plus tard, Werner transforma son modèle initial et mit le moteur à la place du pédalier. Les motocyclettes, rangées dans une classe différente des motocycles, l'emportèrent tout de suite sur les tricycles, et c'est ainsi que prit naissance une industrie dont on connaît aujourd'hui la prospérité.

Maurice Chérié

(10 janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6731



HORIZONTALEMENT

I. Les besoins des hommes ne le laissèrent pas indifférent. – II. Peut descendre par les cheminées. – III. Mauvaises affaires. – IV. Une pierre qui ne manque pas de relief. – V. Bien relevés. Doublé pour bercer– VI. Symbole. Apporte de l'eau au Danube. – VII. Bien joué. Un petit bout de route. – VIII. Pronom. Oseille en grain. – IX. C'est parfois un échalas. Pronom. – X. Qui font partie de l'effectif. – XI. Des duchesses et des bergères.

VERTICALEMENT

1. Facteur de division. – 2. Un peuple l'avait été. Se montre très liant. – 3. Œuvres souvent attribuées à un chef. – 4. On peut y porter ce qu'on veut louer. Un début de psaume. – 5. Qui est comme un dessin. Bien mou. – 6. Région d'Europe. Etendue désertique. – 7. Adam, sur *l'Oise. Pronom. – 8. Il y a un froid dès qu'il s'en* va. Se rince d'un bon coup. – 9. Provoquèrent de grands troubles dans l'Eglise.

SOLUTION DU N° 6730

HORIZONTALEMENT

I. Agueusie. – II. Catcheurs. – III. Ur. Il. Lie. – IV. Permanent. – V. Anisé. – VI. Nabi. – VII. Clôturera. – VIII. Tet. Sedan. – IX. Ernée. Gît. – X. Utile. Are. – XI. Rée. Sures.

VERTICALEMENT

1. Acupuncteur. – 2. Gare. Alerte. – 3. Ut. Botnie. – 4. Ecimait. El. – 5. Uhlan. Usées. – 6. Se. Nitre. – 7. Iules. Edgar. – 8. Erine. Raire. – 9. Set. Santés.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 11 janvier

■ **LA CONCIERGERIE** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 1, quai de l'Horloge (Odyssée).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : visite par artiste, Gauguin, 11 heures ; visite par thème, exotisme et orientalisme, 14 h 30 ; visite par artiste, Van Gogh, 19 heures ; exposition Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague, 19 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la céramique grecque, 11 h 30 ; *La Sortie de bain*, de Degas, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE BOURDELLE** : Bourdelle et la mythologie (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'HÔTEL DE ROHAN** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 87, rue Vieille-du-Temple (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE DES ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE** : exposition Galerie dès cinq continents (34 F + prix d'entrée), 14 heures, 293, avenue Daumesnil (Musées nationaux).

■ **DE SAINT-MERRI** à la rue Quincampoix (50 F), 14 h 30, sortie du métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **LA PLACE DE LA CONCORDE** (40 F), 14 h 30, angle de la place de la Concorde et de la rue de Rivoli (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy devant la BNP (Christine Merle).

■ **LA FONDATION EUGÈNE-NAPOLÉON** (50 F+ prix d'entrée), 15 heures, angle de la rue du Faubourg-Saint-Antoine et de la rue de Picpus (Didier Bouchard).

■ **LES INVALIDES** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Latour-Maubourg (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BORDEAUX.** Le plus vieux pont de Bordeaux, le pont de Pierre, fermé à la circulation le 16 décembre 1995 après la découverte de phénomènes d'érosion sous une de ses piles, a été rouvert le samedi 6 janvier. Le service de navettes fluviales mis en place pendant la durée des travaux est toutefois maintenu jusqu'au 12 janvier. – *(AFP.)*

■ **LIBAN.** Pour la première fois depuis 1975, le Musée de Beyrouth, partiellement restauré, a été entrouvert à un public restreint le 4 janvier. L'ouverture au grand public est prévue pour la fin de l'année. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM.** Le Vietnam a accueilli 1,3 million de touristes étrangers en 1995, ce qui représente une progression de 20 % par rapport à l'année précédente. Le pays, qui compte développer ses potentialités dans ce secteur, s'est fixé l'objectif d'au moins 3,5 millions de visiteurs étrangers en l'an 2000. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE.** Plus de cinq cents cas de thyphoïde ont été enregistrés à Ain Taya, ville située sur le littoral, à 25 kilomètres d'Alger. Le déversement d'eaux usées dans l'eau potable est à l'origine de cette épidémie. – *(AFP.)*

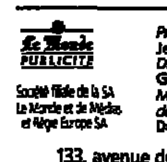
■ **STRASBOURG.** L'aéroport de Strasbourg-Entzheim, dont le trafic passagers a augmenté en 1995, va ouvrir cette année plusieurs lignes vers l'Espagne, l'Italie et l'Autriche, ainsi qu'une troisième ligne à destination de Paris. – *(AFP.)*

■ **LOUISIANE.** Dans le cadre de l'opération « New Orleans Jazz Brunch », qui a lieu tous les dimanches jusqu'au 30 juin à l'hôtel Holiday Inn Paris-République, le restaurant de l'hôtel accueille, de 12 h 30 à 15 h 30, les familles désireuses de découvrir en musique les spécialités culinaires de la Nouvelle-Orléans.
Des animations sont prévues pour les enfants, et un jeu permet de gagner de nombreux cadeaux, dont des voyages en Louisiane offerts par United Airlines et par le voyagiste Vacances fabuleuses.

LES SERVICES DU Monde

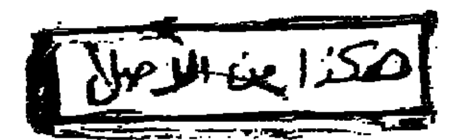
Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 68 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037


Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

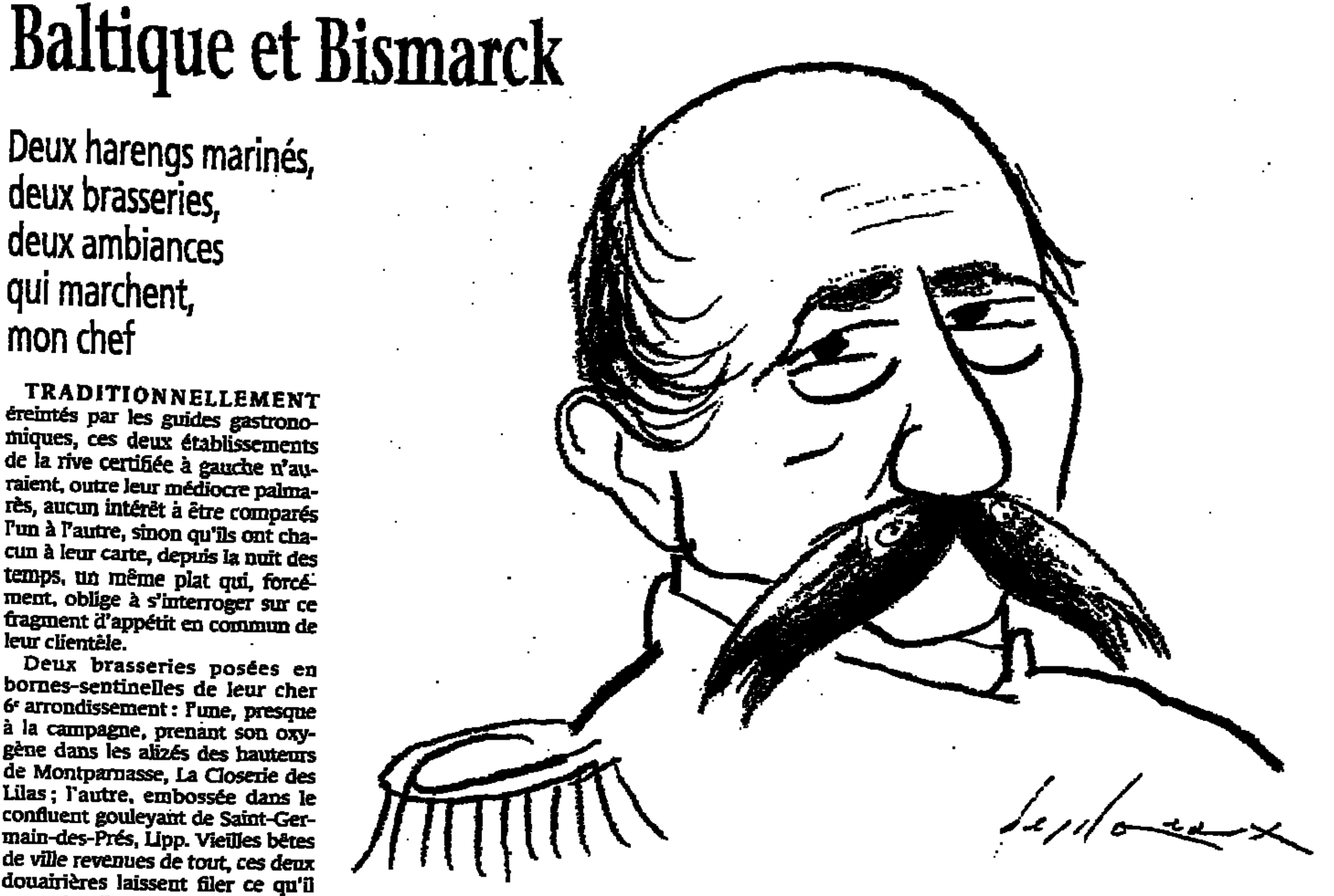
Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



Baltique et Bismarck

Deux harengs marinés, deux brasseries, deux ambiances qui marchent, mon chef



TRADITIONNELLEMENT éreintés par les guides gastronomiques, ces deux établissements de la rive certifiée à gauche n'auraient, outre leur médiocre palmarès, aucun intérêt à être comparés l'un à l'autre, sinon qu'ils ont chacun à leur carte, depuis la nuit des temps, un même plat qui, forcément, oblige à s'interroger sur ce fragment d'appétit en commun de leur clientèle.

Deux brasseries posées en bornes-sentinelles de leur cher 6e arrondissement : l'une, presque à la campagne, prenant son oxygène dans les alizés des hauteurs de Montparnasse, La Closerie des Lilas ; l'autre, embossée dans le confluent gouleyant de Saint-Germain-des-Prés, Lipp. Vieilles bêtes de ville revenues de tout, ces deux douairières laissent filer ce qu'il reste de siècle en se demandant avec amusement combien de temps on les laissera encore cancaner et sourire de ce frais public qui vient toujours avec autant d'empressement les visiter.

La chronique gourmande débarque régulièrement relever les compteurs et régulièrement s'étonner que ses avis soient avec autant de constance si peu suivis d'effet. On vient pourtant ici pour se restaurer, mais il ne semble pas que ce soit le souci premier. Il y a autre chose. On visite d'abord. Il faut voir chez Lipp les cordées de voyageurs s'élançant à l'assaut de l'escalier menant à l'étage. Ils entrent dans la place comme on grimperait au Mont-Saint-Michel, comme on plongerait dans les eaux miraculées de Lourdes. Avec urgence. Les habitués rigolent du folklore, eux qui pourtant ne manquent jamais de laisser traîner deux doigts reconnaissants dans le bénitier posé juste derrière la porte à tambour. Le monument en impose ; on lui doit des égards, puis qu'il vous en sert. C'est un code de bonne conduite qu'il est inutile de bafouer : le ridicule serait plus grand encore.

Etablissements hors d'âge, hors de toute critique. Fixés dans leur éternité singulière, précieusement protégés des grands fracas. Convenus, confits dans leur respectabilité très parisienne.

MURAILLE MAGNÉTIQUE

Bastide citadine, Lipp cheville le quartier, là où La Closerie laisse ses autours en vagabondage. C'est aussi la différence que l'on peut noter entre ces deux lieux saints dont l'un tient plus que tout à son emplacement et l'autre donne l'impression de pouvoir un jour s'en distraire, s'en échapper. Fréquentation des politiques pour l'un ; des poètes pour l'autre ? Cela étant, entrer à La Closerie pour un étranger – entendons pour un plouc – n'est pas moins redoutable que d'oser franchir la muraille magnétique de la chère consœur. Une histoire de lumière d'abord.

Eclairé *a giorno*, Lipp ne rate ni ses clients ni ceux qui ne souhaitent pas passer inaperçus. La Closerie, elle, fait dans le genre tamisé. Tamisé à l'extrême. Côté brasserie – plus personne n'ose aller se perdre dans la jungle enlierrée du restaurant –, on croit toujours pénétrer sous une tente bédouine par temps de black-out. Du jazz flâne dans les atmosphères. On se dirige à tâtons. Partout, ça pense, ça murmure, ça dit des choses importantes. C'est intelligent comme tout, le frou-frou. Pas la jacasserie du Lipp, la voix forte et les regards peureux de ceux qui pensent ne plus être reconnus, non, ici, l'anonymat bienheureux règne en maître.

Le personnel de piste manage avec doigté deux faunes qui ne lui en conteront pas. Chez Lipp, on prend en main ; à La Closerie, on laisse faire. Pas question, chez le premier, de donner trop de pouvoir à celui qui s'installe, on s'arrange pour conclure l'affaire en force. Ici, la maistrance appartient au syndicat des frères de la côte, pas question de laisser le client s'égarer dans les coulisses de la carte. On le ramène vers les grandes vérités, on donne son avis, on suggère. Là-bas, près de Port-Royal, les serveurs sont plus primesautiers, plus jeunots, dirigés par d'anciens existentialistes absolument rangés des voitures. Ils ont aussi affaire à des péquins moins assujettis à l'argent, à l'argent qu'ils n'ont pas toujours vraiment en poche comme ils le souhaiteraient, contrairement à ceux du Saint-Germain. Deux ambiances, deux publics.

« CLASSIQUE ET INUSABLE »

On ne vient pas ici pour manger, nous l'avons dit, mais on peut aussi se mettre à table et engager un repas entre deux banalités et trois phrases fortes. Cartes courtes dans les deux brasseries, ce qui évite toujours de s'emmêler les crayons ou de faire semblant de choisir un plat un peu trop distingué. Il y a un « classique » dans chaque endroit, qui permet de sortir la tête haute et le ventre calé.

Pied de porc farci chez Lipp, si l'on aime ; fameux et inusable tartare fait entièrement main à La Closerie des Lilas. C'est du sûr, du solide, du rien à redire. Cela ne fait pas une réputation, mais donne au moins un motif supplémentaire pour bavarder un peu plus longuement. A moins qu'on ne se lance dans le hareng Bismarck.

Par quel hasard ces deux temples de l'à-peu-près se sont-ils retrouvés en accord sur ce très banal plat viking ? Mystère. Mais il est à disposition dans les deux endroits et presque au même prix. Goûtons-le, et constatons ceci. D'abord que l'un, à La Closerie, est nommé *« de la Baltique »* et que l'autre porte sa rugueuse et ancienne appellation de *« Bismarck »* – l'homme aurait-il fréquenté l'endroit ?

C'est le même, la même préparation en tout cas, mariné au vinaigre. Pourtant, il est servi de manière résolument différente. Vieilli à l'extrême, flanqué de graines de genièvre et escorté d'un méchant morceau de beurre chez Lipp, le voilà tout ruisselant de fraîcheur à La Closerie, nappé de crème et flatté de rondelles d'oignons, l'ensemble rehaussé, hardiesse extrême, de piment oiseau. Plat de pauvre chez l'un, le voilà plat de bienvenue chez l'autre. Deux lieux, deux climats.

Jean-Pierre Quélin

★ Lipp, 131, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 45-48-53-91. Menu : 200 F. Carte : à partir de 270 F. La Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris. Tél. : 43-26-70-50. Brasserie, carte : 200 à 250 F.

Crêpes toutes prêtes

Faire une crêpe, ça s'apprend. Si vous n'avez pas devant vous les sept mois nécessaires pour aller obtenir à Pont-l'Abbé votre diplôme d'employé de crêperie, reste la solution de rattrapage : la crêpe fraîche déjà prête qu'il ne reste plus qu'à garnir. Depuis cette semaine, une filiale du géant Nestlé commercialise ce produit dans les supermarchés. Les Bretons en seront pour leur folklore : c'est dans une usine des Ardennes belges que vont sortir, chaque semaine, environ vingt mille crêpes et galettes sous la marque Herta. Jusqu'ici ceux qui cherchaient ces crêpes toutes prêtes ne trouvaient à la vente que de pitoyables ersatz vendus au rayon sec. Malgré leur aspect cartonneux et leur goût incomparable avec un produit frais, il se serait vendu l'an dernier plus de 70 000 tonnes de ce simulacre de crêpes. Le vent neuf qui souffle sur ce produit vient d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor. Dans ces deux départements, on fabrique depuis un bon moment des crêpes et des galettes fraîches. Celles-ci sont la plupart du temps consommées dans la région. Ce n'est que l'an dernier que la crêperie du Frémur à Hénanbihen a réussi avec ses galettes *« bio et faites à la main »* à délocaliser ce produit, réussissant même à en vendre aux Anglais. Aujourd'hui Herta, flairant la bonne affaire, présente donc des barquettes de six crêpes fraîches pour 12 francs. Deux variétés sont proposées : l'une pour les recettes sucrées, à base de farine de blé (un peu pompeusement intitulée *« de froment »* par le fabricant), l'autre à base de sarrasin, pour les recettes salées. Ces crêpes de petit diamètre sont conditionnées sous vide et peuvent ainsi se garder trois semaines au réfrigérateur avant ouverture. Ce procédé, s'il est naturel, possède en revanche le désavantage de « souder » quelque peu les galettes entre elles. Les inconditionnels de l'ultra-frais peuvent toujours aller frapper à la porte de l'un des mille huit cents crêpiers professionnels que recense aujourd'hui en France la chambre des métiers. Ceux-ci vendent parfois, et la plupart du temps sur commande, crêpes ou galettes à emporter pour les garnir soi-même. C'est le cas par exemple de Rolande Ollitraut, qui travaille depuis vingt-cinq ans au Ti Jos, rue Delambre à Paris. Une crêperie peu commune. Elle manie chaque soir avec dextérité la pâte, mais vous pouvez aussi lui parler chimie : dans la journée, elle est ingénieur en la matière au CNRS.

Guillaume Crouzet

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CHEZ RENÉ

■ Nostalgique du temps où Louis Cinquin livrait son beaujolais, la maison n'a pas pris une ride et a gardé une clientèle gourmande attachée à la grande tradition bistrotière. Le plat du jour répond à un rituel immuable, bœuf gros sel le lundi, haricot de mouton le lendemain, puis le gras-double lyonnais, le bœuf mode et enfin, le vendredi, blanquette de veau. A signaler un exceptionnel panier de cochonnailles (70 F), saucissons très secs, andouilles moelleuses, langue et poitrine demi-sel encore tièdes. Sages entrées aussi, céleri rémoulade, haricots verts frais, gratin de blettes (36 F), et plats lyonnais des plus classiques, quenelles de brochet à la crème, fameux coq au vin et bœuf bourguignon (88 F). Compter environ 150 F, plus le beaujolais, et le fameux « coup de torchon » d'antan.

★ Paris. 14, boulevard Saint-Germain (75005). Tél. : 43-54-30-23. Fermé samedi et dimanche.

LE FALHER

■ A Versailles, dans le vieux quartier Saint-Louis, où les « carrés » sont désormais réservés aux piétons, l'ancien *Pot-au-feu* est devenu le restaurant de Pascal et Catherine Le Falher. Si la cuisine bourgeoise, et les prix, relèvent bien du genre bistrot, le décor est tout de classicisme et de rigueur. La carte permet plusieurs itinéraires : les moules à la sétoise et la bourride ensoleillée ou bien la salade d'escargots au foie gras et pommes roseval que suivront le pot-au-feu ou le ragoût de rognons aux châtaignes. Desserts délicats. Deux menus à 125 et 180 F proposent les plats de référence de la carte. Quelques vins de pays ou un aimable chinon accompagnent cet honnête repas, dans un cadre au charme désuet et paisible. A la carte, comptez 200 F.

★ Versailles. 22, rue de Satory (78000). Tél. : 39-50-57-43. Fermé samedi midi et dimanche.

KOUTCHI

■ Le restaurant Koutchi, façade bleue, comme les camions sur l'unique route de Kaboul à Hérat, est connu des voyageurs qui conservent des années 70 le souvenir du thé à la cardamome servi dans les *tchaïkana*. C'est l'unique et modeste restaurant afghan de Paris, et l'on y prépare avec soin de délicieux beignets de pommes de terre (pakawra), de fines galettes de poireaux aux épices (bolani), un potage à la viande, aux pois chiches, soja entier et fromage séché (machawa). C'est une cuisine familiale plus parfumée que fortement épicée, boulettes de viande servies avec le riz basmati (kofta tchalawo) ou raviolis préparés à la vapeur (achak). Délicieux flan à la pistache et à l'eau de rose. Menu imbattable le midi à 55 F ; le soir 78 F. A la carte, comptez 130 F.

★ Paris. 40, rue du Cardinal-Lemoine (75005). Tél. : 44-07-20-56. Fermé le dimanche.

Brasseries

LE PARROT

■ Entre Bastille et gare de Lyon, atmosphère années 50 sous un immense panoramique du port de Collioure, c'est un décor pour les Deschiens aubergistes ! Nappes en papier, frisette, fausses pierres, objets insolites. A ce point, l'hétéroclite force la sympathie, comme le patron aveyronnais qui chaperonne une clientèle d'habitués. En cuisine, le fils, Christophe Labro, prépare des plats d'une vigoureuse cuisine de brasserie : salade de harengs à la flamande, oeufs mayonnaise et remarquable choucroute (70 F) cuite maison, flanquée de pommes de terre à la peau, épluchées à la demande, avec des charcuteries fines et abondantes. Egalement, spécialité de viandes cuites sur la pierre chaude, servies avec des frites. Desserts sans surprise, mousse au chocolat et crème caramel. Du solide et du copieux ! Vins peu nombreux, mais bonne bière à la pression. Une table réjouissante pour un repas de copains. Formule « salade et dessert » à 48 F. Menu à 80 F. A la carte, compter 150 F au plus.

★ Paris. 5, rue Parrot (75012). Tél. : 43-43-05-64. Fermé le dimanche.

RUC-UNIVERS

■ Les comédiens du Français soupent au premier étage, vitré, climatisé, vaguement décoré « à l'égyptienne ». Léon-Paul Fargue, client de la Civette, y avait déjà ses habitudes. Mr Ruc était de Chaudes-Aigues. Sa fille vendit en 1976 à M. Merlette, originaire de l'Aveyron. Il tenta, au printemps dernier, d'offrir le choix entre de rares plats bourgeois et quelques apprêts plus sophistiqués. La clientèle des brasseries n'aime pas être bousculée. Alors on est revenu aux potages – bisque, velouté de poireaux, crème de lentilles, soupe à l'oignon – et aux increvables plats du jour, le cassoulet du mercredi, la brandade le vendredi et la tête de veau ou le gigot le dimanche. La carte des fruits de mer, avec un plateau d'huîtres à 120 F, ne manque pas d'amateurs, et les spéciales n° 3 de Gillardeau ont leurs inconditionnels. Les harengs ne manquent pas à l'appel, ni l'andouillette de Duval ou le boudin de Saint-Illide, pommes purée. Avec la farandole des desserts, oeufs à la neige ou café liégeois, tout est rentré dans l'ordre. Menu « suggestion à 118 F. Formule alsacienne (avec choucroute) à 115 F. Sinon comptez environ 200 F.

★ Paris. 159, rue Saint-Honoré (75001). Tél. : 42-60-31-57. Tous les jours de 11 h 45 à 1 h 30.

Gastronomie

LE « 30 »

■ La Maison Fauchon, on ne le sait guère, ne compte pas moins de quatre restaurants. Le *30* est situé à l'étage, au-dessus de l'épicerie fine. Décor néoclassique et trompe-l'œil, mais mobilier déjà démodé. La ligne de partage de la carte est le salé, qui revient à Bruno Deligne, et le sucré, qui incombe à Pierre Hermé, chef pâtissier au talent exceptionnel. Du premier nous avons goûté la nage de langoustines à la coriandre fraîche, une fort classique et fameuse brandade de morue nîmoise, mais aromatisée aux (vraies) truffes, selon la recette du cuisinier Durand (XIXe siècle). La joue de bœuf braisée aux carottes – viande fondante, légumes fermes et goûteux, d'abord saisie puis cuite au four pendant six heures et accompagnée d'une sauce bordelaise liée – réussit presque à faire oublier le mijotage, cette imprégnation dominante des sucs de la viande dans une sauce bien dégraissée. Tous les desserts de la carte feraient un magnifique repas ! Alors il faut choisir la crème onctueuse au chocolat et paillettes de granité au café, ou bien le dessert des mille et une saveurs, aux effluves épicés. Galette de l'Epiphanie en prime. Service attentif et précis. Vins en carafe et grandes bouteilles. Menu le soir à 245 F. A la carte, compter de 250 à 400 F.

★ Paris. 30, place de la Madeleine (75008). Tél. : 47-42-56-58. Fermé le dimanche. Voiturier.

Jean-Claude Ribaut

Arielle Dombasle et Michel Constantin à la rencontre de la prison

Les quatrièmes Rencontres cinématographiques de Muret

Les détenus du centre de détention de Muret, près de Toulouse, ont participé, pour la quatrième année, aux Rencontres cinématographiques. Du vendredi 5 au dimanche 7 janvier, ils ont pu non seulement voir des films, mais recevoir les comédiens Arielle Dombasle et Michel Constantin.

MURET
de notre envoyée spéciale

Ils sont cinq dans la cellule. Pendant que l'un surveille les rondes des gardiens à travers l'œilleton de la porte, les quatre autres creusent le souterrain qui va les mener vers la liberté. Ce soir, ils sont fin prêts pour l'évasion – cravates nouées, chaussures cirées et trajet en sous-sol bien repéré jusqu'à la sortie par une bouche d'égout. Soudain, trois cents gardiens apparaissent dans le champ de l'œilleton. L'un des cinq a balancé ses complices. Adieu l'évasion...

Le mot « FIN » s'inscrit sur l'écran, les lumières se rallument dans la chapelle-salle de cinéma de la prison de Muret (Haute-Garonne). Les détenus applaudissent le film de Jacques Becker, *Le Trou* (1959), inspiré d'un fait divers à Fresnes. *« Dommage que ça se termine mal »*, commentent plusieurs détenus. D'autres blaguent avec les surveillants : *« Ça donne des idées, hein ! »* Cheveux blancs, près de quarante années de sa vie derrière les barreaux, Pierrot se souvient : *« J'étais à Fresnes à l'époque. Les gars ont réussi leur évasion, contrairement à la fin du film. »*

Les quatrièmes Rencontres cinématographiques de Muret se sont déroulées du 5 au 7 janvier au centre de détention, où vivent six cent cinquante hommes, condamnés à de longues peines, dont une quarantaine « à perpète ». *« C'est quoi le cinéma ? »*, demande simplement un prisonnier à Arielle Dombasle, ambassadrice du septième art chaudement accueillie. En réponse, elle invoque la part du rêve, le réel bousculé : *« Au cinéma, je suis morte au moins dix fois, j'ai eu des flingues dans les mains, j'ai fait des choses incroyables. »* Depuis quatre ans, des professionnels sont invités par la cinémathèque de Toulouse à passer chacun une journée à la prison. Ils visitent les lieux, présentent deux films et, surtout, débattent avec les détenus. Après Catherine Deneuve en 1995, Arielle Dombasle, toute de séduction offerte, a conquis les deux cents détenus qui se pressaient dans la chapelle. Outre *Les Pyramides bleues*, film qu'elle a réalisé en 1988, présenté le matin et *Un Indien dans la ville* l'après-midi, elle leur a chanté quelques airs classiques et flamencos, accompagnée au piano par Hakim Bentchouala-Gobitch.

Michel Constantin, l'un des héros du *Trou*, habitué des rôles de truand comme de flic, a aussi présenté *Il était une fois un flic* (1971). Paternel et drôle, il a cherché à démystifier le cinéma. A un détenu impressionné par les scènes de bagarre, il explique que *« c'est truqué, on ne se touche même pas »*. Interrogé sur ses cachets, il n'esquive pas : *« Environ 300 000 francs par film. »* Le public a semblé moins apprécier *La Vie à rebours*, de Gaël Morel, avec Stéphane Rideau, qui jouaient tous deux dans *Les Roseaux sauvages* d'André Téchiné. Dans ce court-métrage, Stéphane Rideau voit son frère se faire tuer. *« Mais ça ne te dérange pas de rester passif comme ça pendant que ton frère se fait buter ? »*, lui a demandé un détenu dès la fin de la projection.

> Ancien détenu devenu cinéphile grâce aux Rencontres, Gérard, libéré en 1995, a trouvé un contrat de six mois comme documentaliste

L'équipe vidéo de la prison se compose pour l'essentiel de la douzaine de détenus qui préparent un diplôme universitaire de niveau bac + 2 en audiovisuel. Caméra en main, ils filment les Rencontres et interviewent les invités : *« Michel Constantin, répondez-nous franchement, entre un rôle de truand et un rôle de flic, lequel préférez-vous ? »* Sa réponse a plu : *« Un bon personnage de truand. »*

Au total, vingt-cinq détenus constituent le noyau qui, toute l'année, prépare les Rencontres avec Jacques Grant, délégué par la cinémathèque de Toulouse. Ils réfléchissent au choix des invités et des films, écrivent des textes pour le programme des Rencontres. Chaque mois, quand le cinéma associatif de Muret, le Mermoz, propose sa liste de films, ils sélectionnent celui qui sera projeté au ciné-club mensuel de la prison. Certains participent au concours d'affiches pour l'événement, d'autres assurent les projections. Ancien détenu devenu cinéphile grâce aux Rencontres, Gérard, libéré en 1995, a trouvé un contrat de six mois comme documentaliste à la cinémathèque.

La gratuité des Rencontres explique en partie leur succès, dans un univers où tout se paie. Si l'administration pénitentiaire assure le vivre et le couvert, le reste se loue ou s'achète, du papier hygiénique à l'accès aux installations sportives ou au ciné-club et, dans la cellule, du réfrigérateur à la télévision. La location du petit écran s'élève à 250 francs par mois, Canal Plus compris.

Ce festival de cinéma, qui reste une exception dans l'univers carcéral français, est possible à Muret car les condamnés doivent y préparer leur réadaptation au monde extérieur. Ils sont transférés là quand ils atteignent les dernières années de leur longue peine. C'est pourquoi ils bénéficient d'activités et d'emplois, mais aussi de souplesse dans leurs conditions de détention, qui n'existent pas ailleurs. Les deux tiers des détenus de Muret travaillent dans les ateliers de la prison : ils fabriquent des meubles en kit pour La Redoute ou La Maison de Valérie ; ils tournent des pièces pour l'aéronautique toulousaine. *« A raison de sept heures par jour, cinq jours par semaine, on gagne entre 1 500 et 2 500 francs par mois. C'est de l'exploitation, mais je n'ai pas d'autres ressources »*, estime un détenu qui demande l'anonymat.

« L'avantage de parler ici, quand il y a le cinéma, c'est que tout le monde vous écoute », lance un spectateur des Rencontres. A l'issue des films, la discussion dévie souvent du cinéma vers la prison. Profitant de la présence de tous les responsables administratifs, plusieurs détenus avancent leurs revendications matérielles.

« On voit bien qu'il n'y a pas beaucoup de vrais truands ici, de marginaux comme moi qui ont toujours volé pour vivre », commente Bernard, faisant allusion à la majorité des détenus, présents pour viol ou drogue. *« Nous, les truands, on préfère discuter des grandes questions de société et, par exemple, du problème de l'allongement des peines. En 1982, j'ai pris vingt ans. Si j'étais jugé maintenant, j'aurais perpète. »* Un constat auquel adhèrent des responsables présents, inquiets eux-mêmes de cette dérive. Bernard préfère sourire : *« Ça fait pas mal de films en perspective. »*

Catherine Bédarida

Le prisonnier, le juge et le critique de films

Détenu à la prison de Muret, Pierre a rédigé un texte avant la venue d'Arielle Dombasle, pour le programme des Rencontres cinématographiques. ***« J'avais un* a priori*. Dombasle, ça ne me disait trop rien. Après avoir écaillé le vernis, j'ai découvert une femme d'aventure qui me fait voyager. Avoir été une actrice fétiche de Rohmer ne peut cacher que quelqu'un d'exceptionnel. Arielle paraît si frivole. Mais comment pourrait-elle l'être en chantant Bach ? En tournant la page du paraître, on trouve une profondeur surprenante, dérangeante.***

» Je pensais que j'allais être incisif, critique, mais je suis conquis. Comme quoi il ne faut jamais rester sur une première impression, surtout sans rien savoir. Beaucoup de nos juges ont fait la même erreur. Je ne la ferai pas. Arielle, vous m'avez séduit. »

« Roméo et Juliette » de feu et de sang au Rond-Point

La qualité de jeu de Romane Bohringer égale celle de la traduction du texte shakespearien par Jean-Michel Déprats

ROMÉO ET JULIETTE, de William Shakespeare. Mise en scène : Hans Peter Cloos. Avec Romane Bohringer, Denis Lavant, Brigitte Catillon, Jacques Denis, Frédéric Leidgens, Christophe Gayral, Omar Bekhaled... THÉÂTRE DU ROND-POINT, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt ou Champs-Elysées-Clemenceau. Le mercredi, à 19 h 30 ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 3 h 40. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 9 mars.

Voici l'une des plus belles pièces de Shakespeare et pourtant l'une des moins jouées en France. C'est la première raison pour aller l'entendre au Rond-Point, d'autant plus qu'elle est ici traduite par Jean-Michel Déprats. Ses violences langagières sont si provocantes qu'elles nous obligent à retourner au texte original et, aussitôt, à nous incliner : Déprats est une nouvelle fois d'un irréprochable souci de fidélité à la lettre de Shakespeare, qu'il nous restitue avec toute sa verve et son cortège de fureurs. On ne peut malheureusement pas en dire autant de la mise en scène de Hans Peter Cloos, pape du postmodernisme et de la technologie appliquée au théâtre. Non qu'elle n'ait sa cohérence, et une certaine force. Mais son esthétique résolument actuelle a paradoxalement un air de déjà-vu. Poutrelles métalliques, praticables impraticables, fumées, méchants objets de toutes sortes jetés sous les pas des protagonistes, il y a dans ce spectacle quelque chose de daté qui en atténue dangereusement la portée.

Il semble que Cloos ait abordé le texte avec pour tout barda dramaturgique un décalque de l'admirable *West Side Story*, soit une guerre des gangs dans une quelconque banlieue défigurée. Les hommes de main des Capulet ont ici tout l'air de *mods*, ces jeunes Anglais des années 60 qui opposaient leurs costumes gris en tergal aux blousons noirs en cuir de leurs rivaux, rockers purs et durs dont le clan des Montaigu paraît descendre en droite ligne. Ce pari d'une ambiance rock, musique binaire dont le metteur en scène a dû penser qu'elle reflétait bien l'affrontement des maisons de Roméo et de Juliette, est encore renforcé par une bande-son qui consiste essentiellement en la diffusion plein pot de morceaux de Massalia Sound System. Le spectacle ne manque donc pas de rythme mais beaucoup de subtilité.

Pourtant, Hans Peter Cloos a réuni une armée de jeunes acteurs qui se dépensent sans compter pour précipiter la fin des amants de Vérone. Qu'ils soient Capulet ou Montaigu, Christophe Gayral, Omar Bekhaled, Mathias Maréchal, Rachid Hafassa servent avec beaucoup de cœur cette tragédie musicale. Mais tout paraît simple ici, un peu trop, et terriblement univoque. La plupart des personnages ne sont plus alors que la caricature des héros de Shakespeare. La caricature est un art difficile qui exige des interprètes un talent d'exception. Brigitte Catillon en fait la démonstration éclatante dans le rôle de la nourrice, à qui elle donne une gouaille et une cocasserie digne d'une Arletty. Mais c'est très loin d'être le cas de Katja Rupe qui, campant une Lady Capulet à la limite des services psychiatriques, est d'une hystérie à peu près inacceptable. Jacques Denis, son mari, pressentant les risques d'un tel parti pris, paraît rester en lisière des choix de mise en scène, attitude raisonnable d'un acteur remarquable qui est à elle seule la manifestation des doutes du reste de la troupe.

TRANQUILLEMENT BELLE

Celle-ci est emmenée par le couple des jeunes amants, Romane Bohringer et Denis Lavant, soit l'héroïne des *Nuits fauves* si chères à tous les adolescents de France – ils se bousculent déjà aux portes du Rond-Point – et le héros des *Amants du Pont-Neuf*, film qui eut, par des moyens autrement convaincants, une forte influence sur leurs aînés. Si Denis Lavant ne surprend pas, déjà bien campé sur un talent qui allie une forte présence physique à un jeu emblématique de sa génération, décalée et généreuse, Romane Bohringer est une Juliette de belle mémoire. Aussitôt apparue, elle est l'évidence de la passion, mais sans aucun moyen visible, sans affectation particulière : elle est belle, tranquillement, juste, tout le temps, et le spectre de sa voix n'en finit pas de nous hanter bien après le tomber du rideau. Il y a dans son sourire et dans ses larmes l'infinie rassurance d'une femme.

Olivier Schmitt

Silviu Purcarete s'installe à Limoges

LE METTEUR EN SCÈNE roumain Silviu Purcarete a pris, le 1er janvier, la tête du Centre dramatique national de Limoges. L'ancien directeur du Théâtre national de Craiova (Roumanie) succède à Arlette Téphany et Pierre Meyrand (Molière du meilleur comédien 1995 pour *Les affaires sont les affaires*, d'Octave Mirbeau), remerciés par le ministre de la culture au terme de dix ans d'activité en Limousin. Silviu Purcarete, qui aime servir les textes du répertoire, s'apprête à mettre en scène *L'Orestie* d'Eschyle, qui sera créée par une troupe française et roumaine en mars à Limoges, avant d'être reprise pour le cinquantième anniversaire du Festival d'Avignon en juillet. Le centre dramatique, dont la vocation est la création francophone, accueillera, pour sa nouvelle saison, *Richard III*, de Shakespeare, mis en scène par Matthias Langhoff, puis *Hôtel Europe* de Milos Lazin (coproduit avec la compagnie Mappamundi et le Théâtre des Fédérés, de Montluçon), d'après le roman *L'Ile des Balkans*, de Vidofav Stevanovic. – *(Corresp.)*

■ **MUSIQUE : Elisabeth Schwarzkopf**, selon une biographie à paraître en Grande-Bretagne, *« était une nazie convaincue »*. Cette période de la vie de la cantatrice allemande, devenue britannique par son mariage en 1953, élevée en 1992 au rang de Dame de l'Empire britannique, âgée aujourd'hui de quatre-vingts ans, a été souvent commentée. Mais le biographe Alan Jefferson estime qu'elle a dû ses débuts fulgurants dans l'Allemagne de Hitler à son activisme nazi. Boursière en 1934 de la Ligue des étudiants nazis, elle a dirigé l'année suivante l'Association des étudiants nazis, affirme Jefferson, qui s'appuie sur des documents du ministère nazi de la propagande et de l'Opéra de Berlin.

■ **BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE : 180 000 livres** viennent d'être installés à la Bibliothèque nationale de France (BNF). Inaugurée au printemps 1995 par François Mitterrand, celle-ci devrait être ouverte au public à la mi-décembre 1996, puis aux chercheurs en 1997. Son président, Jean Favier, a précisé que ces 180 000 ouvrages, sur les 800 000 prévus, sont destinés à la bibliothèque du « haut de jardin », réservée au grand public. La bibliothèque du « rez-de-jardin », qui accueillera les chercheurs, abritera les 10 à 12 millions de livres transférés de la rue de Richelieu.

■ **DANSE : la chorégraphe américaine Carolyn Carlson** est invitée en résidence, du 9 au 27 janvier, au Centre national de danse contemporaine (CNDC) d'Angers où elle animera des ateliers. Elle interprétera par ailleurs son solo, *Vu d'ici, The View.*

Plus de 25 000 visiteurs au Louvre le 7 janvier

DIMANCHE 7 janvier, 25 400 personnes ont visité – gratuitement – le Musée du Louvre. Soit 11 000 personnes de plus qu'un dimanche ordinaire – payant. Le prix du billet plein tarif est de 45 francs, 26 francs le dimanche et tous les jours après 15 heures. Les moins de dix-huit ans entrent au Louvre sans bourse délier tous les jours de la semaine.

Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, avait demandé que le *« plus grand musée du monde »* soit ouvert gratuitement le premier dimanche de chaque mois. Il renouait ainsi (en partie seulement) avec la tradition : l'entrée du Louvre, payante depuis 1922, était libre chaque dimanche jusqu'en 1990. Jack Lang avait institué la gratuité du musée le mercredi en 1982 et 1983. Puis il avait renoncé, devant l'avalanche des tours-opérateurs et des visites-conférences multipliés ce jour-là. C'est d'ailleurs cet argument qui avait été invoqué par le même Jack Lang pour interrompre la tradition du dimanche gratuit au Louvre. Mais désormais les groupes ne seront plus admis les dimanches gratuits.

600 MILLIONS DE FRANCS PAR AN

La décision de Philippe Douste-Blazy entraîne un manque à gagner de 5 millions de francs pour le musée. Il sera compensé par une subvention du ministère. Le coût de fonctionnement de l'établissement est de 600 millions de francs, dont 150 millions de ressources propres, essentiellement dues aux entrées, mais aussi au loyer des boutiques et des restaurants situés sous la Pyramide, et à quelques opérations de mécénat.

Le nombre des visiteurs s'est élevé à 4,7 millions en 1995, beaucoup moins qu'en 1994, année exceptionnelle de l'ouverture de l'aile Richelieu (6,2 millions d'entrées). Mais un peu moins qu'en 1993 (4,9 millions d'entrées). La régression par rapport à cette année de référence s'expliquerait par le très mauvais mois de décembre imputable aux grèves.

Rappelons qu'avant l'ouverture de la Pyramide, en 1989, la fréquentation du Louvre tournait autour de 3 millions de visiteurs par an. Les prochains dimanches gratuits seront le 4 février et le 3 mars.

E. de R.

PROTECTIONNISME Voté en février 1994, un amendement du député UDF Michel Pelchat à la loi Carignon sur l'audiovisuel oblige les radios à diffuser 40 % de chansons d'expression française, dont 20 % de nouveaux talents, entre 6 h 30 et 22 h 30. ● **L'ENTRÉE EN VIGUEUR,** depuis le 1er janvier 1996, de ce texte très controversé dès l'origine a fait ressurgir la polémique. Les réseaux FM arguent notamment de la faiblesse quantitative et qualitative de la production francophone. Une affirmation qui résiste mal à l'analyse. ● **PASCAL NÈGRE,** directeur de PolyGram Musique, rappelle que la production discographique nationale représente près de 50 % du marché, et regrette que, par exemple, l'Algérien Khaled et le Sénégalais Youssou N'Dour, pourtant membres à part entière de la sphère francophone, ne puissent être comptabilisés dans ces quotas.

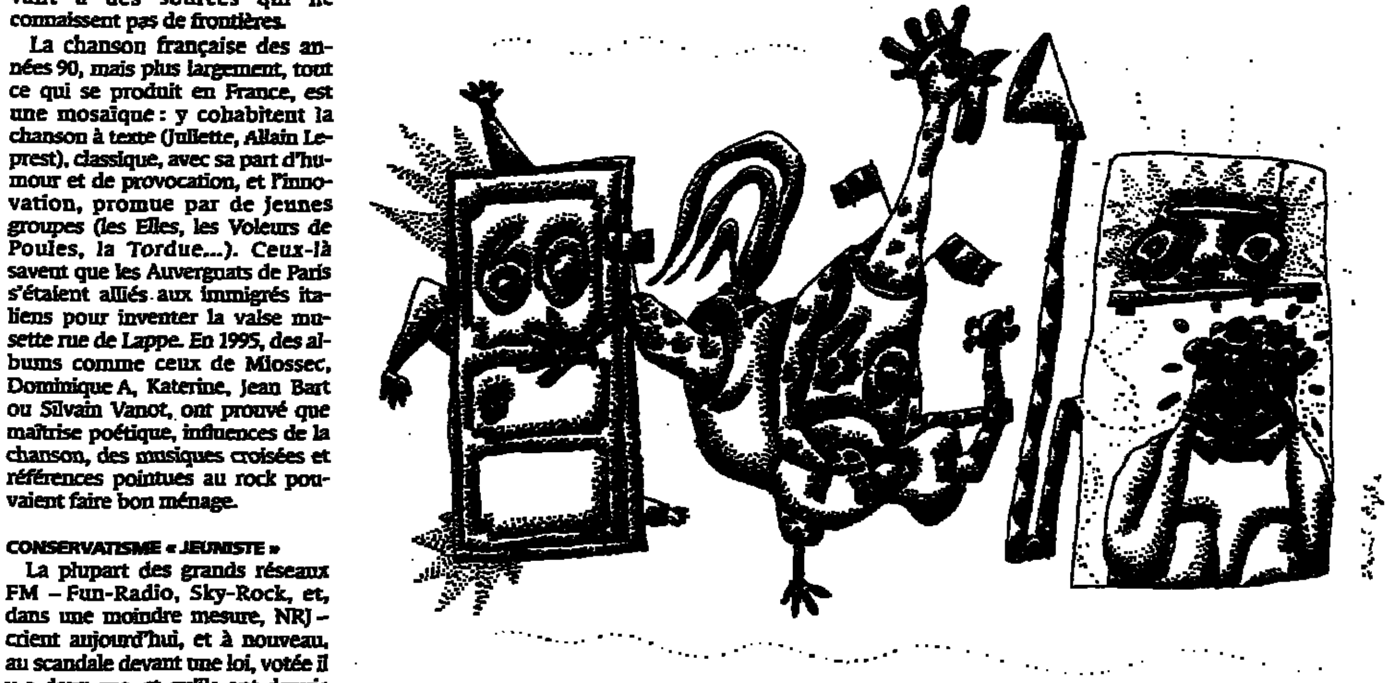
Les réseaux FM protestent contre les quotas de chansons francophones

Les radios crient à la censure et dénient aux artistes de langue française la capacité de fournir les 40 % de la programmation musicale qu'un article de la loi Carignon sur l'audiovisuel de février 1994, entré en vigueur le 1er janvier, les oblige à leur consacrer

IL FAUT FAIRE PREUVE d'une singulière paresse pour ignorer qu'en quinze ans les musiques populaires en France se sont enrichies de multiples expériences et de nouveaux talents. L'impressionnant patrimoine de la « chanson traditionnelle », peu exploité par les radios, y compris celles qui font la part belle à la francophonie (RTL, Europe 1, France-Inter, Nostalgie...), a su gérer son héritage. A côté des vedettes populaires (de Bruel à Souchon, de Sanson à Kaas), que la loi des quotas favorise – puisqu'ils plaisent à tous –, les jeunes artistes se sont appliqués à faire valser les étiquettes : rock, chanson, musique du monde, se confondent aujourd'hui dans une production riche, que les grands réseaux FM voudrait réduire au néant esthétique. Une attitude tout aussi absurde que celle qui voudrait que 40 % de disques francophones puissent rivaliser avec l'ensemble des créations internationales.

Jusqu'au début des années 80, les productions anglo-saxonnes d'une culture rock dominante ont hérité de maladroites copies hexagonales, du « yaourt » yéyé à Téléphone. La nouvelle vague de la chanson française (Higelin, Souchon) avait regardé du côté de Charles Trénet ou de Georges Brassens. Sans renier leur dette envers les compositeurs anglo-saxons, des chanteurs et des groupes ont aujourd'hui trouvé leur voie, parfois en redécouvrant leur langue et leur patrimoine, en métissant le plus souvent leurs influences. Des Rita Mitsouko aux Négresses Vertes, en passant par Mano Negra, Corman & Tuscadu ou Noir Désir, des artistes ont construit leur identité en s'abreuvant à des sources qui ne connaissent pas de frontières.

La chanson française des années 90, mais plus largement, tout ce qui se produit en France, est une mosaïque : y cohabitent la chanson à texte (Juliette, Allain Leprest), classique, avec sa part d'humour et de provocation, et l'innovation, promue par de jeunes groupes (les Elles, les Voleurs de Poules, la Tordue...). Ceux-là savent que les Auvergnats de Paris s'étaient alliés aux immigrés italiens pour inventer la valse musette rue de Lappe. En 1995, des albums comme ceux de Miossec, Dominique A, Katerine, Jean Bart ou Silvain Vanot, ont prouvé que maîtrise poétique, influences de la chanson, des musiques croisées et références pointues au rock pouvaient faire bon ménage.



CONSERVATISME « JEUNISTE »

La plupart des grands réseaux FM – Fun-Radio, Sky-Rock, et, dans une moindre mesure, NRJ – crient aujourd'hui, et à nouveau, au scandale devant une loi, votée il y a deux ans, et qu'ils ont depuis mise progressivement en place. Ces champions de la cause jeune et du formatage de programme ont cependant ignoré cette éclosion de nouveaux talents, tout comme ils ignorent par conservatisme, manque de curiosité ou impératif commercial, les zones les plus innovatrices de la création internationale. En deux ans, ils ont mis en place un système efficace de promotion des valeurs sûres – on entendra, « en boucle », Goldman, Cabrel, Dion, Le Forestier, Souchon –, ce qui ne saurait déplaire à ceux qui, auteurs, compositeurs et éditeurs français, se placent parmi les plus importants bénéficiaires des droits collectés par la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), fervente partisane de la loi. Ni Juliette Gréco, ni Marcel Azzola, ni Brigitte Fontaine, ni William Sheller, pourtant en création constante, n'ont pu pour autant accéder à la FM.

Une exception cependant, le rap français, arrivé en masse sur les ondes, grâce notamment aux exigences de la loi pour les « nouveaux talents » (tout artiste ou groupe d'artistes n'ayant pas obtenu deux albums « disque d'or », soit 100 000 exemplaires vendus). Le hip-hop et le raggamuffin (qui est au reggae ce que le rap est au funk) se sont vite émancipés de leur modèle anglo-saxon, sans doute parce qu'ils remettaient les mots en valeur.

DÉFINITION RÉDUCTRICE

Si pendant quelques années d'apprentissage les rappeurs ont prêté le flanc à la caricature, ils fournissent sans doute les meilleurs auteurs de la chanson d'aujourd'hui. A la crédibilité de leur discours social, se mêlent souvent les qualités poétiques de l'humour et de l'introspection. S'y ajoute un particularisme musical reconnu au-delà de nos frontières. On ne s'étonnera pas de la réussite artistique autant que commerciale de MC Solaar, NTM, IAM ou Alliance Ethnik.

Si la loi sur les quotas sauve les artistes s'exprimant en langue régionale (breton, basque, occitan), elle pénalise lourdement des secteurs prometteurs, telle la vague techno : les DJ français comptent parmi les plus sophistiqués de la scène internationale. Mais parce qu'ils composent essentiellement des instrumentaux, Laurent Garnier, Ludovic Navarre, Yellow ou DJ Cam ne pourront pas être comptabilisés dans les quotas.

Basée sur la défense de la langue (une condition *sine qua non* de son acceptation par les instances européennes, qui interdisent les mesures protectionnistes dans le domaine industriel, mais acceptent l'argument de « *l'intérêt général culturel* »), elle pénalise les artistes africains de la sphère francophone, ou produits en France, telle la Cap-Verdienne Cesaria Evora (elle chante en créole cap-verdien), le Zaïrois Ray Lema (qui a fait des merveilles avec le choeur bulgare Trékia) ou l'Algérien Khaled, fleuron de la « musique française » à l'étranger.

Au nom de quoi, se demandent les professionnels et adversaires de la loi, devrait-on favoriser les cocoricos d'un groupe tourangeau ou lillois, quand des artistes aussi importants que Tricky, Björk, PJ Harvey, Pulp, mais aussi Joao Gilberto, Caetano Veloso, Lucio Dalla, Ismaël Lo n'ont aucun droit de cité sur la FM ?

A l'étranger, et particulièrement en Europe, où la loi, au moment de son vote, fut perçue comme une nouvelle manifestation de l'arrogance française, pour ne pas dire une preuve de la xénophobie ambiante, on en sourit aujourd'hui comme on a sourit de la loi Toubon sur la langue française. Pour ne pas retomber dans le piège du « Mister Allgood », Musique France-Plus, qui regroupe syndicats de radio, producteurs de disques, auteurs-interprètes, réclame son assouplissement, quitte à en briser les fondements. Mais au moins, le chanteur de raï oranais Cheb Mami ou les rockers français Roadrunners, qui ont choisi de chanter en anglais, pourraient essayer d'exister sur les ondes.

S. D. et V. Mo.

COMMENTAIRE

LE PIÈGE

Bonne ou mauvaise, la loi sur les quotas de chansons françaises est hypocrite : elle répond à un faisceau d'intérêts défendus par des lobbies. Elle joue sur la duplicité d'un secteur où la culture et la marchandise se croisent inévitablement.

Les producteurs voudraient que la musique soit reconnue comme « bien culturel », afin que, conformément à la législation européenne, la TVA sur le disque s'aligne sur celle du livre (5,5 %). Il est vrai qu'il y a une injustice à considérer Mozart comme du chocolat et Dostoievski comme de la culture. La Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), poussée par l'intérêt de ses sociétaires, a voulu conforter un marché menacé par des productions anglo-saxonnes lui échappant en partie. NRJ fut très tôt opposée à des obligations de diffusion jugées « *inégalitaires* » : le CSA exigeait qu'elle diffuse 20 % de « chansons françaises » contre 8 % à Fun Radio. Or, affirment ces réseaux, le grand public « *n'écoute pas français* ». NRJ, jouant sur les deux tableaux, partit en guerre pour l'équité.

Pris en main en 1993, et en pleine confusion, par un membre du CSA, Georges-François Hirsch, le dossier devint un enjeu politique, d'autant que Jacques Toubon, alors ministre de la culture, avait fait de la chanson populaire une priorité. Relayé par des artistes que les radios « jeunes » n'eurent aucun mal à identifier comme des « aigris », le *lobbying* parlementaire fit son chemin. En février 1994, l'amendement Pelchat prenait tout le monde au piège. Depuis, il sert aux majors de la FM à organiser leur publicité en jouant les victimes.

V. Mo.

L'application de l'amendement Pelchat promet d'être complexe

LES RADIOS FRANÇAISES vont devoir se plier à une nouvelle astreinte : diffuser, entre 6 h 30 et 22 h 30, au moins 40 % de chansons d'expression française, dont la moitié de nouveaux talents ou de nouvelles productions. L'amendement Pelchat, du nom du député UDF qui avait fait voter ce texte le 1er février 1994, est entré en vigueur le 1er janvier. C'est au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de surveiller son application.

La tâche ne sera pas aisée. D'abord, parce que le CSA est plutôt enclin à une politique moins inflexible, qui consisterait à adapter les règles de cette loi en fonction des opérateurs, comme auparavant. Autre difficulté, le manque de moyens dont souffre l'instance de régulation qui ne peut surveiller en permanence qu'une trentaine des mille trois cents stations privées concernées (celles qui diffusent de la variété). Enfin, les procédures de sanction risquent de mettre à jour absurdités et lenteurs. Le CSA pourra mettre en demeure, suspendre ou punir par une amende la radio qui n'aura pas respecté les quotas. Mais l'opérateur visé a la possibilité de se défendre en saisissant le Conseil d'Etat, procédure qui risque de prendre du temps.

LES SPÉCIALISTES PÉNALISÉES

Ces faiblesses n'échappent pas aux stations, dont certaines se sont d'ores et déjà mobilisées pour tenter d'obtenir des assouplissements, déjà suggérés par d'autres. Musique France-Plus, qui regroupe des syndicats de radio, des producteurs de disques et des auteurs-interprètes, propose au CSA de comptabiliser les quotas entre 5 heures et 24 heures (au lieu de 6 h 30 et 22 h 30), par trimestre et non par mois, et d'élargir la notion de chanson française à la « sphère francophone ».

Avant 1994, le CSA fixait, par convention, des obligations de diffusion, variables selon les radios : 40 % pour Europe 1 et RMC, 45 % pour RTL, 50 % pour Radio-Nostalgie, 20 % pour NRJ, 8 % pour Fun-Radio. Le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) et le Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes (Sirti) avaient engagé avec les réseaux musicaux d'une part, et les radios commerciales indépendantes d'autre part, des négociations afin d'accroître ces obligations. En vain. « *Aussi, la loi, adoptée après le succès du GATT, a-t-elle prévu que cette obligation devait figurer dans les conventions conclues par les radios avec le CSA dans un délai de six mois à compter du 2 août 1994. Cette obligation de diffusion de 40 % de chansons d'expression française devait s'appliquer à compter du 1er janvier 1996* », précise Laurence Franceschini, responsable du service des affaires juridiques du CSA.

Les radios ont donc eu deux années pour adapter leur format à un texte législatif qui est loin de faire l'unanimité et qui, surtout, selon les stations, tend à les uniformiser. Des radios très spécialisées, telle Ouï-FM pour le rock, Nova pour la « sono mondiale » ou FG pour la techno, par ailleurs très à la pointe de nouveaux talents (dont souvent des artistes français anglophones), seront particulièrement pénalisées. Pour contourner l'amendement, certains réseaux étendent leurs « programmes parlés » à destination des jeunes. Seules chaînes à passer à travers les mailles de la loi : les radios communautaires et celles de musique classique. Les stations du service public bénéficient, elles, de leur propre cahier des charges, et les généralistes dépassent déjà les 40 % de chansons françaises.

Véronique Cauhapé

Pascal Nègre, directeur de PolyGram Musique

« La loi était nécessaire »

PASCAL NÈGRE, trente-quatre ans, dirige la branche musique de PolyGram France, qui, avec plus de 30 % de parts de marché, occupe le premier rang de la production de disques en France. A ce titre, ce jeune PDG à la carrière fulgurante a la responsabilité d'une forêt de labels (pour les variétés, Mercury, Polydor, Barclay, Island, Remark ; pour le classique, Philips, Decca, L'Oiseau-Lyre, Deutsche Grammophon, Low Point, Archiv Produktion), et de sous-labels, ainsi que des éditions musicales et du marchandisage. D'Alain Bashung à Claude Nougaro, de Maurane à MC Solaar, l'écurie française de PolyGram, multinationale néerlandaise, est l'une des plus fournies.

« Pensez-vous que l'obligation des 40 % de chanson francophone sur les ondes soit une bonne chose ?

– Nous avions essayé d'appliquer un autre système. En 1992, un accord à l'amiable avait été signé entre les producteurs phonographiques et une partie des radios FM, afin d'assurer une diffusion minimale de 25 % de chanson française. Cet accord n'a jamais été respecté. Or nous savons que la première raison d'achat d'un disque, c'est de l'avoir entendu à la radio. Donc la loi sur les quotas était nécessaire.

– Certaines radios protestent, arguant de la pauvreté qualitative et quantitative de la chanson française.

– En 1995, environ six mille chansons françaises ont vu le jour. Une radio passe une cinquantaine de titres par jour, et si je fais un calcul rapide, 40 % signifient une sélection d'une vingtaine de titres. Serait-ce si difficile à trouver ? La loi s'est mise en place progressivement, on a pu en observer les premiers effets. Les vedettes en ont bénéficié, mais, aussi les rappeurs français, MC Solaar, Fabe, Alliance Ethnik. On a aussi constaté la percée de chanteurs auparavant peu présents sur les ondes, tel Florent Pagny – nous avons vendu plus de 400 000 exemplaires de son dernier album –, ou encore le grand retour de Johnny Hallyday sur les ondes FM. En revanche, il est tout à fait injuste que les représentants de la francophonie que sont Khaled ou Youssou N'Dour soient exclus de ces dispositions.

– Pensez-vous qu'il fallait étendre à la chanson française la notion d'exception culturelle mise en avant pour le cinéma et l'audiovisuel ?

– Ce n'est pas comparable. Le cinéma français a déjà perdu une guerre : les multinationales du cinéma produisent aux Etats-Unis, puis diffusent dans le monde entier. Pour la musique, la bataille est gagnée. Les ventes de disques sont partagées à peu près pour moitié entre les variétés nationales et les variétés internationales. Dans cette optique, il serait idiot pour nous de négliger le marché local : nous nous priverions de 50 % des ventes !

» Les multinationales du disque, si souvent décriées, assurent 80 % de la production française – en 1995, PolyGram y a consacré 230 millions de francs. Elles bâtissent les carrières d'artistes, le plus souvent à long terme. Chez PolyGram, par exemple, les dix dernières années ont vu l'éclosion de Mylène Farmer, Vanessa Paradis, Stephan Eicher, Khaled, Kent, Maurane, Niagara ou Bashung. Il a fallu du temps et des investissements. Alain Lévy, le président de PolyGram International, insiste sur le caractère « multi »-national de son groupe, qui est d'ailleurs européen, et non américain.

– Dans les publicités à la télévision, le nom de l'artiste est souvent lié à un réseau FM, plutôt qu'à sa maison de disques. Est-ce un détournement d'image ?

– Non, ce sont des échanges. Les radios nous ouvrent des espaces publicitaires en contrepartie. Le problème, c'est la prise de risque. Les radios ont perdu l'idée du développement d'artistes, alors qu'auparavant des programmateurs « flashaient » sur un artiste, le poussait. C'est terminé. »

Propos recueillis par Stéphane Davet et Véronique Mortaigne

Fin de « Télésoleil », la chaîne câblée de Montpellier

MONTPELLIER
de notre correspondant

En ce début 1996, les téléspectateurs de Télésoleil, la chaîne câblée de Montpellier, n'ont pour tout programme qu'un message leur indiquant qu'elle devrait être prochainement remplacée. Télésoleil est née en 1987 quand l'optimisme était encore de mise sur l'avenir des chaînes câblées locales. La ville avait obtenu de la Compagnie générale des eaux, alors opérateur technique du réseau câblé en fibre optique de Montpellier, de financer Télésoleil via Téléservice, société contrôlée par sa filiale la Générale de vidéo-télécommunication. Le contrat était signé pour vingt-cinq ans.

En janvier 1993, redistribution des cartes : doté d'un double rôle d'opérateur technique et commercial, France Télécom reprend la gestion du réseau câblé montpelliérain et donc de la télévision locale. La société finira par tirer la sonnette d'alarme. Le budget annuel de Télésoleil est de 7 millions de francs par an.

Pour France Télécom, c'est beaucoup trop, compte tenu du nombre d'abonnés au câble, en deçà des prévisions escomptées (12 000 abonnés aujourd'hui seulement, contre 36 000 annoncés en 1987) et de la faible audience de la chaîne. France Télécom a donc opté pour la fermeture de Télésoleil et a engagé les procédures de licenciement des 14 salariés permanents.

J. M.

Radio-France et RFI choisissent de coopérer

Les deux stations proposent une banque de programmes à l'intention des radios locales et mettent en commun des moyens à l'étranger

ILS N'ONT PAS mis longtemps à s'entendre et à annoncer leur première mesure concrète. Quelques semaines seulement après leur nomination respective à la présidence de Radio-France et Radio-France internationale (RFI), Michel Boyon et Jean-Paul Cluzel ont signé, mardi 19 décembre 1995, un protocole d'accord de coopération entre leurs deux sociétés.

Rapidement négocié et conclu, il a valeur de symbole et reflète l'intention de *« travailler ensemble »* et *« d'aller vite »* des deux présidents. *« Cette rencontre marque la volonté des deux maisons à se diriger d'un même pas vers les mêmes directions »*, a précisé Michel Boyon. Elle répond aussi à la dernière réunion, jeudi 23 novembre 1995, du Conseil audiovisuel extérieur de la France (CAEF), qui prévoit une restructuration des activités radio à destination de l'étranger autour du pôle RFI et un partage intensifié des tâches avec Radio-France qui devrait, en outre, entrer dans le capital de la radio internationale (*Le Monde* du 30 novembre).

Ce rapprochement va d'abord permettre à Radio-France et à RFI de définir et de proposer une banque de programmes non identifiée (non siglée) aux radios associatives (catégorie A) et aux radios locales ou régionales indépendantes (catégorie B). Un service qui était jusque-là assuré par le programme français de BBC Infos, mais qui a cessé le 31 décembre 1995.

Radio-France propose depuis mercredi 3 janvier, pour une période transitoire, le fil de FIP (musique et informations) aux cinquante et une radios A et B qui le souhaitent. *« A brève échéance »*, selon Patrice Duhamel, directeur général de Radio-France, ces dernières pourront bénéficier d'un fil spécifique élaboré avec la radio publique. Il souhaite ainsi *« participer et contribuer au pluralisme, à l'indépendance et à la vitalité du paysage radiophonique français »*.

Pour atteindre l'équilibre financier, les responsables de ce projet ont estimé que l'abonnement à cette banque de programmes devra s'élever à 1 000 francs par mois pour les radios de catégorie A et à 2 000 francs pour les radios B.

CORRESPONDANTS COMMUNS

En se décidant à fournir cette offre aux stations locales, Radio-France affiche, en tout cas, une sérénité nouvelle. Elle ne semble plus craindre, comme par le passé, de donner des armes aux concurrentes de ses stations décentralisées. *« Radio-France et les radios locales se regardaient, jusqu'à présent, en chiens de faïence. Je souhaite que nous tournions la page et que nous développions, ensemble, des partenariats,* remarque Michel Boyon. *La concurrence existe, mais n'exclut pas des projets communs. Cette banque est un complément pour les radios locales et n'atteint en rien l'identité forte de chacune. »*

L'accord de coopération entre Radio-France et RFI se traduira également par des échanges de programmes, dès les premiers jours de l'année 1996. RFI diffusera ainsi deux émissions de France-Inter (« Carrefour de Lodéon » et « Le Temps d'une chanson »), tandis qu'elle reprendra l'émission « Musiques du monde » de RFI. Un premier pas. La radio internationale souhaite en effet accroître le nombre d'émissions produites par les stations de la Maison ronde à ses quelque sept cents partenaires dans le monde.

RFI désire aussi intégrer des programmes de Radio-France dans le « bouquet » radiophonique francophone à l'intention des radios étrangères qu'elle projette de lancer par satellite dès cette année. *« Ces échanges correspondent pour RFI à un souci de marquer notre spécificité de radio internationale par rapport aux radios locales dans le monde »*, note Jean-Paul Cluzel.

Les deux sociétés ont décidé d'unir leurs efforts afin de former des journalistes, des techniciens et des administratifs à l'étranger. Enfin, Michel Boyon et Jean-Paul Cluzel ont décidé de renforcer la synergie entre leurs réseaux de correspondants à l'étranger, à laquelle avait déjà travaillé leurs prédécesseurs.

A l'instar de la collaboration privilégiée déjà établie à Bruxelles ou à Prague, Radio-France fera désormais régulièrement appel aux envoyés spéciaux permanents des bureaux de RFI à Hongkong et à Johannesbourg.

Véronique Cauhapé

Les regroupements se poursuivent entre la presse néerlandaise et les chaînes de télévision

AMSTERDAM
de notre correspondant

Après la création d'un géant de la télévision commerciale, HMG, partiellement entre les mains de la Compagnie luxembourgeoise de la télédiffusion (CLT), après le rachat de Dagbladunie par la société PCM, qui a donné naissance à un groupe éditant cinq des six quotidiens nationaux (*Le Monde* du 24 novembre 1995), c'est au tour de deux poids moyens des médias néerlandais de joindre leurs forces. Vendredi 5 janvier, Wegener a annoncé qu'il reprendrait *« à court terme »* l'ensemble du capital d'Arcade.

Arcade est une société non cotée, versée dans l'édition discographique (la plupart des artistes néerlandais sont sous contrat chez elle), la distribution de disques compacts et l'exploitation de films vidéo. Arcade possède surtout une radio – Radio 10 Gold –, et deux chaînes de télévision : TV 10 Gold, qui rediffuse les plus célèbres séries américaines et européennes, et The Music Factory. Présente à l'étranger *via* sa branche musicale, Arcade a représenté, en 1994-1995, 1,25 milliard de francs de chiffre d'affaires pour un bénéfice de 52,5 millions et emploie sept cents salariés.

Cotée en Bourse, propriété à 24 % du groupe de presse Telegraaf, qui édite le quotidien homonyme à grand tirage, Wegener est spécialisée dans la presse payante régionale et la presse gratuite. Le tirage des journaux de Wegener dépasse les cinq millions d'exemplaires par semaine. L'an dernier, ce groupe, qui s'est développé par croissance externe, a réalisé un bénéfice net en hausse – pour la douzième année consécutive – de 180 millions de francs. Son chiffre d'affaires frôle la barre des 3 milliards de francs ; il emploie quatre mille huit cents salariés.

DES AMBITIONS INTERNATIONALES

Wegener et Arcade justifient cette fusion-acquisition, pour laquelle le groupe de presse aurait déboursé environ 900 millions de francs, par la forte complémentarité de leurs activités. Les sources de revenus de Wegener-Arcade seront désormais réparties entre presse écrite, presse audiovisuelle et édition de disques. Les deux télévisions d'Arcade ne couvrent pas tout le pays et leur part de marché est pour l'instant insignifiante mais la firme d'Utrecht négocie avec divers câblo-opérateurs et affirme que ses deux chaînes seront disponibles dans tous les foyers néerlandais en 1996.

Wegener-Arcade affiche aussi des ambitions internationales encore floues : *« Nous avons une modeste présence en Belgique et en Angleterre dans les domaines du marketing et de la cartographie. L'internationalisation est un objectif au long terme. Nous n'avons pas encore de plan concret »*, indique un porte-parole de Wegener.

Alain Franco

MARDI 9 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Dallas.
15.20 Série : Rick Hunter.
16.10 Série : Dingue de toi.
16.30 Jeu : Une famille en or.
17.05 Club Dorothée. Drôle de vie ; Le Hit 99 ; Clip ; Jeux.
17.40 Série : La Philo selon Philippe.
18.05 Série : Les Années fac.
18.35 Série : Le Miracle de l'amour.
19.05 Série : Agence tous risques. Le Trésor sous la mer.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : Le Père de la mariée. □ Film américain de Charles Shyer (1991). Avec Diane Keaton.
22.40 Magazine : LMI, le magazine info. Présenté par Guillaume Durand. Spécial François Mitterrand.
23.55 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Antoine Jeancourt Galignani (AGF).
1.05 Journal, Météo.
1.20 Programmes de nuit. Reportages (rediff.), 1.45 TF 1 nuit (et 2.20, 2.45, 3.50) ; 1.55, Série : Côté cœur ; 2.30, Nul ne revient sur ses pas ; 2.55, La Pirogue ; 4.00, Mésaventures ; 4.20, Passions ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 3.55).
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.35 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15). Cordy la chance.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.30 Série : La Fête à la maison.
18.05 Jeu : Les Bons Génies (et 2.40).
18.40 Jeu : Qui est qui ?
19.15 Bonne nuit, les petits. Gros Nounours de mauvais poil.
19.20 Studio Gabriel (et 1.00).
19.59 Journal, Rallye Grenade-Dakar, Météo.

20.55 Cinéma : Force majeure. ■■ Film français de Pierre Jolivet (1988). Avec François Cluzet.
22.25 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Nos mères sont-elles trop possessives ?
23.55 Journal, Météo.
0.15 Programmes de nuit. Rallye Grenade-Dakar ; 1.30, Taratata (rediff.) ; 3.15, 24 heures d'infos ; 3.30, Jeu : Pyramide ; 4.25, Ieoh Ming Pei ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Divertissement : Je passe à la télé.
13.40 Série : Tous les garçons et les filles de leur âge.
14.40 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
15.30 Série : Magnum.
16.15 Divertissement : Bravo la famille.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Sur la piste du Dakar. En direct.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Mésaventures du paradis*, d'Erik Orsenna et Bernard Matussière.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar. En direct. 10e étape : El-Mreïti-Tichit (632 km).
20.50 Keno.

20.55 Festival mondial du cirque de demain. Présenté par Julien Lepers.
22.30 Météo, Journal.
22.55 Magazine : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.25 Magazine : Sagacités (rediff.).
0.55 Magazine : Sidamag (rediff.).
1.10 Feuilleton : Dynastie.
1.55 Musique Graffiti (25 min).

M 6

12.00 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Nom de code Requin. De Robert Iscove, avec Stacy Keach. *Juillet 1945 : le croiseur américain Indianapolis est torpillé par un sous-marin japonais. Les rescapés – près de neuf cents hommes – se retrouvent dans des eaux infestées de dangereux requins.*
15.00 Série : Deux flics à Miami.
15.55 Boulevard des clips (et 1.55, 4.45).
16.40 Variétés : Hit Machine.
17.10 Série : Une famille pour deux.
17.40 Série : L'Etalon noir.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 ▶ Série : Code Quantum. Le Kamikaze hilarant.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : E = M 6 junior.

20.50 Téléfilm : Chips, chien de combat. D'Ed Kaplan. *Chips, un berger allemand, est admis dans le nouveau corps canin de l'armée américaine. Après ses « classes », il est envoyé, avec son maître, sur le front de la seconde guerre mondiale.*
22.30 Téléfilm : Maudits par le sang. De Matthew Patrick.
0.10 Zone interdite (rediff.).
3.25 Rediffusions. Saga de la chanson française (Gilbert Bécaud) ; 4.15, Starnews.

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Poetic Justice. Film américain de John Singleton (1993). Avec Janet Jackson, Tupac Shakur, Regina King.
15.35 Cinéma : La Reine Margot. ■■ Film français de Patrice Chéreau (1993).
17.50 Surprises (et 2.30).
18.00 Le Dessin animé. Mot.
— En clair jusqu'à 20.15 —
18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).

20.15 Sport : Football. En direct. Martigues-Monaco. Match avancé de la 23e journée du championnat de France de D1 ; à 20.30, coup d'envoi. *Pour ce match de reprise après la trêve des confiseurs, les Martigaux, en position de relégables – ils occupent la dix-neuvième place du classement –, reçoivent une équipe monégasque en net regain de confiance, qui retrouve peu à peu un standing plus en rapport avec les ambitions affichées en début de saison.*
22.30 Flash d'informations.
22.35 Little Buddha. ■■ Film franco-britannique de Bernardo Bertolucci (1993).
0.50 Le Journal du hard.
1.00 Citizen Shane. Film français, classé X, de Marc Dorcel (1994).

LA CINQUIÈME

12.00 Au plaisir de Dieu [2/10].
13.00 Détours de France.
13.30 Attention santé. La Crise de foie.
13.35 Le Château Howard.
14.00 Teva : Odyssée arctique.
15.00 Arrêt sur images.
16.00 Des forêts pour l'éternité.
16.30 Série : Rintintin.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Alphabets de l'image.
18.15 Magazine : Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux. Clive et les rhinocéros.
18.58 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Lucky Luke (et 2.25). [17/26] Le Daily Star.
19.35 Magazine : Reportage. Le Président bâtisseur, les grands chantiers de François Mitterrand.
20.00 Baby It's You. [2/6] Marcher. *Les mécanismes de l'apprentissage chez les nourrissons.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.50 Documentaire : François Mitterrand (Portrait en surimpression). De Hugues Le Paige et Jean-François Bastin.
21.40 Soirée théâtre. Peter Brook.
21.41 Un entretien avec Peter Brook. Par Fabienne Pascaud.
22.00 Théâtre : Marat/Sade. Pièce de Peter Weiss, mise en scène de Peter Brook, avec Glenda Jackson, Patrick Magee. *Au début du XIXe siècle, un médecin de l'asile de Charenton introduit le théâtre dans l'institution et fait jouer les malades. Parmi eux se trouve le marquis de Sade.*
23.55 Documentaire : Sarah. D'Edgardo Cozarinsky. *Sarah Bernhardt racontée par Delphine Seyrig.*
0.25 Cinéma : Le Cadavre vivant. ■■ Film germano-soviétique de Fedor Ozep (1928-1929, N., muet, 122 min, rediff. du 3 janvier).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.30 Bas les masques. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (25 min).
PLANÈTE 19.10 Les Oubliés de Calcutta. De Thierry Brunello, Christophe Genment et Benoît Lange. 20.00 Tant que le monde sera [6/6] De ce monde disparut Sinan, un des maîtres de l'architecture. De Suha Arın. 20.35 Vol au-dessus des mers. [4/11] Crusader, le dernier des vrais chasseurs. De J.D. Jones. 21.25 Une femme résistante. [2/2] Pour l'honneur. De Jean-Michel Barjol. 22.20 Sur le dos de la grande baleine. De Diane Beaudry. 23.20 Aux bonheurs des dames. De Dominique Clément et Anne Marzol. 0.05 Les Enfants de la place. De Joël Dessart et Léon Michaux. 1.00 Les Trois du pays d'Auge. D'Emmanuel Laurent (40 min).
PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Deux hommes dans Manhattan. ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1959, N.). 23.50 Concert : Noir Désir. Enregistré en 1993 (125 min).
CANAL J 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Cinéma-C'est la vie ; 18.20, Aventures dans un tableau ; 18.25, Série : Anna et le roi ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : La Rédac ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Que le vrai Herman lève le doigt. 21.25 Série : Palace. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Angela, quinze ans. Opération à cœur ouvert. 23.15 Flashing on the Sixties. De Lisa Law. 0.15 Série : Bottom. Dough. 0.45 Top bab (45 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 22.00). L'Homme au sommet. 19.55 Série : Corsaires et flibustiers. L'Olonais. 20.20 Série : Holmes et Yoyo. Le Témoin. 20.45 Série : University Hospital (et 23.50). La Quarantaine. 21.30 Le Club. 21.40 Série : The Sweeney (et 0.40). Cover Story. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Evasion (30 min).
MCM 19.30 Clips non-stop (et 20.00, 0.00, 1.00). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Métal (30 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 The Worst of Most Wanted. 21.30 Guide to Alternative Music. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 19.30 Handball. Résumé. Groupe 2 : Croatie-Egypte. 20.00 Handball. En direct. Coupe du monde 96. Groupe 2 : Allemagne-Russie. 21.15 Handball. Résumé. Groupe 1 : France-Suisse. 21.30 Rallye. Résumé (et 1.00). Grenade-Dakar 96. 10e étape : El Mreïti-Tichit (632 km). 22.00 Snooker. 1er match : Ken Doherty-Peter Ebdon (120 min).
CINÉ CINÉFIL 18.20 Le Lys de Brooklyn. ■■ Film américain d'Elia Kazan (1945, N., v.o.). Avec Dorothy McGuire. 20.30 Eve et le serpent. ■ Film français de Charles-Félix Tavano (1949, N.). 21.55 Les monstres attaquent la ville. ■ Film américain de Gordon Douglas (1954, N., v.o.). 23.30 Filles de la nuit. □ Film franco-allemand de Maurice Cloche (1957, N.). 1.00 Le Président Haudecœur. ■ Film français de Jean Dréville (1939, N., 100 min). Avec Harry Baur.
CINÉ CINÉMAS 18.35 Barbe-Bleue. ■ Film franco-allemand d'Edward Dmytryk (1972, v.o.). 20.30 Les Enfants volés. ■■ Film italo-franco-suisse de Gianni Amelio (1991). 22.20 Toys. □ Film américain de Barry Levinson (1992, v.o.). Avec Robin Williams. 0.20 Masquerade. ■■ Film américain de Bob Swaim (1988). Avec Rob Lowe. 0.50 Téléfilm : Les Amants du Pacifique. De Ray Alchin [1/2] (80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le piano slave selon Pierre-Laurent Aimard (2). 20.30 Archipel médecine. 21.28 Poésie sur parole. Dylan Thomas (2). 21.32 Grand angle (rediff.). A chacun son Everest : récit de l'ascension d'un sommet par des adolescents malades. 22.40 Nuits magnétiques. Paroles brutes pour nuits bleues. 1. Vitry, une banlieue si tranquille. 0.05 Du jour au lendemain. Frank Venaille (La Descente de l'Escaut). 0.50 Musique : Coda. Cent ans de cinéma égyptien. La comédie musicale. 2. Les stars du Music Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 21 novembre 1995 au Châtelet, le 22 à Francfort et le 23 à Vienne, par le Chœur de la Radio de Berlin, l'Orchestre symphonique de la Radio de Baden-Baden, Südwestfunk, dir. Michael Gielen : Œuvres de Schoenberg : Die glückliche Hand op. 18 ; Die Jacobsleiter. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto : Suite pour alto solo nº 1 op. 131d, de Reger. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Finzi, Sacre. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres d'Arenski, Borodine. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Chopin, R. Schumann, Brahms, Schubert (Autriche) ; Gervasio (Allemagne) ; Jobim (Etats-Unis) ; Brouwer (Italie). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Rossini, Lully, Campra, Anonyme, Couperin, traditionnelles de Chine, Takemitsu, Ives, Prokofiev, Scriabine, Moussorgski, Brahms, Mozart.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Ignaz Pleyel, compositeur, éditeur et facteur. L'Incontro improvviso, ouverture, de Haydn, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Antal Dorati ; Concerto pour clarinette, de Pleyel, par l'Orchestre de chambre Franz Liszt, dir. Jean-Pierre Rampal, Paul Meyer, clarinette ; Quatuor nº 1, de Haydn, par le Quatuor Weller ; Symphonie nº 2, de Beethoven, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Bernard Haitink ; Trio nº 1 B 437, de Pleyel, par le Trio Göbel ; Le Turc en Italie, fin du 1er acte, de Rossini, par les Solistes, le Chœur Ambrosian et le National Philharmonic Orchestra, dir. Riccardo Chailly. 22.40 Les Soirées... (Suite). Sinfonie concertante pour violon, alto et orchestre op. 29, de Pleyel, par The English Chamber Orchestra, dir. Daniel Barenboïm, Isaac Stern, violon, Pinchas Zukerman, alto ; Scherzo nº 1 / Ballade nº 2, de Chopin, Cyril Huvé, pianoforte ; Danses sacrées et profanes, de Debussy, par The English Chamber Orchestra, dir. Edmon Colomer, Vanessa McKeand, harpe ; Concerto pour clavecin, de De Falla, par les Membres de l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Pierre Boulez, Igor Kipnis, clavecin ; La Valse, poème chorégraphique pour orchestre, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Pierre Monteux. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Benny Waters au Petit Journal Montparnasse

Bon anniversaire, monsieur Waters



QUATRE-VINGT-QUATORZE ans dans treize jours. Benny Waters est demain soir 10 janvier au Petit Journal en compagnie de la chanteuse Polya Jordan. La question n'est pas qu'il ait cet âge de respect. La question est qu'il joue bien à ce point. La question n'est pas de sa cécité, mais qu'elle semble sans conséquence sur lui. Benny Waters, pour qui, il y a trente ans, on se fût damné à la Cigale. Benny Waters que personne, sauf les musiciens, les filles et les voyous de Pigalle, ne connaissait alors, a commencé sa carrière pour la danse en 1918. Il est saxophoniste, clarinettiste et arrangeur. C'est un tempérament, une sonorité expressive et un homme du monde. S'il vous plaît, ne venez pas voir une légende. Venez écouter un homme dont le temps sur terre n'aura été employé qu'à perfectionner le plaisir et la poésie de la musique. Quel temps faisait-il, le 23 janvier 1902, dans les quartiers noirs de Brighton (Maryland) ?

★ **Petit Journal Montparnasse, 13, *rue du Commandant-René-Mouchotte*, Paris 14e. *M*º *Gaîté*, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 10. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Hommage à De Falla
De Falla est mort voilà cinquante ans, en 1946. Le compositeur ayant passé les années 1907-1914 en France, écrit sur des textes français, reçu des commandes de mécènes comme la princesse de Polignac, il paraissait logique que Paris, via l'Unesco, le fêtât. Deux générations d'artistes espagnols feront entendre ses mélodies et ses pièces pour piano, Maria Bayo et Alicia de Larrocha. Qualité garantie, en prélude à une année où il sera certainement loisible de découvrir des inédits, une édition de la correspondance en français, et, tout simplement, de réentendre de magnifiques ouvrages.
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris 7e. Mº Ségur, Cambronne. 20 h 30, le 9. Tél. : 45-68-11-67. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Les 16es Rencontres Charles-Dullin
Créées en 1966 par Raymond Gerbal, qui fut l'élève de Charles Dullin, ces rencontres sont l'occasion de réunir vingt compagnies professionnelles dans dix-sept villes du Val-de-Marne et de mettre en avant des auteurs et dramaturges contemporains, ainsi que des compagnies indépendantes qui pensent le théâtre de demain – de Brecht à Koltès en passant par Shepard, Vinaver et Durif. Cinq débats et trois expositions sont organisés par ailleurs.
Du 10 janvier au 16 février dans les théâtres du Val-de-Marne. Tél. : 49-58-17-03.

Aruna Sayeeram
Née en 1952 à Bombay, Aruna Sayeeram appartient à la jeune génération des chanteurs karnatiques, qui ne sont plus obligatoirement originaires du sud de l'Inde : musiciens et vocalistes, empruntant à toutes les formes d'art classique, créent un style novateur.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 9. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Jacques Vidal Quartet
Esprit de groupe, swing fluide et énergie animent cette formation menée par le contrebassiste Jacques Vidal qui, en quintet – il manque ici le pianiste Michel Graillier – a enregistré le très épatant *News of Bop* (disques Pierre Verany).
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 9 et 10. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

THÉÂTRE

NOUVEAUTÉS

Colombe
de Jean Anouilh, mise en scène de Michel Fagadau, avec Geneviève Page, Jean-Paul Roussillon, Laure Marsac, Gabriel Cattand, Jean-Pierre Moulin, Jean Rougerie, Josiane Levêque, Yannick Soulier, José Paul et Patrice Bachelot.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. A partir du 16 janvier. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 47-20-08-24. 125 F et 250 F. Jusqu'au 30 juin.*

Franziska
de Frank Wedekind, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Olivier Cruveiller, Jean-Marc Eder, Philippe Girard, Florence Hebbelynck, Evelyne Istria, Flore Lefebvre des Noëttes, Véronique Lemaire, Ariane Moret, Nicolas Pirson, Daniel Znyk et Didier Casamitjana, Lisa Erbès et Sylvie Magnand (musiciens).
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. A partir du 10 janvier. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 2 h 45. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 18 février.

Gibiers du temps
de Didier-Georges Gabily, mise en scène de l'auteur, avec Vincent Dissez, Bernard Ferreira, Catherine Baugué, Frédérique Duchêne, Elisabeth Doll, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, hélène Corsi, Christelle Legroux, Gilles Masson, Virginie Lacroix, Nathalie Nambot, Denis Lebert, Fabienne Prost, Xavier Tavera et Nanténé Traoré.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Le samedi 13, à 14 heures ; les dimanche 14, lundi 15, mardi 16, à 20 heures. Tél. : 41-32-26-26. 95 F et 140 F.*

Hercule furieux
de Sénèque, mise en scène de Jean-Claude Fall, avec Gauthier Baillot, Valérie Blanchon, Jean Boissery, Sandrine Charlemagne, Moïse Gabelus, Raphaëlle Gitlis, David Gouhier, Antoine Matthieu, Sandy Ouvier, François Raffenaud et Laurent Roy.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Le mardi 16, à 20 h 30. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 17 février.*

L'Importance d'être constant
d'Oscar Wilde, mise en scène de Jérôme Savary, avec François Borysse, Clotilde Courau, Rupert Everett, Nanou Garcia, Jacques Herlin, Yves Jacques, Claire Keim, Samuel Labarthe et Danièle Lebrun.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. A partir du 10 janvier. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. 120 F et 160 F. Jusqu'au 2 mars.*

Muriel Robin
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. A partir du 15 janvier. Du mardi au samedi, le lundi, à 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. De 120 F à 240 F. Jusqu'au 3 février.

Le Refuge
de James Saunders, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Michel Duchaussoy et Elisa Prévand.
Théâtre La Bruyère, 5, rue La Bruyère, Paris 9e. Mº Saint-Georges. A partir du 16 janvier. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. Durée : 1 h 40. De 120 F à 210 F. Jusqu'au 30 juin.

Richard II (en anglais)
de William Shakespeare, mise en scène de Deborah Warner, avec Fiona Shaw et la troupe du National Theater de Londres.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. A partir du 13 janvier. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 3 h 30. 100 F et 140 F. Jusqu'au 28 janvier.*

Le Rire de David
de Victor Haïm, mise en scène de Roger Coggio, avec Roger Coggio et Sophie Broustal.
Théâtre Marigny (Salle Popesco), Carré Marigny, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. A partir du 11 janvier. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. Durée : 1 h 50. 170 F et 230 F. Jusqu'au 30 juin.

Un grand cri d'amour
de Josiane Balasko, mise en scène de l'auteur, avec Josiane Balasko, Richard Berry, Jean-Claude Bouillon et Philippe Bruneau.
Théâtre de la Michodière, 4, bis, rue de la Michodière, Paris 2e. Mº Opéra, Quatre-Septembre. A partir du 15 janvier. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30. Tél. : 47-42-95-22. De 50 F à 240 F. Jusqu'au 30 juin.

La Visite de la vieille dame
de Friedrich Dürrenmatt, mise en scène de Régis Santon, avec Line Renaud, François Lalande, Jean-Jacques Moreau, Samuel Bonnafil, Annie Mercier...
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. A partir du 12 janvier. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-97-59-81. De 70 F à 260 F. Jusqu'au 30 juin.

SÉLECTION

Bled
de Michel Azama, mise en scène de Josanne Rousseau, avec Carlos Chahine, Linda Chaïb et Aristide Demonico.
Lavoir Moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mardi au vendredi, le lundi, à 21 heures. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 1 h 15. 60 F et 90 F. Jusqu'au 16 février.*

Chimère
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, Manuel Bigarnet, Shantih Breikers, François Bedel, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Regnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa et Max Soulignac.
Fort, 174, avenue Jean-Jaurès, 94 Aubervilliers. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 h 30. Tél. : 53-41-10-02. Durée : 2 heures. 120 F et 210 F. Jusqu'au 20 février.

Dans la solitude des champs de coton
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Patrice Chéreau et Pascal Greggory.
Manufacture des œillets, 25, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures et 20 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 15. 150 F. Jusqu'au 4 février.

L'Echange
de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les samedi 13, mercredi 17, samedi 20, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 20 janvier.

L'Ile des esclaves
de Marivaux, mise en scène d'Elisabeth Chailloux, avec Akonio Dolo, Fabrice Michel, Catherine Mongodin et Edouard Montoute.
Théâtre des Quartiers, 40, rue Marat, 94 Ivry-sur-Seine. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-72-37-43. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 4 février.

J'ai gêné et je gênerai
de Daniil Harms, mise en scène d'Emilie Valantin, avec Emilie Valantin et Jean Sclavis.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 20. 70 F. Jusqu'au 31 janvier.

Lulu
d'après Frank Wedekind, mise en scène de Jean-Luc Lagarce et François Berreur, avec Irina Dalle, Christian Cloarec, Hervé Pierre, Christophe Garcia, Jacques Alric, Françoise Lebrun, Roch Leibovici et Emmanuelle Brunschwig.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 30. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 10 février.

Le Misanthrope
de Molière, mise en scène de Simon Eine, avec Thibaut de Montalembert, Catherine Sauval, François Beaulieu, Alain Pralon, Jean-Pierre Michaël, Sylvia Bergé...
Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les samedi 13, lundi 15, mercredi 17, samedi 20, dimanche 21, mardi 23, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 30 mai.

La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Alain Françon, avec Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Valérie Dréville, Michèle Goddet, Dominique Valadié...
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 h 30. 90 F et 140 F. Jusqu'au 3 février.*

Le Prince travesti
de Marivaux, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Florence Marquier, Sonia Millot, Emmanuelle Ludier, Pascal Vannson, Laurent Rogero, Philippe Ricard, Jürgen Genuit et Benjamin Dupé (guitariste).
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le mercredi, à 19 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 h 30. 70 F et 130 F. Jusqu'au 28 janvier.*

Qui est là ?
de Peter Brook, avec Anne Bennent, David Bennent, Sotigui Kouyaté, Giovanna Mezzogiorno, Bruce Myers, Yoshi Oida, Bakary Sangaré et Mahmoud Tabrizi-Zadeh (musicien).
Bouffes du Nord, 37, bis, bd de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 20 heures ; le samedi, à 15 heures et 20 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 2 heures. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 23 mars.

Roberto Zucco
de Bernard-Marie Koltes, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Charles Berling, Alain Fromager, Sylvie Milhaud, Jean-François Perrier...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 1 h 40. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 11 février.*

Roméo et Juliette
de William Shakespeare, mise en scène de Hans Peter Cloos, avec Romane Bohringer, Denis Lavant, Brigitte Catillon, Katja Rupe, Jacques Denis, Alexander Muheim, Frédéric Leidgens, Christophe Gayral, Omar Bekhaled, Malcolm Conrath, Mathias Maréchal, Serge Dupuy, Caroline Laurence, Hervé Deluge, Flore Grimaud et Rachid Hafassa.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Le mercredi, à 19 h 30, les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 3 heures. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 9 mars.*

Scènes de la vie conjugale
d'Ingmar Bergman, mise en scène de Rita Russek et Stephan Meldegg, avec Nicole Garcia et André Dussollier.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. Mº Madeleine. Du mercredi 10 au vendredi 12, les jeudi 18, vendredi 19, mardi 23, à 21 heures ; les samedi 13 et samedi 20, à 17 heures et 21 heures ; les dimanche 14 et dimanche 21, à 15 h 30. Tél. : 42-65-11-45. Durée : 1 h 45. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, par la troupe du théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du jeudi 11 au samedi 13, les mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19, samedi 20, à 19 h 30 ; les dimanche 14 et dimanche 21, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 14 avril.

Valérie Lemercier
de Valérie Lemercier.
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mº Trinité. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 18 heures et 20 h 30. Tél. : 48-74-25-37. Durée : 1 h 30. 100 F et 220 F. Jusqu'au 30 mai.*
(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DEAD MAN
Film américain de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).

DON'T LOOK BACK
Film britannique de D. A. Pennebacher, avec Bob Dylan, Joan Baez, Alan Price, Donovan (1 h 35).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

GRAND NORD
Film américano-franco-norvégien de Niels Gaup, avec Christophe Lambert, James Caan, Catherine McCormack, Burt Young, Jacques François, Nicolas Hope (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MARTHA
Film allemand de Rainer Werner Fassbinder, avec Margit Carstensen, Karl-Heinz Böhm, Gisela Fackeldey, Adrian Hoven (1 h 56).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**)
Film français de Xavier Beauvois, avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier (1 h 58).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

PROGRAMMÉ POUR TUER (*)
Film américain de Brett Leonard, avec Denzel Washington, Kelly Lynch, Russell Crowe (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

WHITE MAN
Film américain de Desmond Nakano, avec John Travolta, Harry Belafonte, Tom Bower, Andrew Lawrence, Kelly Lynch (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

SÉLECTION

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AMÉRIQUE DES AUTRES
de Goran Paskaljevic,
avec Tom Conti, Miki Manojlovic, Maria Casarès, Zorka Manojlovic, Sergej Trifunovic.
Franco-britannique-allemand (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

L'AMOUR MEURTRI
de Mario Martone,
avec Anna Bonaiuto, Angela Luce, Carmela Pecoraro, Licia Maglietta, Gianni Cajafa, Anna Calato.
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES APPRENTIS
de Pierre Salvadori,
avec François Cluzet, Guillaume Depardieu, Judith Henry, Claire Laroche.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LA CHANTEUSE DE PANSORI
de Im Kwon-taek,
avec Kim Myung-gon, Oh Jung-hae, Kim Kyu-chul.
Coréen (1 h 53).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

CROSSING GUARD
de Sean Penn,
avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
Américain (1 h 55).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

FAUT PAS RIRE DU BONHEUR
de Guillaume Nicloux,
avec Bernard-Pierre Donnadieu, Laura Morante.
Français (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA FILLE SEULE
de Benoît Jacquot,
avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadie, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane.
Français (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

FUNNY BONES
de Peter Chelsom,
avec Oliver Platt, Lee Evans, Richard Griffiths, Oliver Reed, George Carl, Ticky Holgado.
Américain (2 h 08).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).

LUMIÈRE ET COMPAGNIE
de Sarah Moon, Anne Andreu, Philippe Poulet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MADADAYO
d'Akira Kurosawa,
avec Tatsuo Matsumura, Kyoko Kagawa, Hisashi Igawa, George Tokoro, Masayuki Yui, Akira Terao.
Japonais (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
de Patrick Grandperret,
avec Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyaté, Sidy Lamine Diarra, Hallou Bouba, Victor Tige Zra.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TROIS FRÈRES
de Didier Bourdon, Bernard Campan,
avec Pascal Legitimus, Bernard Campan, Didier Boudon, Antoine du Merle, Anne Jacquemin, Marine Jolivet.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

Le Monde
MERCREDI 10 JANVIER 1996

Le pays de leur enfance

par Pierre Georges

ELLE EST PASSÉE la Blême, la Camarde, cette mort tellement annoncée qu'elle aurait même fini par surprendre. Et ils passent. Une rose rouge à la main. Une rose rouge au cœur. Ils passent ici et là. Ils déposent une fleur, un mot, un rien, une pensée ou parfois une larme. Ils passent, comme la vie passe. La « *mort est là, toujours là* », a dit un jour François Mitterrand.

Nul besoin d'être mitterrandolâtre, ou d'une affliction de circonstance, pour constater que cette mort-là est plus qu'une page d'histoire tournée, une vraie tristesse à beaucoup. La mort d'un proche laisse les vivants souvent désemparés. Il est des mots de convenance pour dire ces choses, des mots de faire-part qui officialisent le départ. François Mitterrand « *nous a quittés* ». C'est-à-dire surtout qu'il nous a laissés.

Proche, il l'était. Pas nécessairement de cette proximité politique, la belle et vaniteuse affaire que serait un deuil de gauche pour « peuple de gauche ». Pas davantage de cette proximité présidentielle, belle illusion pour dire la solitude orgueilleuse et implacable du pouvoir. Proche, il le fut, comme un membre éminent de la famille France. Assez longtemps aux affaires de ladite famille pour en devenir en quelque sorte le calendrier tutélaire.

Il y eut les années Mitterrand. Et nous les vécûmes tous ensemble. D'accord, pas d'accord. Mais tous ensemble. Quatorze ans, c'est un bail tout de même, et plus que le déroulé d'une longue habitude. Quatorze ans de notre vie à tous, de notre paysage commun, de la vie d'une nation. On n'en sort ni indemne ni indifférent.

Les temps de deuil sont ceux des éloges. Et les éloges pleuvent, conventionnels ou sincères, oraisons funèbres en boucle. Elie Wiesel rappelait hier que, dans sa religion, il fallait avoir pour principe de ne dire que du bien du défunt. On dit devant la mort ce qu'il faut dire, ce qu'on croit devoir dire. On dit même pour dire, privilège, désarroi et bouclier des vivants.

Laissons dire, aurait murmuré François Mitterrand. L'Histoire et le temps feront le tri. En attendant, cette vie achevée se conclura au cimetière de Jarnac, comme une boucle bouclée. Un caveau familial, rien qui échappe justement à la famille France, un cimetière provincial, la concession Mitterrand. « *Un homme reste du pays de son enfance* ». Voilà ce qu'il disait et ce qu'il choisit d'illustrer pour son ultime choix.

Et voilà peut-être ce qui explique que tant de jeunes Français, de très jeunes même, ont éprouvé un réel choc à l'annonce de cette mort. Comme la disparition d'un grand-père, d'un Tonton président, d'un maître à grandir, comme le sablier vide de leur propre jeunesse. François Mitterrand fut, d'une certaine manière, le pays de leur enfance. Et il leur faut désormais vieillir.

Ce n'est point un enfant, ni un jeune homme. Il est même président de la République. Jacques Chirac a parlé, lundi 8 janvier, de son prédécesseur. Avec le cœur. Avec les mots justes et forts, pas simplement un éloge de circonstances. Jacques Chirac a formidablement parlé. Comme si cette disparition l'avait, lui aussi, arraché à son enfance présidentielle.

François Mitterrand était atteint d'un cancer depuis le début de son premier septennat

L'ancien chef de l'Etat s'interrogeait sur les inconvénients de la transparence qu'il s'était imposée

MORT lundi 8 janvier à Paris, François Mitterrand était atteint d'un cancer de la prostate dont il souffrait depuis les premiers mois de son premier septennat – fin 1981 ou début 1982. A la fin de sa vie, l'ancien chef de l'Etat s'interrogeait sur les inconvénients de la transparence qu'il s'était imposée, en décidant de publier régulièrement des bulletins de santé.

Le président de la République ne semble pas, en effet, avoir immédiatement mesuré la portée des conséquences qu'aurait, au fil du temps, sa décision prise en 1981 de vouloir faire la transparence sur son état de santé. Cette volonté s'inscrivait en dehors de tout cadre législatif et constituait une courageuse première dans l'histoire de la République française. En dépit des engagements qu'avait pris, au début de son septennat, son prédécesseur à l'Elysée, Valéry Giscard d'Estaing n'avait jamais fait publier de bulletin de santé le concernant de 1974 à 1981. Comme d'autres responsables politiques de sa génération, François Mitterrand gardait en mémoire les souffrances de Georges Pompidou et les mensonges organisés qui entourèrent la fin de sa vie. Le candidat Mitterrand prit ainsi l'engagement, s'il était élu, de donner des informations médicales tous les six mois.

Le premier texte fut publié dans l'après-midi du 22 mai 1981 en même temps qu'un autre concernant l'état de son patrimoine. On lut ainsi, au terme d'un examen effectué le 20 mai par le docteur Claude Gubler, ancien externe des hôpitaux de Paris : « *Taille : 172 cm ; poids : 80 kg. ; (...) Les différents tests biologiques pratiqués ne montrent aucune anomalie des paramètres habituellement contrôlés au niveau chimique et hématologique. Conclusion : le bilan clinique et paraclinique est normal.* »

En septembre de la même année, François Mitterrand, s'adressant aux journalistes lors d'une conférence de presse, déclara : « *Vous m'avez demandé où en était ma santé. (...) Je reconnais qu'il m'arrive d'éternuer... et que l'autre jour, après avoir fait des gestes inconsidérés dans une occupation tout à fait louable, de caractère sportif, je me suis un peu tordu une vertèbre !*, ironisait alors le nouveau président de la République. *Au-delà, je ferai connaître tous les six mois, par un bulletin officiel, l'état de ma santé.* »

Quelques semaines plus tard, toujours en 1981, à la suite d'informations publiées dans l'hebdomadaire *Paris-Match* faisant état d'une série d'examens médicaux (dont une scintigraphie osseuse) effectués à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris, l'Elysée parla de lumbago. Tout en estimant que sa déontologie « *l'empêchait de dire quoi que ce soit* », son médecin personnel, le docteur Claude Gubler, laissa alors publiquement entendre qu'il n'avait pas envisagé l'hypothèse de l'existence d'une tumeur chez son patient. Un bilan fut publié en décembre de la même année qui évoquait des « *désordres ostéo-articulaires* », expliquant qu'un « *traitement* » avait été mis en œuvre mais ne fournissant aucune explication sur les véritables raisons médicales qui avaient conduit à la réalisation d'une scintigraphie.

Les bulletins de santé qui suivirent, souvent rédigés de manière imprécise, toujours signés du docteur Gubler, conclurent par la suite, chaque semestre, à la normalité de l'état de santé du président de la République. Le 22 juillet 1992, on expliquait encore, officiellement, que des examens cliniques, biologiques et paracliniques « *approfondis* », avaient fait apparaître des « *résultats normaux* ». Le 11 septembre, François Mitterrand était hospitalisé à l'hôpital Cochin à Paris et opéré par le professeur Adolphe Steg. Le 16 septembre, l'Elysée faisait savoir que le président de la République souffrait d'un cancer de la prostate, mais que cette maladie – « *décelée à ses débuts* » – n'était pas de nature à empêcher le président de remplir pleinement ses fonctions.

Deux mois plus tard, intervenant à la télévision, François Mitterrand fournit son témoignage sur les circonstances dans lequelles était apparues, selon lui, son cancer de la prostate : « *Il y a je ne sais combien de temps (un an, peut-être, un an et demi), certains signaux étaient apparus qui avaient été indiqués dans le communiqué et qui avaient alerté un certain nombre de spécialistes qui s'étaient dit : « Tiens ! Qu'est ce qui se passe ? » Donc il y avait quelque chose d'anormal qui s'est produit. Mais c'est au mois d'août qu'il y a eu une accélération. J'étais soit à Paris, soit dans les Landes et je peux dire les choses comme elles sont, j'ai beaucoup souffert. Je voulais attendre le référendum du 20 septembre. Je n'ai pas tenu le coup.* » Il contredisait ainsi clairement son médecin personnel qui avait dans son communiqué évoqué une maladie « *décelée à ses débuts* ».

Ce fut là le premier différend entre François Mitterrand et le docteur Gubler. Il devait par la suite y en avoir bien d'autres, et avec d'autres médecins. Laure Adler, dans son ouvrage *L'Année des adieux* (Flammarion, 1995), raconte ainsi comment le président de la République a lâché à l'adresse du docteur Kalfon, son médecin militaire personnel : « *Vous n'êtes bon à rien.* » Laure Adler indique aussi que le président estimait – il le lui avait dit à plusieurs reprises – avoir été « *mal – très mal – soigné* ».

L'histoire – que l'on peut aujourd'hui reconstituer – de la maladie dont il souffrait démontre que ce ne fut pas le cas. Contrairement aux communiqués publiés par l'Elysée et signés du docteur Gubler, c'est au tout début du premier septennat que fut diagnostiqué chez François Mitterrand, un cancer de la prostate. A cette époque – fin 1981-début 1982 –, cette lésion était à un stade suffisamment avancé de son évolution pour que les spécialistes consultés décident de ne pas pratiquer d'intervention chirurgicale. On mit donc en place une thérapeutique médicamenteuse, comportant notamment la prescription d'hormones. Très vite, il s'avéra que François Mitterrand réagissait bien à ce traitement. Cette situation de relative maîtrise de l'évolution de la maladie dura ainsi pendant dix ans. Et ce n'est en définitive que lorsque le cancer commença à « échapper » au traitement médical et qu'apparurent des symptômes handicapants que l'intervention chirurgicale fut décidée.

> « Les ennuis de santé ne doivent pas être tels qu'ils puissent nuire à l'exercice de la fonction. C'est ça la morale qu'un responsable politique doit respecter »

Jusqu'en septembre 1992, aucun communiqué médical ne mentionna ni n'évoqua la maladie dont souffrait le président. Pas même au moment de l'élection présidentielle de 1988. Après son intervention chirurgicale, pratiquée à l'hôpital Cochin, c'est François Mitterrand lui-même qui insista auprès de ses médecins pour que soit rendu publique le fait qu'il était atteint d'un cancer. « *Ce fut pour lui comme un soulagement après toutes ces années où il avait dû cacher sa maladie* », confie-t-on dans son entourage médical.

De toute cette période, ses médecins ont gardé en général un assez mauvais souvenir. « *La transparence totale n'existe pas*, dit aujourd'hui l'un d'eux. *Et d'abord est-elle souhaitable ?* » Pour eux, la « *pseudo-transparence* » adoptée par François Mitterrand n'a cessé, tout au long de ses deux septennats, de lui poser problème. En 1988, ses médecins se demandèrent ce qu'il allait décider : dire la vérité et prendre ainsi le risque de ne pas être réélu au seul motif qu'il aurait révélé qu'il était atteint d'un cancer de la prostate, une maladie dont on peut pourtant – François Mitterrand l'a ensuite amplement démontré – fort bien s'accommoder ? Ou bien, contrairement à ses engagements, cacher l'existence de cette pathologie ? Au-delà de cette problématique, il reste à souligner que le président Mitterrand put bénéficier des meilleurs traitements médicaux et chirurgicaux.

Le 31 décembre 1994, le chef de l'Etat congédiait le docteur Gubler puis, peu de temps après, le docteur Kalfon. Il préféra alors consulter des médecins moins traditionnels comme l'homéopathe Philippe de Kuyper. Mais c'est surtout auprès du docteur Jean-Pierre Tarot, un spécialiste de la douleur qui avait accompagné la fin de la vie d'un de ses amis, Jean Riboud, que le président de la République, trouva ces derniers temps aide et réconfort.

Ces derniers mois, François Mitterrand s'était entretenu avec l'un de ses médecins des limites et des pièges du système de transparence qu'il avait voulu inaugurer. Il confiait notamment qu'il s'était senti « *épié* » dès que l'existence de son cancer fut rendue publique. Faut-il dire et de quelle manière la « vérité » sur la santé de celui qui exerce les plus hautes fonctions de l'Etat ? « *C'est une question à laquelle il n'y a pas de réponse simple* », avait répondu François Mitterrand, qui, réfléchissant à la meilleure conduite à tenir dans ce domaine, n'était pas opposé à un système inscrit dans la Constitution et pouvant concilier le respect de la vie privée et les intérêts de la nation.

« *Il est normal que l'on s'intéresse à la santé du président de la République en raison du rôle déterminant qu'il remplit dans les institutions françaises* », déclarait François Mitterrand à la fin de 1981. Il ajoutait alors : « *Le problème essentiel dans la fonction que j'occupe, est que les ennuis de santé ne doivent pas être tels qu'ils puissent nuire à l'exercice de la fonction. C'est ça la morale qu'un responsable politique doit respecter.* »

Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

Incertitudes sur l'attitude de M. Chirac

Interrogé par *Le Monde*, mardi 9 janvier au matin, l'Elysée a indiqué que le président de la République n'avait pris aucun engagement, en particulier au cours de la campagne électorale, quant à la publication de bulletins de santé le concernant. On ajoutait de même source qu'il ne s'est jamais exprimé sur ce sujet. L'Elysée n'était toutefois pas en mesure de préciser quelle conduite adopterait sur cette question le chef de l'Etat.

Le RDS ne sera prélevé qu'à partir du mois de février

LE GOUVERNEMENT A DÉCIDÉ, LUNDI 8 JANVIER, de reporter la date d'entrée en vigueur du remboursement de la dette sociale (RDS) du 1er janvier au 1er février. Le ministère du travail et des affaires sociales précise que l'examen des deux premières ordonnances en conseil des ministres (le RDS et les mesure d'urgence pour redresser les comptes en 1996-1997), initialement prévu le 17 janvier, a été repoussé au 24 janvier « *pour avoir le temps de prendre pleinement en compte les remarques des différentes instances consultées* » et permettre aux entreprises d'adapter les fiches de paye.

D'un taux de 0,5 %, ce nouvel impôt destiné à rembourser la dette de la Sécurité sociale (250 milliards de francs fin 1996) sera prélevé jusqu'au 31 janvier 2009 sur la quasi-totalité des revenus, à l'exception du livret A et des minima sociaux (RMI, minimum vieillesse, allocation d'adulte handicapé, allocation de parent isolé...)

Les traminots de Marseille reprennent le travail

LES TRAMINOTS MARSEILLAIS ONT VOTÉ, mardi matin 9 janvier, la reprise du travail, mettant fin à un conflit engagé le 7 décembre 1995. Dans les quatre dépôts d'autobus que venaient de quitter les forces de l'ordre, les assemblées générales ont entériné l'accord signé dans la nuit entre l'intersyndicale et le médiateur, Henri Loisel. « *Une avancée considérable pour les traminots* », selon Charles Andréani, délégué CGT. L'accord prévoit le rétablissement d'un statut unique, en deux étapes, et porte sur la réduction du temps de travail hebdomadaire, le rattrapage salarial et l'abandon des poursuites judiciaires engagées contre des grévistes. Il a été rendu possible grâce à une aide de 20 millions de francs sur cinq ans accordée par le département des Bouches-du-Rhône à Marseille. – *(Corresp.)*

■ **CORSE : l'île a connu une nouvelle « nuit bleue »**, avec 26 plasticages et 11 tentatives d'attentats commis en moins de deux heures dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 janvier. Il n'y a pas eu de blessé. Les attentats, qui n'ont fait que de légers dégâts, n'avaient pas été revendiqués mardi en fin de matinée. Ils ont visé des établissements publics ainsi que des succursales bancaires et une société de crédit.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 9 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20563,60	– 0,51	+ 3,94
Honk Kong index	10466,67	– 0,60	+ 4,68

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

20563,60

11 oct. 5 janv.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 08/01	Var. en % 05/01	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1916,56	– 0,06	+ 2,38
Londres FT 100	3715,20	+ 0,29	+ 0,70
Zurich	1572,27	—	+ 2,77
Milan MIB 30	995	– 0,40	+ 6,87
Francfort Dax 30	2315,50	– 0,70	+ 2,73
Bruxelles	1609,98	+ 0,57	+ 3,22
Suisse SBS	1478,41	—	+ 1,42
Madrid Ibex 35	327,34	—	+ 2,27
Amsterdam CBS	333,60	+ 1,45	+ 3,76

Tirage du *Monde* daté mardi 9 janvier 1996 : 841 731 exemplaires - 3

La parution du « Monde des livres » est repoussée

■ **EN RAISON DE LA PUBLICATION** jeudi 11 janvier dans *Le Monde* daté vendredi 12 janvier d'un cahier exceptionnel consacré à François Mitterrand, « Le Monde des livres » paraîtra dans *Le Monde* daté samedi 13 janvier.

Le Monde

INITIATIVES

EMPLOI

1995 : des pistes ouvertes



ILLUSTRATIONS HONORÉ

Le travail et la protection sociale ne sont plus regardés comme avant. Autant de changements prometteurs

MIEUX que des indices, des signes convergent. Tout au long de l'année écoulée, des événements, petits ou grands, ont indiqué puis confirmé l'amorce de changements profonds dans la perception de toutes les questions qui tournent autour de l'emploi et, donc, de la valeur accordée au travail. Mieux encore : ce qui pourrait être considéré comme un débat d'experts, prompts à s'accorder un satisfecit dès lors qu'une inflexion favorable à leurs thèses apparaît, s'est trouvé conforté – et de quelle manière ! – par l'ampleur du mouvement social de décembre lui même et d'avantage par le caractère impérieux des préoccupations révélées à cette occasion.

Brusquement, les angoisses surgies du tréfonds de l'inconscient collectif ont exprimé les doutes d'une société tout entière confrontée à sa mutation, qui prend peur et voudrait s'inventer un avenir, pourquoi pas un projet? Cela offrait un prolongement, certes inattendu, aux réflexions poursuivies depuis des mois de livres en colloques, mais, surtout, en authentifiait les orientations et le contenu. Au point que l'on peut désormais prétendre qu'un tournant a été pris en 1995, dans la pensée comme dans les actes, dont on mesurera longtemps les effets. Des perspectives nouvelles s'ouvrent, potentiellement riches de promesses. Des pistes semblent devoir se dégager qui augurent d'une manière enfin différente d'affronter des difficultés vieilles de plus de vingt ans.

Dans ce concert largement improvisé, chacun a joué cette fois sa partition, au-delà des espérances. Ainsi, traditionnellement timorés, les partenaires sociaux ont-ils eux-mêmes fait preuve d'une hardiesse inhabituelle, bien que raisonnablement limitée, en au moins deux moments récents de la vie contractuelle. Alors que certains d'entre eux se refusaient à admettre jusqu'au principe, ils ont fini par donner consistance à l'évidente idée du développement des dépenses actives du régime d'assurance-chômage, opposées aux dépenses passives d'indemnisation. Tandis que leur méfiance réciproque était à son summum, à propos du thème de la réduction du temps de travail, ils ont, en apparence du moins, réussi à s'entendre avant que le législateur n'ait besoin d'intervenir, ainsi qu'il menace toujours de le faire.

En soi, l'accord du 6 septembre symbolise cette évolution, ainsi que son ambiguïté. Grâce à lui, des salariés ayant cotisé pendant quarante ans, âgés de cinquante-huit à soixante ans, vont pouvoir partir à la retraite et, condition sine qua non, laisser leur poste de travail à de nouveaux embauchés. L'emploi devrait en théorie y gagner, l'Unedic ayant décidé de consacrer 8 milliards de francs au financement d'une allocation de remplacement pour ne pas alourdir la gestion des régimes de retraite. Mais il demeure que, une fois de plus, la solution passe par le départ anticipé des anciens, et que, concrètement, la portée réelle de la mesure risque d'être plus réduite que proclamé. On voit en effet mal un employeur se laisser imposer l'obligation d'un recrutement à l'identique, en contrepartie de la retraite d'un salarié dans sa 59e année, quand un peu de patience lui laisserait bientôt les mains libres...

De même, et bien qu'il soit présenté comme une avancée, l'accord interprofessionnel sur l'annualisation et la réduction du temps de travail est sans doute moins important que l'avenant qui l'accompagne et qui prévoit le contrôle syndical dans les petites entreprises, en échange de la possibilité de signer des accords au plus près du terrain. C'est que, en dépit de toutes les tentatives précédentes, que ce soit l'accord de méthode de 1989 ou la loi quinquennale de 1993, malgré les glissements sémantiques allant de la modulation des horaires à l'annualisation, il n'en reste pas moins que, au niveau des branches et si ce n'est des entreprises, les accords d'application se font rares et qu'il pourrait bien en aller de même cette fois encore. Comme si, soit les dispositions envisagées en venaient à rebuter les candidats qui les jugent trop compliquées ou pas toujours assez souples, soit les partenaires sociaux et plus certainement les employeurs avaient discrètement trouvé, hors des textes, les solutions qui leur conviennent le mieux.

IL n'empêche. Ces griefs sur le fond des dossiers sembleront maigres au regard de la prise de conscience que leur adoption, précisément, autorise aujourd'hui dans l'opinion. Des pas sont ainsi franchis, qui rejoignent ceux effectués par les chercheurs, les experts et les sociologues, d'abord patiemment et prudemment au cours des premiers mois de l'année 1995, puis sur un rythme de plus en plus rapide, les initiatives et les contributions se multipliant au fil du temps. Jusqu'au bouquet final, pourrait-on dire, les analyses trouvant l'écho de la rue. Même si la controverse publique, relayée par des polémiques confuses et des manifestations dont le sens échappait à beaucoup, n'a pas permis de faire la lumière sur tous les enjeux, et encore moins sur les objectifs à rechercher, force est de reconnaître que des tabous ont bel et bien été débusqués, à défaut d'être tous renversés.

Qu'on le veuille ou non, des progrès dans la compréhension ont été accomplis. Dorénavant, chacun sait le système de protection malade et admet, peu ou prou, qu'il faille substituer l'imposition de toutes les formes de revenus, y compris du capital, à celle du seul travail. On n'a peut-être pas encore compris qu'une protection universelle devrait supplanter le statut, contrairement à la situation actuelle où le statut détermine la protection sociale, mais cela viendra. Plutôt que de simplement abandonner des avantages acquis obsolètes, il faudra bien les échanger contre de nouveaux, plus adaptés à la période. Jamais comme maintenant n'avaient été discutées les catégories du salariat, revisitées les notions du travail et de l'emploi et même proposées à la révision les formes juridiques du travail.

Quantité de livres tout récemment parus, nombre de revues, dont *Esprit* et *Futuribles*, pour ne citer qu'elles, ne cessent d'alimenter ce débat, et d'avancer, l'émulation intellectuelle atteignant une frénésie significative, synonyme de l'imminence de fusions enrichissantes. Les colloques et les conférences se multiplient qui se répondent sans fin, et Jacques Robin, éternel agitateur d'idées, porte-parole de la revue *Transversales-Sciences-Culture*, prend continuellement de nouvelles initiatives. Jean-Paul Fitoussi, hier connu des seuls spécialistes, parvient moins à imposer ses vues qu'à rénover le discours sur la monnaie unique et les taux d'intérêt réels en ayant la résorption du chômage en tête. D'écho en écho, un phénomène a donc pris corps en 1995. Tout laisse croire que son onde continuera à se propager.

Alain Lebaube

DOSSIER ● 1995 : des pistes ouvertes

Les tabous revisités

En bousculant les modèles du travail et du salariat, économistes et sociologues tentent de construire le lien social de demain

« *LE plein emploi est mort. Vive la pleine activité !* » Lancée comme un slogan un tantinet provocateur, cette petite phrase d'un sociologue résume assez bien le chemin parcouru en 1995 par la réflexion des philosophes, sociologues et économistes sur l'avenir de la société française. Le salariat est-il dépassé ? Faut-il réinventer le travail ? Quel avenir pour la protection sociale ? Pour la première fois, d'une façon quasi unanime, les analyses se sont efforcées de bousculer les tabous. Comme si la persistance de la destruction de l'emploi, en dépit du retour à la croissance en 1994 et en 1995, avait définitivement levé le voile sur le caractère structurel de la crise, et obligé nos penseurs à aller de l'avant.

Premier tabou revisité : le salariat. « *Je crois que nous avons clairement pris conscience cette année que le salariat n'était pas une solution éternelle,* souligne Hugues de Jouvenel, directeur de la revue *Futuribles. Nous nous sommes rendu compte qu'il était une invention récente et, surtout, une forme d'emploi pas forcément pérenne ni même souhaitable.* » Difficile de le contredire. Le système du salariat ne laisse-t-il pas sur la touche un nombre croissant de personnes ? Reste à savoir si des solutions alternatives, efficaces en termes d'emploi, existent bien.

Sous l'égide de Jean Boissonnat, le rapport du Commissariat au Plan explore des pistes : liant chaque actif à un collectif comprenant un réseau d'entreprises et d'autres acteurs économiques, le « contrat d'activité » pourrait remplacer le traditionnel contrat de travail. « *C'est la première fois qu'un rapport officiel ne se résume pas à une collection de recettes et aborde la déstabilisation structurelle de la société salariale,* précise Bernard Perret, économiste dans l'administration. De leur côté, les juristes ont montré l'inadéquation des formes juridiques du salariat avec le marché du travail. Liens de subordination, temps et durée du travail, sont des catégories que nous devons reconstruire.

CUMUL

Comment ? Face à la solution ultralibérale qui préconise que chacun devienne un entrepreneur individuel, l'école des « reconstructeurs », à laquelle s'associe Bernard Perret, souhaite un « assouplissement » du statut du salariat afin de permettre le cumul d'activités, voire la possibilité d'avoir plusieurs employeurs publics ou privés. Cette réflexion sur les limites du salariat s'est bien sûr accompagnée d'une analyse critique de la notion même de travail. Fin de la prédominance du travail productif, tertiarisation des économies, chômage croissant : ces données conduisent les économistes à tenter d'élaborer une autre approche du travail.

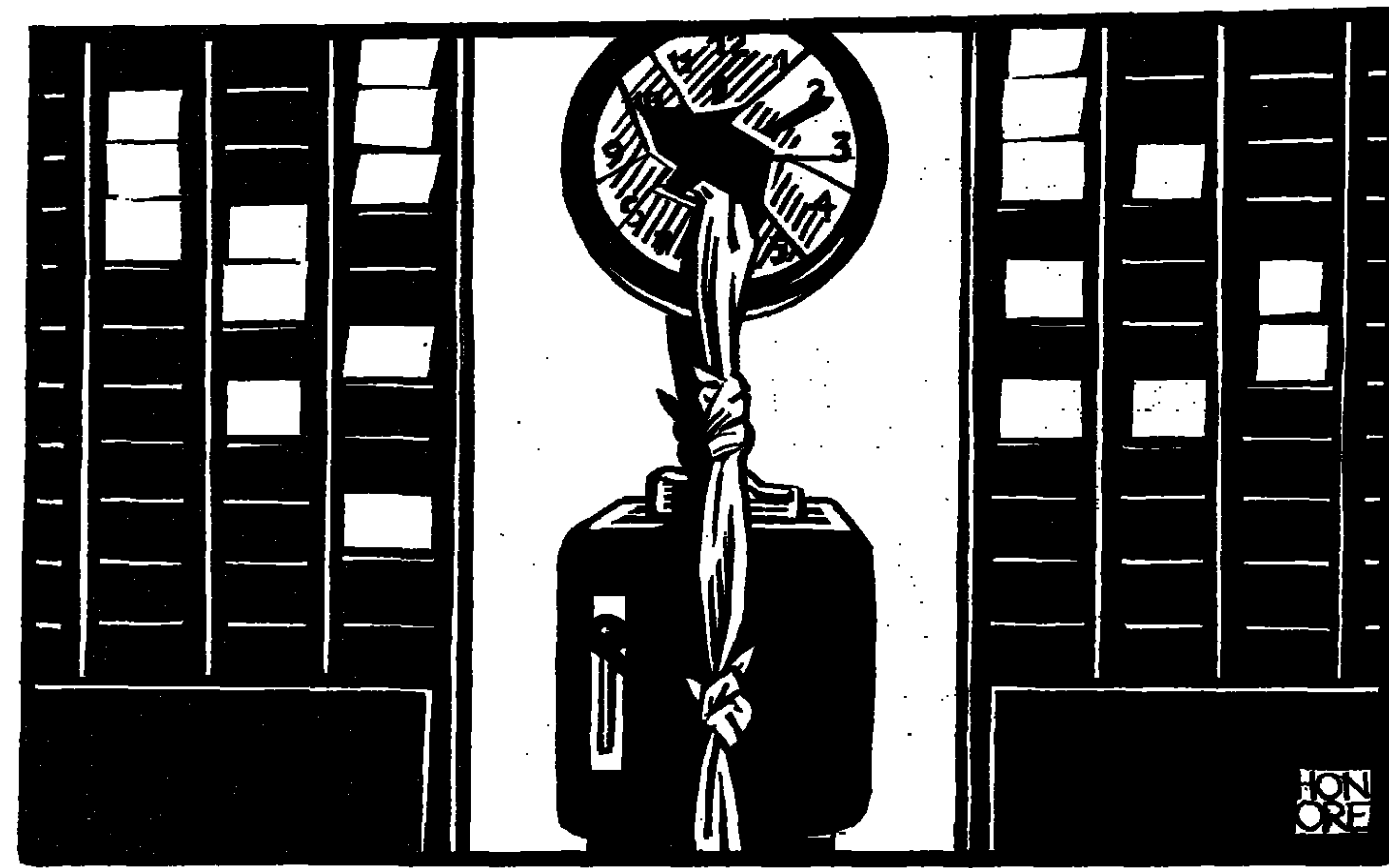
« *Formation, travail, retraite : ces trois tranches successives sont trop rigides. A l'avenir, leur cycle pourrait devenir plus complexe,* précise Bernard Perret. *De plus, il faut envisager des passerelles plus nombreuses entre le travail et le non-travail.* » La notion d'activité pourrait ainsi se substituer à celle de travail, élargissant les formes de participation de chacun à la vie sociale. « *Nous avons du mal à passer à une époque où le travail ne constituerait plus une valeur centrale,* indique Dominique Méda, professeur à l'IEP de Paris. *La pleine activité doit être envisagée pour chaque individu, dans le domaine productif, certes, mais également dans les sphères politique, culturelle et relationnelle.* »

Enfin, dernier thème exploré, la protection sociale. A l'évidence, les problèmes de financement de la Sécurité sociale sont indissociables des réalités à venir du salariat et du travail. Leur remise en question va donc de pair avec une réflexion sur l'évolution des régimes de répartition. « *La protection sociale doit faire face à une évolution majeure,* résume Paul Constantin, directeur d'études à Entreprise et personnel : *l'évolution démographique voit se dégrader le ratio actifs-retraités et nous condamne à des déséquilibres considérables au début du siècle prochain.* »

Remise en cause du salariat, du travail, de la protection sociale : « *Si les tabous ont bien été levés, les solutions, elles, sont encore minces* », souligne Hugues de Jouvenel. Les blocages sont-ils trop forts ? Une chose est sûre : toutes ces questions comportent des choix de société plus ou moins explicites. S'agissant de la protection sociale, s'il est clair que le système est en crise, tous les remèdes ont-ils pour autant été envisagés ? Le niveau d'imposition – prélèvements sociaux et fiscaux – des revenus du capital a baissé de près de moitié en dix ans, alors que celui des revenus du travail a augmenté d'un tiers.

N'y a-t-il pas là matière à rééquilibrer les comptes sociaux ? S'agissant du salariat ou du travail, là encore, des choix de société sont à l'œuvre. La réduction du temps de travail a-t-elle la même réalité pour une cadre supérieure et pour une femme gagnant le SMIC ? Le partage du travail peut-il s'envisager équitablement sans partage des richesses ? Dans une société où le travail reste l'unique source de revenus pour la grande majorité, parler d'autres formes d'activité ne nécessite-t-il pas de fixer leur mode de rémunération ? Autant de questions qui montrent que, si la crise des formes de régulation du marché du travail implique bien de réfléchir à de nouveaux modèles, elle conduit aussi à s'interroger sur la capacité de l'économie de marché à s'adapter, autrement qu'en approfondissant les modèles d'inégalités sociales, de précarité et d'exclusion...

Olivier Piot



L'Europe alibi

La construction européenne a servi de justification à une politique de rigueur dont le chômage était le surcoût, estime Jean-Paul Fitoussi

L'ÉCHANGE entre l'économiste Jean-Paul Fitoussi et le nouveau président de la SNCF – mis en cause pour sa gestion des participations financières d'Elf Aquitaine (*Le Monde* du 5 janvier) – à l'occasion d'un colloque intitulé « L'Europe de l'emploi, l'emploi de l'Europe », aura toutefois permis d'établir de fortes convergences entre les analyses d'un chef d'entreprise et celles d'un théoricien de renom. Organisé au printemps dernier à Paris par *Le Monde* et Développement et emploi, il coïncidait avec la publication par le président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) de son livre, *Le Débat interdit* (Editions Arléa. 318 p. 130 F). En opposant les partisans de la politique du franc fort, de l'inflation faible et de la construction européenne à ceux de « *l'autre politique* », celle d'un franc faible, d'une inflation forte et du déclin de l'Europe, l'auteur estimait qu'on avait empêché tout débat sur le fond. Jean-Paul Fitoussi profita donc avec délices de la tribune qui lui était offerte pour dénoncer la « *supercherie* » qui conduisit à se servir de l'Europe comme d'un alibi pour justifier la conduite d'une politique de rigueur en France. Il fallait, pour cause de construction européenne, accepter des sacrifices supplémentaires en termes d'emploi afin de réduire les déficits. En réalité, ce qui a aggravé la crise et le chômage résulte, selon lui, d'un défaut d'Europe, et, notamment, de l'absence d'une monnaie unique, ainsi que des contraintes que les gouvernements se sont imposées avec les critères de Maastricht.

Et de revenir sur l'unification allemande. A l'occasion de ce qui fut « *un choc historique magnifique* », le gouvernement d'outre-Rhin avait proposé aux pays de l'Union de réévaluer le mark, selon Jean-Paul Fitoussi. Or cette solution, qui eût permis une détente des taux d'intérêt et un gain de compétitivité pour la France, fut refusée, non seulement par cette dernière mais par d'autres pays européens comme l'Italie, « *sous prétexte d'une crédibilité mal comprise* ». Une autre solution eût été de faire comme si *la monnaie unique existait déjà,* considère le président de l'OFCE, et de faire « *jouer la solidarité* » en partageant la facture de l'unification allemande entre les différents Etats européens. Mais on n'a pas souhaité expliquer cela aux *populations,* considère-t-il.

TAUX

Cette dérobade n'est pas étrangère au fait que la France ait connu, entre 1990 et 1993, la période de récession la plus forte depuis la seconde guerre mondiale. Période qui a coïncidé avec le taux d'intérêt réel le plus élevé de l'histoire du pays, assure M. Fitoussi. Et de conclure : « *Ce qui manque aujourd'hui* [pour résoudre le problème du chômage], *ce ne sont pas des mesures techniques mais la volonté politique.* » Loin de se livrer à une joute oratoire, Loïk Le Floch-Prigent rejoint le président de l'OFCE sur bien des points. Les analyses de l'un et la pratique de l'autre les ont conduits aux mêmes conclusions. « *Je suis un macro-économiste et je n'ai pas de preuve sur le terrain,* analyse *a posteriori* Jean-Paul Fitoussi. *Le fait que mes réflexions rencontrent celle d'un homme de l'entreprise, c'est presque une preuve empirique !* »

Car pour l'ancien président d'Elf Aquitaine et de Gaz de France il faut, aussi, en matière d'emploi, réhabiliter « *les politiques* ». Pour l'heure, nous sommes dans « *un cercle vicieux* ». « *J'ai eu des incitations nationales, européennes, du secteur financier, bancaire, syndical et médiatique à réduire les emplois* », poursuit M. Le Floch-Prigent. Or, « *il faut récompenser l'initiative,* assure-t-il, *et arrêter de dire que tous ceux qui suppriment des emplois sont les bons élèves de la classe* ». *Sur la monnaie, française* ou européenne, l'ancien président de Gaz de France regrette lui aussi l'absence de débat : « *Si jamais les industriels avaient l'audace de poser une question, on considérait qu'ils étaient du parti de la dévaluation.* » Il estime enfin, lui aussi, que le développement industriel est directement lié aux taux d'intérêt : « *Si jamais le taux d'endettement de mon entreprise est supérieur au taux de rentabilité, je n'ai plus qu'une seule possibilité : diminuer l'endettement et l'investissement.* » En d'autres termes, le problème des taux d'intérêt élevés conduit à juger les chefs d'entreprise qui ont voulu se développer « *comme des criminels* ». Et de conclure : « *La seule solution pour nous en sortir, c'est que l'Europe existe, ce qui nous conduit à une monnaie unique avec des taux d'intérêt faibles.* »

Martine Laronche

L'aménagement du temps de travail

Le sommet social de décembre 1995 resserre le calendrier des négociations de branches. Mais celles-ci restent maîtresses du jeu

« *ACCÉLÉRER le processus de l'accord interprofessionnel du 31 octobre 1995 pour conclure un nouvel accord avant le 31 juillet, qui pourrait être suivi éventuellement d'un projet de loi* » : en matière d'aménagement du temps de travail, le relevé de conclusions du sommet du dialogue social du 21 décembre 1995 n'apporte rien de bien nouveau – si ce n'est un resserrement du calendrier et l'hypothèse très floue d'une intervention législative – par rapport à l'accord interprofessionnel du 31 octobre. Signé entre les organisations patronales (CNPF, CGPME, UPA) et quatre syndicats (FO, CFDT, CFTC, CGC) – à l'exception donc de la CGT –, ce texte prévoit l'annualisation et la diminution du temps de travail, comme vient de le proposer en Allemagne le puissant syndicat de la métallurgie, mais confie aux branches d'activités le soin de négocier l'application de ces (généreuses) *dispositions* d'ici au 31 octobre prochain. Un échéancier au long cours que le sommet social a donc réduit de trois mois avec promesse d'un nouvel accord interprofessionnel à la clé.

Compenser les heures supplémentaires par un repos équivalent et non plus exclusivement par des primes afin de créer des emplois ; remplacer, dans le même esprit, les primes pour travail pénible par des compensations en temps de repos ; « *modifier la vision négative* » dont souffre le travail à temps partiel, en assurant l'égalité des salaires et de l'évolution des carrières ; instituer, pour chaque cadre, un compte « épargne-temps » qui lui permettra de « capitaliser » son temps libre, éventuellement de choisir entre augmentation de salaire et accroissement de son temps disponible : sur le fond, le texte du 31 octobre s'annonce plutôt prometteur, ne serait-ce que parce qu'il envisage clairement la réduction du temps de travail comme un moyen de faire diminuer le niveau du chômage.

TABOU

Certes, Jean Gandois, président du CNPF, n'a pas craint d'affirmer qu'« *entre 300 000 et 400 000* » emplois pourraient être créés en deux ans si le dispositif était mis en place. Mais on chercherait en vain la moindre estimation chiffrée dans le texte... et pour cause : la première version qui donnait quelques chiffres a été carrément rejetée. Unanimement salué comme un « *accord historique* », le texte lève en tout cas le vieux tabou patronal de la réduction du temps de travail et brise la réticence non moins légendaire des syndicats envers l'annualisation de ce même temps de travail.

Novateur, cet accord réserve donc aux branches le soin d'ouvrir les négociations, quant aux modalités de son application, avant le 31 janvier. Ce qui signifie que d'ici à la fin du mois, dans chaque secteur d'activité, patronat et syndicats devront avoir entamé les discussions. Fin décembre, une quinzaine de branches seulement – sur plus d'une centaine concernées – avaient ouvert des négociations. Mais l'expérience de ces dernières années montre que les négociations au niveau des branches ne sont pas toujours d'une grande efficacité : l'hypothèse d'un projet de loi, resurgie à la faveur du sommet social, pourrait donc se révéler salutaire. Ainsi les « accords de méthode », signés en 1989 au niveau interprofessionnel entre patronat et syndicats, n'ont-ils jamais été suivis de résultat, alors qu'ils renvoyaient précisément à des accords de branches. Sans fixer, il est vrai, de date limite d'aboutissement. Le précédent de la loi quinquennale sur l'emploi *qui autorise déjà, depuis 1994,* l'annualisation du temps de travail en échange de la réduction de sa durée n'incite pas davantage à l'optimisme puisque, à ce jour, trois branches d'activités seulement ont conclu un accord sur ce sujet : le négoce, les services de l'automobile et la plasturgie.

Cela explique peut-être pourquoi Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, n'a pas hésité à qualifier l'accord du 31 octobre, dont il est pourtant signataire, de « *relatif échec : sur le plan interprofessionnel, nous n'avons pas été capables d'aborder les problèmes jusqu'à leur conclusion* ». Secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat elle-même n'a-t-elle par reconnu que « *tout reste à faire dans les branches* » ?

Philippe Baverel

ÉCHOS

Internet, travail et emploi

■ **L'Institut de la Connaissance** organise les 23 et 24 janvier 1996 un colloque autour de la question : « Comment mieux utiliser Internet pour le travail en réseau et l'emploi ? » Participeront aux débats Gérard Balantzian (université de technologie de Compiègne), des professionnels de technologies de l'information, des utilisateurs et des représentants des organismes traitant de l'emploi (ANPE, APEC). Exposés, témoignages et tables rondes permettront d'apprécier les enjeux et les risques socio-organisationnels et managériaux de l'utilisation des nouvelles technologies afin d'en comprendre les impacts.
Contact : Sophie Malraux - I. C. Tél. : (1) 46-60-84-67

Aménagement du territoire

■ **Le massif des Bauges** est devenu le 31e parc naturel régional français par décret du 7 décembre 1995. Réparti sur 37 communes de Savoie et de Haute-Savoie, ce site est resté à l'écart des grands courants de développement économique. Fragilisé par l'exode rural et cerné par une urbanisation diffuse, ce massif éprouve aujourd'hui les difficultés des milieux ruraux de moyenne montagne. Les élus du territoire du parc souhaitent faire de la richesse naturelle et culturelle du massif « *une source de vitalité économique et touristique tout en protégeant ce patrimoine* ».
Parc naturel régional du massif des Bauges. Place Grenette, 73630 Le Châtelard. Tél. : (16) 79-54-86-40

DOSSIER ● 1995 : des pistes ouvertes

Le travail en questions

En 1995, les livres, colloques, conférences et salons sur le thème du travail et du social en général se sont multipliés

A DÉFAUT de représenter un véritable tournant dans la lutte contre le chômage, 1995 marque peut-être le début d'une prise de conscience collective. L'amorce d'une réflexion plus vaste où l'on ne se contente plus de l'explication « crise économique » pour justifier l'absence de travail. Après avoir attendu vingt ans le retour au plein emploi, les Français s'interrogent. Et tentent de comprendre. Pour preuve : les livres sur le thème du travail ou du social en général ont, cette année, envahi les tables des librairies. De *La Nouvelle Question sociale* de Pierre Rosanvallon (Seuil), sorti en janvier dernier, au récent ouvrage de Jean-Baptiste de Foucauld et Denis Piveteau, *Une société en quête de sens* (Odile Jacob), en passant par : *Les Métamorphoses de la question sociale* de Robert Castel (Fayard) ; *Le Travail dans vingt ans*, rapport de la commission présidée par Jean Boissonnat (Odile Jacob) ; *Le Travail : une valeur en voie de disparition* de Dominique Méda (Aubier) ; *L'Avenir du travail* de Bernard Perret (Seuil) ou *Le Travail et l'événement* de Philippe Zarifian (L'Harmattan)..., les ouvrages ont non seulement fait florès mais aussi suscité l'intérêt d'un nombre non négligeable de lecteurs. *Les Métamorphoses de la question sociale* de Robert Castel, dont le prix est tout de même de 190 francs, s'apprête à franchir la barre des 10 000 exemplaires. « *Pour nous ce fut une très bonne surprise*, confie Denis Maraval, directeur littéraire chez Fayard. *Nous pensions en vendre entre trois et quatre mille et nous en sommes aujourd'hui à la cinquième réimpression. Pourtant, au départ, la mise en place en librairie était tout à fait modeste. C'est un livre qui a fait sa carrière tout seul parce que, d'une part, il s'agit d'une recherche de très grande qualité et que, d'autre part, avec son regard de sociologue et d'historien, Castel nous fournit des clés pour mieux appréhender la situation d'aujourd'hui.* »

RÉFLEXION

Editeur, au Seuil, du livre de Pierre Rosanvallon qui s'est vendu à 15 000 exemplaires et de l'ouvrage de Bernard Perret sorti dernièrement, Jean-Louis Schlegel observe également une demande très forte du public, mais pas de n'importe quel livre : « *C'est un sujet sur lequel on peut se planter complètement. J'ai le sentiment que les livres qui noircissent trop la situation ne marchent pas très bien. Les lecteurs réclament surtout des solutions nouvelles, des réflexions originales sur la question.* »

Autre indicateur de ce besoin de « penser » le travail, de redéfinir sa place dans la société : la multiplication sur ce thème des colloques, séminaires, groupes de réflexion, conférences, etc. « *Après la sortie de leurs ouvrages, Pierre Rosanvallon et Bernard Perret ont été énormément sollicités pour intervenir auprès de publics très différents, allant des étudiants aux syndicalistes en passant par les hommes politiques* », indique Jean-Louis Schlegel. La conférence organisée le 23 novembre dernier par le Mécénat Seita et l'association Anvie (Association nationale pour la valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises) confirme ces dires : Bernard Perret était, avec le sociologue Renaud Sainsaulieu et le chercheur Guy Roustang, l'un des trois intervenants, chargé de plancher en public sur « *l'avenir du travail* ». La conférence précédait d'ailleurs la remise de bourses de recherche, décernées depuis 1992 par le Mécénat Seita et Anvie. Et cette année le thème retenu était « Avec travail ou sans travail : modes de vie, mode d'emploi ». 1 050 demandes de candidature ont été enregistrées, 160 dossiers ont été déposés et trois lauréats ont finalement été sélectionnés.

Dans un style différent, le premier Salon du livre social, organisé par le Cedias (Centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociales), a attiré à Paris 3 000 personnes sur trois jours. Et les tables rondes organisées autour de la manifestation sur des thèmes comme « L'Etat-providence : quel avenir ? » ou « Approche des politiques sociales » ont fait salle comble. « *Nous ne nous attendions pas à autant de monde*, note Françoise Blum, la responsable de la bibliothèque du Musée social. *Certains arrivaient jusqu'à une heure et demie à l'avance pour être sûrs d'avoir une place.* » Le colloque organisé par Développement et Emploi et *Le Monde* sur le thème « Penser l'emploi », étalé sur six mois à raison d'une séance mensuelle de deux heures et demie autour de deux spécialistes, a, lui, réuni à chaque fois environ 80 personnes. « *L'idée était d'essayer de faire émerger une pensée collective sur l'emploi en essayant d'y associer des responsables d'entreprise* », précise Dominique Thierry, vice-président de Développement et Emploi, satisfait de la qualité de certaines séances, mais aussi déçu de ne pas avoir réussi à toucher davantage le grand public.

Alors l'année 1995 marque-t-elle le début d'une époque nouvelle en matière de réflexion autour du travail ? « *Il y a eu, il est vrai, un peu plus de débats et de confrontations que les autres années. Mais cela reste un frémissement et non un raz de marée* », tempère Dominique Thierry. Reste qu'en décembre les Français sont descendus dans la rue et que la question de l'emploi, bien que non directement au centre des revendications, semblait toutefois figurer dans toutes les têtes. Peut-être une autre façon d'engager un vaste débat collectif.

Nathalie Mlekuz



Départs avec contrepartie

L'accord interprofessionnel novateur signé en septembre a ouvert plusieurs brèches sans pour autant faire sauter tous les verrous

APPLAUDI par l'ensemble des acteurs sociaux, l'accord interprofessionnel du 6 septembre, signé par le patronat et l'ensemble des confédérations syndicales, a marqué un temps fort de la vie contractuelle en 1995. Conclu jusqu'en décembre 1996, il ouvre plusieurs brèches. D'une part, il autorise, sous certaines conditions, en contrepartie d'embauches, le départ en retraite à moins de soixante ans des salariés nés entre 1936 et 1938 (*Le Monde* du 8 septembre). D'autre part, l'Unedic fait une entorse à sa vocation d'assurance-chômage en consacrant 8 milliards de francs sur ses excédents au financement de l'allocation de remplacement pour emploi (ARPE), qui sera versée à ces retraités d'exception jusqu'à leurs soixante ans. Ce dispositif connaît déjà un certain succès. Selon l'Unedic, à la mi-décembre, dix mille dossiers avaient été déposés.

L'accord était-il trop parfait ? Toujours est-il que son application a connu quelques ratés. Alors qu'il était applicable dès le 1er octobre, le projet de loi, qui devait préciser certains points, n'est passé devant l'Assemblée nationale que le 19 décembre en première lecture. Aussi, « *certains grands groupes ont eu de fortes réticences tant qu'ils ne savaient pas si l'indemnité de départ en retraite était soumise à cotisations patronales*, indique André Quillec, membre CGT du Conseil de surveillance de l'application de l'accord. *Comme elle ne l'est pas, ils sont rassurés* ». Autre difficulté : les salariés risquent d'être lésés, l'Assemblée nationale ayant voté un amendement qui prévoit que l'indemnité de départ sera celle correspondant à un départ à l'initiative du salarié, et non pas de l'employeur, contrairement à « *l'esprit de l'accord* », proteste André Quillec.

Au-delà de ces accrocs, l'accord a-t-il réellement permis de faire sauter des verrous ? Rien de moins sûr. Certes, ce dispositif s'appuie sur le principe d'activation des dépenses de l'Unedic. Financer l'emploi plutôt que le chômage, aux yeux de l'UIMM, constitue une « *heureuse rupture par rapport à la logique antérieure* ». Cependant, l'accord est limité dans le temps, car la situation de l'Unedic reste fragile. Ses excédents devraient être de 17,1 milliards de francs fin 1996, mais ses comptes pourraient se dégrader d'ici là en raison de la conjoncture.

NOUVEAUTÉ

La CGT et FO, signataires de cet accord, restent d'ailleurs hostiles au principe de l'utilisation des fonds de l'assurance-chômage.

« *Si l'Unedic dégage des excédents, elle doit les redistribuer aux chômeurs* », estime-t-on à FO, qui avait d'ailleurs proposé que les entreprises participent, elles aussi, au financement de l'ARPE avec l'Unedic et l'Etat. Ces deux centrales n'avaient pas signé l'accord de 1994 créant les conventions de coopération, financées elles aussi par l'Unedic. Ces conventions, en versant les allocations des chômeurs à leurs employeurs, avaient un côté « cadeau au patron » que n'a pas l'ARPE et ne présentaient pas les mêmes garanties en matière d'emploi. « *La seule raison pour laquelle nous avons signé l'accord du 6 septembre, c'est la contrepartie d'embauches en contrats à durée indéterminée (CDI) quand le salarié qui part était en CDI* », indique Marie-Thérèse Gonord, responsable du secteur emploi à la CGT. Pour elle, deux tabous ont néanmoins sauté grâce à cet accord : « *l'embauche en CDI, alors que l'essentiel des embauches en 1994 et en 1995 s'est fait en contrats à durée déterminée* », et « *le remplacement de salariés qui partent en retraite, alors que la pratique de la plupart des entreprises est d'utiliser ces départs pour réduire les effectifs* ».

La retraite à taux plein avant soixante ans constitue l'autre grande nouveauté de ce dispositif, que réclamaient les salariés concernés et aussi certains patrons qui, comme l'UIMM, estimaient qu'il fallait prendre « *temporairement des mesures d'âge pour tenir compte du dynamisme de notre démographie et faciliter l'insertion des moins de vingt-cinq ans* ». Est-ce pour autant une idée réellement novatrice ? « *Elle continue à accréditer l'idée un peu fausse que le seul moyen de lutter contre le chômage est de faire partir les anciens* », relève Paul Constantin, directeur d'études d'Entreprise et personnel. D'autant que cet accord conduit seulement à un maintien de l'emploi et non pas à la création d'emplois, puisqu'un départ donne lieu à une embauche. Ces retraites prématurées constituent-elles un pas vers un abaissement de l'âge de la retraite ? Paul Constantin n'y croit pas. « *La tendance à moyen/long terme est à l'allongement de la vie professionnelle pour financer les retraites* », assure-t-il. N'a-t-on pas, en 1993, décidé de prolonger progressivement de trente-sept ans et demi à quarante ans la période de cotisations pour le droit à une retraite entière ? Enfin, l'intérêt indéniable de cet accord n'efface pas un paradoxe choquant : les chômeurs ayant cotisé durant quarante ans ne peuvent, pour l'heure, en bénéficier.

Francine Aizicovici

Combat pour une alternative

Jacques Robin ne supporte pas les oukases des marchés. Il plaide, entre autres, pour un service public d'intérêt général à l'européenne

CELA fait plus de vingt ans que Jacques Robin souffle sur les braises d'une alternative politique et économique. Pas d'une alternance – la France en a déjà connu – mais bien d'un « *nouveau projet de civilisation* ». Docteur en médecine, ancien homme d'entreprise, aujourd'hui sociologue et directeur de la revue *Transversales Sciences/Culture*, il dit se féliciter de l'actuel foisonnement d'idées autour du concept du travail, même si l'on peut parfois en craindre le pire à défaut du meilleur. « *La crise de décembre vient de le prouver*, avance-t-il. *Le traitement social du chômage ne le fera pas baisser pour autant. Ce type de discours, à la Chirac ou à la Mitterrand, ne convainc plus personne.* »

Sa thèse est celle d'une triple mutation : technologie informationnelle « *qui, en modifiant radicalement la nature même du progrès technique, met en cause le rôle joué par le travail comme matrice du lien social* », économique, dominée par le financier à l'échelle mondiale, et socioculturelle qui incite l'individu à plus d'autonomie sans qu'il puisse pour autant participer à des projets sociaux collectifs qui restent à construire. « *Attention, pas de méprise*, insiste-t-il. *Nous ne sommes pas confrontés à une troisième révolution industrielle comme beaucoup d'économistes persistent à tort à le croire. Nous devons plutôt réfléchir à un nouveau projet de civilisation. Tout le reste n'est que replâtrage.* » Un replâtrage dont il ne cache pas d'ailleurs les dangers : replis identitaires, retour à l'ordre et à la discipline, stress et suractivité pour les salariés qui appartiendront au noyau dur des entreprises.

REDISTRIBUTION

Jacques Robin, finalement, ne supporte pas les oukases. Celui de l'économie de marché, en particulier. « *Que constatons-nous aujourd'hui ? L'abus de la prétention du marché à réguler l'économie, sa mise au service des mieux lotis et des plus puissants ; bref, son incapacité à maîtriser la triple mutation que nous sommes en train de vivre.* » Il conseille d'ailleurs la lecture du livre de Pierre Thuillier qui vient de paraître, *La Grande Implosion : rapport sur l'effondrement de l'Occident, 1999-2002*, « *une fiction d'une rare audace et qui a le mérite de relancer le débat* ».

Le 28 juin dernier, ils sont plus d'une trentaine – économistes, sociologues, philosophes, militants associatifs, intellectuels – à signer dans *Le Monde* un texte « Chômage : appel au débat ». Jacques Robin en est l'un des instigateurs. On y retrouve certaines des pistes qu'il met personnellement en avant depuis si longtemps. Ses réflexions sont multiples. Première d'entre elles : non pas le partage mais la redistribution du travail provoquée par la réduction de sa durée sans que celle-ci ne prenne une forme unique de 32 heures par semaine. Deuxième voie : remplacer l'économie de marché par « *une économie plurielle avec marché* ». Quatre sphères y coexisteraient : un secteur d'utilité sociale, un secteur visant au développement durable, un autre qui proposerait la mise en place d'une économie plus distributive des richesses et un quatrième qui resterait soumise aux lois du marché. Mais l'urgence, selon lui, est aujourd'hui de barrer la route à la déréglementation économique « *dont les Etats-Unis se montrent un promoteur puissant et efficace* » et donc de proposer « *un projet de société européenne* » qui passerait notamment par la création d'un service public d'intérêt général à l'européenne. Idée à laquelle il travaille déjà d'arrache-pied, en alertant, en montrant du doigt, en proposant des débats, bref, en faisant appel à tout ce qui l'anime.

Marie-Béatrice Baudet

TRIBUNE — **RENDEZ-VOUS**

Décembre 1995 : l'introuvable modernisation négociée...

par Henri Rouilleault

SEMBLANT opposer partisans et adversaires en bloc d'une réforme de la Sécurité sociale, des régimes spéciaux de retraite et du contrat de progrès de la SNCF, la crise sociale de décembre 1995 marque-t-elle un revers ou l'échec durable d'une *« modernisation négociée »* de notre système de protection sociale et de nos grandes entreprises publiques ?

Le concept de *« modernisation négociée »* a été avancé par les rapports d'Antoine Riboud (rapport aux assises du CNPF, 1972) et de Jean Gandois (*La Performance globale*, 1992) et régulièrement avancé par les pouvoirs publics pour le secteur concurrentiel, comme récemment en matière d'aménagement et de réduction du temps de travail. Il n'en est pas moins également nécessaire, s'agissant de l'adaptation de ces grandes fonctions collectives, si caractéristiques de la croissance des trente glorieuses et aujourd'hui fragilisées par vingt années de ralentissement de la croissance et de mondialisation. Le secteur concurrentiel ayant été, comme le chômage, à la fois au cœur et simplement en creux dans la crise sociale, c'est par lui qu'il faut commencer. Trois grandes forces de changement s'y expriment, avec un poids relatif qui a changé des années 70 à nos jours : les besoins des salariés en matière de conditions de travail et d'emploi, les mutations technologiques, et les nouvelles exigences de la compétition internationale.

Ces logiques sont toutes trois incontournables et des compromis *« gagnants-gagnants »* entre elles sont souhaitables : l'appropriation des nouvelles technologies, la qualité, la réactivité, l'innovation, l'efficacité des organisations passent par les compétences des salariés, le partage des connaissances sur l'organisation du travail, la coconstruction des règles. La flexibilité maximale simultanée dans tous les domaines (rémunérations, volume et contenu des emplois, temps de travail...) est une illusion dangereuse pour l'entreprise. Plusieurs innovations sociales récentes (*Guide Innovations et Réalisations sociales*, Anact-ANDCP-CJD-Entreprise et Personnel, 1995, diffusion Liaisons sociales) montrent qu'il est en revanche possible de privilégier la flexibilité interne sur la flexibilité externe, de gérer une variété croissante de production avec des organisations qualifiantes et l'aménagement du temps de travail, de rechercher simultanément plus de souplesse et moins de précarité...

La définition d'un *« double projet »*, l'économique et le social devenant à la fois contraintes et objectifs du changement, ne va cependant pas de soi. Cela suppose à la fois la concertation avec l'encadrement et les salariés directement concernés, et la négociation avec les représentants du personnel. Cela implique de centrer les organisations sur leurs finalités, en vue de parvenir à un équilibre entre les différents intérêts en présence (actionnaires, salariés et clients). Cela passe par une évolution des critères de gestion, intégrant au calcul économique la préoccupation de l'emploi et de l'exclusion (*Des dirigeants contre l'exclusion*, Cahier de l'Anact, à paraître en janvier 1996).

Le « soutien sans participation » des salariés du secteur privé à ceux du secteur public cet automne fait ressortir que ces ouvertures sont encore limitées quantitativement et qualitativement, et qu'ils partagent avec eux le sentiment que l'équilibre des intérêts est souvent mal assuré, que le poids du court terme et des marchés financiers est trop élevé.

Il faut d'autant plus écouter ce qu'ont exprimé grévistes et manifestants : une formidable quête de sens, l'incertitude sur le présent (l'intensification du travail, le stress pour les uns, la montée du chômage et de la précarité pour les autres), l'inquiétude devant l'avenir (qui peut dire, contrairement à il y a vingt ans, que celui de ses enfants sera meilleur que le sien ?), le sentiment que les efforts ne sont pas suffisamment payés de retour et, comme dans bien des conflits sociaux, le besoin de dignité et celui d'équité.

La nécessité d'être attentifs à ce qu'exprime le mouvement social n'invalide pas les contraintes pointées par les « experts », sur la charge croissante de la dette publique qui évince les autres dépenses publiques, sur les régimes de répartition qui doivent évoluer avec le ratio actifs/cotisants, sur la régulation des dépenses de santé, mais elle les relativise et invite à rechercher un nouvel équilibre de l'économique et du social.

Comme en Allemagne, comme dans les pays scandinaves, comme en Italie, qu'il s'agisse du temps de travail, de la protection sociale ou de la transformation des services publics, la *« modernisation négociée »* est à l'ordre du jour dans notre pays quelles que soient nos difficultés propres (étatisme, monopole de l'expertise, pluralisme syndical non coopératif).

Cette approche est particulièrement souhaitable pour les entreprises publiques à statut. Celles-ci connaissent à des degrés divers d'importantes mutations technologiques, liées notamment à la fusion en cours de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel, et une transformation de leur contexte concurrentiel, qu'il s'agisse du transport aérien, des télécommunications ou même de l'énergie. C'est moins l'attachement à un passé intangible qui s'est exprimé que la nécessité de réactualiser la notion de service public, de préciser ce qui revient à l'usager et au contribuable, à l'efficacité et à l'équité.

Redonner du sens au travail et aux missions collectives de ces entreprises est la condition pour éviter crispations et crises à répétition dans un environnement qui change vite.

Les leviers sont connus : mettre au centre la qualité du service aux usagers, décentraliser la gestion et le dialogue social, renforcer l'autonomie de gestion des dirigeants, mieux définir les priorités qui leurs sont assignées, restaurer la confiance, et d'abord l'écoute et le souci de négociation. Pour les responsables comme pour les syndicalistes, il ne sera possible ni de passer en force, ni de tout refuser en bloc, ni de différer les mutations à défaut d'en imaginer ensemble le contenu.

***Henri Rouilleault** est directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.*

PARRAINAGE

Les filleuls du logiciel

En partenariat avec les institutions publiques, les salariés de Microsoft-France parrainent cinq cents jeunes dans un but d'insertion

« C'EST dommage que Microsoft ne nous offre pas l'ordinateur ! » Lancée par Eric, la boutade fait rire la petite assistance. Il est vrai que l'heure est à la détente : chacun des dix jeunes présents vient de réussir l'examen qui clôture la semaine de formation qui s'achève ici, à Evry (Essonne), dans les locaux du centre de formation Ista. Salariée chez Microsoft, Agnès est à peine plus âgée. Elle est venue aujourd'hui pour remettre à ces jeunes un diplôme un peu particulier : le certificat Génération Microsoft. Il porte le label Microsoft et atteste de l'aptitude à travailler sur les logiciels Word 5 et Excel 5.

« Dès que j'ai su qu'il s'agissait d'un stage sur les logiciels, j'ai tout de suite accepté, précise Sylvie, vingt-cinq ans. *C'est le dernier cri en bureautique ! »* Comme tous ses camarades de promotion, Sylvie est inscrite à l'ANPE. Comme eux, elle espère que ce certificat l'aidera à trouver un emploi. *« Vous allez pouvoir maintenant démarcher des employeurs*, leur lance énergiquement Agnès. *Vous avez la chance d'avoir chacun un parrain chez Microsoft. Pour votre CV, votre lettre de motivation ou tout autre renseignement, n'hésitez pas à lui téléphoner. »*

Un public formé de jeunes âgés de dix-huit à vingt-cinq ans inscrits à l'ANPE, une formation en bureautique dispensée sur cinq jours, un diplôme certifié par Microsoft et un parrainage pour chaque stagiaire, tels sont les éléments clés de l'opération d'aide à l'insertion des jeunes lancée à l'automne par Microsoft-France.

Entre octobre et janvier, elle a concerné cinq cents jeunes choisis dans une région, l'Alsace, et trois départements, l'Essonne, le Nord et les Pyrénées-Atlantiques. Comment l'opération a-t-elle vu le jour ? *« C'est au cours de comités de consultation des cinq cents salariés de Microsoft, lancés fin 1994, que nous nous sommes rendu compte du souci du personnel de voir l'entreprise s'engager sur les thèmes de l'emploi et de l'insertion des jeunes »*, souligne Jean-François Maillard Salin, directeur de la communication chez Microsoft. Le nom de ces comités – les CRIC (Communication et renforcement interactif de la cohérence) – en dit long sur la volonté de l'entreprise de soigner son image. En externe comme en interne...

MONTAGE

« L'idée que chaque salarié de Microsoft pouvait parrainer une jeune a tout de suite séduit, explique Jean-François Maillard Salin. *Mais l'objectif de l'opération n'est pas de faire des stagiaires, mais bien des salariés. Il a donc fallu chercher des partenaires. »* Premier partenariat : les institutions publiques. Soutenues ici par un conseil de région et la plupart des conseils généraux, différentes directions locales de l'ANPE saisissent la balle au bond. C'est le cas dans l'Essonne où Jean-Charles Devaux, délégué départemental de l'ANPE, a tout de suite senti les atouts de l'opération.

« Le prestige de Microsoft et son principe de parrainage ont eu du succès auprès des jeunes, précise-t-il. *Le retour aux invitations qui leur ont été adressées a été de l'ordre de 75 %, alors qu'il est beaucoup plus faible lorsque nous proposons d'autres formes de stage, y compris en informatique. »* En mobilisant les agences de l'ANPE de l'Essonne, de même que les missions locales de Massy et des Ulis, cent vingt jeunes sont sélectionnés parmi les demandeurs d'emploi dont la formation va du BEP au bac professionnel.

« Surtout, cette opération nous a permis de fonctionner en réseau avec différents organismes publics, souligne Jean-Charles Devaux. *Pour aboutir au statut juridique de « stagiaires de l'Etat » pour les jeunes. Par exemple, nous avons travaillé avec la direction départementale du travail et de l'emploi. »* Autre synergie, les chambres de commerce et d'industrie (CCI) sont sollicitées pour inciter les entreprises à embaucher les jeunes diplômés de Microsoft. Un courrier leur a été adressé, aux frais de l'ANPE : *« Sur l'Essonne, six mille lettres ont été envoyées*, explique Jean-Charles Devaux. *Pour rentabiliser ce courrier, nous avons joint une présentation des mesures gouvernementales d'aide à l'emploi des jeunes. »*

Autre partenariat : pour la formation des jeunes, Microsoft a puisé dans son réseau national d'organismes agréés. Sur le département de l'Essonne, c'est le centre Ista – filiale du leader français de la distribution de Micro-informatique, vieux partenaire de Microsoft, qui s'est chargé de la formation des cent vingt stagiaires. *« Nous avons conçu les sessions à partir d'une analyse des besoins des entreprises en bureautique*, souligne Sylvie Le Boëdec, responsable pédagogique chez Ista. *Le but est de donner aux jeunes les compétences opérationnelles les plus utiles. »*

Au cofinancement ANPE-chambre consulaire pour l'information des PME-PMI locales, se sont donc ajoutées les prestations de formation financées par Microsoft. De plus, l'entreprise a sensibilisé ses propres clients et son réseau de distribution. Avec une carotte : dès qu'un jeune de Génération Microsoft obtient un contrat de travail d'au moins six mois d'ici à juin 1996, son employeur se voit offrir un package Microsoft Office – avec différents logiciels – et un abonnement gratuit à l'assistance technique de Microsoft.

Ce savant montage suffira-t-il à inciter les entreprises à embaucher les jeunes poulains de Microsoft ? Mi-décembre, on reconnaissait, au siège de l'entreprise, dans l'Essonne, que les résultats étaient *« encore modestes »*. Il est vrai que le cycle de formation n'était pas encore achevé. Toujours est-il que les jeunes concernés se sentaient, eux, encouragés par l'ampleur de l'opération. *« Peut-être tout cela ne suffira-t-il pas*, lance Sylvie, *mais être soutenu comme ça par une entreprise est un plus évident. »* D'autant qu'une possibilité demeure. Elle n'a certes pas été évoquée mais se lisait dans le regard de tous les jeunes : et si Microsoft décidait, finalement, d'embaucher elle-même certains de ses filleuls... ?

Olivier Piot

LECTURES

Rebattre les cartes

COLÈRE A DEUX VOIX – QUAND LES ORGANISATIONS LAMINENT LES TALENTS, de Gabrielle Rolland et Hervé Serieyx, InterEditions, 164 p., 110 F.

DEUX spécialistes reconnus du conseil en management et de l'investigation prospective disent, en texte parallèle et complémentaire, leur indignation devant le fonctionnement actuel de la société et de l'entreprise. Ils ont des termes très durs pour les organisations pyramidales et hiérarchisées qui *« patinent et dérapent »* dans *« un monde où le changement est devenu la règle et la stabilité l'exception »*. Si elles ont entamé leur mue, celle-ci reste difficile.

Le système de reproduction des élites et l'école, *« qui a du mal à prendre en compte le passage d'un monde de l'obéissance à un monde de la responsabilité »*, ne sont pas épargnés. *« Hypersacralisation »* de la vie professionnelle, qui est essentiellement le fait des hommes, et culte de la compétitivité sont passés à la moulinette. Les auteurs voient les Français *« prêts pour le grand branle-bas de l'imagination et de l'intelligence »*, alors que leurs dirigeants sont figés, incapables de croire en *« ce fantastique gisement d'énergie disponible »*.

Pour redonner des couleurs à ce tableau qui vire au noir, ils proposent une révolution de notre système de pensée, la mise en place d'organisations *« transversales, fluides, maillées (...), qui développent les talents individuels et collectifs »*. Il s'agit de *« rebattre les cartes pour vivre autrement »*, de changer notre relation au temps en fuyant l'illusion procurée par *« la surcharge de travail élevée au rang de statut social* [et], *pour l'entreprise, de favoriser les structures souples et mobiles fondées sur une auto-organisation de personnes compétentes réunies autour d'un "sens" »* commun à leur action.

Pour réaliser ces mutations qu'ils estiment urgentes, Gabrielle Rolland et Hervé Serieyx misent notamment sur l'ascension massive des femmes à des postes de responsabilité, car *« elles ont déjà mille fois prouvé leur capacité de vivre avec plus d'aisance que les hommes les contradictions de vies multiples »* et à traiter les problèmes *« en mariant les contraires »* sans passer par les manifestations d'autorité typiquement masculines. Un certain nombre de constats et de propositions ne sont pas tout à fait neufs, mais ils sont ici soutenus par une grande volonté de conviction.

Daniel Urbain

L'entreprise en éveil

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE - LES YEUX ET LES OREILLES DE L'ENTREPRISE, de Bruno Martinet et Yves-Michel Martin, les Éditions d'organisation, 244 p., 189 F.

L'ACCÈS à l'information, son traitement et sa diffusion sont devenus stratégiques pour l'entreprise. Deux spécialistes de *« l'intelligence économique et concurrentielle »*, Bruno Martinet et Yves-Michel Marti, vont bien au-delà de ce constat, devenu banal, et passent en revue par le menu les impératifs et les outils de veille qui concernent les technologies, les entreprises concurrentes, le contexte économique et réglementaire. Ils dessinent un panorama assez impressionnant des méthodes destinées à accéder à ces informations et de celles qui visent à protéger l'entreprise (et particulièrement *« les facteurs-clés de sa réussite »*) contre les investigations extérieures. Tous les coups ne sont pas permis en la matière et un chapitre consacré à la déontologie en vigueur le rappelle opportunément.

Mais chaque société recèle aussi *« des gisements énormes d'informations non actives »*. En effet, celles-ci, selon une phrase-type souvent entendue dans les entreprises, *« circulent mal »*. En cause, selon les auteurs, les modes de pensée acquis lors de la formation initiale, qui n'incitent pas à *« poser les bonnes questions »*. Et *« poussent au travail individuel au détriment du travail en équipe »*, mais aussi les enjeux de pouvoir et l'inadaptation des organisations. Pour remédier aux carences actuelles, les auteurs proposent un changement de culture dans l'entreprise, la mise en place de procédures et d'outils ainsi que l'institution de rites, comme celui de la pause café, qui facilitent la communication. Pour eux, la gestion de flux d'informations internes voit générer *« de nouvelles responsabilités, de nouveaux emplois, dans ce vide que n'ont pas comblé les relations humaines, la communication et la documentation »*.

D. U.

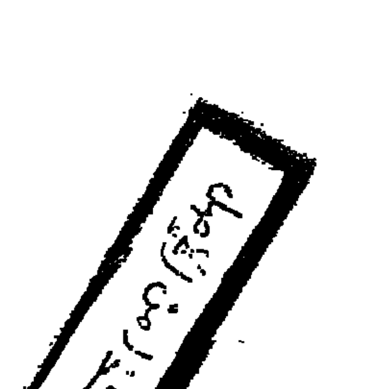
Un espace de travail chargé de sens

L'ART DE VIVRE AU BUREAU d'Elisabeth Pélegrin-Genel. Ed. Flammarion, 240 p., 450 F.

« SI les ouvrages sur l'entreprise et l'art du management se comptent par centaines, on ne trouve quasiment rien sur les espaces de travail. » Elisabeth Pélegrin-Genel, architecte, entreprend de combler cette lacune dans un album qui ne se veut pas une étude sur la conception d'un lieu mais sur le lien entre son installation, son décor intérieur et la vie qui s'y déroule.

Un rapide historique nous apprend que le scribe égyptien a inventé, avec son écritoire, le bureau mobile, concept qui fait florès aujourd'hui (le terme « bureau » venant de « bure », la grosse toile de laine que les moines ont posée au Moyen Age sur leur planche de travail). Si le mobilier a fait l'objet de recherches et d'inventions depuis le début du 20e siècle, ce n'est que dans les années 50 qu'on s'est vraiment intéressé à l'environnement immédiat du salarié utilisateur. L'auteur démontre, à l'aide de nombreux exemples, que la disposition des espaces de travail n'est pas neutre, mais renvoie à un modèle hiérarchique. Ainsi, le nombre de postes de travail, voire de fenêtres, dans une pièce constitue un repère du statut de son occupant. Si l'arrivée des femmes cadres, *« plus simples, plus concrètes, moins attachées à des signes de pouvoir »* a *« brouillé le rituel de la hiérarchie »*, celui-ci a la vie dure mais se fait plus discret : les doubles portes capitonnées de cuir et les *« systèmes un peu ridicules de feux tricolores »* réglant les entrées dans les sanctuaires directoriaux sont plutôt en voie de disparition. Appuyé sur une iconographie très fournie présentant notamment l'environnement quotidien de personnages célèbres, l'ouvrage montre comment le « bureau » s'est chargé de sens, ce qui explique sans doute nos difficultés à concevoir un travailleur « nomade », privé de son cocon.

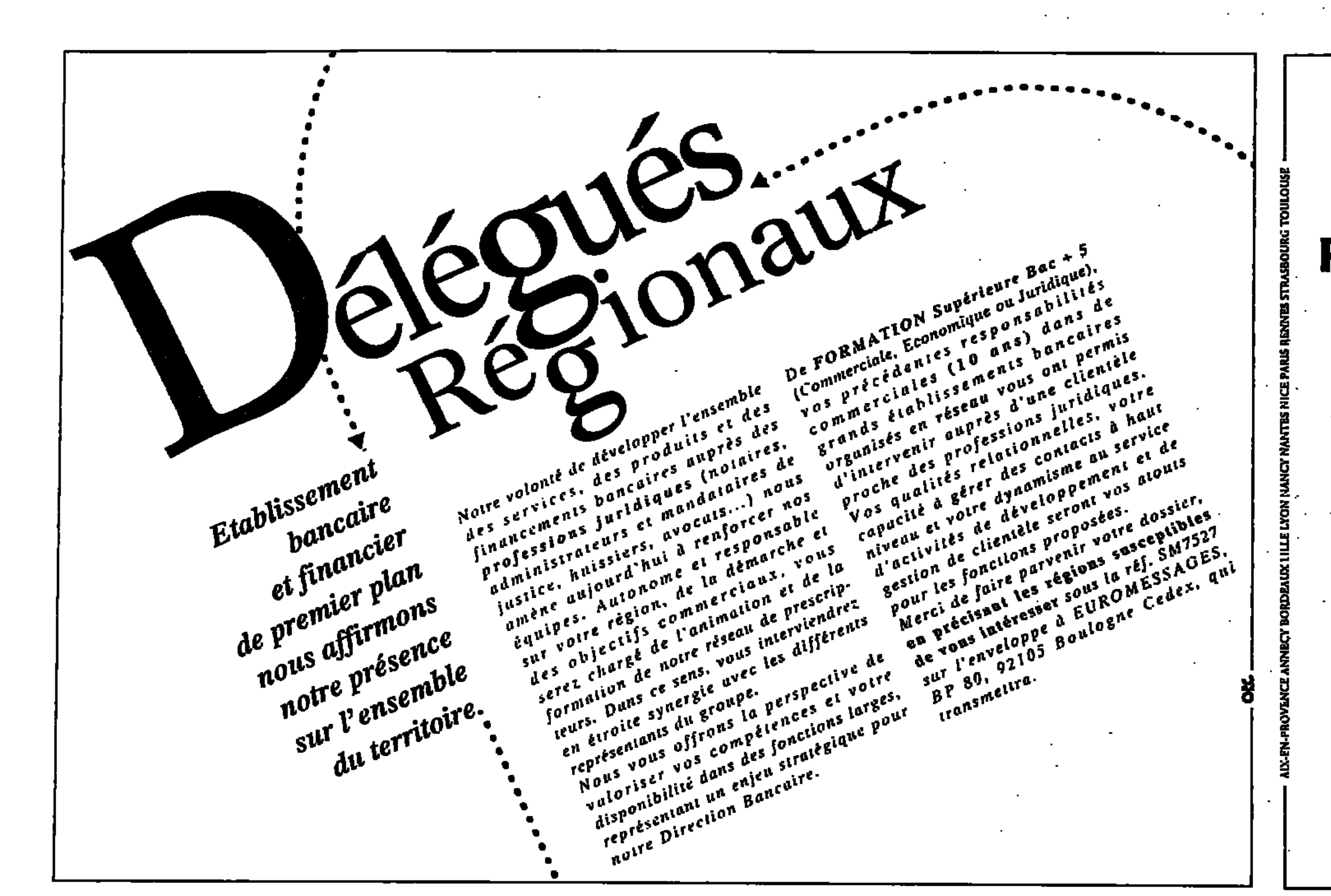
D. U.



ORGANISATION ET GESTION DES ENTREPRISES

GESTION – FINANCE

GESTION – FINANCE



HAUTE SAVOIE

PROSYS

Concepteur et fabricant de machines spéciales haut de gamme, destinées à l'industrie, notamment automobile, nous réalisons 80 % de notre chiffre d'affaires sur les marchés d'exportation et comptons, après 10 ans d'existence, au rang des 3 leaders mondiaux dans notre métier.

Afin d'assurer la poursuite de notre développement, nous renforçons nos structures et recherchons notre

Directeur financier

Sous l'autorité du Président-Directeur Général, vous participez à l'élaboration des stratégies et politiques financières de l'entreprise et assumez la responsabilité de leur mise en oeuvre, afin d'assurer une réelle maîtrise de la croissance et un contrôle efficace de nos filiales.

A 30/35 ans environ, vous disposez bien sûr d'une formation supérieure en finance/gestion, complétée par un MBA. Vous justifiez d'une expérience réussie de la fonction, acquise dans une PMI fortement exportatrice ou la filiale étrangère d'un groupe industriel français.

Parfaitement bilingue anglais, vous évoluez avec aisance en milieu international. Vos compétences techniques et vos aptitudes relationnelles ne font aucun doute.
Votre potentiel est à la hauteur de nos ambitions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + curriculum vitæ) sous réf. 12-32052 à notre Conseil ONOMA, Tour du Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 03.

Onoma
GROUPE COURTAUD

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

PARFUMS ISSEY MIYAKE — Jean Paul GAULTIER PARFUMS

Beauté Prestige International, filiale du groupe Shiseido créée en 1990, se place, avec un CA de 500 MF et une équipe de 60 personnes, parmi les leaders de la parfumerie alcoolique de prestige. La forte progression de son chiffre d'affaires et le renforcement de son département contrôle de gestion/comptabilité l'amènent à rechercher un :

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur de Gestion, vous prendrez en charge de façon opérationnelle le traitement du reporting, la valorisation des stocks et participerez à l'élaboration des budgets. Par ailleurs, dans un contexte de croissance rapide et d'exigence accrue en terme d'analyse et de suivi de nos performances, vous contribuerez au développement de notre système de contrôle de gestion et de nos outils informatiques. Ces missions vous amèneront à collaborer avec l'ensemble des services de l'entreprise.

Agé d'environ 25/28 ans et de formation supérieure, vous justifiez d'une première expérience en contrôle de gestion acquise idéalement dans le secteur du luxe au sein d'une structure ayant une activité Export. Pour réussir dans cette fonction, vous devez également avoir une bonne pratique de l'outil informatique et de la langue anglaise.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf MH/18 A à notre conseil :

TANIS 16, Rue Félicien David - 75016 PARIS.

Opérateur marché monétaire — CARDIF

■ De formation scientifique bac + 5 (grandes écoles ou universités), vous avez déjà appréhendé les activités de marchés lors d'un stage.

■ Nous vous proposons d'acquérir une bonne connaissance des marchés financiers en rejoignant notre équipe de la salle des marchés.

■ Vous interviendrez sur le marché monétaire pour le compte des gestions en opérant sur l'ensemble des produits de la courbe des taux courts (certificats de dépôt, billets de trésorerie, swaps, etc.).

■ Vous proposerez de nouveaux arbitrages et de nouvelles solutions financières.

■ Si ces perspectives vous motivent, adressez votre candidature sous réf. 6053 à Marie-Hélène Audair, Compagnie Bancaire, service recrutement, 5 avenue Kléber, 75116 Paris.

CARDIF, filiale de la Compagnie Bancaire, est l'un des principaux groupes privés d'assurance-vie par capitalisation. Elle propose aux particuliers des contrats individuels d'épargne et de prévoyance et met à la disposition des entreprises des contrats couvrant des charges futures, de retraite, de plan d'épargne et des régimes de prévoyance collective.

COMPAGNIE BANCAIRE

Jonction

INSTITUT TEXTILE DE FRANCE

Dans le cadre de l'ambitieux projet d'entreprise -Projet 2001-, le Directeur Général de l'INSTITUT TEXTILE DE FRANCE (I T F) recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Lyon
véritable Secrétaire Général de l'I T F

Membre du Comité de Direction de l'Institut, il a la responsabilité pleine et entière de mettre en place et faire vivre le système de gestion de l'Institut. A ce titre, il est en charge :
- de la comptabilité générale (des immo. jusqu'à la clôture du bilan),
- de la comptabilité analytique,
- du contrôle de gestion,
- des ressources humaines,
- du système informatique,
- de toute la communication interne.

Interlocuteur privilégié des 5 directions régionales actuelles, il les aide et conseille dans la bonne gestion nécessaire à l'accompagnement du projet de développement à l'horizon 2001.
Son profil : à 35/45 ans, formation DESCF, expertise comptable ou Ecole Supérieure de Commerce option Finances-Gestion, vous avez une expérience réussie de plusieurs années en entreprise de services (en particulier). **Homme de terrain, vous savez manager des équipes pluridisciplinaires et décentralisées.**
L'I T F vous propose une opportunité pour développer vos compétences et votre autorité bien au-delà de la gestion comptable et financière.
Les entretiens auront lieu à Lyon.

Adressez vos candidatures par courrier ou fax (78 87 85 97) sous référence 708 à notre Conseil EXPONENTIEL - 22, rue Benoît Bennier - 69260 CHARBONNIERES.

Exponentiel
Marketing stratégique - Ingénierie commerciale

MEDIAPA



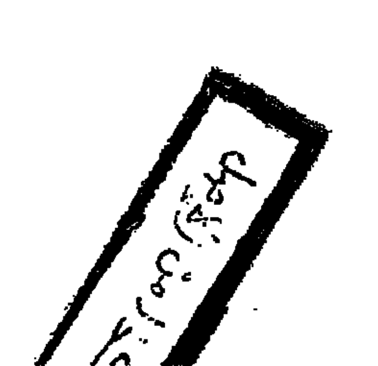
Pour passer vos annonces :

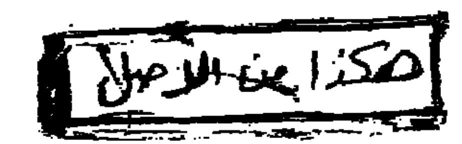


44-43-76-03
44-43-76-28

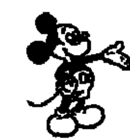
FAX : 44-43-77-32

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.





GESTION – FINANCE



Disney Consumer Products
(Europe, Middle East & Africa) S.A.

dans le cadre de leur croissance interne et externe recherche un :

Responsable Reporting Européen

Paris

■ *LE POSTE : Vous êtes au service d'une dizaine d'entités légales et d'une trentaine de partenaires européens pour l'analyse de leurs coûts et revenus. Vous leur serez un réel support dans la réalisation, la validation, la vérification... de leur reporting qui se fait dans des délais très courts. Vous fiabilisez et consolidez les informations émanant des régions et gérez l'ensemble des demandes provenant des contrôleurs locaux ainsi que des départements marketing, publication... Vous êtes responsable de la facturation intercompagnie et de l'interface entre la comptabilité française et américaine. Vous êtes un des acteurs de notre évolution informatique.*

■ *LE CANDIDAT : Agé d'environ 30 ans, de formation type école de commerce, MSTCF, DECS..., vous avez une expérience de 4 à 6 ans dans un rôle similaire en environnement anglo-saxon. Communication, rigueur, rapidité et capacité de travailler sous pression sont des qualités requises pour évoluer au sein de ce groupe. Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais ainsi que des systèmes d'information. Vous savez vous investir pleinement dans votre travail. La réussite dans ce poste vous permettra à terme une évolution dans le groupe.*

■ *Merci de contacter Elisa DIMITRI au (1) 42 89 09 17 ou lui envoyer un dossier complet de candidature par fax au (1) 42 89 09 85 ou par courrier sous référence 2979/EDM à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT FINANCIER AVEC PLUS DE 140 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

PPG

Glass Europe

CA : 3,2 milliards de francs, 3200 personnes, 3 usines en France, 3 usines en Italie, 15 filiales en Europe.

Nous faisons partie d'un groupe international de 35 000 personnes leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture.

Pour succéder au titulaire actuel qui est promu, notre Direction Financière recrute un

CONTROLEUR DE GESTION

pour ses filiales françaises de production de pose et de commercialisation de verre bâtiment

Disposant d'une formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent ainsi que d'une première expérience de 4 à 5 ans en contrôle de gestion acquise de préférence **dans le milieu du bâtiment** et ayant l'habitude d'agir dans un système décentralisé, vous valoriserez vos compétences en suivant de près la vie d'un ensemble de PMI.

Rattaché à notre contrôleur de gestion européen et agissant en collaboration étroite avec le Directeur des filiales, vous serez responsable non seulement du reporting, de l'analyse des résultats et de l'établissement des budgets mais aussi de l'assistance auprès de ces huit filiales en France. Associé aux prises de décision, vous vous ferez reconnaître auprès des opérationnels et des managers du siège par la rigueur de vos études, la pertinence de vos recommandations mais aussi par vos qualité de terrain, d'ouverture et de disponibilité.

Votre réussite dans ce poste vous ouvrira de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe en France ou en Europe.

La pratique de la micro-informatique est nécessaire.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Poste basé au siège du groupe à Paris La Défense.

Ecrire sous réf.
2B.2935 6M
Discrétion absolue



71, rue d Auteuil
75016 Paris

Publipersonnel

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN recherche

Chargés d'études comptables

SPÉCIALISÉS EN BACK-OFFICE TITRES

Au sein de notre direction du dépositaire, en phase de fort développement commercial, vous viendrez renforcer l'équipe études et procédures comptables. Vous participerez à l'analyse de la réglementation afin d'en évaluer les conséquences sur les traitements opérationnels, notamment en matière juridique et fiscale. Vous serez en charge de l'élaboration des procédures comptables liées à la mise en place des systèmes d'information. Vous possédez une formation supérieure en gestion/finance et/ou comptabilité. Fort d'une expérience de 3/5 ans acquise dans le secteur bancaire ou financier, plus particulièrement dans le domaine des titres, vous possédez de solides connaissances en droit et fiscalité des valeurs mobilières. L'anglais courant est demandé.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous réf. SM7375 à ***EUROMESSAGES - BP 80 - 92105*** *BOULOGNE cedex qui transmettra.*

ORC

ORGANISATEURS - MARCHES D'ACTIONS.

Nous sommes une des toutes premières institutions financières de la place. Notre rôle et notre compétence sur les marchés de capitaux sont très largement reconnus.

La mise en œuvre du nouveau schéma directeur de notre groupe implique la refonte complète de l'infrastructure des systèmes d'information avec des impacts organisationnels conséquents. Dans ce contexte, nous souhaitons renforcer nos équipes de maîtrise d'ouvrage sur différents chantiers tels que les valeurs mobilières, les outils d'information financière destinés aux opérateurs et aux gérants actions. Ces collaborateurs assurent le pilotage d'importants projets, l'interface avec l'informatique, les actions de conduite du changement et d'adaptation de l'organisation.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, type grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs et vous avez acquis une expérience de l'ordre de 3 à 5 années, soit dans un grand cabinet de conseil, dans une SSII, une banque ou une société de bourse. Les missions que vous avez menées vous ont permis de bien connaître notamment les produits d'actions et d'avoir une vision critique en matière informatique. Enfin, vous êtes une réelle force de proposition et vous avez une bonne capacité à dialoguer. Si vous vous reconnaissez dans ce profil, merci d'adresser votre dossier de candidature à Marc de Souza, associé du cabinet Sirca, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, sous la référence 799 615 LM.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC

ANDERSEN CONSULTING

Finance Director
Paris

Avec le Business Process Management (BPM), Andersen Consulting (32 000 collaborateurs) prend directement en charge, pour le compte de ses clients, la gestion opérationnelle d'un de leurs départements ou processus.

Andersen Consulting vous propose de valoriser votre parcours en rejoignant la Direction Financière de son département West Europe (France, Allemagne, Suisse, Bénélux, Autriche, Hongrie...) avec les objectifs suivants : assurer la gestion financière de l'activité BPM, être le garant de son équilibre financier, valider la faisabilité et la rentabilité de ses actions et mesurer les risques encourus.

De formation supérieure (Grande Ecole de Commerce ou Ingénieur), vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans au sein du département financier d'un groupe international.

Cette expérience vous a conduit à développer des compétences en analyse financière, analyse des risques et opérations de fusions acquisitions.

Par ailleurs, vous avez une maîtrise globale du reporting et de la comptabilité.

Vous pratiquez couramment l'anglais.

Personnalité affirmée, force de persuasion, adaptabilité et excellent relationnel feront de vous un de nos collaborateurs privilégiés.

Nous vous invitons à prendre contact avec Sylvie MERCIER Andersen Consulting - 55 av. Georges V - 75008 PARIS. Sous réf. FIN/BPM/LM.

MEDIAPA

La filiale d'un grand groupe financier

[illegible] scientifique et économique.

[illegible] expérience de la finance et plus particulièrement des marchés de taux [illegible] un plus. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la réf. 263 à COMMUNIQUE, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne Billancourt Cedex qui transmettra. Fax : 49.09.13.47.

FONCTION COMMERCIALE





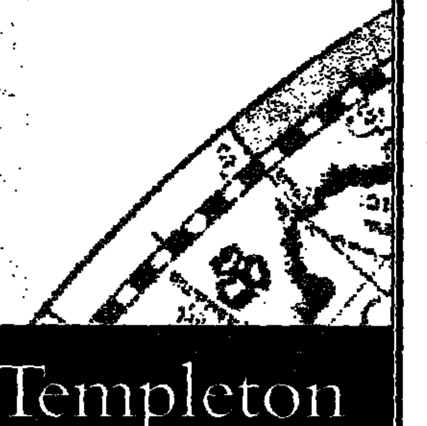
Depuis 1954, nos experts analysent les marchés financiers du monde entier pour offrir aux investisseurs une gamme de SICAV performantes. Nous sommes devenus l'un des leaders mondiaux par le volume d'actifs que nous gérons : plus de 120 milliards de dollars pour le compte de 3,5 millions de clients.

Poursuivant notre expansion en Europe, notre Directeur Général de l'Europe Francophone constitue son équipe au sein de laquelle vous assurerez un rôle de prospection et de développement auprès des clients institutionnels potentiels : banques, compagnies d'assurance, sociétés de gestion de patrimoine, caisses de retraite...

Après avoir fixé vos priorités, identifié les bons interlocuteurs et leurs exigences, vous participerez aux négociations commerciales. Vous garantirez ensuite la qualité de notre service à vos clients en assurant l'interface avec nos différents centres de compétences (Edimbourg, Luxembourg...).

A 28/32 ans, avec un background international (bilingue anglais) vous faites partie des hauts potentiels de votre organisation. Auprès d'une clientèle de dirigeants, vous avez fait la preuve de votre capacité de développement commercial pour des activités de Conseil ou Services à forte valeur ajoutée.

Si vous voulez intégrer une équipe ambitieuse au sein d'un groupe international, en forte expansion, reconnue pour l'excellence de ses investissements et de sa qualité de service, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite + CV + niveau de rémunération) s/réf. 21/516 LM à notre conseil KEY MEN - Tour Franklin - 92042 Paris La Défense Cedex.



Templeton

Notre position de leader européen pour certaines solutions de pointe en matière de communications d'entreprise est reconnue. Nous poursuivons notre développement et recherchons un :

Futur Patron de Services Commerciaux en Communications d'Entreprise

Animateur Négociateur de Haut Niveau

Pour développer notre part de marché tant en France qu'à l'export, dans un contexte fortement concurrentiel, vous aurez pour principales missions :

- ***animer**, fédérer et dynamiser des équipes commerciales couvrant tout type de vente en France et à l'export ;*
- *mener des **négociations** à haut niveau auprès des opérateurs les plus importants ;*
- ***coordonner** la politique produit et agrément auprès des filiales européennes.*

*Agé d'environ 40 ans, diplômé d'une **Grande Ecole de Commerce et/ou d'Ingénieurs**, vous justifiez d'une solide expérience du management commercial et marketing acquise dans le **secteur Telecom, Electronique ou Informatique** (constructeurs, opérateurs ou SSII). Votre hauteur de vue, vos capacités de faire faire, votre potentiel, ainsi que votre pratique courante de l'**anglais**, et si possible d'une seconde langue (**allemand** en particulier), vous incitent à nous rejoindre pour promouvoir les technologies de demain.*

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature en mentionnant votre niveau actuel de rémunération, sous réf. **9529** au 7, rue de Monceau 75008 Paris.*

MEDIA SYSTEM



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



APRI INSURANCE S.A.

APRI INSURANCE, filiale d'un groupe important dans le domaine de la protection sociale, spécialisée dans les services aux personnes travaillant hors du pays de leur entreprise, recrute un :

Responsable Commercial du développement international

- Vous développerez le marché des entreprises françaises ou étrangères en assurant leur personnel expatrié avec nos produits de prévoyance, assistance, prestation médicale et tiers payant hospitalier. Vous développerez des offres d'assurance et de réassurance auprès de partenaires locaux, particulièrement en Europe.
- Titulaire d'une expérience de 5 à 10 ans dans notre environnement, vous avez acquis une solide connaissance des produits de protection sociale ou plus généralement d'assurance dans un contexte international.

La maîtrise de l'anglais est indispensable, une langue complémentaire serait un plus.

Merci d'adresser lettre, CV, photo, prétentions sous la référence 01/96 TD/AI à APRI INSURANCE - 8 bis, rue Lecuirot - 75014 PARIS

BANQUE POPULAIRE DU MIDI

Jeunes professionnels de la banque H/F

Devenez conseillers de clientèle Professionnels et PME

Implantée dans le Gard, l'Hérault, l'Ardèche et la Lozère, la BANQUE POPULAIRE DU MIDI recherche pour accompagner son développement et élargir sa force de vente des jeunes professionnels de la banque.

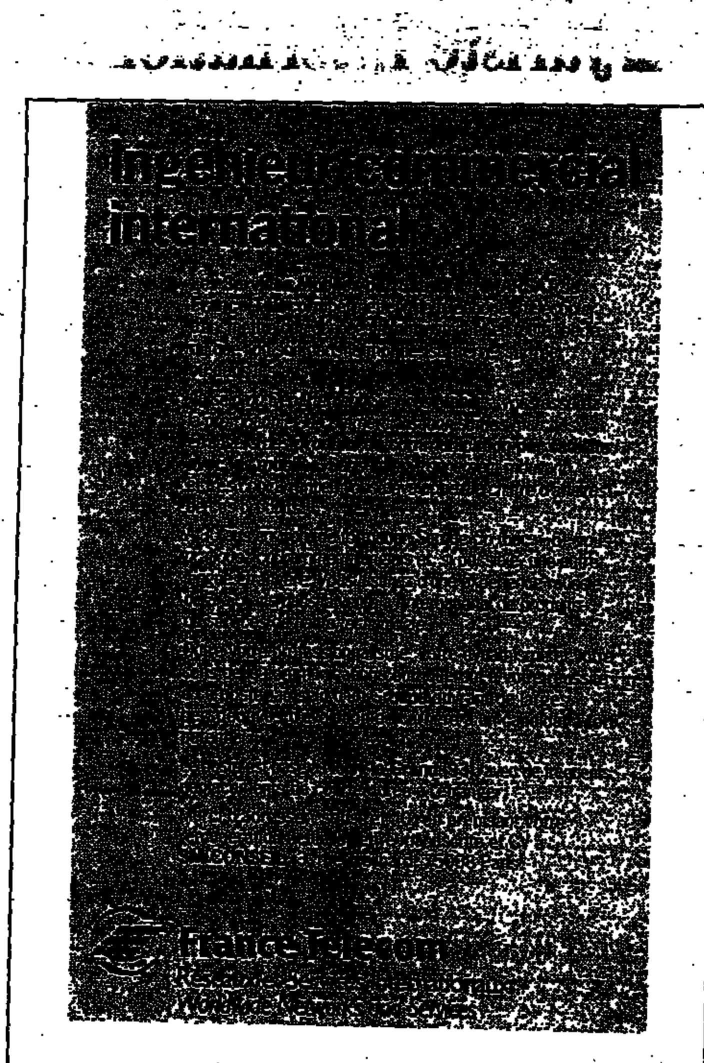
Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et disposez d'une première expérience commerciale dans le monde de la banque.
Votre réussite dans la mission que nous vous confierons vous permettra d'accéder rapidement à des responsabilités de direction d'agence.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et photo), en précisant la référence 517/LM, à la Banque Populaire du Midi, Direction du Personnel, 10 place de la Salamandre, 30013 Nîmes Cedex.



Nous ne sommes pas populaires sans raisons

MEDIA SYSTEM





Christian BOUSSION
vous informe de sa nouvelle
adresse et vous présente ses
meilleurs vœux
pour l'année 1996.

EVALUANCE Conseil
30, rue Notre-Dame des Victoires - 75002 Paris
Tél : 42 61 71 61 - Fax : 42 61 72 61

هكذا من الأصل



JURISTES – RESSOURCES HUMAINES



Nous sommes une Société d'Edition professionnelle de 1er plan, spécialisée en Droit de l'Entreprise : fiscal, social, affaires.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un :

Juriste Formateur
CD-ROM juridiques et fiscaux

- Au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de personnes, vous participerez au développement de CD ROM et logiciels juridiques. Vous assurerez la validation (tests) ainsi que la rédaction des manuels utilisateurs, et ensuite prendrez en charge l'animation (inter et intra) des stages de formation des utilisateurs (juristes d'entreprise et avocats).
- A 26/28 ans, de formation juridique supérieure en Droit des Affaires, vous justifiez d'une première expérience ainsi que d'une bonne maîtrise de la micro-informatique.
- Analyste rigoureux, vous possédez un goût prononcé pour la pédagogie et l'animation de groupe. Autonome, adaptable, vous êtes mobile et disponible (fréquents déplacements en France).

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous référence M.E.2030 à UN des TROIS Ressources Humaines - 101, rue Saint-Lazare - 75009 Paris.

UN des TROIS

Conseil en dynamique Humaine

Votre territoire : le monde, votre compétence : le droit des affaires.

Lu, Danone, Panzani, Evian, Kronenbourg, le Groupe Danone est le 3e groupe alimentaire européen : 77 MdF de CA, 68 000 personnes, plus de 100 filiales, implantées dans 37 pays.

Au sein de la Direction Juridique, vous êtes rattaché au Responsable des accords internationaux. Vous assurez un rôle très opérationnel dans le cadre d'actions variées : contrats de licence, de sous-traitance et de distribution, et opérations de fusions et d'acquisitions. Vous participez aux négociations avec les opérationnels et apportez votre appui aux différentes filiales du Groupe.

Ce poste s'adresse à un juriste disposant d'une formation Maîtrise ou 3e cycle, ainsi que d'une expérience de 5 à 6 ans en Droit des Affaires acquise dans un cadre international, en entreprise ou en cabinet.

Votre ouverture et votre curiosité d'esprit alliées à votre force de conviction ainsi qu'à votre esprit d'équipe et à votre sens du service vous permettront de participer à la forte expansion du Groupe à l'étranger et d'avoir de réelles possibilités d'évolution au sein de celui-ci.

Maîtrise de l'anglais indispensable. Connaissance d'une deuxième langue appréciée.

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 2A2955/6M à notre conseil etap, 71, rue d'Auteuil, 75016 Paris.



DANONE

sanofi PHARMA

SANOFI, société industrielle plurinationale, présente essentiellement en Santé Humaine, Parfums et Produits de Beauté, avec un CA de 40 milliards de Francs y compris affiliés, doit sa réussite à la richesse de ses 35.000 collaborateurs répartis dans 100 pays ; des hommes et des femmes animés par le même esprit d'ouverture sur le monde, un sens aigu du dialogue et la capacité à anticiper, créer, adapter, réaliser...

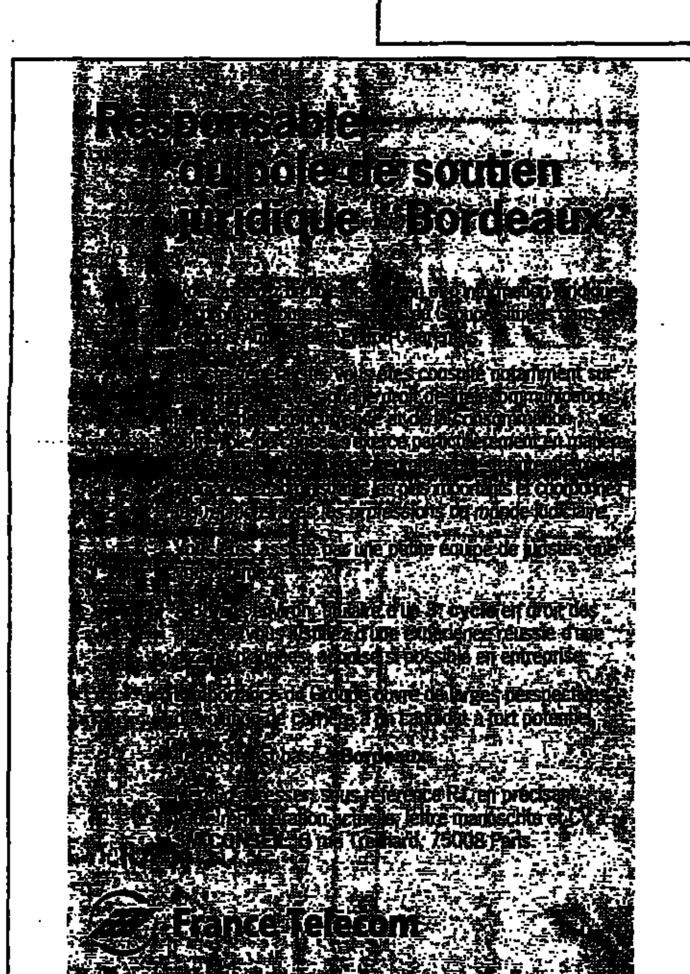
Juriste International

[illegible] Secteur Juridique, et avec l'attribution d'une zone [illegible] comprenant des pays anglophones et [illegible] vous intervenez dans les domaines suivants : contrats commerciaux, accords de fabrication et de licence, [illegible] acquisitions et joint-ventures. Vous participez [illegible] négociations avec les opérationnels et suivez [illegible] réglementation applicable dans les pays concernés. [illegible] ailleurs associé au traitement de dossiers [illegible] zone, en relation avec les autres membres de [illegible]

[illegible], de formation maîtrise ou 3e cycle Droit des [illegible] complétée idéalement par une formation internationale, vous exercez des fonctions similaires, de préférence dans une entreprise pharmaceutique ou proche de ce secteur. Vous souhaitez faire évoluer votre carrière au sein d'un Groupe de premier plan. Une totale maîtrise de l'anglais est exigée, et une seconde langue étrangère sera appréciée.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions à notre conseil : NORMAN PARSONS - Frédéric FOUCARD - 6, rue Paul Baudry 75008 Paris ou par Fax au 42 89 09 85 - Tél. 42 89 09 17

★ EURO RSCG



■ *Un important Groupe français à forte notoriété et très présent à l'international recherche pour son siège en métropole Nord :*

Juriste Droit des Sociétés

■ ***LE POSTE :*** *Rattaché au Directeur Juridique du Groupe, il est un relation étroite avec les différents services et responsables opérationnels concernés.*
Ses principaux domaines d'intervention comprennent : l'étude et la création des structures adéquates, la gestion juridique des sociétés du Groupe en France et à l'étranger, la coordination avec les conseils locaux et les responsables de pays.

■ ***LE CANDIDAT :*** *A 30 ans environ, de formation Maîtrise/3ème cycle en droit des affaires, vous avez acquis impérativement trois à cinq ans d'expérience en cabinet d'avocats ou en entreprise. Votre savoir-faire en droit des sociétés ainsi que vos qualités d'écoute, d'imagination et votre esprit d'équipe seront de solides atouts pour votre intégration au sein d'une entreprise reconnue pour ses valeurs humaines et son dynamisme. Bon niveau en anglais souhaité.*

■ *Merci d'adresser votre dossier de candidature complet à notre Conseil Frédéric FOUCARD, sous la référence 2676/FMF à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris, tél. (1) 42.89.09.17 ou par fax au (1) 42.89.09.85.*

Norman Parsons® GROUPE ROBERT HALF

Dans le cadre du redéploiement de son action de défense et de promotion des SEM locales, la F.N.S.E.M renforce son équipe opérationnelle en recrutant

RESPONSABLE JURIDIQUE (Réf. RJ)

A 35/40 ans, de formation juridique supérieure de type DESS de droit public ou gestion des collectivités locales, vous possédez une expérience significative du droit des sociétés ou du droit des affaires. Vous serez chargé de :
- la veille, l'étude et la rédaction des textes ou projets de textes juridiques et de toute documentation juridique à usage interne ou externe.
- informer et former les entreprises adhérentes.
- intervenir en appui technique auprès des autres services de notre organisme.

RESPONSABLE SECTEUR TOURISME ET SERVICES (Réf. RS)

A 35/40 ans, de formation supérieure, vous avez une expérience réussie de directeur au sein d'une structure tourisme ou gestion de services (SEM ou Sté privée). Vous serez chargé de :
- promouvoir et défendre les sociétés adhérentes de ce secteur auprès des partenaires publics.
- apporter tout appui auprès des adhérents par le biais d'études, de lettres d'information, d'animation de commissions, de stages...

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. choisie à GISEMENT, Françoise Bernet - 318 bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD CEDEX.

L'autre recrutement

FISCALISTE

Important office notarial Sud-Est, cherche FISCALISTE pour développer secteur droit des affaires en collaboration avec service sociétés.

Profil recherché

- 3 ans expérience minimum dans cabinet conseil
- formation juridique supérieure
- motivation
- sens contact avec les chefs d'entreprises

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions (sous N° 8949) à :

Le MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08



JURISTE DROIT DES AFFAIRES

ANGLAIS IMPERATIF

Au sein d'une équipe de 8 personnes, votre mission sera de • participer aux négociations, à la rédaction et au suivi de contrats français et internationaux • assurer un rôle de conseil juridique dans l'entreprise et auprès de filiales du Groupe • suivre des contentieux.

A environ 30 ans, titulaire d'un 3ème cycle en droit des affaires et droit des sociétés, vous justifiez d'une expérience de 3 ans au sein d'un groupe industriel ; connaissances souhaitées en droit d'auteur, propriété industrielle, droit de l'informatique. Votre engagement et vos qualités relationnelles feront la différence.

Nous vous offrons l'opportunité de valoriser et de développer vos compétences au sein d'un Groupe important ouvert à l'international.

Pour ce poste basé à l'Ouest de Paris, merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 73.3371/LM, portée sur lettre et enveloppe ou par fax : 47 64 12 26.

Mercuri Urval

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

CONSULTANTS EN RESSOURCES HUMAINES

Futurs associés

TOULOUSE, LYON, NANTES

Avec 10 millions de CA, notre Groupe accentue son développement dans des régions stratégiques. Nous cherchons des cadres supérieurs issus des ressources humaines, du commercial ou du marketing... Ils développeront un courant d'affaires auprès de PME et grands groupes et mèneront des missions de recrutement, audit, formation...

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la région choisie, à notre Conseil D. Margossian - Tour Diamant - 14 rue des Pavillons - 92800 Puteaux, sous la référence 10795.

Filiale d'un groupe puissant nous recherchons un

Juriste

Chargé au sein du service juridique des affaires immobilières de notre groupe.
Vous aurez la charge du suivi juridique et la négociation des baux, la gestion du patrimoine. Vous interviendrez dans le domaine de la construction et notament le suivi des contentieux touchant au droit des affaires. Vous serez assisté d'une secrétaire juridique pour cette création de poste.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf J à EGGO Conseils 10, rue de Pouy 75013 Paris Fax 45 89 68 87

EGGO Conseils

La Holding européenne de Sara Lee Corporation (en France KIWI, CATCH, WILLIAMS, SANEX, MAISON DU CAFÉ, BENENUTS...) recherche un

JURISTE D'AFFAIRES GENERALISTE

Sous la responsabilité du Directeur Juridique basé à Utrecht (NL), il traite l'ensemble des dossiers en droit des affaires concernant les produits d'entretien et d'hygiène.

Véritable conseil de la Direction Générale et des Directions opérationnelles, il intervient plus particulièrement sur des questions en matière de droit de la distribution, droit de la consommation, droit de la publicité et droit de la concurrence.

Excellent négociateur, il intervient indifféremment en matière de négociation et rédaction de contrats.

Il assure le secrétariat juridique des sociétés.

A 28/32 ans, de formation supérieure en droit des affaires, avec une spécialisation en droit de la consommation, vous justifiez d'une expérience de 5 à 7 ans acquise dans un environnement similaire au sein d'une entreprise internationale.

Pragmatique, autonome, rigoureux, ouvert, votre esprit d'entreprise vous permettra de vous intégrer facilement au sein d'un Groupe en fort développement.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Le poste est basé au Blanc Mesnil (Paris Nord).

Merci de contacter nos conseils Grégoire BERTIN ou Cécile de GASTINES au 42.89.09.17 ou leur envoyer un dossier complet sous référence 2849 /BG à NORMAN PARSONS - 6, rue Paul Baudry - 75008 PARIS.

KIWI • FRANCE

CONSEIL ET AUDIT

FBO CONSULTANTS

Finance Bourse Organisation

recrute pour l'un de ses clients

FILIALE DE L'UN DES PRINCIPAUX INSTITUTIONNELS FRANÇAIS

ORGANISATEUR SENIOR

Pour cet établissement, vous prendrez en charge un grand projet de migration et de réorganisation au sein du Groupe. Ce projet vous conduira à rencontrer de nombreux interlocuteurs de haut niveau.

Vous évoluerez dans l'environnement dynamique des marchés financiers au sein d'une structure reconnue.

L'organisation d'un back-office de valeurs mobilières vous intéresse et les acteurs et règles de fonctionnement du traitement administratif des opérations de marché ne vous sont pas inconnus.

Vous êtes diplômé(e) d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce et avez au moins 6 ans d'expérience acquise au sein d'un cabinet de conseil ou dans le service organisation d'une grande banque.
Vous avez mené au moins un grand projet impliquant de nombreux acteurs et connaissez bien les marchés et leurs systèmes d'informations.

Pour ce poste, merci d'adresser c.v., photo, prétentions et disponibilités sous référence R9 à Mademoiselle Karin ROUET, FBO CONSULTANTS, 15 rue de la Banque, 75002 PARIS.

FBO Consultants, l'alternative en matière de conseil



*Pour EUROPE, la Conduite du Changement est un domaine en soi qui exige une stratégie : **la Stratégie de Réalisation**©. C'est sur ce concept nouveau que l'équipe EUROPE a bâti son expertise et s'engage auprès de grands comptes sur des projets d'envergure. Délibérément orientés vers l'**innovation**, nous construisons avec chacun de nos clients le **Comment** qui assure la réussite de leurs projets.*

EUROPE

Rejoignez aujourd'hui notre jeune structure, qui recherche :

2 CONSULTANTS JUNIORS (25-28 ans) en Organisation-Management (réf. 11/1).
Diplômé d'une grande école (X, Centrale, Télécom, HEC, ESCP, ESSEC...), vous avez une expérience de 2 à 3 ans acquise exclusivement dans un cabinet de conseil. Vous savez faire preuve d'autonomie et de créativité.

1 INGÉNIEUR CONSEIL GROUPWARE (25-28 ans) (réf. 11/2).
Diplômé d'une école d'ingénieur, vous avez une première expérience réussie dans le déploiement d'un système groupware (CLP souhaité).

1 CONSULTANT SENIOR CHEF DE PROJET (29-34 ans) (réf. 21/1).
Diplômé d'une grande école, vous avez une expérience de 5 à 8 ans acquise dans le conseil. Outre la responsabilité de missions, vous aurez à affirmer vos capacités commerciales et managériales.

*Si comme nous, vous pensez que la capacité d'**innovation** et le sens du risque sont des qualités indispensables pour réussir le management de demain, adressez-nous C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant la référence du poste.*
Christelle PERCQUE - EUROPE - 32, rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS
ou FAX N° : (1) 42.94.19.73

STRATEGIE DE REALISATION©

ALTIME

ALTIME est un architecte du changement des systèmes d'information.
ALTIME aide les Directions Générales à construire la stratégie d'évolution de leur système d'information et accompagne les Directions Opérationnelles dans sa mise en œuvre.

Consultants expérimentés en organisation et système d'information

Vous êtes diplômés d'une grande école (X, Centrale, Supelec, HEC...). Vous avez entre 25 et 30 ans, une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine du conseil en organisation et système d'information, acquise dans un cabinet de conseil.

Nous sommes une structure dynamique en pleine expansion. Nos clients sont essentiellement des grandes entreprises avec qui nous sommes engagés sur des projets de grande envergure.

Au sein d'une équipe, vous accompagnerez les maîtrises d'ouvrage dans la conduite de projets, depuis l'étude d'opportunité jusqu'à la mise en œuvre du nouveau système d'information. Vos compétences et votre ambition vous permettront d'évoluer rapidement au sein de notre cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence LM 09 (CV, lettre manuscrite et photo) à : ALTIME - Martine IBAZATENE - 8, rue des champs - 92600 Asnières

---

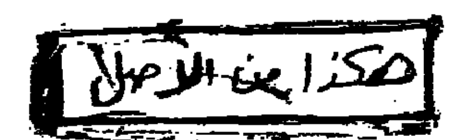
Société d'études et de conseil indépendante (10 consultants toutes nationalités) spécialisée en ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES. Notre niveau d'expertise et notre professionnalisme nous ont permis de devenir une des meilleures en Europe et de compter parmi nos principaux clients la Commission Européenne et les cabinets d'audit internationaux. Nous recherchons :

CONSULTANT(E) LYON 200 KF env.

Missions très diversifiées : études, audits méthodologiques, animation de réunions et de séminaires,...

30 ans, diplômé(e) d'une école ou d'une université renommée (Sciences Po, ESC, London School of Economics,...), vous êtes spécialisé(e) en économie. Très bonne connaissance nécessaire de l'un des trois domaines suivants : Politique Européenne, Evaluation ou Economie Régionale. Conditions de votre réussite : en français comme en anglais, aisance rédactionnelle et maîtrise de la langue. Avoir vécu au moins cinq ans dans un autre pays européen que la France constitue un atout.

Merci d'écrire sous référence 2136/LM à notre conseil : CEGOS Recrutement - Le Forum 29, rue Maurice Flandin - 69444 LYON Cedex 03.



MARKETING – COMMUNICATION

Structure de développement économique en Rhône-Alpes recrute :

un Ingénieur Commercial

pour prospecter les PMI, en France et à l'étranger, et les convaincre de s'implanter sur notre territoire. A 30 ans au moins, de double formation technique/gestion, de niveau Bac + 5, vous avez une expérience réussie de vente de services en milieu industriel. Vous parlez anglais, l'italien est souhaité. (Réf. 601400)

un Responsable Communication/Marketing

pour rendre efficientes les actions de l'ingénieur commercial, vous concevez et mettez en œuvre les supports promotionnels et organisez une veille économique. De formation marketing/communication, Bac + 4/5, vous avez une expérience réussie en marketing service. Vous êtes bilingue anglais et parlez italien. (Réf. 601410)

un Chargé de Mission Développement Economique

pour conseiller et assister les PMI et collectivités locales. Vous accompagnez les entreprises industrielles dans la définition et la réalisation de leurs projets de développement, grâce à une approche pluridisciplinaire. Vous assurez l'interface entre le monde industriel et les collectivités locales... De niveau Bac + 4/5, vous avez une formation technique, une expérience industrielle et/ou une expérience réussie du conseil. (Réf. 601420)

Ces postes exigent tous le sens de l'équipe et une grande disponibilité.

Rejoignez-nous dans une ville universitaire et un environnement de qualité.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à Christine JAULMES

MENWAY Consultants
25, rue Pierre Sémard - 38000 GRENOBLE



MEDIAPA



Sollac N°1 Européen des Aciers Plats

Les investissements ont préparé la réussite technologique, les hommes ont signé la réussite humaine. Sollac est aujourd'hui une vitrine technologique et conserve sa forte tradition de communication.
Pour l'un de nos complexes industriels, nous recherchons le

Directeur de la Communication

Notre établissement, avec plus de 5000 personnes réparties sur deux sites de production, connaît un besoin grandissant d'échanges et de communication interne. En raison de notre taille et de notre impact économique et social, nous tissons des liens étroits avec notre Région.

Nous recherchons un professionnel confirmé pour animer et développer toutes formes nouvelles de communication avec nos collaborateurs et les instances locales et régionales.

Vous êtes une personne de passion et de talents, avec une solide expérience de la communication en entreprise. Vous prenez la direction d'une équipe professionnelle. Vous êtes directement rattaché au Directeur d'Etablissement et vous participez au Comité de Direction.

Nous vous remercions de proposer votre dossier de candidature sous réf. 46002 LM à notre conseil CPA 54, rue du Faubourg St Honoré 75008 Paris.

Centre de Psychologie Appliquée — CP

Le Partenaire dans le Choix des Hommes

ENERGIE ACTIVE

Stratégie et Conseil, Applications en Marketing et Communication

ENERGIE *ACTIVE*, société spécialisée sur les marchés et filières de l'énergie, poursuit méthodiquement sa croissance *(objectif fin 1996 : 9 permanents)*.

Le pôle "consultance" *(réf. EA/125)* recrute un cadre **CONSULTANT SENIOR.** Vos références sont réelles en animation, en formation, en conduite de projet. Vos dispositions relationnelles vont contribuer au développement commercial du pôle.

Le responsable du pôle "études" *(réf EA/303)* recherche un **CHARGE D'ETUDES QUALITATIVES JUNIOR :** recherche d'informations, enquêtes, panels, réunions... Vous organisez, allez sur le terrain, analysez... Votre rigueur et votre sens de l'organisation, votre goût pour l'initiative transformeront votre contrat initial en un recrutement définitif avec perspectives d'évolution.

Sous la responsabilité directe du P.D.G. *(réf EA/512)*, un(e) **CHARGE(E) DE MISSION** mettra en oeuvre le plan de communication d'ENERGIE *ACTIVE* et assurera l'administration commerciale, la création/gestion de fichiers relationnels, le suivi d'indicateurs et d'outils de gestion. De votre capacité organisationnelle et de votre volonté d'autonomie dépendra la conversion de cette mission en contrat à durée indéterminée.

Réponse exclusivement par courrier : lettre de motivation manuscrite *(sous réf.)* et prétentions, CV, photo à : ENERGIE *ACTIVE* - 8 bis, rue d'Annam - 75020 Paris.

Responsable du Marketing Direct

DOTÉS D'UN PUISSANT RÉSEAU NATIONAL, NOUS COMMERCIALISONS DES PRODUITS FINANCIERS AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE DE PARTICULIERS.

Chez nous, le marketing direct est un moyen privilégié pour optimiser notre présence auprès de nos clients. Nous y consacrons un budget très important et bénéficions d'une expérience reconnue dans ce domaine.

A 35 ans au minimum, votre double expérience *en agence et chez l'annonceur*, à des niveaux de responsabilité élevés, vous permettront de gérer efficacement et avec rigueur de nombreuses opérations sur des délais très courts.

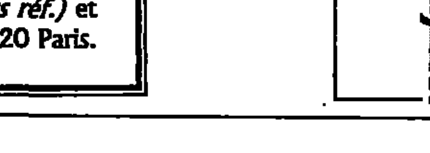
Nous vous confierons une équipe de 2 personnes, que vous formerez et animerez. Avec elle, vous gérerez de A à Z les opérations MD, élaborerez et suivrez le budget et les plannings, assurerez les briefs agences, contrôlerez la création et la chaîne technique et piloterez les opérations sur fichier.

A des interlocuteurs internes exigeants, vous apporterez un réel savoir-faire, des réponses créatives et cohérentes avec notre stratégie de communication. Votre capacité de travail, votre créativité et votre sens de l'organisation seront des atouts pour ce poste évolutif.

Merci d'adresser votre dossier *de candidature* (CV, lettre manuscrite), sous référence NG/LM/2/11 à notre Conseil : EUROGROUP PARTICIPATIONS, 17, rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.



MEDIA SYSTEM



Epinay sur Seine

- *Seine-Saint-Denis*
- *49000 Habitants*
- *10 mn Gare du Nord ou Ligne C RER*

recrute pour sa Direction Information Communication

UN(E) CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION

Vous aurez pour principales missions de :
- prendre en charge les projets de communication, de leur conception à leur réalisation,
- réaliser les supports et produits en collaboration avec les différents partenaires.
- mettre en place des mécanismes d'organisation et de planification avec les intervenants.

Titulaire d'un BAC + 4 (CELSA) et fort(e) de 5 ans d'expérience en agence et en collectivité territoriale, vous connaissez la chaîne graphique, la production éditoriale et maîtrisez les étapes d'un projet de communication. Créatif(ve), vous alliez esprit d'équipe, aisance rédactionnelle, sens de l'organisation et qualités de coordination.

UN(E) JOURNALISTE - SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Vous aurez en charge le journal municipal, avec une double compétence :
- en rédaction journalistique et institutionnelle (reportages, interviews, brèves, textes des supports de communication).
- en secrétariat de rédaction.

Titulaire d'un BAC + 4 (CFJ), vous avez 5 ans d'expérience dont 2 à 3 en collectivité territoriale.
Vos atouts : disponibilité, polyvalence, coordination d'une équipe rédactionnelle et maîtrise de la réalisation d'un support de presse et de communication.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV (sous référence IM/95/50-3) à Monsieur le Maire, Conseiller Général de la Seine-Saint-Denis, Hôtel de Ville, 3 rue Quétigny, 93806 EPINAY-SUR-SEINE Cedex.

safari

Responsable de Stratégie Réseau et Etudes Marketing

DOTÉS D'UN PUISSANT RÉSEAU NATIONAL, NOUS COMMERCIALISONS DES PRODUITS GRAND PUBLIC DESTINÉS À UNE CLIENTÈLE DE PARTICULIERS ET DE PROFESSIONNELS DE PROXIMITÉ

Avec une équipe de six personnes que vous formerez et animerez, vous anticiperez les évolutions nécessaires du réseau à moyen et long terme et ferez des propositions concrètes. Vous encadrerez la conception et la réalisation de l'ensemble des études marketing.

A 35 ans minimum, votre double expérience de commercial et de réflexion stratégique sur un réseau important ainsi que votre maîtrise des études marketing et des différentes techniques (segmentation, typologie, ...) vous permettront d'être une force d'analyse et de proposition.

A des interlocuteurs internes exigeants, vous apporterez un réel savoir-faire, des réponses créatives et concrètes. Vos capacités de travail et d'intégration seront des atouts pour réussir à ce poste évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite), sous référence CMB/LM 9/01 à notre Conseil : EUROGROUP PARTICIPATIONS, 17, rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.

EUROGROUP PARTICIPATIONS

MEDIA SYSTEM

RESPONSABLE COMMERCIAL ET MARKETING

La Société EPITACT entame une nouvelle phase de son développement. Elle vise dans les trois ans à assurer 80% de son chiffre d'affaires qui sera porté à 15 MF sur la base de produits propres. Les premiers seront mis sur le marché début 1996.

La vocation de la société est de créer des interfaces de confort entre le corps et son environnement naturel, ou lié à la pratique sportive ou à l'adaptation à un handicap. Pour ce faire, la société envisage le recrutement pour début 1996, d'un homme clé qui saura à la fois prendre en charge la fonction marketing et la vente.

- Il devra être imaginatif pour se faire le complice d'une équipe de créateurs.
- Il devra avoir pratiqué avec succès la vente de produits techniques mais destinés au plus grand nombre.
- Il devra être en mesure de donner un cadre international aux ventes.
- Il sera rigoureux et possédera une culture économique de base lui permettant d'être intégrérapidement comme un véritable associé de l'entreprise.

Ce poste conviendrait par exemple à un cadre possédant une double formation technique et commerciale ou à un diplômé d'une école de commerce qui à environ 35 ans envisagerait, après une ou deux expériences, de saisir l'opportunité de rejoindre une PMI ambitieuse.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions (sous N° 8953) à :

Le Monde Publicité
133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

LE MONDE DES CADRES



Le Conseil Régional recherche son

Directeur des Services Financiers

En contacts étroits avec les partenaires concernés et sous l'autorité hiérarchique directe d'un Directeur Général Adjoint, vous serez, au sein des Services Régionaux, le garant de la cohérence, de la qualité et de la faisabilité des décisions financières. Vous mettrez en oeuvre et finaliserez, avec une equipe d'une trentaine de personnes, les politiques, objectifs et programmes financiers que vous aurez contribué à concrétiser avec l'Exécutif régional.

Vous jouerez un rôle moteur dans l'élaboration, la mise en place et le suivi au sein de la Direction des Services Financiers des actions de changement nécessitées par l'adaptation aux exigences des principaux enjeux actuels (impulsion et suivi des études prospectives nécessaires : maîtrise par la région de sa programmation financière et du suivi de ses opérations pluriannuelles : rôle actif dans le pilotage du processus de préparation budgétaire).

De formation superieure en gestion, vous avez à votre actif, à 32/38 ans, une expérience significative de l'organisation et du fonctionnement d'une collectivité territoriale. Une connaissance approfondie des finances publiques, des enjeux de l'informatique et des méthodes d'organisation constituera un avantage déterminant.

Ce poste d'administrateur ou de directeur territorial est à pourvoir exclusivement par mutation d'un fonctionnaire titulaire de la fonction publique territoriale, ou par détachement d'un fonctionnaire d'Etat.

Les candidatures (lettre de motivation, CV complet, et rémunération actuelle) sont à faxer au 20 60 62 41 ou à adresser avant le 9 février sous réf. 60104M à Madame la Présidente du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, à l'attention *de Monsieur le Directeur Général des Services - BP 2035 - Lille cedex.*

MEDIACOM

Nous sommes le département media d'une multinationale de la communication. Avec nos 850 collaborateurs dont 200 commerciaux, nous réalisons 1 milliard de Francs de CA. Afin d'optimiser l'organisation de ...

1

Attaché de Direction (H/F)

PARIS

Rattaché à la Direction Générale vous :

- Mettez en forme les dossiers en pré-études,
- Structurez et accompagnez l'avancement des dossiers en cours,
- Secondez la Direction Générale dans le suivi des actions nationales et internationales.

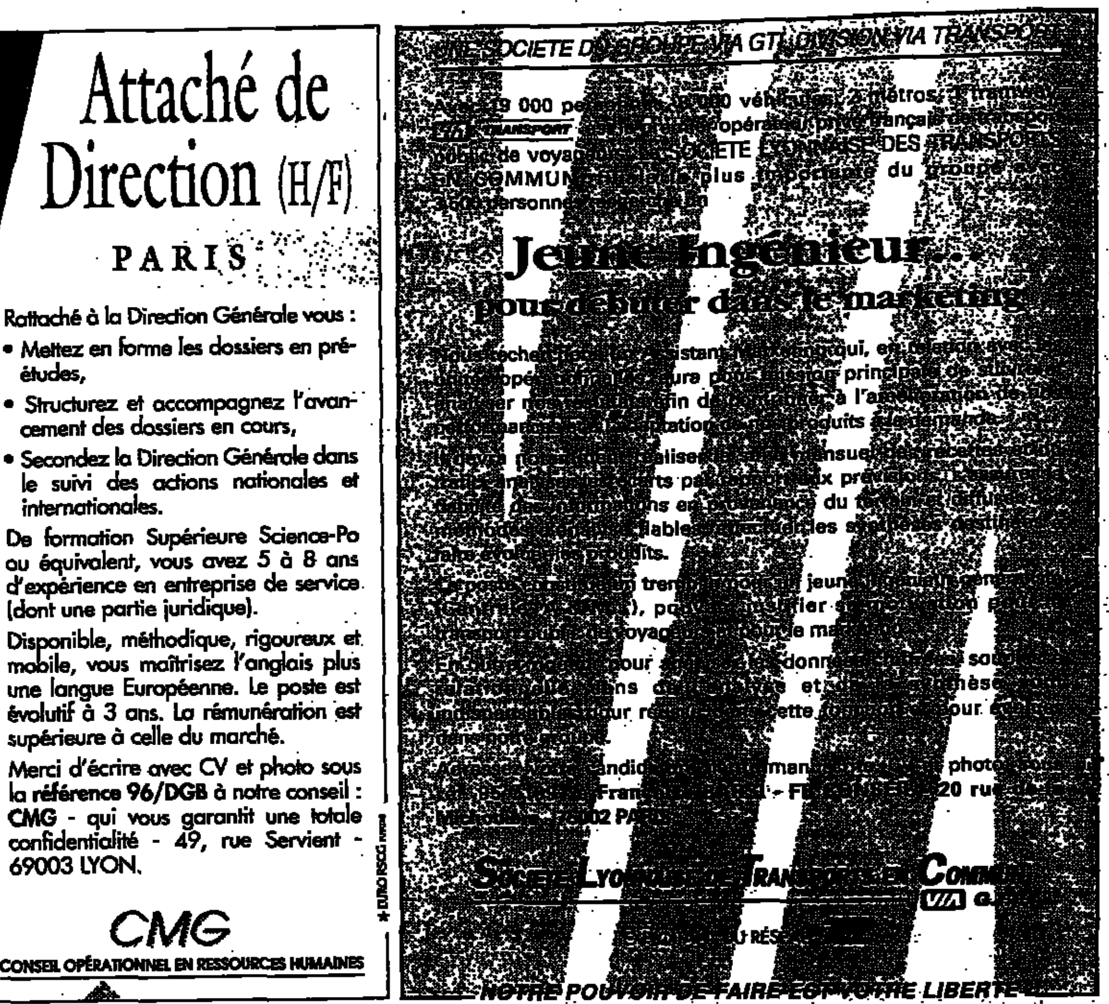
De formation Supérieure Science-Po ou équivalent, vous avez 5 à 8 ans d'expérience en entreprise de service (dont une partie juridique).

Disponible, méthodique, rigoureux et mobile, vous maîtrisez l'anglais plus une langue Européenne. Le poste est évolutif à 3 ans. La rémunération est supérieure à celle du marché.

Merci d'écrire avec CV et photo sous la référence **96/DGB** à notre conseil : **CMG** - qui vous garantit une totale confidentialité - 49, rue Servient - 69003 LYON.

CMG
CONSEIL OPÉRATIONNEL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO RSCG



Dans le cadre de son développement
Société d'Etudes de Marchés et de Sondages
implantée à Paris
recherche

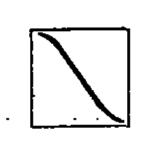
UN DIRECTEUR DE CLIENTÈLE

3 à 5 ans minimum souhaités dans la fonction

Expérience des Etudes Quantitatives requise dans les secteurs de grande consommation (agro-alimentaire, parfum et cosmétiques, produits d'entretien)

Ecrire (sous N° 8952) à :

Le MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08, qui transmettra.



Les Editions NATHAN
recherchent pour leur Direction des Activités Internationales un

Responsable de Zone Export H/F

Rattaché au responsable des ventes Export, vous aurez à suivre et à développer, pour deux départements d'édition, une clientèle de diffuseurs existants ou à prospecter, basés pour l'essentiel en Europe.
Vous participerez à l'élaboration de la politique commerciale et à la réalisation de documents promotionnels Export.

Agé de 30/35 ans, titulaire d'un BTS Commerce *International ou équivalent, vous disposez impérativement* d'une expérience de 5 ans dans le domaine Export.
La maîtrise de l'anglais, de l'allemand et éventuellement d'une troisième langue est indispensable.

Vos capacités relationnelles, votre sens de l'organisation et votre goût pour les déplacements à l'étranger vous permettront de réussir pleinement à ce poste.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée) aux Editions NATHAN, Direction des Ressources Humaines, s/réf. R.E, 9 rue Méchain, 75014 PARIS.

GROUPE DE LA CITÉ — NATHAN

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage dans 2 à 10 titres européens

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung
BERLINGSKE TIDENDE – CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard
THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

Groupe leader dans la Grande Distribution
recherche

5 Assistants Marketing h/f International

- De formation universitaire, nous recherchons des personnes de langue maternelle portugaise, espagnole, anglaise ou polonaise possédant une première expérience dans la traduction.
- Votre mission sera d'effectuer des traductions, de la relecture de texte, d'assurer la gestion de dossiers dont vous aurez la responsabilité, ainsi que les relations avec nos différents correspondants. La maîtrise des outils informatiques Word et Excel serait appréciée.
- Le poste basé dans la région parisienne est à pourvoir dès à présent.

Si vous êtes dynamique, rigoureux et vous possédez un bon relationnel, veuillez envoyer CV + lettre de motivation et *prétentions en précisant sur* l'enveloppe la référence AMKI à

Médianove 12, avenue du Général de Gaulle
94550 Chevilly-Larue - FRANCE
(qui transmettra votre dossier)

Médianove

LOCARCHIVES

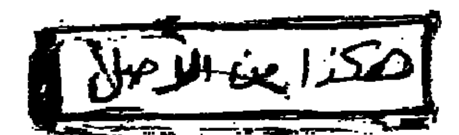
Société de services aux entreprises spécialisée dans la gestion et la conservation de supports d'informations sous toutes formes. Avec plus de 30% du marché et un développement moyen de 10% par an, nous sommes leader qualitatif de notre profession et entendons le demeurer. Nous recherchons pour le service

METHODES ARCHIVISTIQUES
Consultant, Responsable du Service

Capable d'animer une équipe de jeunes consultants, vos actions seront aussi bien axées en interne (développement des référentiels, chartes et plans d'archivages, élaborations de solutions originales adaptées à la problématique de nos prospects) qu'en externe (missions d'audit, de conseil en organisation et gestion de documents, de suivi et de formation).

Concret, pragmatique, professionnel expérimenté dans ce métier, vous serez à la fois imaginatif et capable de vous intégrer dans un contexte commercial, de coordonner l'équipe et les projets pour les mener à terme dans un objectif de qualité et de rentabilité. Nos bureaux sont proches du Périphérique Nord (**St Denis Porte de Paris**).

Adressez CV, lettre manuscrite et photo sous référence RSMA à
Florence Despras, LOCARCHIVES, 60 rue de l'Arcade, 75008 Paris.



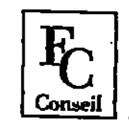
LE MONDE DES CADRES

Directeur d'une école d'ingénieurs

Vous gérerez et continuerez à développer par la mise en place de nouveaux services un centre de profit à vocation de formation et de recherche-développement.

De formation Grande Ecole d'Ingénieur complétée si possible par un DEA ou Doctorat, vous avez à votre actif au moins dix ans d'expérience industrielle dont une bonne partie dans des fonctions de production et de management. Vous justifiez si possible d'une expérience réussie de plusieurs années dans le management ou la direction des études d'établissements de formation (Enseignement Supérieur). Vous avez acquis une bonne pratique du pilotage des dossiers et des circuits de décision avec les entreprises et les Administrations. Vous parlez l'anglais.

Une réussite complète dans ce poste exige un manager de premier plan, particulièrement diplomate, pragmatique et tenace.



Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser ou de faxer au 42.66.00.02, avant le 26 janvier 1996, votre CV accompagné d'une lettre de motivation précise et argumentée sous référence 51133 M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris.

FRANCOIS CORNEVIN

MISSION LOCALE POUR LA JEUNESSE

DIRECTEUR

Reims

Agissant dans le cadre du contrat de ville, nous sommes une association loi 1901 dont la vocation est de favoriser l'insertion sociale des jeunes. Pour animer notre action et diriger notre structure (35 P.), nous recherchons notre

Vous êtes doté d'une solide formation de base ou d'expérience vous ayant apporté une réelle culture économique et une bonne approche des problèmes des jeunes.

Vous avez déjà confirmé vos qualités d'animateur et de manager, vous savez fédérer les actions, mobiliser les énergies et les moyens techniques pour la réussite d'objectifs concrets.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + photo en précisant la rémunération actuelle sous référence 2621/M par fax au 26.47.28.80 ou à notre conseil

Cabinet GENTILHOMME
Conseil en recrutement
8 rue Camille Lenoir - BP 1035 - 51052 REIMS Cedex - 5 rue du Helder - 75009 PARIS.

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION (H/F)

Rhône-Alpes - Notre groupe côté en bourse - 850 personnes, environ 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires - a pour vocation la conception, la fabrication et la commercialisation de produits techniques consommables auprès d'une clientèle industrielle nombreuse et variée. Notre fort développement nous conduit à rechercher notre directeur de la communication. Dans le cadre de la stratégie définie par la direction générale, vous mettez en œuvre la politique de communication interne et externe pour l'ensemble du groupe, en tenant compte des valeurs et de la culture de l'entreprise. Vous proposez et mettez en œuvre les moyens et supports de communication les plus adaptés en fonction des cibles : clients, actionnaires, collaborateurs... Agé(e) d'au moins 35 ans, de formation supérieure, vous disposez d'une expérience réussie et confirmée au sein d'une direction de la communication d'un groupe industriel. Vos qualités relationnelles, votre sens de la créativité et votre implication personnelle vous permettront de vous intégrer facilement dans ce poste de tout premier plan. Ecrire à Didier BONNEFOY en précisant votre rémunération actuelle sous la référence V/2975M - **PA Consulting Group - Immeuble l'Européen - 19, bd Eugène Deruelle - 69003 LYON - Tél. 72.60.60.90.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Responsable du Développement

Secteur Assurance

Paris 500 KF ±

■ *LA SOCIÉTÉ : Un des plus prestigieux souscripteurs des LLOYD'S accentue sa politique de développement européenne. Dans le cadre de son implantation en France, le groupe recherche un responsable commercial.*

■ *LE POSTE : Vous prospectez, gérez et fidélisez avec la Direction Générale une clientèle de partenaires -assureurs conseils- courtiers et autres prescripteurs. Votre dynamisme commercial et votre sens relationnel seront des éléments indispensables.*

■ *LE CANDIDAT : De formation supérieure, ESC, MBA, ESSEC, HEC, vous possédez une première expérience de 5/10 ans en tant qu'animateur commercial et/ou responsable du développement auprès d'un réseau de courtiers. Ce poste évolutif nécessite un fort potentiel technique et humain. Le poste est basé à Paris avec de nombreux déplacements. Maîtrise de l'anglais souhaitée.*

■ *Merci d'envoyer un dossier complet de candidature + photo en mentionnant la référence 2782/TCL par fax au (1) 42.89.09.85 ou à NORMAN PARSONS, Division Banque & Assurance, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*



Norman Parsons ® GROUPE ROBERT HALF

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT FINANCIER AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS





Ville de Dunkerque

Ville Centre d'une agglomération de 220.000 habitants Classée 150 à 400.000 habitants recrute

UN SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Au sein de la Direction Générale, vous serez chargé de l'animation globale des fonctions Administration Générale, Finances, Organisation et systèmes d'information.

A ce titre notamment :

> Vous conduirez la mise en oeuvre de la stratégie financière municipale et optimiserez les outils financiers en place.

> Vous piloterez une démarche d'adaptation du système d'information, et développerez toutes méthodes et pratiques nouvelles de gestion requises.

> Vous animerez une démarche de contrat Objectifs/Moyens avec les services, et contribuerez activement au projet municipal de décentralisation dans les quartiers.

Administrateur Territorial, ou remplissant les conditions de détachement sur emploi fonctionnel (150 à 400.000 habitants), vous maîtrisez parfaitement les techniques de gestion administrative et financière locale et êtes sensible à leur évolution.

Vous avez démontré une réelle aptitude à la conduite des organisations, des projets et des hommes, avez le goût du travail en équipe et faites preuve d'un excellent sens des relations.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et curriculum vitae) à : **Monsieur le Maire de DUNKERQUE, Direction des Ressources Humaines B.P. 6-537 59386 DUNKERQUE CEDEX 1, pour le 20 janvier 1996.**

COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE

recrute

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES

Au sein de la Direction Générale, vous conduirez l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique des Ressources Humaines cohérente avec les objectifs de la Communauté Urbaine, et soucieuse de la valorisation de chacun de ses salariés.

A ce titre :

> Vous assurerez l'animation globale de la fonction Ressources Humaines, et serez le garant d'une gestion efficace des carrières et rémunérations.

> Vous mettrez en place les stratégies et outils opérationnels requis dans les domaines de la Gestion de l'Emploi, de la Formation, de la Communication interne, des Relations Sociales et Conditions de Travail.

> Vous serez le promoteur d'une gestion sociale dynamique en relation avec l'ensemble des partenaires internes.

> Vous proposerez et animerez une démarche globale de mobilisation des services.

Administrateur Territorial, ou remplissant les conditions de détachement sur emploi fonctionnel (150 à 400 000 habitants), vous justifiez d'une expérience réussie de la Fonction Ressources Humaines en Collectivité Territoriale.

Vous maîtrisez parfaitement les statuts de la Fonction Publique Territoriale ainsi que les différentes méthodologies des Gestion des Ressources Humaines.

Doté d'un excellent sens de l'écoute et du dialogue, vous faites preuve de grandes capacités d'animation et avez le goût du travail en équipe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et Curriculum Vitae) à : ***Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Bureau du Président, Pertuis de la Marine, 59140 DUNKERQUE, pour le 30 janvier 1996.***



TELEVISION LOCALE câblée d'Angers, 20 professionnels permanents et plus de 120 pigistes, budget 15 MF, TV10 recherche son

REDACTEUR EN CHEF

MISSION
Conception et prise en charge des émissions d'information
Définition, mise en oeuvre et suivi d'une politique rédactionnelle
Organisation et gestion de la Rédaction (budget, moyens techniques)
Encadrement d'une équipe de journalistes (6 permanents + nombreux pigistes)

PROFIL
35 ans environ, 5 à 10 ans d'expérience dans le journalisme TELEVISE
Maîtrise des techniques de production télévisée
Expérience d'encadrement et animation d'équipe de journalistes
Capacité d'adaptation à une "petite" entreprise de presse
Volonté d'intégration dans le tissu local

POSTE ET RESIDENCE IMPERATIVEMENT BASES A ANGERS

Envoyer CV + lettre manuscrite à Véronique ATHENOSY, GRECOM - 110 Bd Jean Jaurès, 92100 BOULOGNE.

Important maître d'ouvrage propriétaire d'un parc immobilier très diversifié (bureaux, locaux commerciaux, industriels...) recherche un

INGENIEUR BATIMENT

RESPONSABLE STRATEGIE GESTION de PATRIMOINE

qui interviendra auprès des structures régionales dans 3 domaines : organisation et application de nouvelles méthodes de maintenance, conduite de la programmation de l'ensemble des travaux de gros entretien (300 MF/an), audit technique.

Ingénieur diplômé, 35 ans minimum, il souhaite mettre en œuvre son expérience de maintenance d'un patrimoine diversifié au service d'une structure importante dans une responsabilité demandant compétences techniques, capacité d'organisation et d'animation.

Salaire environ 360 KF/an, poste basé région parisienne. Merci d'écrire sous réf. 5113 à

Gallos & Associés 116 Champs Elysées - 75008 PARIS

LES DIRIGEANTS

Choisissez les itinéraires du développement

Nous recherchons pour notre Direction Régionale d'Exploitation Rhône-Ain (280 km de réseau, 600 personnes, 400 MF de budget annuel de fonctionnement et travaux) :

DIRECTEUR RÉGIONAL D'EXPLOITATION

Rattaché au Directeur d'Exploitation, en coordination avec les Services Centraux, c'est en véritable patron de votre unité d'exploitation que vous agissez sur tous les aspects humains, opérationnels et fonctionnels de ce poste. Force de proposition, d'action et de supervision, vos champs d'intervention sont très larges :

- ***domaine social, mission principale et moteur de votre fonction :*** mise en œuvre de la politique du personnel impliquant le management des ressources humaines, l'animation des instances sociales avec pour objectif constant d'assurer une parfaite cohésion sociale.
- ***commercial :*** relations avec la clientèle, la presse et les collectivités locales...
- ***économique et financier :*** gestion et suivi budgétaire, marchés de travaux, recettes de péage...
- ***technique :*** entretien du patrimoine, péage, sécurité, trafic...

A 40 ans et plus, issu d'une grande école d'ingénieurs (TP...) ou de gestion, vous avez fait la preuve, à travers une solide expérience, de votre envergure à un poste à fortes responsabilités. Manager, votre sens de l'animation et de la convivialité, votre habileté opérationnelle et votre souci du service public vous permettent d'assumer avec efficacité l'ensemble de cette mission.

La participation à des astreintes périodiques de nuit et de week-end implique une certaine disponibilité. Rémunération motivante + véhicule de fonction.

Ce poste basé à ***Genay (69)*** est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et *prétentions, à SAPRR, Direction du Personnel,* 36 rue du Docteur-Schmitt, 21850 Saint-Appolinaire.



Société des Autoroutes Paris - Rhin - Rhône

MEDIA SYSTEM

Société horlogère suisse de renommée internationale recherche son

DIRECTEUR DES ACHATS

■ Dans le cadre du développement de notre entreprise, nous recherchons un Directeur des Achats expérimenté.

■ Ses activités comprendront la définition stratégique des achats au niveau international, les négociations avec les fournisseurs, la mise en place d'un système de reporting et l'optimisation des flux de composants.

■ Des compétences supplémentaires en industrialisation, contrôle qualité, méthodes et gestion de production seraient un plus en vue d'une extension du poste à la Direction de la Production et du Contrôle-Qualité.

■ Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, âgé d'environ 35-40 ans, le candidat aura des qualités techniques et relationnelles de tout premier ordre. La pratique de l'anglais courant est nécessaire. Des voyages fréquents à l'étranger sont à prévoir. Rémunération très intéressante. Le poste est basé en Suisse.

Merci d'adresser votre dossier à TRISERVICE SA,
7 ch. de Maisonneuve CH-1219 CHATELAINE *(sous la réf. CTA004/001)*

Opportunités pour managers entreprenants

Services Informatiques

Ce groupe français de conseil en informatique coté en Bourse présente une excellente santé financière. Il compte plus de 1.000 personnes, dispose d'une implantation nationale et jouit d'une solide notoriété auprès de ses clients. Sa politique de développement et ses nombreux projets impliquant les technologies de pointe le conduisent à intégrer des futurs managers.

Agé d'environ 35 ans, vous êtes un professionnel de l'informatique et avez acquis cette expérience soit dans une SSII soit chez un utilisateur, en y exerçant des responsabilités significatives sur le plan technique et management. Votre formation d'ingénieur et votre connaissance de l'entreprise vous permettent d'identifier les solutions techniques qui répondent le mieux aux besoins de nos clients. Votre capacité de proposition et votre sens de la négociation vous aident à concrétiser vos idées. La qualité du service rendu à l'utilisateur est chez vous un souci permanent.

Vous trouverez dans notre groupe d'intéressantes opportunités pour réaliser vos talents et devenir un manager complet avec des responsabilités commerciales, techniques, humaines et financières. Nous avons une politique active d'intéressement de nos managers sous forme de stock options. Vous êtes exigeant sur votre avenir, nous le sommes aussi. Prenez contact avec notre conseil Catherine CHARVET (tél. 42 61 70 26 - Fax 42 61 70 08, sous réf. C.293/M) pour discuter de vos projets professionnels.

Oberthur Consultants 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS

membre de syntec — CURRICULUM

Leader mondial sur son marché, cet important Groupe Industriel (700 MF de CA, 600 personnes) cherche pour dynamiser une de ses unités (mise en œuvre de matériaux composites et pièces métalliques), un

DIRECTEUR DE FILIALE - RHÔNE-ALPES

Véritable patron, autonome, votre principale mission est de définir et mettre en place une nouvelle stratégie de développement commercial. Avec l'appui du Groupe, vous prenez la responsabilité d'une équipe de 40 personnes au savoir-faire reconnu et optimisez l'utilisation d'un outil de production performant.

Au delà de votre âge ou de votre formation, c'est votre personnalité et la richesse de votre expérience qui font la différence : vous avez déjà exercé une fonction similaire en milieu industriel où vous avez prouvé vos qualités d'organisateur, d'animateur et de développeur.

Vous voulez relever ce challenge dans un environnement attractif, avec tous les atouts pour réussir.

Ecrivez à notre Conseil Florence COURAUD, en précisant la réf. 1707/LM.

Certifié ISO 9001

ALEXANDRE TIC SA
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

CONSEIL EN CARRIÈRES

Dirigeants prêts à changer ?

Pourquoi attendre ? Vous vous interrogez sur votre vie professionnelle ; vous avez le sentiment qu'il vous faut faire le point et vous êtes prêts à agir.

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 20 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi plus de 8 000 dirigeants et cadres supérieurs. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché.

Bilan de carrière, Outplacement ?

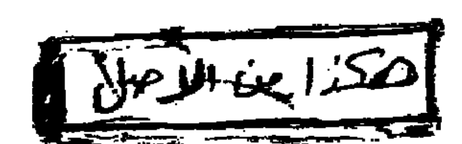
De plus en plus souvent, les entreprises prennent en *charge nos prestations.*

Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entretien exploratoire strictement confidentiel et sans frais.

Forgeot, Weeks

CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Paris, 128, rue du Fg St-Honoré, 75008. Tél. (1) 45.63.35.15
Genève : 9, route des Jeunes, 1227. Tél. 022.342.52.49
Bureaux associés : Londres, Zurich, Francfort



LES DIRIGEANTS

Important groupement mutualiste recherche pour son siège parisien

Directeur des activités de services aux mutuelles (H-F)

Rattaché au Directeur Général, vous mettrez en place une nouvelle Direction qui regroupera l'ensemble des activités de services aux mutuelles autour de 3 fonctions :

- la gestion des activités de production (assurance maladie, action sociale, caution...),
- le développement de la prévoyance, dans le cadre de caisses autonomes mutualistes,
- la gestion du système conventionnel.

Agé de 35/45 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience confirmée de la fonction dans le secteur de l'assurance maladie et/ou des mutuelles et/ou des affaires sociales.

Avec des qualités de réflexion et d'anticipation stratégique, mais aussi de terrain, votre habileté relationnelle et votre sens du dialogue vous aideront à entretenir des relations fonctionnelles permanentes avec les directions informatiques et financières.

La rémunération proposée sera de +/- 400 KF, en fonction de votre expérience.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil :
Cabinet Patricia Perona
10, rue Neuve Sainte Catherine - 13007 MARSEILLE sous réf. DASM.

PME filiale d'un groupe important multinational, nous fabriquons et commercialisons des produits de renom dans le second œuvre bâtiment.

Directeur Commercial

Homme de marketing et de réflexion, vous définissez, en prise directe avec le Président, les orientations stratégiques de l'entreprise et participez à leur mise en oeuvre.

Manager de tempérament, habitué au terrain, vous prenez également en charge l'animation de vos technico-commerciaux en axant votre action sur leur motivation et le développement de leurs compétences.

En capitalisant sur votre sens de l'organisation, votre esprit d'analyse et votre charisme, vous saurez vous imposer rapidement en véritable leader auprès de votre équipe et de vos clients. Stratégique, la mission que nous vous proposons nécessite une expérience significative du management de commerciaux dans le second oeuvre bâtiment.

Ce poste est basé à Paris.

Si évoluer à un haut niveau de responsabilités correspond à vos attentes et à vos compétences, merci d'adresser vos lettre manuscrite, CV et photo sous référence 270 à ALLO-CARRIÈRES - 47, rue de Bellevue 92513 Boulogne-Billancourt Cedex, qui transmettra.

SAINT ETIENNE

DIRECTEUR D'USINE

Cette unité de 250 personnes (C.A. : 300 MF), appartient à un groupe international. Organisée pour la fabrication et l'assemblage en grandes séries de biens d'équipement du bâtiment, elle possède un équipement moderne régulièrement mis à niveau. Ingénieur Grande Ecole, vous avez, après 5 ans d'encadrement d'effectifs de fabrication importants, exercé une première responsabilité de direction de production, grandes séries. Par tempérament, conviction, et capacités, vous pratiquez un management direct, associant présence sur le terrain, délégation de responsabilité et stimulation du développement des collaborateurs. L'anglais est impératif. Des opportunités d'évolution existent au sein du groupe. Merci d'adresser votre dossier de candidature à DIAGNOR, BP 9044, 69262 LYON Cedex 09, sous la référence 5173



diagnor

PUBLIVIL

Société industrielle de robinetterie spécialisée leader sur son marché créée la fonction de

DIRECTEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Fonction : Vous devez entreprendre les **études de marché** (rentabilité faisabilité) permettant d'organiser le développement national et international. Vous dirigez la **conception technique** et **l'industrialisation** des produits, assurant un coût compétitif. Vous définissez une **politique** et organisez un Plan **Qualité** Général **d'Entreprise,** déjà certifiée ISO 9001.
Profil : Ingénieur **Mécanique** avec connaissance de la **Plasturgie.**
Savoir-faire en **étude de marché** associé à un savoir-faire industriel et de gestion qualité. Age 35/40 ans environ, Anglais-Allemand.
Lieu de travail : Haute Normandie. Si vous êtes intéressé par cette offre, veuillez demander notre dossier d'information à la société DGO, s/réf. M-RD, 59, rue de Chauveau
92200 Neuilly sur seine.

D.G.O.
DIRECTION ET GESTION DES ORGANISATIONS • CONSEIL DE DIRECTION

ORC

Président directeur général,

vous êtes recherché par un **Investisseur** financier, filiale d'un **groupe bancaire** pour prendre la direction des sociétés dans lesquelles il investit.

■ Vous avez acquis une **solide expérience professionnelle** et vous avez occupé un poste de Direction Générale.

■ Vous cherchez à **vous associer à un investisseur** pour prendre la direction d'une société réalisant au minimum 50 MF de chiffre d'affaires.

■ Vous souhaitez bénéficier de la réussite du projet de développement de cette société en prenant **une participation au capital.**

■ Venez **faire équipe avec un investisseur financier** spécialisé dans la reprise d'entreprise.

■ Merci d'adresser votre dossier de candidature lettre, CV, photo, en mentionnant impérativement la référence **3347** sur votre courrier à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS ou par fax au 42 12 81 40 qui transmettra.



LBW

CARRIÈRES INTERNATIONALES

In 1971 INTEL introduced the world's first microprocessor ; today more than 80 % of all PCs worldwide are equipped with INTEL microcomputer components. The INTEL Pentium® Processor has become the standard for today's PCs. More than 37 000 employees have as their aim to maintain the company's reputation for technical innovation and its market leadership position. We are building up our new European Customer Service Operations in Swindon, UK. Therefore we are seeking

intel

Customer Service Representatives

based in Swindon, UK

To assume responsibility for supporting a defined product line or key customer with emphasis on planning, scheduling, backlog management and demand forecasting. You will actively drive solutions to all customer issues and assist field sales in the development of new business, and support these activities with regular customer visits as required.

You will have a business or technical degree and 2-5 years experience in customer service/planning for semiconductor or related products. Outstanding communication and analytical skills, a team player orientation and the ability to deal with multiple tasks are essential qualities. Excellent computer knowledge (EDI, spreadsheets, word processing, ideally SAP), fluency in English and at least one other European language such as German, French, Italian or Spanish are also required. Applications are also invited from newly qualified graduates with the requisite skills who would like to start their professional career in a pan european environment.

We offer interesting positions providing scope for creativity and initiative, excellent opportunities for personal development together with an attractive compensation and benefits package, including profit sharing. Relocation assistance is available.

For further information please call Marlen Erber-Ludwig, telephone 19.49.89.13.06.820 or submit your full career details in English to our consultants.

ERBER-LUDWIG & PARTNER GmbH - Recruitment Advertising & Selection - Nymphenburgerstr. 148 - 80634 München - GERMANY - Fax : 19.49.89.16.17.11
e mail: erber-ludwig@t-online.de

MEDIAPA
